RES

TOULOUSE

MONUMENTALE

FACULTÉ
DE DROIT
Res
4108

EXCLU DU PRET

Ammerien

Rés. 4108

TOULOUSE

MONUMENTALE ET PITTORESQUE.

Bibliothèque de Toulouse

TOULOUSE, IMPRIMERIE DE LAGARRIGUE.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

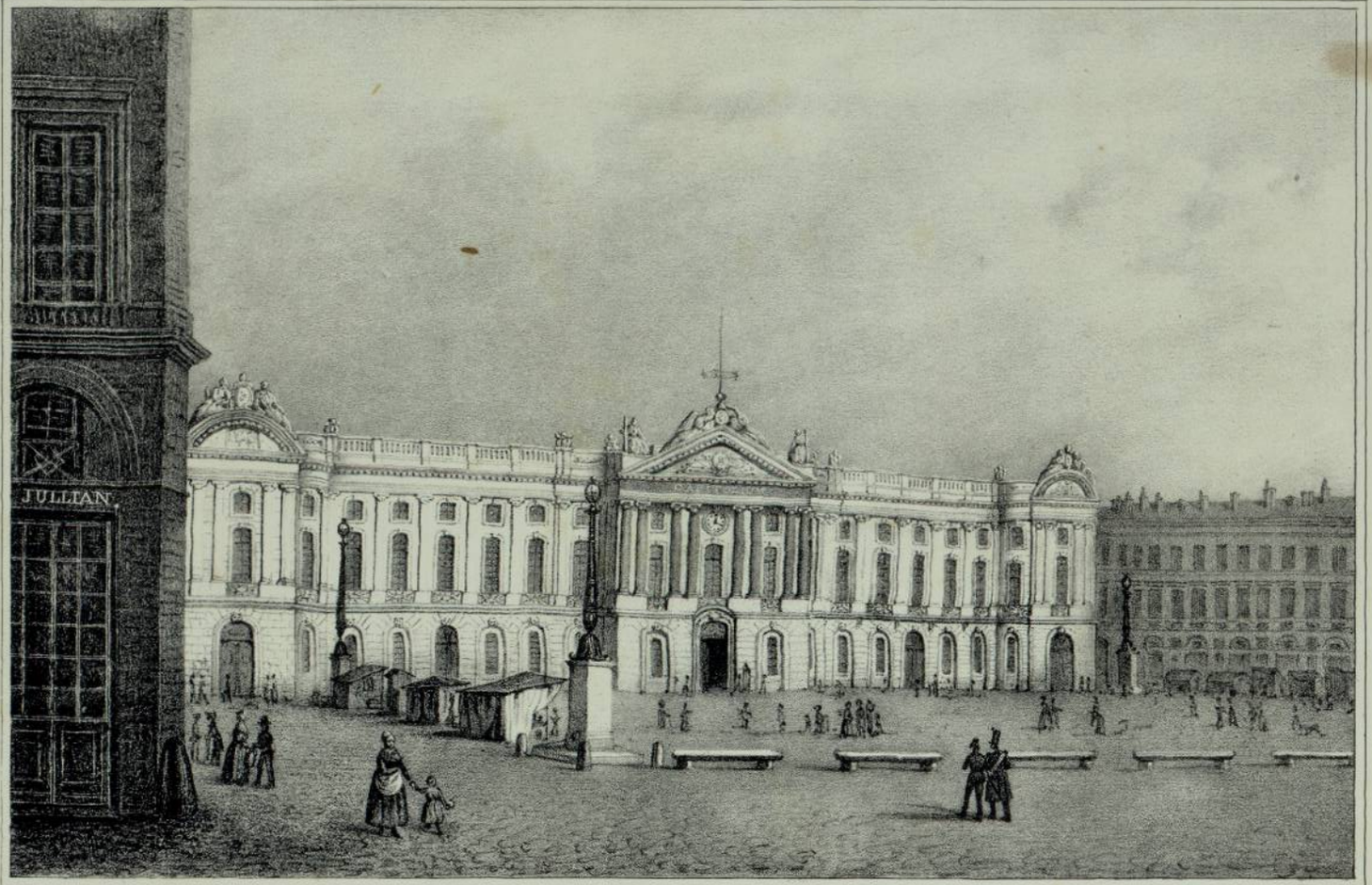

Perrin del. Litho. Constantin, à Toulouse.

LE CAPITOLE.

4108

TOULOUSE

MONUMENTALE ET PITTORESQUE,

PAR

MM. J.-M. Cayla et Cléobule Paul.



BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

TOULOUSE.
TYPOGRAPHIE DE LAGARRIGUE,
RUE DES BALANCES, 47.



MONUMENTALE ET PITTORESQUE

TOULOUSE

PRÉFACE.

« Je ne t'oublierai jamais, ô *Tolosa*, ville dans laquelle mon enfance fut élevée! Une vaste enceinte de murs de briques t'environne, et la Garonne baigne un côté de tes remparts. Assise entre les peuples de l'Aquitaine et de l'Iberie, tu possèdes une innombrable population, à cause du voisinage des neigeuses Pyrénées et des monts des Cevennes ombragés par des pins. Ayant envoyé au dehors quatre colonies, il paraît que tu n'as rien perdu de ton peuple, et que tu renfermes encore dans ton sein tous les citoyens qui y sont nés. »

AUSONE.

LORSQUE le poète Ausone adressait ces adieux à ***Tolosa***, qu'il appelle ***ville quintuple***, ***ville opulente***, la capitale de la seconde Aquitaine n'avait encore rien perdu de sa magnificence. La description que nous en a laissée le Virgile bordelais, nous porte à croire que la vieille Cité des Tectosages était alors la reine du Midi. Les Barbares n'avait pas renversé ses monuments, pillé ses temples, asservi ses habitants. L'histoire mystérieuse de son Lac sacré, où le proconsul Cépion trouva d'immenses trésors, les récits de nos anciens chroniqueurs sur le temple d'Apollon, les débris d'anciens édifices, ne laissent ancun doute sur l'antique splendeur de la ville que nous habitons.

Malheureusement ces débris d'anciens monuments sont perdus depuis plusieurs siècles; quelques descriptions tracées par des historiens contemporains sont les seuls indices qui nous restent. Sur les ruines du temple d'Apollon et de Minerve s'élève, dit-on, l'église de la Daurade. Le château Narbonnais; cet immense édifice dont les nombreuses tours protégeaient la ville du côté sud, s'écroula sous le marteau destructeur des soldats de Simon de Montfort.

Nous sommes réduits, en commençant l'histoire des monuments de Toulouse, à prendre pour point de départ les siècles où l'art chrétien construisit ses majestueuses cathédrales, ses châteaux crénelés, sur les débris des somptueux édifices élevés par le génie si fécond et si riant du paganisme.

Délivrée de la domination des Visigoths, soumise plus tard à des comtes particuliers, la ville de Toulouse vit renaître sa gloire et sa puissance sous le gouvernement paternel des Raymonds. De nombreuses et magnifiques églises, de riches palais, des monastères aux vitraux gothiques, furent construits en quelques années ; et lorsque le frère de saint Louis fit son entrée dans la capitale de la Langue d'Oc, après la mort du dernier des Raymonds, il ne put s'empêcher d'admirer la beauté de ses principaux monuments. Aussi, lorsque les étrangers visitaient la capitale du Midi, pour assister aux fêtes du *Gai-Savoir*, ils étaient étonnés de trouver dans cette ville la civilisation, l'urbanité, la pompe chevaleresque des anciens jours. De nombreux étudiants, la fleur de la jeunesse des provinces méridionales, fréquentèrent ses écoles, et, après Paris, Toulouse était, sans contredit, une des plus belles villes de France.

Lorsque le soleil de la Renaissance se leva, brillant et radieux, sur l'Europe, long-temps plongée dans les ténèbres du moyen-âge ; aussitôt que le génie de la belle antiquité déploya de nouveau ses ailes sous le ciel de l'Italie, Toulouse fut une des premières villes à saluer l'astre qui annonçait la régénération des beaux-arts. Un jeune homme partit alors des pays de la Langue d'Oc, passa les monts pour admirer les chefs-d'œuvre réunis dans le palais des Médicis, travailla sans relâche, et obtint l'insigne honneur d'être admis au nombre des élèves de l'immortel Michel-Ange.

Ce jeune homme, cet enfant de Toulouse, s'appelait Nicolas Bachelier, nom alors inconnu, qui devait en quelques années s'illuminer de quelques rayons de la gloire de son *divin* maître.

Fier des éloges de Michel-Ange, instruit par ses leçons, poussé par son génie qui l'entraînait vers un avenir qu'il ne connaissait pas encore, Nicolas Bachelier revint à Toulouse en 1510, vers la fin du règne de Louis XII. Sa patrie fut bientôt ornée de magnifiques hôtels, de beaux portiques ; les principales églises, les édifices publics, furent réparés ou reconstruits. En un mot, l'architecture toulousaine vit commencer une période de gloire, qui malheureusement se termina presque avec la vie de Nicolas Bachelier.

Nous avons choisi cette époque pour donner le panorama de Toulouse au XVIe siècle. Assis sur la plate-forme du clocher de la Dalbade, nos chroniqueurs et nos historiens ouverts devant nous, cherchant dans nos souvenirs et dans nos recherches particulières un supplément à ce qui a été dit sur les

monuments qui existent encore, ou qu'on a mutilés, nous avons passé plusieurs heures à étudier la vieille et la nouvelle Cité. Nous avons eu recours au prestige si puissant de l'imagination, pour rendre au tableau pittoresque qui se déroulait à nos pieds, la physionomie du XVIe siècle, et nous avons écrit notre chapitre intutilé : TOULOUSE A VOL D'OISEAU. Nous croyons n'avoir rien oublié dans ce rapide tableau d'ensemble. Quant aux détails, nous voulions d'abord suivre l'ordre chronologique et faire l'histoire de nos monuments par ordre de dates ; mais nous avons renoncé à ce premier plan, parce qu'une semblable nomenclature aurait souvent détruit l'intérêt de la description.

Nous ferons donc marcher l'histoire des monuments religieux de pair avec les édifices civils et particuliers. Souvent nous marierons l'*ancien* avec le *moderne*, rattachant ainsi, par un lien imperceptible, le passé au présent.

D'ailleurs, notre dessein n'est pas d'entrer dans les détails trop circonstanciés. En publiant *Toulouse Monumentale et Pittoresque*, notre seul but est de donner un supplément à *l'Histoire de Toulouse*, En écrivant les annales de notre belle Cité, nous nous sommes abstenus de parler de ses monuments, parce que des descriptions partielles, et ordinairement mêlées d'incidents d'un intérêt minime, d'un intérêt de quartier, auraient porté atteinte à la narration historique.

Nous venons aujourd'hui combler cette lacune, en faisant ainsi connaître l'historique de l'architecture toulousaine, l'époque de progrès, l'époque de décadence.

Aux recherches que nous avons faites nous-mêmes sur les monuments de Toulouse, en étudiant les annales de cette grande ville, nous avons ajouté les documents recueillis par les historiens qui nous ont laissé des traités partiels et incomplets.

Le judicieux Catel nous a fourni dans ses mémoires sur la province et les villes du Languedoc plusieurs données historiques sur les églises, les rues et places de Toulouse ; nous avons puisé d'autant plus volontiers à cette source, qu'elle n'est pas corrompue par les fabuleuses narrations des chroniqueurs.

Bernard de la Rocheflavin, qui vivait à la fin du XVIe siècle, nous a laissé un petit ouvrage, devenu fort rare depuis quelques années : « Des mémoires » sur les antiquités, singularités, et choses les plus mémorables de Toulouse, » et autres du ressort de ce parlement, tant du pays de Languedoc que de » Guienne. »

Cet ouvrage, disent les auteurs de la ***Biographie Toulousaine***, eut un destin assez singulier: son auteur publia d'abord la table des chapitres qui devaient le composer; le plan étant immense, il eût pu fournir un vaste champ à l'érudition. Les temps fabuleux et historiques de Toulouse y devaient être rappelés avec soin, la topographie de la ville soigneusement décrite. Les états de la province, auxquels la Rocheflavin communiqua son manuscrit, en 1626, lui accordèrent une gratification de 725 livres, pour aider à l'impression de l'ouvrage. Cependant, il n'en publia qu'un abrégé, en un volume *in*-12, qui porte le même titre: cet abrégé n'est que curieux, il manque de critique, car on y renouvelle les mensonges de Ganno, Bertrand et Noguier.

Le père Sermet, ex-provincial des Carmes-Déchaussés, évêque métropolitain du Sud, et membre de l'Académie des Sciences, entreprit aussi, vers la fin du siècle dernier, un ouvrage sur les principaux monuments de Toulouse. Ses recherches historiques, dont malheureusement il n'existe que des fragments considérables, avaient été conçues sur un plan beaucoup plus vaste que l'ouvrage de la Rocheflavin: on a conservé le memoire qui concerne les rues de Toulouse qui est à peu près complet.

Il existe aussi plusieurs aperçus, plusieurs notices éparses chez nos grands historiens; nous leur avons emprunté tout ce qui nous a paru pouvoir intéresser nos lecteurs et répandre un nouveau jour sur l'historique des monuments et de la topographie de Toulouse, qui ont dû subir avec le temps de grandes modifications: nous n'avons épargné ni sacrifices, ni travail, et, si quelque partie de notre ouvrage reste incomplète, il faudra l'attribuer à l'impossibilité où nous avons été de trouver des documents sûrs et certains.

De belles planches, exécutées par nos meilleurs artistes, reproduisent fidèlement toutes nos églises, tous nos monuments civils et particuliers. Nous avons mis tout en œuvre pour que cette publication puisse entrer en parallèle avec les belles éditions de la capitale.

A vous, descendants des héros qui accompagnèrent les Raymond en Palestine, qui, plus tard protégèrent l'indépendance languedocienne contre l'invasion anglaise; à vous, citoyens de la Cité *palladienne*, de la ville chère aux beaux arts, nous dédions TOULOUSE MONUMENTALE ET PITTORESQUE!

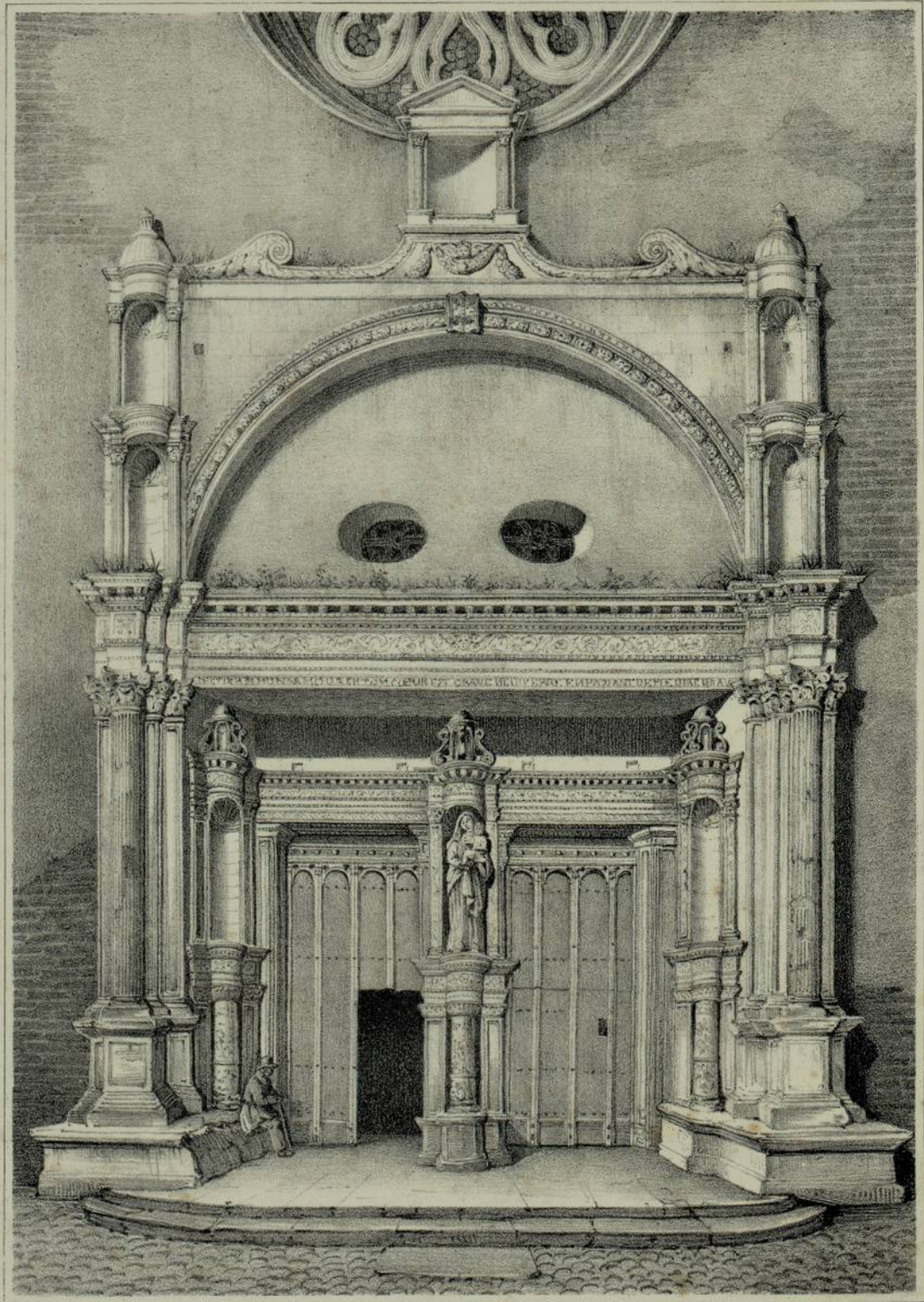

Perrin del. Litho. Constantin. à Toulouse. 1840.

PORTE DE LA DALBADE.

NOTRE-DAME-DE-LA-DALBADE.

La ville de Toulouse comptait autrefois dans ses murailles plusieurs édifices religieux, parmi lesquels les églises se fesaient remarquer surtout par leur ancienneté et par leurs divers genres d'architecture. La Dalbade, bâtie sur un pli de terrain, à l'entrée d'une rue spacieuse, est une de celles qui a le plus occupé la sagacité, la patience des archéologues. L'époque de sa fondation est inconnue. Les documens les plus anciens qu'on a pu recueillir se bornent à une sentence rendue en 1158, dans le cloître de Saint-Saturnin, sentence par laquelle le prieur de Saint-Rémy fut condamné à rendre Notre-Dame-de-la-Dalbade au prieur de la Daurade et à l'abbé de Cluny, possesseurs titulaires. Assurément cette église existait déja depuis plusieurs années; mais il ne reste aucune trace des constructions de cette époque, et l'historien Catel affirme avoir vu l'acte de la consécration de Notre-Dame-de-la-Dalbade, daté du 1er novembre 1485 (1).

Les historiens qui ont écrit sur les anciens monuments de Toulouse ne sont pas d'accord sur l'origine du nom de Dalbade. Catel se contente de dire : — « Que cette église fut bastie sous l'invocation de la Vierge, et appelée » *Dalbade*, d'autant qu'elle était blanche, car elle se nommait en latin » *Dealbata*. »

Pierre de Vauxcernay, historien de la croisade contre les Albigeois, a laissé une légende sur l'origine du nom de la Dalbade. Nicolas Bertrand, dans ses *Gestes tolosains*, l'auteur anonyme des *Gestes du comte de Montfort*, ont traduit le récit de Vauxcernay. Pour mettre cette pieuse narration à la portée de tous les lecteurs, je traduis le *vieux français* de Nicolas Bertrand :

« Dans la ville de Toulouse, dit l'auteur des *Gestes*, était une église fondée » en l'honneur de Notre-Dame. Les murailles avaient été blanchies depuis peu » de temps. Un jour il advint que plusieurs habitants de la ville, s'étant ar-

(1) Bertrand du Rosier, archevêque de Toulouse, présida la cérémonie.

» rêtés devant la porte à l'heure des Vêpres, aperçurent des croix sur les mu-
» railles, si nombreuses qu'ils ne pouvaient les compter ; on eût dit qu'elles
» étaient d'argent; elles paraissaient beaucoup plus blanches que les murailles.
» Ces croix ne restaient pas un seul instant à la même place : elles se mou-
» vaient sans cesse, apparaissaient subitement et disparaissaient de même.
» Aussi ceux qui les apercevaient, et qui voulaient les montrer à leurs com-
» pagnons, avaient à peine levé le doigt qu'ils ne les voyaient plus; puis elles
» reparaissaient tantôt grandes, tantôt petites. Cette vision dura quinze jours ;
» elle se renouvelait à l'heure des Vêpres, et tous les habitans de Toulouse fu-
» rent témoins de ce prodige.

» Et pour que le lecteur ajoute foi à mes paroles, dit Bertrand, j'affirme
» qu'au temps où advint ce miracle, Raymond, évêque d'Uticense ; Foulques,
» évêque de Toulouse ; l'abbé de Citeaux, maître Thédise, virent toutes ces
» choses, qu'ils m'ont racontées plus tard telles que je les ai écrites. Quelque
» temps après, il advint qu'un chapelain de Notre-Dame-de-la-Dalbade, qui
» ne pouvait voir ces croix, entra une nuit dans l'église, se mit en oraison,
» et pria le Seigneur de lui accorder la grâce de voir les croix miraculeuses ;
» il regarda et vit des croix innombrables, non sur les murailles de l'église,
» mais en l'air. Il en vit une plus grande que les autres, qui sortit de l'église
» et fut suivie de toutes les autres, qui se dirigèrent vers la porte de la ville.
» Le prêtre étonné marcha du même côté pour voir ce qui arriverait. A peine
» arrivé à l'entrée de la ville, il crut voir un homme d'une haute taille, vêtu
» d'habits magnifiques, s'approcher de la ville ; il tenait dans sa main droite
» une épée nue : toutes les croix allaient devant lui. Tout à coup, il tua un
» homme de haute taille qui sortait de Toulouse. Le prêtre, effrayé de cette
» vision, rentra dans la ville, se rendit en toute hâte au logis de l'évêque d'U-
» ticense, se jeta à ses pieds, et lui raconta ce qu'il avait vu (1). »

Quoi qu'il en soit de ces divers récits, qui, pour la plupart, ne peuvent donner aucun renseignement vraiment historique, on ne peut douter que le nom de *Dalbade* ne soit très ancien. L'historien Catel eut sous les yeux des actes passés soixante ans avant le miracle raconté par Pierre de Vauxcernay, actes où il est fait mention de l'*église de Notre-Dame-de-la-Dalbade*. Ce nom dérive probablement du mot latin *dealbata : blanchie*.

L'architecture de cette église ne date pas d'une époque très reculée. La partie la plus remarquable de l'édifice est la vaste tour qui s'élève au côté gauche. Quatre tourelles, s'élevant de la galerie jusqu'au sommet du clocher,

(1) La légende de Pierre de Vauxcernay a un rapport trop direct avec les guerres contre les Albigeois, pour qu'il ne soit pas facile d'en connaître le sens allégorique. *L'homme de chair merveilleusement belle et honorée*, devant lequel marchaient toutes les croix, est Simon de Montfort, le héros de la croisade ; *le grand homme qui venait de la cité*, est l'infortuné Raymond VI, comte de Toulouse.

ajoutent à la grâce de sa construction. Une flèche majestueuse couronnait, avant la révolution de 1789, la tour carrée de la Dalbade ; elle dominait tous les autres édifices de la ville, et on l'apercevait à une très grande distance de Toulouse. Cette belle pyramide tomba sous le marteau des démolisseurs, qui croyaient servir la liberté et la patrie en détruisant les plus beaux monuments.

Une enceinte couronnée de vieux créneaux sépare Notre-Dame-de-la-Dalbade du sol qui appartenait autrefois aux chevaliers du Temple. Ces créneaux donnent à la partie orientale de l'édifice un aspect grandiose et pittoresque.

Vers la fin du XVe siècle, l'entrée de Notre-Dame-de-la-Dalbade était surmontée de plusieurs arceaux taillés en ogive. L'antique église n'avait subi aucune modification depuis l'an 1485. Vint enfin le beau siècle de la Renaissance. De nombreux architectes se formèrent à l'école de l'immortel Michel-Ange : l'art ancien sortit de la tombe avec ses formes élégantes et gracieuses, et les monuments religieux subirent l'influence de cette résurrection.

Nicolas Bachelier, l'architecte le plus justement célèbre dont Toulouse s'honore, revint dans sa patrie vers la fin du XVe siècle, instruit et formé par les leçons de Michel-Ange, qui avait été, pendant plusieurs années, son maître et son protecteur. Les partisants de l'architecture gothique ne purent lutter contre le talent incontestable de leur jeune antagoniste. Bachelier travailla pour plusieurs maisons religieuses, et fut chargé de reconstruire le portail de la Dalbade dans le style de la Renaissance. Habile sculpteur, on lui confia aussi l'exécution des sept statues qui devaient décorer la nouvelle construction. Cette porte, quoiqu'elle ait malheureusement subi quelques dégradations, est, sans contredit, un des chefs-d'œuvre de Nicolas Bachelier ; le plan et les dessins peuvent être rangés au nombre de ses plus belles, de ses plus heureuses conceptions. Deux niches placées de chaque côté, l'une sur l'autre, étaient supportées par un avant-corps formé de pilastres et de colonnes corinthiennes cannelées. Des ornements, d'un travail encore plus remarquable, couronnaient l'arrière-corps : au milieu est la niche où fut placée la statue de la Vierge. On grava au bas de l'image de Marie ces deux vers français, pour rappeler aux pieux chrétiens qu'ils ne devaient point passer devant l'église de Notre-Dame-de-la-Dalbade sans adresser une prière à la mère du Christ. On y lit encore ce distique :

CHRESTIEN SI MON AMOUR EN TON CŒUR EST GRAVÉ,
NE DIFFÈRE EN PASSANT DE ME DIRE UN AVE.

L'intérieur du monument renfermait aussi plusieurs chefs-d'œuvre de sculpture ; cependant, la forme de l'autel principal, qui datait du XIVe siècle, laissait

beaucoup à désirer. Nicolas Bachelier fut chargé de substituer à ces ornements mesquins, une de ces grandes compositions dont le secret lui avait été révélé par Michel-Ange.

« Nicolas Bachelier, dit un auteur (1) qui vivait au temps où les chefs-d'œu-» vre du sculpteur toulousain décoraient encore sa patrie, Nicolas Bachelier » fit une excellente pièce de sculpture et d'architecture. L'autel de la Dalbade » avait trois corps un peu avancés, dont l'un était au milieu, les autres sur » les crédences; chacun était fait de deux colonnes corinthiennes, entre les-» quelles il y avait des niches. Celle du milieu renfermait une belle image » de Notre-Dame; et aux deux autres étaient celles de sainte Catherine, d'un » côté, et sainte Barbe, de l'autre. Pour ce qui est de l'arrière-corps, il y a » de beaux bas-reliefs qui représentent plusieurs mystères de la religion chré-» tienne. Pardessus la corniche de ces corps et arrière-corps, il y avait un » autre étage de colonnes à plomb des inférieures, avec leurs entablements et » leurs frontons; mais au corps du milieu, il n'y avait qu'un bas-relief re-» présentant le nom de Jésus dans une gloire; et aux deux corps des côtés, » les figures de l'apôtre saint Jacques et de saint Christophe, toutes deux » fort belles. »

Nicolas Bachelier exécuta aussi, *pour Notre-Dame-de-la-Dalbade*, *un Saint-Sépulcre*, qu'il divisa en trois corps d'architecture, surmontés de belles colonnes.

« Dans le corps du milieu, dit Dupuy du Grés, était le corps du Sauveur » nu, tout étendu sur un tombeau, et, sur le devant, la Magdelaine à genoux » qui lui prenait la main pour la baiser. La Vierge, sa mère, et quelques » autres saintes femmes, avec saint Jean, étaient de l'autre côté, ayant les » visages en pleurs, avec une expression fort touchante. Pour remplir toutes » les circonstances de cette histoire, Bachelier mit dans l'entre-colonnement » Nicodème et Joseph d'Arimathie, qui survenaient avec des linges et des » parfums. Le corps supérieur était composé de deux colonnes corinthiennes, » au milieu desquelles était représenté, en bas-reliefs, le mystère de la » Résurrection (2). »

De si riches, de si nombreux ornements, ne laissaient rien à désirer, soit en architecture, soit en sculpture. L'art gothique et la renaissance s'y trouvaient admirablement réunis, et formaient une sorte de musée chronologique, qui, mieux que toutes les descriptions, nous aurait fait connaître l'histoire de l'architecture toulousaine. Sous les dalles de l'église reposaient plusieurs générations; sur chaque pierre étaient gravés les noms de plusieurs grands personnages et des hommes du peuple. A l'ouest était un vaste cimetière qui

(1) Dupuy du Grés.

(2) Le *Saint-Sépulcre* de Nicolas Bachelier a été détruit; on n'a conservé que deux statues mutilées.

datait de cinq cents ans. On aurait dû respecter le vieux monument et le grand nom de Nicolas Bachelier. Mais au XVIIIe siècle, époque de la décadence du du style architectural (1), on renversa le grand autel de la Dalbade, pour substituer, aux belles conceptions de Bachelier, de ridicules et pâles décorations.

La révolution de 1789 acheva ce que les vandales, suscités par le mauvais goût, avaient commencé sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Le baldaquin de la Dalbade fut renversé, et on transporta au Musée ses belles colonnes de marbre du Languedoc. En 1808, elles furent rendues à leur destination primitive par ordre de Napoléon, qui se trouvait alors à Toulouse. M. Virebent fut chargé des dessins du nouveau baldaquin ; M. Beurné sculpta les figures qui le décorent.

Si la superbe tour de Saint-Jean de Jérusalem n'eût pas été renversée sous l'empire ; si les vieux monumens qui environnaient Notre-Dame-de-la-Dalbade existaient encore, assurément cette église ne le céderait en rien à nos autres édifices religieux. Mais depuis qu'on l'a dépouillée des décorations du moyen-âge, qu'on a renversé les belles sculptures de Bachelier, elle n'offre rien de remarquable que son portail et sa haute tour, d'où on pourrait facilement décrire Toulouse *à vol d'oiseau*.

(1) Au XVIIIe siècle, on plaça dans l'église de la Dalbade le mausolée de M. de Saint-Amans, célèbre antiquaire. On voit encore dans une chapelle le vieux Christ de la place du Salin, célèbre par plusieurs miracles.

LA MAISON D'ASSÉZAT.

Sur une petite place presque triangulaire, à l'extrémité de la rue de l'*Echarpe*, s'élève un magnifique hôtel, que tous les voyageurs ont mis au nombre des plus belles constructions de la *Renaissance*. Cet hôtel, que M. le baron Taylor, dans son *Voyage pittoresque et romantique*, cite comme la plus belle maison de France, fut construit, dit-on, d'après les dessins du Primatice. Le roi François Ier en fit les frais et le donna à sa sœur Marguerite d'Angoulême, si célèbre depuis sous le nom de Marguerite de Navarre. Quoi qu'il en soit des diverses hypothèses qui ont été émises par nos historiens, nous tenons pour certain que la maison d'Assézat fut primitivement une résidence princière.

La porte principale a déja subi quelques dégradations ; les petites tourelles, les clochetons qui la couronnaient ont disparu depuis long temps et ont été remplacées par un misérable toit. Cependant, le portail de la maison d'Assézat est encore assez beau pour mériter un sérieux examen : il est surmonté d'un magnifique fronton, de festons, de guirlandes, et les entablements, quoique un peu lourds, n'en rappellent pas moins le beau siècle où Michel-Ange, Vignole, le Primatice, et notre Philibert Delorme firent revivre quelques-unes des beautés de l'architecture grecque et romaine. Les côtés sont construits en pierres marquetées, taillées de diverses manières, et superposées avec une symétrie des plus originales.

Mais entrons dans la cour de l'hôtel, pour y admirer le plus beau, le plus élégant, le plus riche des monuments de l'architecture toulousaine au XVIe siècle.

A droite, le toit est soutenu par sept arceaux dans le style de la Renaissance : l'architecture en est riche, on y a prodigué les ornements, mais l'attention s'en détourne bientôt pour se porter vers le magnifique triangle formé par les trois autres corps de l'édifice.

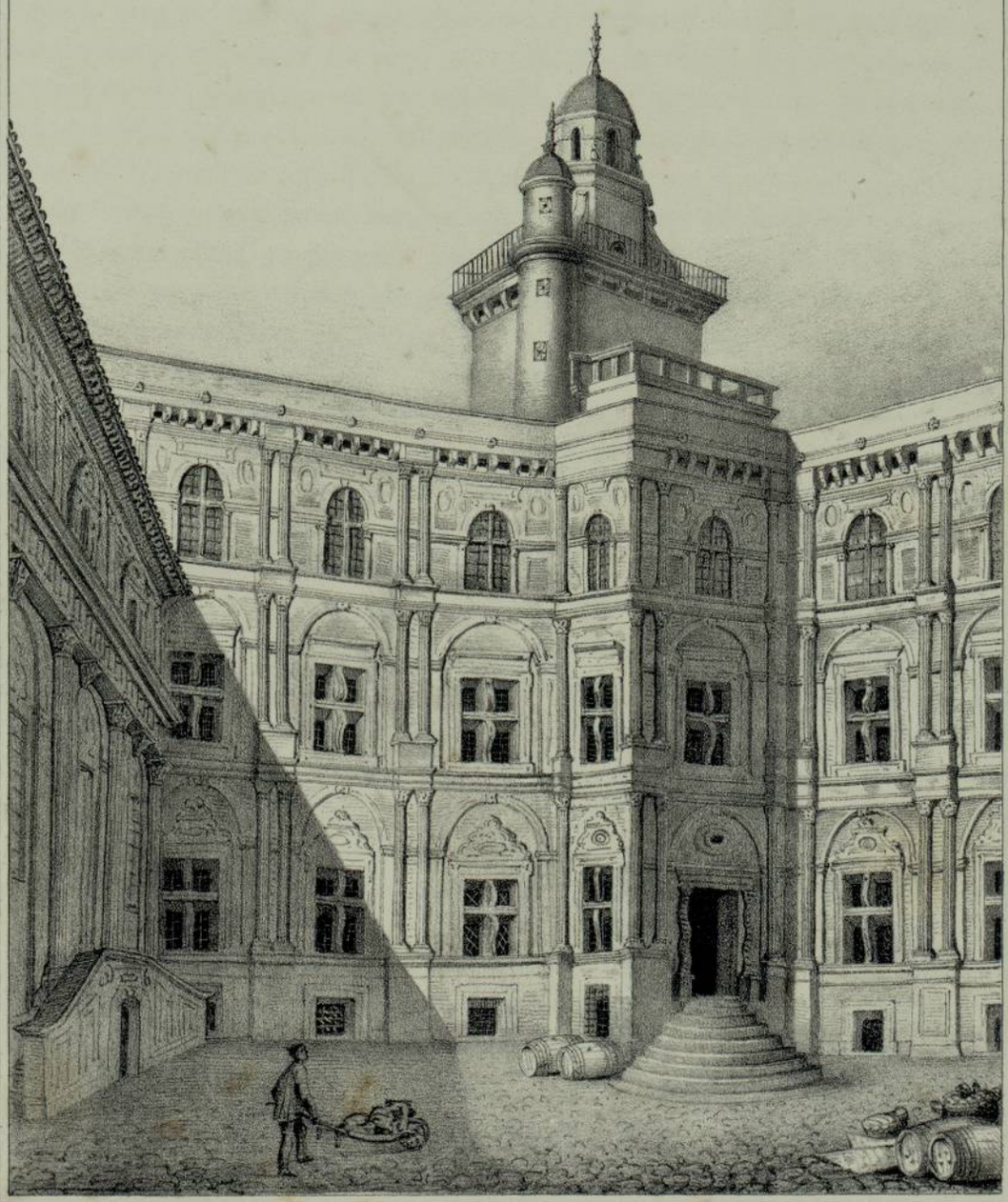

Perrin del. Lith. Constantin, a Toulouse.

LA MAISON D'ASSÉZAT

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

Une triple rangée de colonnes jumelles, cannelées, surmontées de chapiteaux à feuilles d'acanthe, décore les trois étages de la maison d'Assézat. On s'arrête d'abord devant la petite porte qui conduit aux appartements du pavillon à droite ; elle est riche en précieux détails, et ornée de palmes, de guirlandes, de festons, de cornes d'abondance, emblèmes poétiques de la gloire et des richesses de la noble reine qui habita la première ce magnifique séjour, créé et embelli par le génie du Primatice. Une petite ouverture ovale, fermée par deux trèfles en fer, un carré en marbre, destiné primitivement à recevoir des armoiries ou une inscription, surmontent l'entablement de cette petite porte, qui n'a d'autre défaut que celui d'être trop basse, défaut presque inhérent à l'architecture de la Renaissance.

Les fenêtres du premier étage n'ont pu échapper à la dégradation ; dépouillées de leurs croix en pierres, elles ne présentent plus que de larges ouvertures, qu'on s'est efforcé de *moderniser* et de soumettre aux besoins d'un comptoir. Les fenêtres du second et du troisième étage ont été conservées, mais on n'y remarque plus les vitraux peints qui les décoraient au XVIe siècle.

La porte qui conduit à la tour du belvédère est, sans contredit, la partie la plus remarquable de l'hôtel d'Assézat ; on y monte par cinq degrés taillés en rond : à droite et à gauche, deux colonnes torses et cannelées donnent à cette entrée la gracieuse magnificence des beaux jours de François Ier. Ces deux colonnes, d'un travail fini, semblent serpenter sur la muraille pour aller servir d'appui à un joli cartouche sur lequel est écrit le millésime 1555, année où probablement les constructions furent terminées. L'extérieur de la tour du belvédère, qui à son sommet se termine par une flèche et un clocheton, est aussi orné, comme les autres corps de l'édifice, d'une triple rangée de colonnes cannelées à feuilles d'acanthe. L'escalier se fait remarquer par sa solidité plus que par son élégance : au premier étage, on s'arrête devant une sorte d'Atlas richement sculpté, et qui sert d'appui à la masse de la tour ; le belvédère forme deux étages entourés, le premier d'une rampe en pierre sculptée, le second d'une rampe en fer qu'on a sans doute substituée au travail primitif. Du belvédère de l'hôtel d'Assézat, on jouit d'un point de vue magnifique ; on apperçoit d'un côté le clocher Saint-Sernin, les tours des Cordeliers et des Jacobins, l'église de la Daurade, les quais, les sinuosités de la Garonne ; de l'autre, les principaux édifices de l'intérieur de la ville. Les fenêtres de la grande tour sont toutes à plein cintre, et presque surchargées d'ornements aussi variés que multiples. La partie supérieure de l'édifice est flanquée de plusieurs rangs de colonnettes, qui forment, avec leurs entablements, un ensemble élégant et gracieux. On éprouve une sorte de regret en descendant du belvédère ; mais en mettant le pied dans la cour, on est saisi d'une nouvelle admiration : les innombrables ornements que les archi-

tectes de la Renaissance multipliaient à leur gré, ne manquent pas de produire un certain étonnement, surtout quand on pense à la pauvreté de nos constructions modernes.

Le pavillon gauche, quoique moins élevé, n'est pas moins riche, moins élégant que les trois autres; quatre petites fenêtres, mignonnes et coquettes comme toutes les jolies constructions du XVIe siècle, forment un agréable contraste avec la magnificence et le grandiose qui caractérisent les trois autres pavillons. Ici, comme ailleurs, on trouve des colonnes moins grandes que celles de la tour du belvédère, mais d'un travail aussi parfait; dans les interstices, l'architecte a intercalé huit médaillons, destinés d'abord à porter des emblêmes ou des armoiries : mais tout est effacé, et le médaillon en marbre noir, placé au-dessus de la porte du belvédère, est le seul qu'on n'ait pas dégradé; on y distingue encore une cygne assez bien gravé.

Nous ne parlerons pas des caves qui s'étendent autour de l'hôtel d'Assézat, une tradition populaire affirme que ces souterrains allaient autrefois jusqu'à la Daurade et aux bords de la Garonne; nous n'avons pu acquérir de documents certains sur ces constructions souterraines.

La description rapide, mais exacte et fidèle, de l'hôtel d'Assézat, suffit pour donner une idée des sommes immenses que sa construction a dû coûter. Nous n'avons pu découvrir l'époque précise où cette maison princière fut acquise par la famille d'Assézat; cependant, tout nous porte à croire qu'elle fut achetée par Pierre d'Assézat, bourgeois et capitoul du quartier de la Daurade en 1552. Il est dit, dans les *Annales de Toulouse*, que Pierre d'Assézat fut un des juges qui condamnèrent Antoine de Lautrec, dit Saint-Germier, qui fut brûlé en effigie sur la place Saint-George, pour avoir embrassé les doctrines de Luther.

Un autre Pierre d'Assézat, seigneur de Dussède, près de Venerque, obtint aussi les honneurs du capitoulat en 1561. Cette année, si féconde en déplorables événemens, fut une année de deuil pour la ville de Toulouse; les protestans s'emparèrent de l'Hôtel-de-Ville, de plusieurs autres édifices, et ruinèrent plusieurs églises. Les Capitouls se conduisirent noblement dans de si tristes circonstances; leur modération fut regardée comme un crime : le 13 mai, ils furent cassés par le parlement comme rebelles au roi et traitres à leur patrie. Pierre d'Assézat, réputé zélé protecteur de l'hérésie, fut remplacé par Guillaume Lalène, bourgeois.

A dater de cette époque, la famille d'Assézat ne figure plus dans les registres du capitoulat.

Un passage des *Commentaires* du maréchal de Montluc (1) laisse entrevoir

(1) *Commentaires de Montluc*, liv. 6, année 1567.

que Pierre d'Assézat fut soupçonné à juste titre de favoriser les nouvelles opinions. En effet, quelques mois après la journée de Meaux, conspiration ourdie par les huguenots qui voulaient s'emparer de la personne du roi, il se fit un grand mouvement parmi les religionnaires du Midi; ceux de Toulouse ne restèrent pas inactifs, ils tinrent plusieurs conciliabules dans l'hôtel d'Assézat.

« Deux mois et demi devant la Saint-Michel, dit Montluc, j'eus advis d'un » gentilhomme que M. le prince de Condé et M. l'Admiral avaient mandé à » tous les huguenots de se tenir prêts, armés et montés, ceux qui avaient ce » pouvoir, et que ceux qui ne l'aivaient s'armassent selon leur moyen.... De » jour à autre, j'étais adverti que leur trame continuait, et que l'on avait » une assemblée secrète à Montauban et une autre à Toulouse, à la maison » d'Assézat. Je mandai à la reine tout ce que j'entendis, mais Sa Majesté n'y » voulut jamais adjouter foi. »

L'intolérance du maréchal de Montluc, l'acharnement avec lequel il poursuivit les hérétiques, firent sans doute qu'il regarda comme dangereux un conciliabule de quelques protestants. D'ailleurs, en 1567, époque qu'il assigne à cette réunion, la religion catholique jouissait pleinement dans Toulouse de son triomphe et de sa suprématie; on peut donc induire des réflexions de Montluc qu'il exagéra des périls qu'on n'avait plus à craindre. Il faut croire pourtant que le redoutable gentilhomme, qui fut pendant quelques années le fléau de la réforme, ne fit pas son rapport à la reine sans motifs aucuns.

En effet, plusieurs riches bourgeois de Toulouse avaient embrassé la religion réformée; en 1561, on avait déjà provoqué la destitution des capitouls suspectés d'hérésie, et d'Assézat était au nombre des magistrats proscrits par l'opinion catholique. Il était à la tête de la bourgeoisie, par ses richesses et par l'influence qu'il exerçait sur les habitants de son quartier; dans son dépit, il conspira peut-être contre ceux qui lui avait retiré leur mandat, mais cette conspiration n'avait pas pour but principal et unique la défense des nouvelles croyances religieuses. Long-temps avant le XVIe siècle, il s'établit entre la bourgeoisie et la noblesse une lutte qui prit une terrible extension pendant les guerres de la Ligue; cette rivalité entre les deux pouvoirs se fit surtout sentir à Toulouse, ville peuplée de bourgeois riches et influents, parmi lesquel la famille d'Assézat occupait un rang distingué: elle eut pourtant le bon esprit de renoncer aux agitations populaires; le nom d'aucun de ses membres ne figure plus dans les annales du capitoulat: elle quitta les fauteuils municipaux de l'Hôtel-de-Ville pour aller prendre place sur les chaises curules du parlement.

La famille d'Assézat renonça aux dignités municipales et entra dans la magistrature. Elle ne tarda pas à parvenir aux premières dignités; Bernard d'Assézat fut nommé conseiller au parlement par Henri IV, et il est dit qu'il assista

à la cérémonie funèbre dont la ville de Toulouse honora la mémoire de ce bon roi, le mortier en tête, et revêtu des autres insignes de la suprême magistrature. Bernard d'Assézat décéda en 1621, et ses descendants ont occupé diverses places au parlement de Toulouse jusqu'au commencement du règne de Louis XV; ils embrassèrent alors le parti des armes, et un membre de cette famille se fit un nom dans les guerres du Canada.

Il ne reste plus un seul rejeton de la branche aînée de cette famille, célèbre dans les annales de Toulouse. La branche cadette n'a pas cherché à racheter le manoir de ses aieux; l'hôtel d'Assézat, après avoir appartenu à M. de Puymaurin, à M. Sabathier, a été acheté par M. Jèze, négociant, qui y a établi ses magasins et son comptoir.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

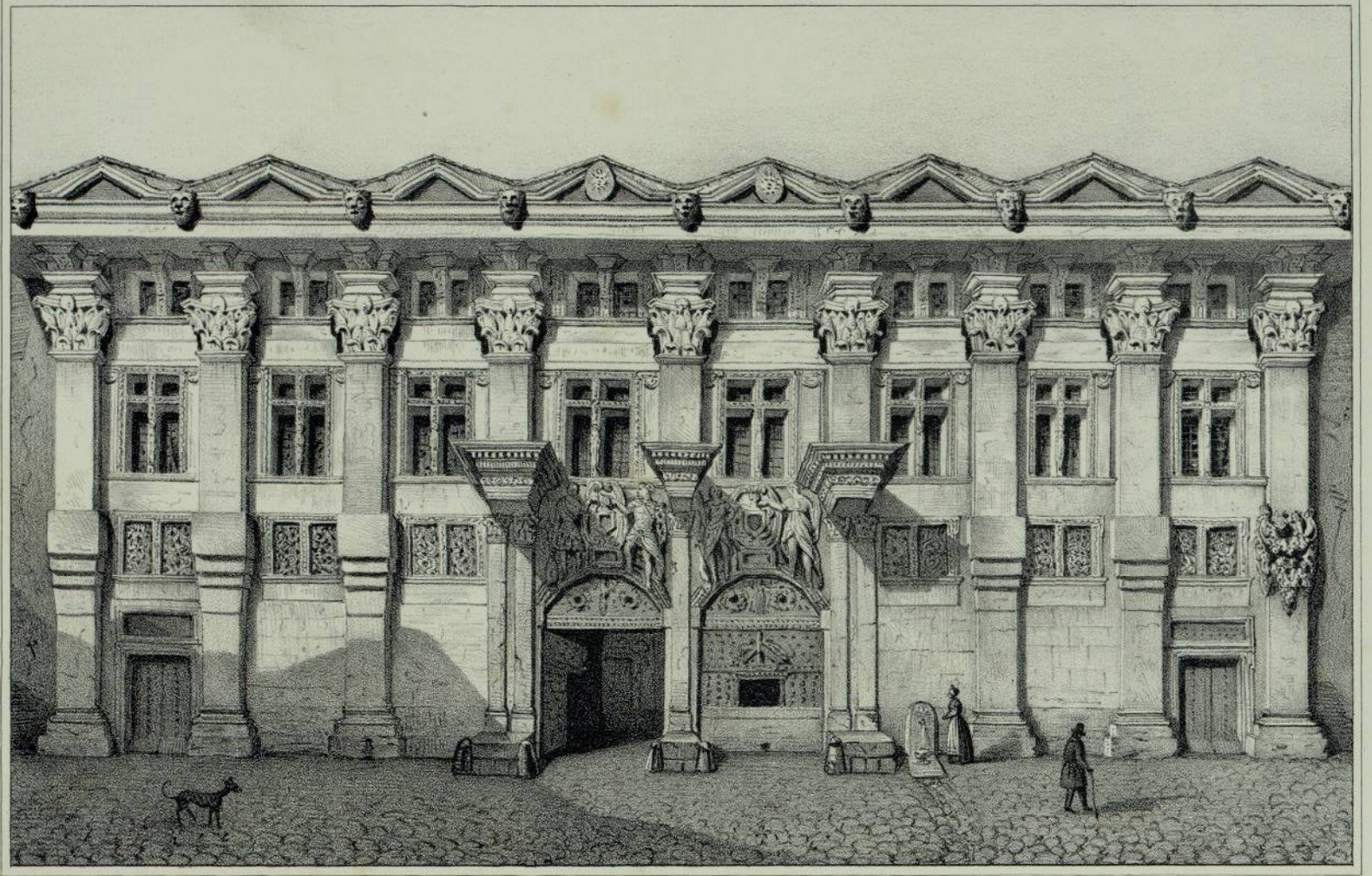

Perrin del

Litho. Constantin. Toulouse.

MAISON DE PIERRE.

MAISON DE PIERRE.

Lorsqu'on entre pour la première fois dans la rue de la ***Dalbade***, on est frappé de l'aspect grandiose que présentent les édifices qui en font encore un des plus beaux quartiers de Toulouse. Après avoir admiré la magnifique porte de l'église, on s'arrête devant une masse de pierres bizarrement entassées, et qu'on dirait noircies par les siècles: elle est connue sous le nom de ***Maison de pierre.***

Cet édifice, dont la construction n'appartient, à proprement parler, a aucun genre d'architecture, frappe les yeux par la magnificence des ornements qui le décorent. Les trophées, les palmes, les lyres, les casques, les cuirasses, les emblèmes des beaux-arts, de la paix et de la guerre, y ont été prodigués en plusieurs endroits.

Les deux arceaux de son double portail, qui donnent entrée dans une cour carrée, sont surmontés de deux petits amours qui tiennent chacun une couronne suspendue au-dessus de deux médaillons en marbre noir. A gauche on remarque deux belles statues, représentant Mercure avec son caducée, Apollon avec son arc et sa lyre; a droite, Junon et Pallas, avec leurs attributs: à côté, on remarque trois larges socles qui s'avancent hors du mur; ils étaient destinés à supporter trois statues de grandeur presque colossale, et en harmonie avec la majestueuse et lourde masse de l'édifice. Les statues de Mercure, d'Apollon, de Junon et de Pallas, sortirent des ateliers d'Artus et de Guépin, élèves de Nicolas Bachelier. Ce Joseph Guépin, à la fois architecte et sculpteur, après avoir parcouru l'Italie, revint à Toulouse, où il se lia d'une étroite amitié avec Bachelier fils, qui lui fournit plusieurs occasions de montrer son talent avec avantage. François de Clary, premier président au parlement de Toulouse, confia à Bachelier fils, en 1612, les travaux d'un magnifique hôtel qu'il faisait construire dans la rue de la Dal-

bade. Bachelier s'associa l'architecte Souffron, les sculpteurs Artus et Guépin; ils eurent besoin de toute leur habileté pour mettre à profit les étranges matériaux fournis par M. de Clary.

Vers la fin du XVIe siècle, on découvrit dans le lit de la Garonne de magnifique débris de constructions très-anciennes; les antiquaires s'empressèrent d'affirmer que c'étaient les ruines du temple d'Apollon, dont Strabon parle dans sa géographie. L'annaliste Lafaille, alors syndic de la ville, reçut ordre de déblayer le lit de la rivière; les matériaux furent enfouis, dispersés, et M. de Clary, d'après les conseils de Dominique Bachelier et de Souffron, en acheta une grande partie: le reste fut employé à la construction du pont neuf (1).

Laissons parler l'historien Catel (2): — « Il y a quelques années, dit ce » judicieux historien, que la chaussée du moulin du Basacle étant quasi » rompue, et par ce moyen la rivière de Garonne étant fort basse de ce côté, » on découvrit dans la dite rivière, devers le moulin, les ruines d'un édifice » très-somptueux, lesquelles ayant été vues par Souffron et Bachelier, gens » fort ingénieux et savants en architecture, ils trouvèrent que c'étaient les » ruines d'un grand temple, lequel était tout de marbre blanc, bâti avec » telle solidité, que les quartiers de marbre étaient liés ensemble avec des » lames de fer cramponées avec du plomb. Je vis aussi plusieurs grandes » pierres de marbre, où étaient entaillés à demi-relief de grands personnages » vêtus à la romaine. Cet édifice était enrichi de colonnes de marbre noir si » grandes, qu'elles avaient trois pieds et demi de diamètre. Feu M. de Clary, » premier président, fit apporter plusieurs charretées de ces pierres, pour » lui servir au bâtiment de sa maison qu'il bâtissait alors près de la Dalbade. » J'ai appris dudit sieur Souffron que, aux corniches desdites colonnes, » étaient entaillés des hiboux, ce qui donne sujet de penser que c'était le » temple de Pallas. »

Ce récit, dont la vérité ne peut être révoquée en doute, explique pourquoi le peuple de Toulouse répète par tradition que la ***Maison de pierre*** date du temps des Romains. On vit Bachelier et Souffron construire l'hôtel de Clary avec des blocs de pierres très-rares dans le pays; on se dit que ces marériaux étaient les débris d'un temple romain, et les enfants finirent par donner tant d'extension à la tradition de leurs pères, que personne ne douta de la haute antiquité de l'hôtel de Clary. Dailleurs, le peuple n'est-il pas le même par-

(1) M. de Clary fut accusé d'avoir soustrait les plus belles pierres destinées à la construction du pont; la tradition a conservé ce dicton populaire: *ya mai de peyro d'el poun à l'oustal de peyro que de l'oustal de peyro al poun.*

(2) *Mémoires de l'histoire de Languedoç*, pag. 123.

tout? Dès qu'il admire une chose grande, extraordinaire, ne s'écrie-t-il pas: Ceci fut fait par les Romains!

Ce n'est pas à dire pour cela que la ***Maison de pierre*** soit un édifice qui rappelle l'architecture monumentale des maîtres du monde comme la ***Maison carrée de Nîmes***; elle n'est remarquable que par sa lourde construction, ses ornements jetés avec profusion, mais sans ordre, sans intention aucune; on voit bien au premier aspect que les deux architectes n'eurent à employer que des matériaux qui dataient sans doute de diverses époques, et qui ne pouvaient même, avec tous les secours de l'art, produire une parfaite harmonie. La seule chose remarquable dans la façade, ce sont les entablements, neuf trophées avec des aigles et des hiboux, huit fenêtres dont les cadres sont ornées de jolies statuettes du meilleur goût: ces divers ornements se dessinent d'une manière bizarre sur une surface noirâtre, qui contribue beaucoup à l'étrangeté de l'édifice.

Mais il faut entrer dans la cour de l'ancien hôtel de Clary pour en examiner les formes architecturales. Ici, comme à l'extérieur, même profusion d'ornements: la cour forme un carré presque parfait, deux côtés seulement sont décorés de médaillons en marbre noir, les uns ovales, les autres taillés en losange: les arceaux sont soutenus par de belles cariatides et des demi-colonnes cannelées.

La porte intérieure, qui fait face au double portail extérieur, est supportée par deux énormes cariatides représentant deux têtes de vieillards, et se terminant comme les statues des dieux Termes chez les Romains; au-dessus de l'entablement, est un médaillon en marbre noir, sur lequel furent primitivement gravées les armoiries de M. de Clary (1). L'escalier qui conduit aux appartements du second corps de logis est d'une solidité et d'une hardiesse remarquables. Des fenêtres du second étage, on peut juger de l'effet bizarre produit par les décorations qui surchargent deux des côtés de la cour; malheureusement, il est presque impossible de les classer dans un genre quelconque d'architecture; l'apparence est magnifique, il y a de la richesse, de la profusion, mais on n'y remarque aucune trace de la perfection antique qui sembla revivre quelques années sous le règne de François Ier.

Ce qui contribue le plus à donner à la ***Maison de pierre*** une apparence grandiose, c'est qu'elle s'harmonise très-bien avec les autres édifices de la rue de la Dalbade; au delà de l'hôtel Daguin (2), on voyait le monastère des Templiers, à gauche de l'hôtel Saint-Jean de Jérusalem, qui a remplacé

(1) Les Clary portaient un écusson d'argent à l'aigle éployé de sable, en chef d'azur, au soleil d'or.

(2) La Maison de pierre fut achetée aux héritiers de M. de Clary par Joseph Daguin, président à mortier au parlement de Toulouse; elle prit le nom de son nouveau propriétaire: elle appartient aujourd'hui à M. Durègne, qui en fait richement décorer l'intérieur.

la demeure primitive des hospitaliers de Saint-Rémy. Plus loin, se fesait remarquer, il y a à peine une année, le portail à plein cintre de l'ancienne église de Saint-Jean, dont les arcs multipliés, soutenus par de jolies colonnes bizantines, aux chapiteaux richement historiés, avaient vu passer sous leurs courbes élégantes les nombreux pélerins de la Langue d'Oc, qui allaient visiter et défendre les saints lieux. Ce portail, précieux débris de l'ancienne architecture toulousaine, vient d'être démoli pour faire place à la prolongation des bâtiments de la Bourse Saint-Jean ; nous regrettons vivement qu'il n'ait pas été conservé pour notre Musée des antiques.



ÉGLISE DES JACOBINS.

En 1209, un grand bruit d'armes se fit entendre en Provence et en Languedoc: les seigneurs du Nord de la France avaient pris la croix, comme aux jours où les chrétiens d'Occident marchaient contre les infidéles à la conquète de Jérusalem. La guerre contre les Albigeois commençait; deux bannières se déployèrent, celle de Simon de Montfort sur les rives de la Durance, celle de Raymond VI. comte de Toulouse, sur les bords de la Garonne. Le sang coula de part et d'autre, on se battit avec un acharnement peu digne de nobles seigneurs qui avaient pris les armes pour sauver l'unité catholique des invasions de l'hérésie. La providence, qui veille toujours au salut des peuples, lors même qu'elle les châtie, mit une Barrière entre les combattans. Survint tout-à-coup un religieux espagnol, évêque d'Osma, célèbre prédicateur, qui devait combattre avec la parole et s'interposer au milieu des glaives exterminateurs. Saint Dominique arriva en Languedoc et se mit à la suite de Foulques, évêque de Toulouse, qui dans un voyage à Rome, en 1208, avait déja fait instituer en sa faveur l'ordre des Frères Prêcheurs, soit à Toulouse, soit dans les autres provinces. Dominique fut accueilli partout comme un envoyé de Dieu; ses compagnons se dispersèrent et s'établirent dans la Langue d'Oc: Toulouse fut un des premiers théâtres de leurs prédications.

Cependant, en 1214, ils n'avaient pas encore de demeure fixe dans la capitale du Midi. « Deux habitants de Toulouse, dit l'historien Catel (1), « s'offrirent alors à saint Dominique; l'un se nommait Pierre Sellari, et fut « depuis religieux du dit ordre; l'autre frère Thomas, homme fort éloquent. « Ce Pierre Sellari donna à saint Dominique et à ceux de sa compagnie, deux « belles maisons qu'il avait dans la ville de Tholose, près du Château-Nar-

(1) *Mémoires de l'histoire de Languedoc*, pag. 210. Frère Jordain, *Origine des Frères Prêcheurs.*

» bonnais, dans lesquelles les Frères Prêcheurs firent leur habitation deux ans » seulement. »

L'évêque Foulques, du consentement de son chapitre, donna à saint Dominique le prieuré et l'église de Saint-Rome. ***Dedit fratri Dominico, priori et magistro prædicatorum sociis præsentibus et futuris capellam sancti Romani*** (1). Il lui donna en même temps l'église de Pamiers et Sainte-Marie de Lescure, entre Sorèze et Puylaurent. Cette même année, un riche bourgeois nommé Raymond Vital, et damoiselle de Burniquel, sa femme, donnèrent aussi à saint Dominique une maison qu'ils possédaient près de l'église Saint-Rome. Les Frères Prêcheurs y restèrent jusqu'à la fin du mois d'août 1230. Par leurs prédications, par leur zèle infatigable à poursuivre les hérétiques, ils s'étaient attiré la vénération des habitants de Toulouse. Frère Raymond de Falgar (2), provincial de l'ordre, et frère Jean de Josaunia, prieur conventuel du couvent de Saint-Rome, avaient donné une nouvelle extension à l'institution de saint Domique.

Toulouse comptait alors parmi ses Capitouls un riche gentilhomme nommé Pons de Capdenier (3); sa femme, appelé Aurimonde, était de noble extraction, et jouissait d'une grande réputation de vertu : les deux époux, riches et opulens n'avaient qu'une seule fille, Etiennette, aussi sage que belle, dit un chroniqueur; elle fut atteinte d'une si grave maladie que les médecins désespéraient de sa guérison. Le père et la mère, pleins de confiance en Dieu, firent vœu de consacrer une partie de leurs richesses à des œuvres pies, si Etiennette recouvrait la santé. Leur prière fut exaucée. Pons de Capdenier acheta le jardin appelé ***de Garrigues***, situé dans la paroisse de la Daurade près de la place ***Bretonnières***, au prix de douze cent sols tholosains; il le donna aux religieux de saint Dominique pour y bâtir une nouvelle église, et y transférer les frères de l'ordre qui résidaient à l'ancien prieuré de Saint-Rome. Foulques évêque de Toulouse. approuva cette donation; il planta lui même au milieu du jardin ***de Garrigues*** la première croix, désigna le lieu où on devait construire le nouveau monastère et bénit la place destinée au cimetière de l'ordre des Frères Prêcheurs; après ces cérémonies préliminaires, il donna ordre de travailler sans relâche à la construction de l'église et du couvent. Aussitôt que les bâtiments furent un peu avancés, il annonça au clergé et au peuple qu'il installerait les religieux dans leur nouvelle demeure, le dimanche avant la Noël 1230 : la fête fut des plus pompeuses et l'affluence extraordinaire.

La mort d'un si zélé protecteur pouvait porter atteinte à la prospérité tou-

(1) Archives de l'ancien chapitre de Saint-Etienne.

(2) Raymond de Falgar fut depuis évêque de Toulouse.

(3) Il est souvent fait mention de la famille des Capdeniers dans les annales de Toulouse. Ils ont figuré sur les listes capitulaires jusqu'à la fin du XIVe siècle.

jours croissante de l'ordre de saint Dominique. Heureusement pour les religieux, Raymond de Falgar, un de leurs chefs, qui avait été compagnon du saint fondateur, fut nommé évêque de Toulouse; il tint le siége pendant trente-neuf ans. Pendant tout le temps de son épiscopat, il ne cessa de combler de ses faveurs ses anciens frères en religion. Les supérieurs de l'ordre qui vinrent après lui firent construire à diverses reprises l'église, le cloître et les dortoirs (1). Cependant les bâtimens n'étaient pas encore très avancés en mil deux cent quatre-vingt cinq, époque où frère Raymond de Hunaud fut fait prieur du monastère. Ce dominicain, déja connu dans la province, usa de son influence sur les grands seigneurs et les évêques, pour en obtenir des secours d'argent qui servirent à achever la construction de la magnifique église, connue aujourd'hui sous le nom d'*église des Jacobins*. Frère Guillaume-Pierre de Godin, cardinal, fournit de fortes sommes à ses anciens confrères, qui par reconnaissance l'ensevelirent au côté de l'évangile du grand autel. Raymond de Falgar, évêque de Toulouse, qui donna au monastère quatre mille sols tholosains, fut aussi enterré chez les Dominicains.

« J'ai remarqué, dit Catel, qu'en l'an mil trois cent huitante-cinq, et le 22 » octobre, ladite église fut consacrée par l'archevêque de Lesbos, appelé » *Metallensis*, qui était carme. A cette consécration furent présents le duc de » Bourgogne, oncle du roi Charles sixième, qui en fut le parrain, le cardinal » de Latour, l'archevêque de Toulouse, le patriarche d'Alexandrie, les évêques » de Cahors, d'Auxerre et de Rieux; les comtes d'Estampes, d'Auxerre, d'Ar- » magnac, de l'Ile-en-Jourdain, de Pardiac, d'Albret, et plusieurs ecclésiasti- » ques, entre lesquels était frère Raymond Béquin, toulousain, évêque de » Linasse et patriarche de Jérusalem, qui avait fait bâtir à ses frais la sacristie » du monastère. »

Une si pompeuse consécration, la réunion des plus puissants personnages qui se trouvaient alors dans la province, ne laissent aucun doute sur la grande considération dont jouissait alors l'ordre des Dominicains. L'église et le couvent qu'on venait de bâtir pouvaient passer, sans contredit, pour un des plus beaux monuments religieux de la ville de Toulouse. Avant de faire la description de la partie de ces magnifiques bâtiments qui a résisté au temps et aux révolutions, nous avons cru qu'on nous saurait gré de citer quelques passages des curieuses observations de M. de Puymaurin sur le caveau des Jacobins.

« Jusqu'à présent (2), dit l'auteur de ce savant mémoire, on n'a fait mention que du caveau des Cordeliers; c'est le seul qui ait acquis de la célébrité,

(1) Raymond de Falgard donnait tous les ans assez de drap pour vêtir vingt religieux (Catel).

(2) Ce mémoire fut lu, le 3 juin 1784, à l'Académie des Sciences de Toulouse.

le seul que les étrangers demandent à visiter. Le caveau des Jacobins est cependant aussi digne de l'empressement des curieux ; les corps même y sont moins fannés et mieux conservés : il est moins enfoncé que celui des Cordeliers. Toute la partie à prendre depuis la naissance de la voûte est au-dessus du sol ; une ouverture, qui prend jour dans un des cloîtres de ce monastère, y entretient un courant d'air perpétuel, on y respire librement, et on n'y sent jamais aucune mauvaise odeur. Il est de forme ovale, sa longueur est égale à celle du caveau des Cordeliers, mais il a quatre pieds de plus de large et trois pieds de plus de hauteur. Les murs en ont été blanchis depuis peu ; il est éclairé par plusieurs bougies placées dans des bras ; cette clarté vive et lumineuse permet d'examiner, à son aise, les corps qui y sont déposés ; au lieu qu'aux Cordeliers, le curieux n'est éclairé que par une de ces torches qu'on porte aux funérailles, dont la lueur sombre et incertaine accroît encore la terreur dont on ne peut guère se défendre à l'aspect effrayant d'un nombre considérable de cadavres desséchés, appuyés le long des murs. Le caveau des Jacobins ne renferme que les corps des religieux de la maison ; le bâtiment de l'église est aussi considérable que celui des Cordeliers ; la chaux qui a servi à sa construction, a été éteinte vraisemblablement, et a séjourné dans quelque partie du terrain de cette église où du cloître : cependant, nulle tombe ordinaire n'y conserve les corps, celles des religieux ont exclusivement cet avantage.

» Les tombes sont construites en briques et en pierres de taille, et maçonnées à chaux et à sable : elles sont au nombre de vingt-quatre, et placées dans le sol d'une chapelle du cloître, appelée de Saint-Côme ; elles sont marquées des vingt-quatre lettres de l'alphabet : on tient dans la sacristie un registre exact de la mort de chaque religieux, il est numéroté des mêmes lettres, et quand un religieux meurt on l'enterre dans la tombe la plus anciennement employée, ce qui suppose les vingt-quatre tombes remplies : l'ouverture par exemple de la lettre A ne se fait en général que tous les vingt-cinq ans.

» Les religieux sont déposés dans ces tombes, tout habillés, le visage couvert de leurs capuchons, et couchés sur le dos. Cette position est sans doute la cause que les parties dorsales, qui touchent le fonds de la tombe, sont bien moins conservées que les autres. On les recouvre d'une grande pierre, que l'on scelle à chaux et à sable, en sorte que l'air n'a aucun accès dans ces sépulcres. Les corps s'y consomment plutôt qu'ils ne s'y pourrissent ; cette consomption même n'a véritablement lieu que dans les parties qui touchent, comme je l'ai déja dit, le fond de la tombe ; les autres s'y dessèchent parfaitement, et n'ont pas besoin, comme aux Cordeliers, d'être transportées au clocher, pour acquérir cette dessection complète qui permet de les manier sans les rompre.

» Cependant, les corps que l'on place dans ces tombes ne s'y conservent pas tous également ; on en retire qui sont à demi détruits, d'autres qui le sont entièrement : il semble que l'on peut attribuer cette différence de conservation à celle du tempérament du sujet ou de la maladie qui a terminé sa vie. Ces corps ou momies, car on peut leur donner ce nom, sont rangés debout dans le caveau et adossés au mur ; la charpente osseuse, et la peau qui la recouvre, sont parfaitement conservées, et leur permettent de se soutenir dans cette position. A l'extrémité du caveau est un tas très considérable de débris de corps que le temps et divers accidents ont détruits ; on remarque dans ce tas un grand nombre de membres entiers, des bras, des jambes, des têtes parfaitement conservées, et qui mériteraient d'occuper une place dans des collections anatomiques. La partie dont la conservation est la plus frappante est la face ; tous les traits de la physionomie sont conservés au point de reconnaître les personnes : cependant, ils sont pour la plupart tourmentés et hideux, mais il en est dont l'expression tranquille et douce fait naître l'idée consolante que notre dissolution n'est pas pour tous un moment affreux de douleur et d'effroi. Le cerveau de presque toutes ces momies est réduit en une poudre jaune et grossière, qui n'a ni odeur ni saveur ; elle ressemble à de la sciure de bois, et prend feu comme elle, mais avec une légère détonnation : j'ai pesé plusieurs de ces corps ; le plus grand, de cinq pieds quatre pouces, a pesé 12 livres, poids de marc ; la pesanteur moyenne des autres a été de 10 livres. Cette légèreté singulière m'a fait regarder ces momies comme le résidu d'une analyse du corps humain, faite par la nature, dont les principes volatils ont disparu, et dont la seule terre est restée, conservant encore l'empreinte du moule où elle a été façonnée. »

Le caveau des Jacobins, décrit avec des détails si bien circonstanciés par M. de Puymaurin, existe encore sous la chapelle Saint-Côme ; mais aussitôt que le couvent et la chapelle furent transformés en caserne d'artillerie, après la révolution de 1789, les soldats mutilèrent les momies qu'on y conservait depuis plusieurs siècles ; cependant, on y retrouve encore des fragments, et principalement des têtes d'une étonnante conservation. Par une fatalité commune à tous les ouvrages des hommes, le monastère magnifique tend chaque jour à une dégradation complète ; l'église, qui offre un coup-d'œil extraordinaire et pittoresque, a été transformée en écurie, en magasin à fourrages, et le monastère en caserne. Un escadron de cavalerie manœuvre aisément dans la cour des Jacobins qui touche à celle de l'ancien séminaire de la Mission (1).

Nous n'ignorons pas que, dans le siècle où nous vivons, les besoins les plus

(1) On nous a raconté que deux soldats, enfermés dans le caveau des Jacobins, découvrirent une issue qui les conduisit jusques dans une cave de la rue de l'Hôpital militaire ; ils échappèrent ainsi à leur punition : les chefs s'en aperçurent et firent murer l'issue.

urgents sont ceux qui touchent le plus près à l'utilité publique ; mais ne serait-il pas possible de soustraire nos monuments religieux à cette sorte de profanation ? L'église et le couvent des Jacobins sont encore un des beaux débris de l'architecture toulousaine, ils se rattachent à de grands souvenirs ; sous ses voûtes se réunirent bien souvent les terribles juges du tribunal de l'Inquisition, qui jouèrent un rôle si important pendant les guerres de religion.

La tour des Jacobins était autrefois surmontée d'un clocher qui fut abattu par le canon des protestants en 1561. Le capitaine Saulx, qui s'était rendu maître de l'Hôtel-de-Ville, impatienté d'entendre la cloche des Jacobins qui appelait les catholiques au combat, ordonna à ses artilleurs de tirer contre la petite tour du clocher, qui s'écroula et entraîna le bourdon dans sa chûte. En 1589, le président Duranti, attaqué et poursuivi par les ligueurs, avait trouvé un asile dans le couvent des Jacobins ; le 10 janvier, le peuple s'attroupa autour du monastère, le président fut forcé à comparaître et fut tué d'un coup d'arquebuse au moment où il haranguait la multitude sur la porte qui donnait dans la rue des *Tierçaires*.

Le couvent des Jacobins fut à diverses époques le théâtre de déplorables événements ; ils se rattachent tous aux guerres de religion, et nous croyons qu'il est de notre devoir de jeter un voile sur les excès qui se commettent dans les transports de l'effervescence populaire. Nous ne voyons, et ne voulons voir dans ce qui reste de l'église et du couvent des religieux de saint Dominique, qu'un beau monument qui rappelle les beaux jours de l'architecture gothique. L'intérieur de l'église est en quelque sorte divisé en deux parties par des piliers ronds, qui supportent la voûte, et sont d'une grande hauteur. Ces piliers, ou plutôt ces énormes colonnes, les voûtes qui forment presque une ogive, la teinte religieuse et antique que les siècles ont imprimée sur les murailles, dépouillées de leurs tableaux, de leurs autres ornements, portent au recueillement et inspirent une sorte de frayeur. Le mot d'*Inquisition* retentit tout-à-coup à nos oreilles, et on croit entendre le redoutable tribunal prononcer ses sentences de mort ou de pénitence perpétuelle : les portes, les parties du cloître, des dortoirs, des cellules, qui existent encore, attirent les regards par leur austère simplicité, ou par la multiplicité des ornements qui les surchargent. Mais la tour du clocher est sans contredit la partie la plus remarquable ; elle est moins lourde et plus élégante que celle de la Dalbade : elle domine toutes les rues voisines ; sa masse rougeâtre, ses fenêtres à ogives, ses tourelles, ses clochetons, lui donnent une apparence grandiose et monumentale. Cette église est une page écrite en caractères de sang, où l'observateur studieux pourra lire les tristes épisodes des guerres de religion et des envahissements de l'hérésie, qui, pendant plusieurs siècles, portèrent la désolation dans le Midi de la France !

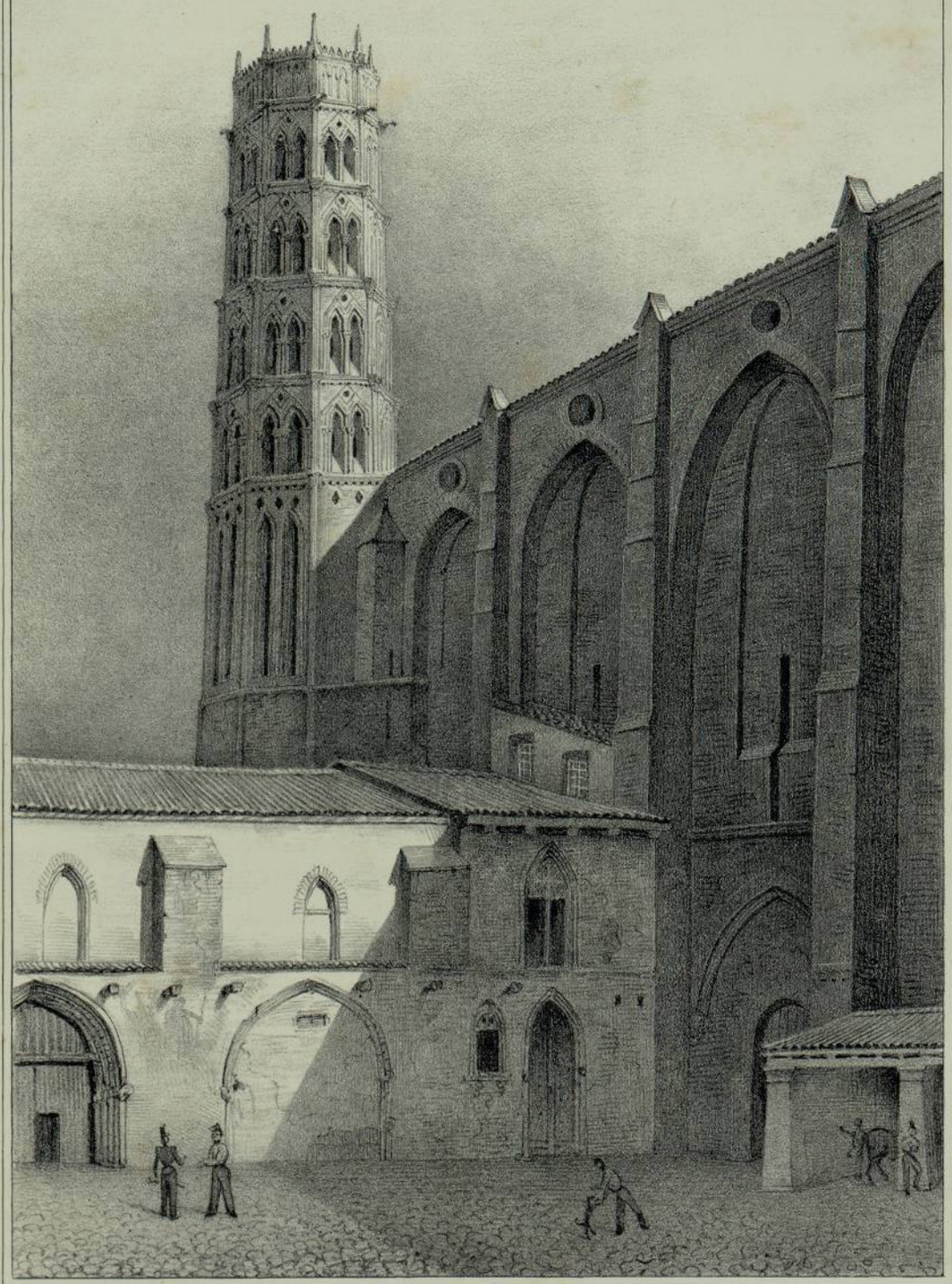

Litho. Constantin a Toulouse.

Perrin del.

EGLISE DES JACOBINS.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

LE CAPITOLE.

Aussitôt que Rome eut étendu sa domination sur la Gaule Narbonnaise et les deux Aquitaines, elle éleva les grandes cités au rang de colonies de la république. Nîmes, Aix, Narbonne, Toulouse, furent érigées en métropoles ; chacune de ces villes voulut imiter la magnificence fastueuse de la capitale du du monde : la patrie des anciens Tectosages eut, comme ses voisines, un Capitole qui fut, dit-on, construit sous l'empire de Galba, l'an soixante-huit de l'ère chrétienne.

Quelques écrivains ont voulu contester à Toulouse le titre de colonie romaine. Ils appuient leurs assertions sur l'absence totale de monumens qui, partout ailleurs, signalent le passage des maîtres du monde. Il est vrai que la capitale du Languedoc ne présente pas aux antiquaires ces débris de basiliques, d'amphithéâtres qu'on retrouve encore de nos jours dans les grandes villes du Midi. Mais doit-on conclure de là que Toulouse n'était pas une cité importante avant l'invasion romaine ? Ne sait-on pas que les rois visigoths la choisirent pour en faire le centre de leurs vastes domaines, et que ces peuples barbares ne posèrent le marteau destructeur qu'après avoir anéanti tout ce qui pouvait faire revivre le souvenir de Rome ? D'ailleurs qui doute aujourd'hui de l'antique splendeur de la ville de Toulouse ? Qui ne sait qu'elle a été deux fois capitale d'un grand royaume ?

Cette noble et grande cité, dont les écoles étaient si renommées dans toute la Gaule, renfermait primitivement dans ses murailles des monuments qui exciteraient notre admiration ; mais tout a disparu, et, selon toutes les probabilités, il ne reste pas pierre sur pierre de la belle cité des *Tolosates*. Son Capitole fut démoli par les Barbares ; on n'en trouve pas un seul débris, de sorte que les historiens ne sont pas d'accord sur le lieu qu'il occupait.

Les uns disent que l'ancien Capitole n'était autre chose que le Château-Narbonnais, connu de nos vieux chroniqueurs sous le nom de l'*Oustal rouyal del Castel-Narbounés*. Les autres affirment qu'il occupait l'emplacement où furent construits plus tard les bâtiments de l'Inquisition; d'autres enfin affirment, avec plus de raison, que l'ancien Capitole était situé près de la chapelle de Saint-Quentin, au même endroit où s'élève aujourd'hui la nouvelle façade construite par l'architecte Cammas.

Catel, dans ses *Annales du Languedoc*, démontre assez clairement que le nom de Capitole, donné à l'hôtel-de-ville de Toulouse, n'est point d'origine romaine. Il le fait dériver du mot *capitulum*, *chapitre*, assemblée, parce que c'était là que se réunissaient les *capitularii* ou capitouls. Dans un acte daté de l'an 1280, et qui se trouvait dans les archives avant la révolution, il est fait mention du Capitole où les *capitularii* étaient rassemblés avec leur *consistoire*.

Quant à l'emplacement de l'ancien Capitole, je me contenterai de citer les principaux historiens de ces siècles reculés.

Paulus Hentznérus, dans son *Voyage en Languedoc*, dit que le *Capitolium* ou *Capitulum* de Toulouse s'élevait sur le terrain même où l'on construisit plus tard l'église et le couvent de l'Inquisition. Mais, s'il faut ajouter foi au commentaire du père Brouvérus sur les œuvres de Fortunatus, l'ancien Capitole n'occupa jamais l'emplacement de l'Inquisition. La plus grande preuve qu'on puisse citer à l'appui de cette assertion sont les actes du martyre de saint Saturnin. En effet, il est dit que le premier évêque de Toulouse, ayant refusé de sacrifier aux faux dieux, fut attaché à la queue d'un taureau indompté qui le traîna jusqu'à l'endroit où est aujourd'hui l'église du Taur. Est-il vraisemblable que l'animal furieux ait parcouru le long trajet qui se trouve entre le quartier Saint-Michel et le quartier Saint-Sernin? D'ailleurs, si tant on voulait affirmer que l'ancien Capitole de Toulouse était situé dans cette partie de la ville, mieux vaudrait encore lui assigner l'emplacement du Château-Narbonnais, quoique nos chroniqueurs ne nous en parlent que sous le nom d'*Oustal rouyal*, de château-fort, de citadelle, et qu'il soit bien prouvé que le Château-Narbonnais ne servit jamais aux réunions des capitouls.

Un historien de la ville de Toulouse affirme, nous ne savons d'après quel document, que saint Sernin fut condamné non dans le Capitole, mais dans un temple consacré à Jupiter. Les monuments religieux de l'ancienne Toulouse ont été détruits de fond en comble, de telle sorte qu'il serait bien difficile d'assigner, d'une manière certaine, l'emplacement de ce temple. Au milieu de tant de doutes, le parti le plus sage est d'adhérer aux opinions qui présentent le plus de probabilité.

De tous les écrivains qui ont travaillé à débrouiller les vieilles annales de

la capitale des *Tectosages*, Catel est celui qui a su le mieux se frayer une route dans ce dédale sinueux. Il vivait dans un temps où les papiers de l'hôtel-de-ville, les chartes des couvens, des monastères, les registres des parlements étaient encore intacts; il y puisa des renseignemens précieux, et les vieillards durent lui raconter tout ce qui se transmettait alors par tradition de père en fils.

L'historien des comtes de Toulouse affirme que l'ancien Capitole ou hôtel-de-ville était situé au même endroit où on le voit aujourd'hui; seulement, il paraît que les vieilles constructions n'occupaient guère que les deux tiers de la façade actuelle. Catel, dans ses *Annales du Languedoc*, cite plusieurs actes qu'il avait trouvés dans les archives, dans lesquels il est fait mention à chaque page des assemblées des capitouls réunis dans le capitole de Saint-Quentin : *et capitularii in Capitolio Sancti-Quentini assistentes.*

Il ajoute qu'en 1619, M. de Fieubet, président au parlement, fesait démolir d'anciennes constructions qu'il avait achetées dans la rue de la Porterie; les ouvriers découvrirent une chapelle dont les murailles étaient ornées de portraits des capitouls ; quelques-uns de ces portraits remontaient à des temps si reculés, qu'on les avait couverts d'une seconde et troisième couche de mortier. Ce fait seul ne suffit-il pas pour détruire toutes les suppositions des vieux chroniqueurs et des historiens modernes qui ont copié servilement leurs paradoxes et leurs erreurs. D'ailleurs, le siége de l'administration municipale est de temps immémorial au Capitole; pourquoi s'obstinerait-on à en assigner un autre dont il n'est fait mention que par les chroniqueurs et les légendaires du moyen-âge?

S'il est difficile de désigner, de manière à triompher de tous les doutes, l'emplacement de l'ancien hôtel-de-ville, il n'est pas plus facile de rappeler les époques diverses de sa construction. La vieille façade était construite d'une manière si bizarre que tous les genres d'architecture s'y trouvaient mêlés et confondus. Deux portes donnaient entrée au palais municipal de Toulouse; la porte principale était ornée de statues. Des croisées, presque carrées, laissaient à peine pénétrer le jour dans l'intérieur de l'édifice. La façade qui existait avant le nouveau plan donné par l'architecte Cammas n'était qu'un mélange confus de divers styles. Sans doute l'hôtel-de-ville de Toulouse dut subir de nombreuses modifications dans les révolutions et les guerres qui bouleversèrent la capitale du Languedoc : démoli et reconstruit à plusieurs époques, il n'offrait aux yeux des hommes de l'art aucun indice qui désignât clairement l'année de sa fondation. L'annaliste Lafaille est le seul qui, dans son *Histoire du Capitoulat*, ait recueilli quelques renseignemens sur le Capitole.

La galerie, dite aujourd'hui *Salle des Illustres*, fut construite au commencement du XVIIe siècle, 1602; le petit Consistoire fut terminé quelques années

avant les guerres de la Ligue ; la porte intérieure, au fronton de laquelle on plaça depuis la statue de Henri IV, fut construite sur les dessins du célèbre architecte et sculpteur Nicolas Bachelier. Cette porte est ornée de colonnes d'ordre dorique ; la figure qui est à droite est d'une perfection remarquable, et les deux qui sont autour de l'archivolte furent sculptées par Bachelier lui-même. La porte extérieure du Capitole, démolie, on ne sait pourquoi, en 1817, était encore l'ouvrage de Bachelier ; on a conservé quelques-unes des belles figures qui en fesaient le principal ornement.

Plusieurs s'étonneront peut-être que la grande ville de Toulouse n'ait eu pendant huit cents ans qu'un édifice bizarre et mesquin pour y tenir les assemblées de ses fiers capitouls. On nous dira que l'ancien Capitole ressemblait à une forteresse plutôt qu'à un hôtel-de-ville ; mais on ne doit pas ignorer qu'autrefois les édifices consacrés aux assemblées municipales étaient flanqués de tours et hérissés de créneaux, parce que, dans ces temps de guerres et de dissentions, l'autorité avait besoin d'un asile inaccessible, où elle pût se mettre à l'abri des émeutes populaires et des attaques de l'ennemi.

D'ailleurs, l'ancien Capitole était adossé aux remparts qui entouraient la ville au nord ; la porte qui s'ouvrait jadis dans la rue de *la Porterie* était défendue par quatre grosses tours.

Il est donc *clairement démontré que l'ancien hôtel-de-ville n'était situé*, ni sur l'emplacement du Château-Narbonnais, ni de l'Inquisition, mais devant l'église Saint-Quentin (1). Des actes très anciens et authentiques ont été recueillis par Catel. Une charte de 1175 dit que le conseil s'assemblait dans le consistoire, à Saint-Quentin. — *Sciendum est quod fortit de moliverta venit cum multis probis hominibus anè Capitulum, ceu Capitolium Sancti-Quentini.* Quant à la fondation, elle remonte à la plus haute antiquité ; il est fait mention du Capitole dans les premiers actes des comtes de Toulouse ; comme nous l'avons déja dit, l'édifice n'est pas resté intact au milieu des révolutions qui bouleversèrent le Languedoc. La vieille façade commençait à s'écrouler en 1750 ; les capitouls et la ville versèrent alors des fonds pour construire la nouvelle, et le plan de l'architecte Cammas fut adopté.

Napoléon, à son passage à Toulouse, s'arrêta sur la place du Capitole, il jeta un coup-d'œil rapide sur l'édifice et dit : *c'est beau, mais trop bas.* Ce jugement du grand homme qui savait si bien apprécier toutes choses, était dicté par ce goût exquis, cette profondeur de vue, qui discerne dans un instant les beautés artistiques et les défauts des chefs-d'œuvre de l'art et du génie. Tous les étrangers qui voient pour la première fois l'hôtel-de-ville de Toulouse

(1) L'église ou chapelle de Saint-Quentin occupait l'emplacement du café de France ; avant la révolution, la chapelle de Saint-Quentin était exclusivement dévolue aux petits savoyards.

ne peuvent se défendre au premier abord d'un sentiment d'admiration, parce que le Capitole, dans son ensemble, est un édifice d'une architecture mâle et empreinte de la majesté des anciens monuments. Mais aussitôt que l'enthousiasme s'est calmé, et qu'ils examinent d'un œil observateur la masse monumentale et sa longueur démesurée, ils se disent avec douleur : — *C'est un chef-d'œuvre manqué.*

Néanmoins, le Capitole de Toulouse est un des plus beaux hôtels-de-ville de France ; il est digne en tout et pour tout de l'attention de nos lecteurs ; tâchons donc de leur donner un aperçu historique sur l'époque de la construction de la nouvelle façade, et une courte description des différentes parties qui la composent.

L'ancien édifice n'était qu'un assemblage grotesque de constructions exécutées à diverses époques ; la plupart dataient du xve siècle, et, pendant le xvie, on y avait fait quelques réparations. Le corps des bâtimens était flanqué de grosses tours, une rue tortueuse longeait le palais municipal des capitouls. Des créneaux gothiques surmontaient ses murailles, et dans une niche, au-dessus de la porte principale, on voyait la statue équestre de Louis XIII, foulant aux pieds l'hérésie. En 1750, la vieille façade menaçait de tomber en ruines ; l'architecte Cammas, appelé par les capitouls, leur présenta plusieurs plans qui furent tous rejetés, parce qu'ils nécessitaient des frais exorbitans pour la ville et la province. L'architecte, jaloux de prouver aux magistrats que l'habileté triomphe des obstacles les plus grands, conçut le dessein d'élever sur les mêmes fondemens une nouvelle façade décorée dans le goût qui prévalait alors : pour qu'il ne manquât rien à son plan, il proposa aussi aux capitouls de former une belle place devant l'hôtel-de-ville, qui serait arrosée par quatre fontaines.

Les capitouls approuvèrent ce dernier plan avec acclamations, et laissèrent à l'architecte liberté pleine et entière, excepté dans le choix des ornements et des matériaux à employer. La nouvelle façade devait avoir cent vingt mètres de longueur. De nombreux ouvriers se mirent au travail, et, en quelques années, l'édifice monumental toucha presqu'à sa fin. Alors Cammas eut à vaincre une difficulté dont il ne triompha qu'en flattant l'orgueil des capitouls. L'avant-corps du milieu, suivant le plan qu'il avait donné, devait être décoré de huit colonnes en marbre incarnat ; les magistrats furent effrayés du prix qu'on leur demanda et décidèrent, d'un commun accord, qu'elles seraient exécutées en brique. L'architecte Cammas, à cette nouvelle, se rendit au lieu de l'assemblée, et, n'écoutant que son désespoir, il s'écria :

— Messieurs, en ordonnant que les colonnes qui doivent soutenir le fronton principal seraient formées en briques, vous avez porté une atteinte sensible à mon projet et, j'ose le dire, à votre gloire. Ma composition est absolument

allégorique, et je vais vous le prouver. L'image de Louis-le-Bien-Aimé, placée dans le tympan, doit rappeler à nos derniers neveux ce monarque si justement adoré ; les symboles militaires dont il est entouré consacrent le souvenir de ses victoires et les lauriers cueillis à Fontenoi. Les statues de la Force et de la Justice, mises aux angles, retraceront l'équité qui préside aux décisions du gouvernement et la force qui le caractérise ; enfin, les lys qui brillent au sommet du fronton, désignent la France heureuse et triomphante sous le meilleur des rois.

— Mais, messeigneurs, en vain, le roi que nous chérissons se précipiterait dans le champ de Mars, en vain il chercherait à établir dans ses provinces la justice qui comble les vœux des peuples, en vain il invoquerait la force contre ses ennemis, si des sujets zélés, si des magistrats comme vous, dévoués au prince et à la patrie, ne soutenaient point, par leurs travaux et leurs lumières, l'immense édifice du gouvernement français. Sans leurs soins, cette masse imposante crouleraît avec fracas, et les lys déshonorés tomberaient dans la poussière. Ma composition indique aussi ces dignes magistrats, ces sujets fidèles et dévoués dont je viens de parler ; ils sont représentés par les colonnes qui supportent le fronton. Ces colonnes sont au nombre de huit, ainsi que les capitouls de cette ville. C'est vous, messieurs, que j'ai voulu désigner comme les soutiens de l'état, et pouvais-je choisir une matière vile et commune pour offrir allégoriquement l'image de ceux qui soutiennent le trône et honorent la cité.

Cammas, en caressant la vanité des capitouls, savait bien d'avance qu'il triompherait de leur obstination ; en effet, l'architecte avait à peine terminé son discours, que les magistrats s'écrièrent : *en marbre, en marbre.* Ainsi, grâce à l'adresse de Cammas, le Capitole de Toulouse ne fut pas privé de son plus bel ornement : je dirai même de la seule chose qui pût imprimer à son front la majesté des grands monuments.

La nouvelle façade, telle qu'elle est aujourd'hui, fut commencée, comme nous l'avons déja dit, en 1750 ; l'exécution coûta dix ans de travail, et des frais énormes que la ville et la province s'imposèrent volontairement. Cammas présenta d'abord un plan beaucoup plus grandiose ; mais on ne put s'y conformer, parce qu'il nécessitait la démolition de trois galeries qui avaient été construites en 1602, et notamment la galerie des hommes illustres qui fait face à la place et à la première cour. Il fut donc obligé de se conformer à l'ancien plan développé seulement sur une plus longue échelle. La ville de Toulouse doit un tribut de reconnaissance à l'architecte qui sut se plier aux tracasseries des magistrats municipaux et aux difficultés que fit surgir la nécessité d'économiser les fonds donnés par la ville et la province.

En effet, l'escalier qui conduit aux galeries supérieures est très beau ; ces galeries communiquent avec la salle des Illustres toulousains. Dans des niches creusées dans la muraille, et au bas desquelles on lit des inscriptions latines, on a placé les bustes des grands hommes auxquels Toulouse se glorifie d'avoir donné le jour. Nous inscrivons ici les noms par ordre chronologique : Statius Ursulus. — Marcus-Antonius Primus. — Emilius Arborius. — Victorinus Théodoric I. — Théodoric II. — Raymond de Saint-Gilles. — Bertrand, son fils. — Guillaume de Nogaret. — Jacques Fournier. — Pierre Bunel. — Arnaud du Ferrier. — Augier Ferrier. — Jean de Pins, évêque de Rieux. — Jean de Pins. — Guy Dufaur de Pibrac. — Dufaur de Saint-Jory. — Etienne Duranti. — Jacques Cujas. — Philippe de Berthier. — Guillaume de Fieubet. — Guillaume de Maran. — Guillaume de Catel. — Antoine de Paulo. — Antoine Tolosani. — François de Maynard. — Nicolas Bachelier. — Pierre Godolin. — Pierre Cazeneuve. — Pierre de Fermat. — Emmanuel Maignan. — Antoine Rivals. — Germain Lafaille. — Le poëte Campistron. — Paul Riquet. — Le naturaliste Picot de Lapeyrouse. — Le compositeur Dalayrac.

Au fond de la salle des Illustres on voit, dans une niche extrêmement ornée, le buste de Louis XIV, modelé par le fameux sculpteur Marc Arcis : ce buste est regardé comme un chef-d'œuvre. Une porte placée à la droite du buste de Louis XIV donne entrée dans la salle où s'assemble ordinairement l'Académie des Jeux-Floraux ; dans la salle du conseil municipal, on voit une statue en marbre de Clémence Isaure, restauratrice du *Gai-Savoir*. Cette statue est informe et rappelle l'enfance de l'art ; le baron Taylor en a donné un dessin dans son *Voyage pittoresque et romantique*.

A l'autre extrémité de la salle des Illustres, se trouvait celle du bal, et ensuite celle du trône ; en 1808, lors du passage de Napoléon, qui assista à une fête brillante, le 25 juillet, avec l'impératrice Joséphine, M. de Bellegarde, alors maire de Toulouse, fit entièrement restaurer le Capitole, et confia les travaux à M. Virebent, architecte de la ville : les peintures furent exécutées par M. Wallaer et M. Roques.

La galerie des Illustres et les salles du bal et du trône ne sont plus aujourd'hui séparées par aucune cloison ; en 1839, tout a été restauré de nouveau : on a peint les murs, doré les niches, décoré les plafonds pour la fête qu'on a donnée au duc et à la duchesse d'Orléans.

Le seul défaut qu'on puisse reprocher au chef-d'œuvre de Cammas est la disproportion qui existe entre la hauteur et la largeur de l'édifice. Le fait est incontestable ; pourtant l'architecte n'est pas si blâmable qu'on pourrait le penser : la conservation des trois galeries ne lui permit pas de changer la hauteur des planchers, et l'édifice qui eût été si beau, si l'architecte avait pu se livrer

à l'inspiration de son génie, se trouva ainsi rapetissé et réduit à des formes irrégulières.

En outre, lors de la construction du Capitole, la place de l'hôtel-de-ville n'était pas exhaussée comme elle l'est aujourd'hui. Les maisons étaient moins hautes, et l'édifice, isolé au milieu des vieilles constructions qui l'environnaient, paraissait avoir au moins deux mètres de plus de hauteur.

Nous ne voulons pas cependant détruire tout-à-fait la mauvaise impression que la vue du Capitole laisse dans l'esprit des étrangers qui l'ont examiné attentivement dans toutes ses parties.

Le Capitole forme trois avant-corps dont le principal est au milieu ; il est décoré de huit colonnes de marbre incarnat tiré des carrières de Caunes. Les chapiteaux, en marbre blanc d'Italie, sont ornés de festons et de pendeloques primitivement en plomb doré. La grande frise, revêtue dans toute sa longueur d'une large plaque de marbre noir, porte pour toute inscription :

CAPITOLIUM.

La corniche et l'architrave sont en belles pierres qui ne le cèdent pas en blancheur à celles de Saint-Leu.

Dans le tympan du fronton fut placé d'abord un médaillon de marbre blanc de Carrare, dont le diamètre était de six pieds environ ; ce médaillon représentait la figure de Louis XV, dit le Bien-Aimé, couronnée de lauriers et entourée de trophées ; l'architecte avait voulu faire une adroite allusion à la victoire de Fontenoi.

Le tympan était cimé par les armes de France que supportaient deux anges de forme colossale; deux statues, représentant la Force et la Justice, sont posées sur l'accouplement des deux angles. Deux tours creuses, placées de chaque côté, accompagnent l'avant-corps du milieu et le séparent du reste de l'édifice.

Depuis la révolution de 1789, il a subi plusieurs modifications ; les armes de France ont été enlevées et replacées tour à tour : les figures de nos rois se sont succédé dans l'espace de quelques années. Avant 1830, le médaillon représentait Louis XVIII. Après les journées de juillet, la tête du monarque fit place à ces mots qu'on inscrivit au front du Capitole :

LIBERTÉ, ORDRE PUBLIC.

Enfin, le médaillon de l'empereur, si bien exécuté par M. Griffoul-Dorval, est venu remplacer ses nombreux devanciers, et la sombre figure du captif

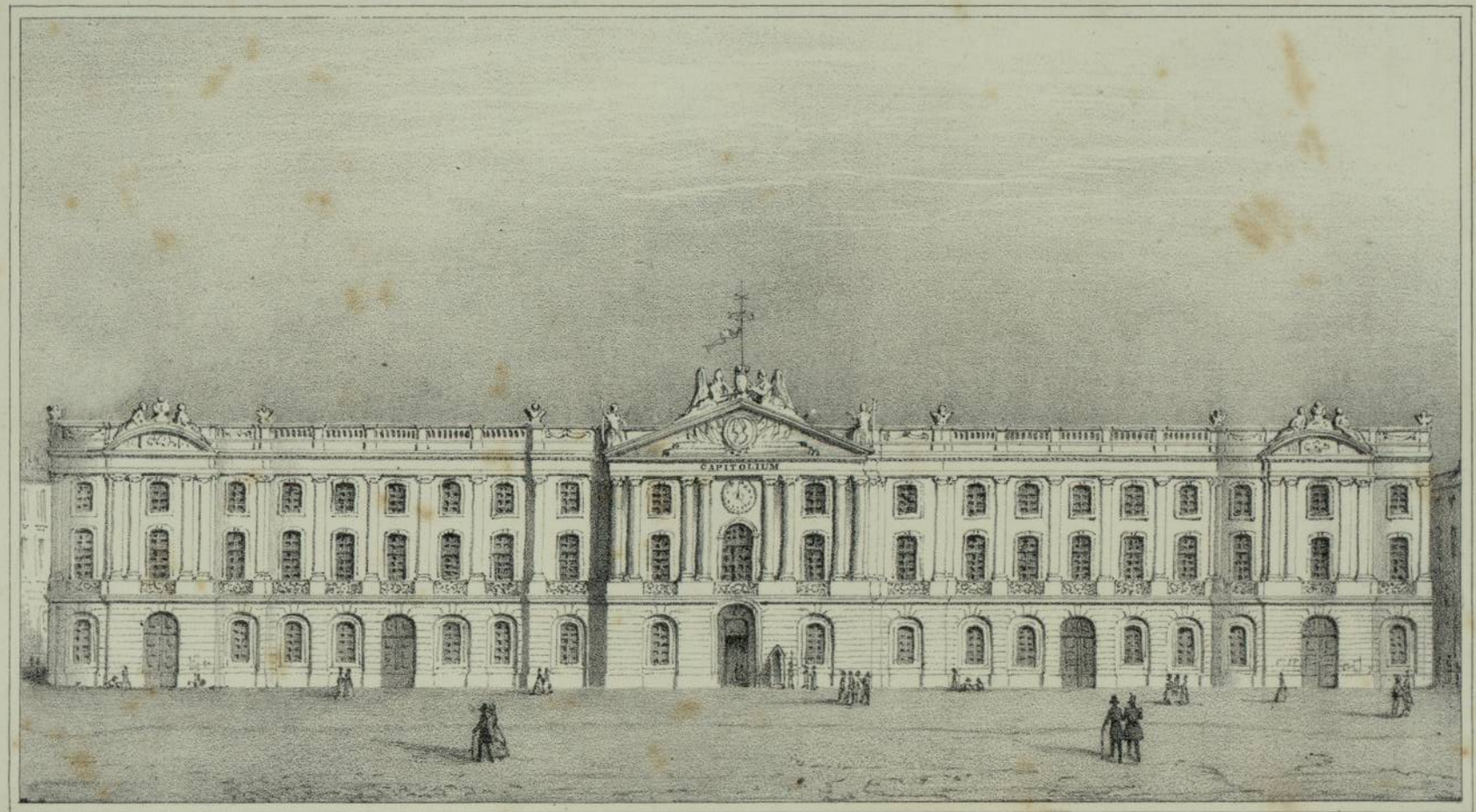

Perrin del.

Lith Didier à Toulouse.

CAPITOLE.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

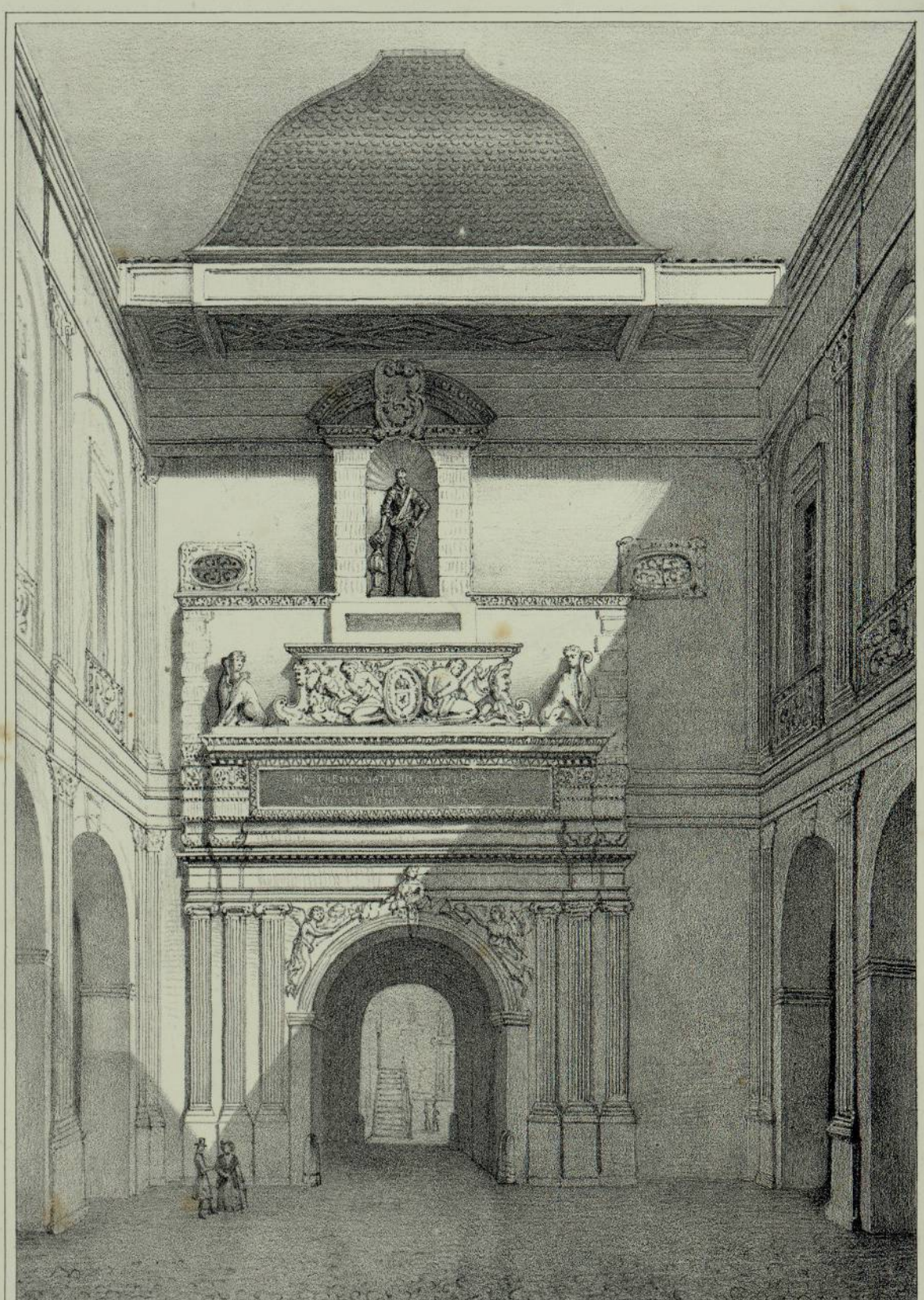

Buguet. del. Lith. Delor, Toulouse.

PORTE DE BACHELIER.

(Cour du Capitole.)

de Sainte-Hélène aura trouvé un trône stable au front de notre Capitole, qui fut le berceau de notre gloire méridionale.

Deux tours rondes rejoignent à l'édifice les avant-corps des deux extrémités. Leurs frontons sont de forme circulaire; celui qui domine la porte d'entrée de la salle de spectacle est orné de deux statues colossales représentant Melpomène et Thalie.

L'avant-corps qui se trouve à l'entrée de la rue Lafayette est aussi couronné par divers trophées, et a pour ornement les deux statues de Clémence Isaure et de Pallas. Les armes de la ville de Toulouse décorent les deux tympans.

Le Capitole a deux étages terminés par une belle balustrade que supporte un soubassement orné de portiques refondus. Nous avons dit déja pourquoi l'architecte Cammas ne leur donna pas une plus grande hauteur, qui aurait fait de l'hôtel-de-ville de Toulouse le plus beau monument de ce genre qu'il fût possible de trouver en Europe. Le bâtiment en général est décoré d'un ordre ionique, aux proportions presque colossales.

Quant aux trois galeries placées à plain-pied les unes des autres, elles sont décorées au rez-de-chaussée, du côté de la cour, d'ornements d'ordre ionique; au premier étage, d'ordre corinthien.

Les portes-croisées qui donnent sur la place et sur la cour intérieure, sont ornées de balcons dorés qui contribuent puissamment à la majesté grandiose qui fait toute la beauté de l'édifice.

En entrant dans l'hôtel-de-ville, on trouve d'abord un grand vestibule orné de trophées; à droite est un vaste corps-de-garde, à gauche se trouvent les bureaux de la police, celui de l'état civil, et celui où l'on vise les passeports des étrangers. On trouve dans la première cour, terminée à droite et à gauche par des arceaux qui soutiennent les galeries supérieures, deux portes ornées de colonnes cannelées d'ordre dorique et de belles figures. Celle qu'on voit en face est du fameux Bachelier, élève de Michel-Ange : les trois figures qui sont autour de l'archivolte appartiennent aussi au même sculpteur; celle de droite est admirable d'exécution. On voit au-dessus de l'entablement, surchargé d'ornements, une niche où est placée la statue d'Henri IV, en marbre noir; la tête et les mains sont de marbre blanc. Cette cour fut bâtie sous le règne d'Henri IV, et l'infortuné duc de Montmorency y eut la tête tranchée. On lit au-dessous de la statue cette inscription latine :

HÎC THEMIS DAT JURA CIVIBUS
APOLLO FLORES CAMOENIS, MINERVA PALMAS ARTIBUS.

Après la porte de *Bachelier* est une espèce de vestibule qui a six issues; l'une conduit au grand escalier, la seconde est celle des prisons, la troisième

celle du caissier de la ville; une autre donnait entrée dans la salle du grand consistoire, et de là dans la chapelle : cette partie de l'hôtel-de-ville et les belles tours du donjon ont été démolies, il y a déja plusieurs années; on avait projeté une reconstruction, mais on s'est contenté de poser la première pierre du nouvel édifice, et il ne reste plus de l'ancien que des peintures à fresques et une inscription (1).

Dans la troisième cour, on trouve une tour carrée et une petite porte par où l'on arrive à un bel escalier, dont la pente est si bien ménagée, qu'on pourrait y faire monter des chevaux; cet escalier conduisait autrefois à la plateforme du donjon, sur laquelle on plaçait alors l'artillerie. Cette plateforme était couverte en dôme, surmontée d'une figure en bronze, représentant la Renommée : elle portait d'une main une girouette, et s'appuyait de l'autre sur un cartouche où étaient gravées ces huit lettres C. P. Q. T. M. D. L. V., qui signifient : *Capitolium populus que Tolosanus*. 1555 (2). Dans cette tour sont déposées les archives de la municipalité, bien riches autrefois en documents historiques, et lacérées en 93 : on travaille chaque jour à en réunir les précieux débris, et l'archiviste du Capitole, M. Goudet, est déja parvenu, après plusieurs années de savantes investigations, à classer les papiers les plus importants.

A droite du donjon des archives est la porte du petit consistoire. Cette salle, dont la construction fut achevée en 1526, était autrefois un des beaux ornements de l'hôtel-de-ville, dit l'annaliste Lafaille; la voûte, soutenue par plusieurs arcs-doubleaux, est d'un beau style gothique.

La dernière cour du Capitole est clôturée par les restes de la belle porte de l'ancien Arsenal : elle est encore ornée de moulures, de bas-reliefs, et soutenue par quatre colonnes représentant des canons. Dans la grande niche qui domine l'arceau était une statue de Louis XIII (3).

Derrière la porte de l'ancien Arsenal, se trouvent les vastes bâtiments appelés la *Commutation*. L'établissement du droit de *commutation* remonte à l'année 1556.

« L'assiette, et plus encore la levée des deniers de la taille, étaient pleines de difficultés dans la ville de Toulouse, dit Lafaille : d'après les déclarations

(1) Nous donnons un dessin du grand consistoire, d'après le peintre Chalette, avec les huit capitouls de l'année 1629 en habits de cérémonie. Les noms des capitouls sont : — Gabriel Guibert de Costa, avocat en la cour. — Arnauld d'Austri, bourgeois. — Guillaume Cottin, bourgeois. — Pierre d'Izarny, sieur de Gargas. — Hector de Pottier, docteur et avocat en la cour, seigneur de Castel-Nouvel. — Bernard Vidal, docteur en la cour. — Antoine Figuier, bourgeois. — Jean Thilol, avocat en la cour.

(2) Cette statue de la Renommée, par Nicolas Bachelier, a été placée sur la colonne du général Dupuy.

(3) On voyait autrefois à Toulouse quatre statues de Louis XIII : dans la niche de la porte de l'Arsenal, au dessus de la porte de l'ancien Capitole, à l'arc-de-triomphe du Pont-Neuf, à la place Mage; cette dernière était de forme colossale. On avait bariolé de diverses couleurs celle de l'Arsenal : les habits, la figure, les sourcils, les moustaches, tout était peint.



Chalette pinx. Lith. Constantin. Toulouse. Perrin del.



Jean Tilhol. Bernard Vidal. Antoine Figuier. Hector Pottier. Pierre d'Izarny. Guillaume Cotin. Arnauld d'Austry. Guibert de Costa.

CAPITOULS DE L'ANNÉE 1629 RÉUNIS DANS LA SALLE DU CONSISTOIRE.

(Archives du Capitole)

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE



Perrin del. d'après le dessin d'Dd Chambert

Litho. Constantin à Toulouse.

DONJON DU CAPITOLE

de difficultés dans la ville de Toulouse, dit Lafaille : d'après les déclarations des rois, personne n'avait le droit de s'en exempter ; néanmoins, les gens du parlement, ceux de l'université, et quelques autres compagnies, surprenaient de temps en temps, au conseil du roi, des arrêts contraires, ce qui causait de grands procès. Ces inconvénients firent naître la pensée, aux capitouls de l'année 1556, de changer à l'avenir la voie de l'imposition en celle d'une levée de deniers équivalente aux tailles, pour être faite sur les denrées et les marchandises qui entreraient dans la ville : ils en firent la proposition dans un nombreux conseil qui l'accueillit avec plaisir. Il fut donc résolu de faire ce changement, sauf à poursuivre auprès du roi la réduction de toutes ces sortes d'impositions à la somme de deux mille cinq cents livres, qui était le prix de son ancien abonnement. Afin d'arrêter ce qui serait pris pour chaque espèce de denrée ou de marchandise, il fut nommé dans ce même conseil vingt-quatre commissaires qu'on choisit sur tous les ordres de la ville : le tarif que firent ces commissaires fut lu et approuvé dans un second conseil ; l'on délibéra que ce droit serait désormais levé aux portes de la ville, sous le bon plaisir du roi, avec ordre aux capitouls et au syndic de la ville d'en demander à sa majesté la confirmation qui leur fut accordée par des lettres patentes du 15 juin 1558. Au pied de ce tarif, qui est inséré dans le registre des conseils, il y a une estimation faite par les commissaires, de ce que chaque article peut produire par an, ce qu'ils font revenir en tout à la somme de trente-six mille six cent livres ; ils croyaient que cette somme, et le produit des deniers patrimoniaux de la ville, suffisaient pour acquitter toutes les charges tant ordinaires qu'extraordinaires. Aussi, dans la même délibération, ils résolurent d'abolir tous les autres subsides qui se levaient dans Toulouse. Mais pour prendre là dessus de justes mesures, il fallait avoir bouché tous les trous d'où venaient les charges et les subsides. Difficilement, ceux qui prirent cette délibération, auraient-ils pu s'imaginer qu'à quelque temps de là, la seule construction du pont absorberait les trente-six mille livres du produit de ce nouveau droit ; qu'enfin il viendrait un temps que, pour satisfaire au paiement de toutes les charges, on serait contraint de mettre deux autres droits, l'un appelé *réserve* et l'autre *subvention*, qui sans compter une taille fixe de trente-six mille livres, monterait à trois fois autant. On appela ce nouveau droit *commutation*, parce qu'il était mis à la place de la taille qui s'imposait autrefois. En 1560, la bourse commune des marchands de Toulouse se rendit opposante à l'établissement de la *commutation* ; il y avait eu un accord là dessus qui n'avait pas entièrement terminé cette affaire. En 1563, les marchands et le syndic de la province obtinrent la suppression de ce droit : mais on fit une nombreuse députation vers sa majesté ; les députés furent assez adroits pour obtenir le rétablissement de la commutation : les lettres patentes de ce réta-

blissement portent la condition d'employer tous les ans dix mille livres à la construction du nouveau pont ».

Sous Louis XIV, l'ouverture du Canal du Midi donna une nouvelle importance aux bâtiments de la commutation ; ils sont depuis cette époque l'immense et utile entrepôt des deux mers : les deux portes qui donnent sur la rue *Lafayette* sont les seules parties de l'édifice remarquables par leur architecture ; la porte intérieure, dont nous donnons le dessin, mérite surtout d'être examinée dans tous ses détails.

HISTOIRE DE LA MUNICIPALITÉ TOULOUSAINE.

Long-temps avant l'établissement des communes, les grandes villes du Midi étaient régies par des lois et des institutions municipales. Les principaux habitans étaient appelés par voie d'élection à pourvoir à la sécurité individuelle de leurs concitoyens. C'était un beau spectacle pour les peuples méridionaux de voir, tous les ans, l'élite de leur population se réunir pour investir des parens, des amis, du pouvoir consulaire ! Aussi, dès les premiers siècles de la monarchie, l'Occitanie fut l'asile des beaux arts et le foyer de l'intelligence : souvent le Nord prit les armes pour étouffer ces germes précieux qui devaient plus tard produire de si beaux fruits ; alors nos ancêtres se précipitèrent dans la lice, et si la race franke triompha des Languedociens, ces derniers opposèrent toujours à la force matérielle l'éternelle prépondérance de la pensée. Dans les guerres contre les Albigeois, page sanglante de notre histoire méridionale, les Provençaux et les Languedociens résistèrent avec une intrépidité héroïque aux conquérans du Nord, conduits par Simon de Montfort : les chevaliers, les barons, les comtes, les ducs, n'eurent qu'à frapper sur leurs boucliers, et les vassaux se hâtèrent de se ranger sous leurs bannières.

Quelle était donc la cause d'un si noble enthousiasme ? L'amour de la patrie, le désir de conserver des institutions qui faisaient le bonheur des peuples qui les avaient adoptées ! Assurément, si les peuples du Midi avaient eu à se plaindre de leurs seigneurs, ils ne leur auraient pas donné tant de preuves de leur constante fidélité. Déja leurs cœurs étaient brûlés du feu sacré du patriotisme, parce que, comme les serfs du Nord, ils n'étaient pas attachés à la glèbe ; parce que les châtelains savaient apprécier la fierté de leurs vassaux, dont les aïeux avaient mérité les faveurs et la protection des proconsuls de Rome.

Dans les temps les plus reculés, les historiens nous montrent les Languedociens vivant sous la domination paternelle de leurs comtes ou de leurs ducs ; choisissant parmi leurs concitoyens ceux qu'ils croyaient les plus propres à défendre la cause commune. Les élus, que les suffrages unanimes appelaient



Perrin del. Litho Constantin, à Toulouse.

PORTE DE LA COMMUTATION.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

à remplir les nobles fonctions des magistrats municipaux, s'efforçaient toujours de mériter la confiance publique ; si la patrie était en danger, ils s'imposaient les sacrifices les plus onéreux ; ils vendaient leurs terres pour coopérer plus puissamment que les autres au salut de tous. Nos annales fournissent mille exemples de ce noble désintéressement, qui excite encore notre admiration, et nous force à rougir de notre égoïsme.

Jamais les peuples du Languedoc ne se soumirent à la domination anglaise ; et cependant le Nord eut besoin de l'enthousiasme d'une jeune fille pour réchauffer le patriotisme au cœur de ses guerriers. Dans les revers que la France essuya pendant un siècle, nos aïeux se montrèrent toujours fidèles à l'honneur national ; les populations payèrent avec joie les nouveaux tributs qui leur furent imposés pour subvenir à tant de désastres. Lorsque le roi Jean, prisonnier dans la tour de Londres, gémissait sur les malheurs de la France, les états du Languedoc envoyèrent en Angleterre six députés, pour déposer aux pieds du monarque vaincu le témoignage de la constante affection des peuples du Midi.

De pareils faits, mieux que toutes les assertions, démontrent que dans tous les temps la France méridionale prit une part active à la gloire et aux revers de la patrie. Elle se tint constamment debout devant les ennemis, parce qu'elle était libre, et qu'en perdant ses institutions elle serait tombée dans l'abrutissement de l'esclavage. Cette noble fierté dont elle ne se démentit jamais, elle la devait à ses états généraux et à son administration municipale.

Toulouse était alors, comme aujourd'hui, un centre commun où se réunissait tout ce qu'il y avait d'intelligence et de force morale entre la Dordogne et les Pyrénées. De temps immémorial, cette grande ville avait ses magistrats particuliers qui composaient une espèce de sénat dont la sagesse mériterait d'être proposée pour exemple à nos municipalités.

Sous ses comtes, Toulouse était divisée en cité et en bourg ; l'une et l'autre étaient encore subdivisées en six parties qui nommaient chacune deux magistrats communaux. Dans un acte daté de l'an 1247, ils sont appelés *capitularii ;* plus tard, ce nom se changea en celui de *capitouls.*

Certains historiens assurent à tort que le mot *capitoul* vient de *capitolium,* parce que ces magistrats tenaient leurs grandes assemblées dans l'ancien capitole construit par les Romains. Mais il est plus probable que le nom de *capitouls* n'a d'autre origine que le mot *capitulum, chapitre,* assemblée. D'autant mieux que, dans une charte de l'an 1164, il est dit que les capitouls, rassemblés en chapitre, prêtèrent serment de fidélité au comte Raymond ; *tunc capitularii et vicarius qui in capitulo erant congregati* (1).

Les capitouls, au nombre de vingt-quatre, étaient juges souverains des délits

(1) Catel, *Annales du Languedoc. — Histoire des comtes de Toulouse, p.* 54.

commis dans la cité. Les comtes ne cherchèrent jamais à les contrarier dans leurs fonctions, qu'ils remplissaient avec zèle et équité, ni dans leurs priviléges dont il n'usèrent jamais au préjudice de leurs concitoyens. Habitués à une autorité qui ne connaissait d'autres bornes que celles de la justice, ils se persuadèrent que leurs sentences devaient être souveraines ; ils citaient même, à l'appui de leurs prétentions, plusieurs actes où leurs jugemens avait été sans appel. Alphonse, dernier comte de Toulouse, se plaignit hautement de cette prérogative, et dans plusieurs lettres patentes, envoyées aux capitouls de *Tolose*, il déclara qu'il voulait que ses vassaux pussent en appeler à son tribunal. Cette demande du prince offusqua d'abord la fierté du sénat toulousain ; mais, peu à peu, les capitouls cédèrent aux exigences d'Alphonse, et, à sa mort, ils ne se refusèrent pas à prêter serment de fidélité au roi de France.

Guillaume de Cohardon, sénéchal de Carcassonne, se rendit à Toulouse pour mettre la ville et le comté au pouvoir du roi. Le vingt-sixième jour du mois de décembre, de l'an 1271, Cohardon rassembla les capitouls au *Château-Narbonnais* (1).

Deux jours après, les nobles et principaux bourgeois de la ville prêtèrent serment de fidélité au roi Philippe-le-Hardi.

Les capitouls n'avaient pas seuls le droit de délibérer sur les affaires publiques ; la ville *nommait en outre un certain nombre d'habitants qui*, avant d'entrer en fonctions, juraient *de bien conseiller*. Il est fait mention de ce conseil de ville dans une ancienne charte, où il est dit que : « Le comte Raymond se rendit à la maison commune de Toulouse, où étaient réunis les consuls, le viguier et les citoyens de distinction qui composaient le conseil. »

Dans les grandes circonstances, quand il s'agissait de prendre une détermination importante, les capitouls et le conseil de ville appelaient le peuple à une assemblée générale. Alors on se réunissait hors la ville, dans un pré ou dans un champ, et chacun avait droit de donner son suffrage. Une charte du comte Raymond fait mention d'une de ces assemblées qui se tint dans un pré communal appelé pré Carbonel, *in communi prato quod dicitur Carbonelli.*

Ces réunions de tous les habitans d'une grande ville, ne rappellent-elles pas les beaux temps d'Athènes et de Rome, lorsque les citoyens de ces deux républiques à jamais célèbres, allaient voter sur le *Forum* pour le salut de la patrie? On ne doit pas s'étonner, après cela, que Toulouse ait joué un rôle si important dans le Midi, que cette noble cité se soit toujours montrée protectrice et mère des beaux arts. La capitale du Languedoc vivait sous un système oligarchique un peu mitigé ; c'était Venise avec son conseil des dix,

(1) Les noms des capitouls mentionnés dans l'acte de 1271 sont : Bernard Bombelles. — Raymond Athon de Toulouse. — Adhomard d'Aigremont. — Raymond de Roaix. — Pierre Rond. — Vital Faure-Othon. — Béranger Raymond. — Guillaume Pictor. — Pierre de Saint-Subran. — Raymond Bastion. — Maurand de Belpuech.

qui n'avait pas besoin pour maintenir la sûreté de ses habitants du poignard clandestin du *Bravo*.

La nomination des capitouls appartenait de temps immémorial aux habitants de Toulouse. Raymond VII, par des lettres patentes données dans l'assemblée générale, avait confirmé ce droit, et déclaré formellement que l'élection des consuls ou capitouls appartenait à la *communauté* de la ville. Néanmoins, Alphonse, ayant appris que le peuple de *Tolose* avait élu ses capitouls, s'en plaignit amèrement ; ces magistrats n'en furent pas moins maintenus dans leurs fonctions, et les rois de France, devenus maîtres de la *comté*, laissèrent aux Toulousains liberté pleine et entière pour leurs élections annuelles.

Les capitouls eurent long-temps le droit spécial de poursuivre les juifs et les hérétiques ; ils pouvaient aussi prononcer sur les délits des nobles et des ecclésiastiques. Quelquefois même ils rendaient la justice à la place du viguier, et Philippe-le-Bel, par une ordonnance royale datée de l'an 1321, déclara que la justice était *patrimoniale* à la ville de Toulouse. Plus tard, l'article 72 de l'ordonnance de Moulins leur enleva cette prérogative : maintenus pourtant dans leurs usages et libertés, ils obtinrent en 1332 la jouissance des vieux murs et des fossés de la ville.

Le chroniqueur Badin dit qu'en « l'an 1373, le 17 février, Louis, duc » d'Anjou, frère du roi, créa les capitouls de son autorité et au préjudice de » la ville, et les continua dans leur gestion jusqu'à la fin d'août de l'an 1375. » Il était bruit que les capitouls, pour se faire continuer, avaient donné au » duc six cents écus d'or. »

Cette première prévarication entraîna des résultats qu'on était loin de prévoir, et imprima sur la toge des capitouls une tache presque indélébile. Depuis, cette haute magistrature, si vénérable dans les premiers temps, perdit beaucoup de la considération dont elle avait joui, et le parlement établi par Philippe-le-Bel ne craignit pas de s'arroger le droit de nommer d'office les capitouls dont l'élection appartenait auparavant au conseil de ville.

Pendant plusieurs siècles, les fonctions du capitoulat avaient été annuelles. Comme dans les anciennes républiques, les Toulousains n'avaient pas voulu que leurs magistrats prissent une longue habitude du pouvoir, et tous les ans de nouveaux membres étaient appelés aux charges municipales. Cette institution démocratique était d'autant plus sage, qu'une longue expérience a prouvé que les hommes qui tiennent trop long-temps en main les rênes du pouvoir, finissent par en abuser.

Néanmoins, le parlement, sous prétexte de leur donner le temps d'achever le cadastre de la ville, réélut, pour deux ans, les capitouls de l'an 1548.

Tous les habitants de Toulouse qui étaient élevés au capitoulat, devenaient

gentilshommes par le fait; avant le xve siècle, s'ils mouraient dans les six premiers mois qui suivaient leur élection, leurs portraits n'étaient point peints sur les annales de l'hôtel-de-ville, et ils perdaient toutes les prérogatives attachées aux fonctions municipales. Mais les meilleures institutions dégénèrent tôt ou tard : le capitoualt fut aussi entaché d'innombrables abus. Vers l'année 1518, le parlement de Toulouse déclara que les descendants des capitouls jouiraient des faveurs accordées à leurs pères, quoique morts après l'élection, et même avant d'entrer en charge.

C'est à ces fréquentes dérogations à la rigidité des anciennes institutions, qu'il faut attribuer la cupidité honteuse avec laquelle les Toulousains briguèrent dans la suite les nobles fonctions qui, primitivement, n'étaient accordées qu'à des citoyens recommandables par leurs vertus.

Dès le xvie siècle, l'assemblée des capitouls n'était plus ce sénat auguste dont les yeux étaient sans cesse ouverts sur les dangers de la patrie. Déja l'intrigue était regardée comme le plus sûr moyen d'arriver jusqu'aux fauteuils rembourrés de l'hôtel-de-ville. Le parlement, content d'avoir dénaturé l'administration municipale de Toulouse, s'efforça de faire oublier aux capitouls la noble indépendance dont jouissaient leurs prédécesseurs. Il leur accorda priviléges sur priviléges, et les bons magistrats, contents des titres honorifiques qui leur étaient prodigués, s'habituèrent aisément à une lâche dépendance. Enumérons, s'il est possible, les minces prérogatives concédées par le parlement, qui traitait les capitouls comme des enfans qu'on amuse avec des jouets.

En 1522, un arrêt du parlement statua que les capitouls, à la première entrée de l'archevêque, marcheraient immédiatement après lui à l'exclusion du sénéchal.

Ils avaient une place distincte quand ils étaient réunis en corps.

Lorsque la ville envoyait quelque présent au roi, un capitoul était toujours député pour le lui offrir.

Le parlement ne s'en tint pas là, et pour se rendre les magistrats municipaux de plus en plus favorables, il en reçut quelques-uns dans son sein. En 1539, Nicolas Bertrand fut nommé conseiller, et continua d'exercer les fonctions du capitoulat.

Vers le milieu du xvie siècle, les capitouls sentirent se rallumer dans leurs cœurs quelques étincelles de l'énergie que leurs prédécesseurs avaient montrée dans les circonstances les plus périlleuses. Toulouse était alors mal bâtie; les rues étroites et tortueuses ne prêtaient pas un libre cours à la circulation de l'air; aussi, tous les ans, la peste emportait un grand nombre d'habitants, et les mesures sanitaires n'étaient pas assez promptes pour arrêter le terrible fléau. Les capitouls de l'an 1542, furent délégués par le parlement et le conseil de la ville, pour veiller à l'exécution des mesures les plus salutaires. Ils s'acquit-



Julia et Abeillon. Lith. Delor, Toulouse.

STATUE DE CUJAS.

(par Valois.)

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

tèrent de cette noble mission avec un zèle qui malheureusement ne fut pas secondé par l'habileté des médecins. Ceux qui leur succédèrent suivirent pendant quelques années le noble exemple qu'ils avaient donné aux populations du Languedoc. Les capitouls de l'an 1551 méritent surtout d'être mentionnés dans l'histoire : Boisredon, seigneur de Roquetaillade, qui exerçait pour la deuxième fois la charge municipale, s'était rendu coupable de plusieurs concussions. Ses propres collègues, convaincus de la vérité des accusations, résolurent de lui intenter un procès. L'arrêt lui fut bientôt signifié dans la maison de ville; mais, dans un transport de colère, il le déchira, et n'osant pas affronter les nombreux témoins qui avaient déposé contre lui, il prit lâchement la fuite. On le condamna par contumace à une amende de trois mille livres, somme exorbitante dans ce temps, et à être dégradé publiquement. Ce bel exemple de sévérité est digne de l'admiration de tout homme de bien qui voit dans les fonctions municipales autre chose qu'un titre honorifique. Une assemblée sera toujours vénérable, tant qu'elle aura assez d'énergie pour rejeter de son sein un membre qui la déshonore.

Cette circonstance ne fut pas la dernière où les capitouls donnèrent signe de vie. Souvent ils opposèrent une résistance louable aux exigences des membres du parlement. Malheureusement, lorsque les guerres de religion secouèrent leurs torches embrâsées sur les régions méridionales, les magistrats qui siégeaient au Capitole, s'abaissèrent jusqu'au rôle d'inquisiteurs, et compromirent leur dignité en s'occupant à punir ce qu'on appelait alors *crime d'hérésie*. Ils auraient dû plutôt interposer leur autorité pour calmer la fureur des partis, et la mission de pacificateurs eût été plus honorable pour leur mémoire, que celle d'exterminateurs des huguenots. Ils jouissaient encore d'une grande considération parmi les habitants de Toulouse; on ne pouvait faire aucune levée de gens de guerre dans le pays toulousain avant de leur avoir communiqué les ordres du roi. Le cardinal d'Armagnac ayant tenu une assemblée des états du pays sans leur autorisation, ils protestèrent contre toutes les délibérations qui y avaient été prises.

Une époque de guerre civile, de massacres, de dissensions va s'ouvrir. Les fureurs de la Ligue rongent au cœur les catholiques et les protestants du Languedoc; Toulouse nage dans le sang; ses plus belles rues deviennent la proie des flammes; le président Duranti meurt sous les coups d'un assassin, et trois conseillers au parlement sont pendus à l'ormeau du palais. Les capitouls auraient peut-être empêché ces cruels désastres, si au lieu d'ameuter la foule ils lui eussent donné l'exemple de la modération. Mais ils se laissèrent entraîner par le vertige qui portait alors les croyances religieuses jusqu'au fanatisme. Qui sait d'ailleurs si, désespérant de contenir le torrent populaire, ils ne furent pas forcés à en suivre le cours impétueux. Dans ce dernier cas, ils agirent

en lâches ; il eût été plus beau pour eux de mourir sur leurs chaises curules comme les sénateurs de l'ancienne Rome.

Depuis le règne de Henri IV jusqu'à la révolution de 1789, le capitoulat ne fut plus qu'une dignité qui conférait la noblesse et ne contribuait en rien à la prospérité de Toulouse. Sous Louis XIV surtout, plusieurs bourgeois ambitionnant la *gentilhommerie*, employèrent pour parvenir aux fonctions municipales les plus coupables intrigues. La dignité du capitoul, si belle dans son origine, s'acheta à prix d'argent ; et la cour se montra très complaisante, pour échanger un titre de noblesse, contre les quelques mille livres que lui payaient chaque année les nouveaux capitouls.

Cependant, l'autorité municipale suscita quelques améliorations dans le XVIIIe siècle. Elle fit élargir quelques rues ; elle favorisa l'établissement de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vota des fonds pour construire la nouvelle façade du Capitole, qui fut commencée en 1750. Après quoi, les nobles capitouls s'endormirent dans leurs robes sénatoriales, et sommeillèrent paisiblement jusqu'à ce que le grand cri de la révolution les réveilla en sursaut. Alors l'Assemblée Constituante décréta la suppression des différentes formes d'administration communale, et ordonna que chaque commune du royaume fût régie par un maire, assisté de plusieurs officiers municipaux. Les capitouls, nommés pour l'an 1790, cessèrent leurs fonctions, le 14 février, et le même jour, M. de Rigaud fut proclamé maire par l'élection du peuple.

ÉGLISE SAINT-SERNIN.

Non est in toto sanctior orbe locus.

« Il n'y a pas de lieu plus saint dans » l'univers. »

(*Inscription des chapelles souterraines*).

L'Église Saint-Saturnin, vulgairement appelée Saint-Sernin, fut, dit-on, fondée par saint Sylve, évêque de Toulouse, et terminée par saint Exupère, son successeur. « Plusieurs fidelles, qui avaient été témoins du martyre de saint Sernin, désiraient être enterrés près du tombeau du saint apôtre, tellement que la chapelle primitive était pleine de tombeaux; saint Sylve fit alors bâtir une grande et belle église pour y transporter les reliques du premier évêque de Toulouse : mais étant prévenu de la mort, ajoute l'historien Catel, son successeur en l'évêché, saint Exupère, fit achever le bâtiment de la dite église, où depuis on transféra les reliques de saint Sernin. »

Ce récit de l'*historien des comtes* de Toulouse, qui le puisa probablement dans quelque martyrologe, a fait croire à nos annalistes que saint Exupère acheva la construction de la basilique pendant son épiscopat. Après de longues recherches, nous nous sommes convaincus que les moines qui nous ont transmis les vieilles légendes, ont voulu parler de deux églises bâties en l'honneur de saint Sernin; l'une par saint Sylve, à l'endroit où le taureau ayant rompu la corde, laissa le corps du martyr (1); l'autre plus grande et plus belle, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la basilique Saint-Sernin. Pour concilier les opinions contradictoires des historiens et des légendaires, le seul moyen est de recourir aux traditions du pays : tout porte à croire que saint Sylve fit construire l'oratoire du *Taur*, et que plus tard saint Exupère, profitant de

(1) Aujourd'hui église du Taur, qui ne fut primitivement qu'un petit oratoire.

la protection que l'empereur Constantin accordait aux chrétiens, jeta les fondements de Saint-Sernin; mais la basilique ne fut primitivement qu'une simple chapelle : en effet, peut-on croire que des évêques pauvres et persécutés aient suffi à la construction de ce monument? Vers la fin du IVe siècle, l'architecture romaine avait déja subi de bizarres transformations ; et pourtant, Saint-Sernin ne diffère en rien des autres églises de France, construites sous le règne de Charlemagne et de ses successeurs. D'ailleurs, un travail aussi important que la construction d'une basilique, qui est encore une des plus belles du Midi de la France, demandait une sécurité pleine et entière, des sommes immenses, la coopération de nombreux ouvriers. Les évêques pouvaient-ils compter sur toutes ces ressources, dans un siècle où les ariens poussaient et repoussaient l'arche sainte du catholicisme, où les empereurs Constance et Julien formaient le projet de rétablir le culte des faux dieux? Pour ne pas nous égarer dans de stériles dissertations, nous nous hâtons de conclure; nous disons, avec la certitude qu'on acquiert en cherchant consciencieusement la vérité, que Saint-Sernin ne fut dans les premiers siècles de l'ère chrétienne qu'une chapelle dédiée au premier apôtre de Toulouse. Les fondements de la basilique, telle qu'elle est aujourd'hui, furent jetés vers le milieu du IXe siècle ; on travailla à plusieurs reprises à sa construction ; probablement elle n'était pas encore achevée lorsque le pape Urbain II en consacra le maître autel en 1096, à la prière du comte Raymond de Saint-Gilles (1).

Mais avant de commencer l'historique et la description de notre basilique monumentale, il me reste à détruire une vieille tradition qui est devenue une croyance populaire ; je veux parler du prétendu lac sur lequel l'église Saint-Sernin fut, dit-on, construite.

« A Toulouse, dit l'historien des comtes, on tient pour assuré que l'église Saint-Sernin a été bâtie sur un lac et fondée sur pilotis. Il me souvient que durant mon jeune âge, il y avait une porte non loin du cloître, par laquelle on disait que l'on descendait et que l'on pouvait voir le lac. A quoi se pourrait rapporter ce qui est dit dans un ancien privilège accordé aux Goths par Charles-le-Chauve étant dans Tolose, qui accorda ce privilège dans le monastère de *Saint-Sernin sur rivière*. J'ajouterai encore qu'il y a une maison, laquelle est au devant, où bien près de la porte de Saint-Sernin, y ayant deux ou trois voûtes l'une sur l'autre, dans une grande cour ; laquelle maison dépend de Saint-Sernin, et de laquelle il est dit dans de vieilles reconnaissances, qu'elle est située *in portu sancti Saturnini*, dans le *port de saint Saturnin ;* tellement qu'il semble être vrai que l'église de Saint-Sernin soit fondée, comme on le croit, sur un lac ou sur le bord de la rivière. Toutefois, il faut avouer qu'il

(1) Voir notre *Histoire de Toulouse*, p. 45.

n'y a aucune marque pour témoigner qu'elle soit fondée sur un lac ; elle est assez loin de la rivière, n'y ayant aucune apparence que celle de Garonne soit passée près de ladite église. Quant à ce qu'on dit, qu'on voit encore l'eau par la porte du cloître de Saint-Sernin, je m'en suis enquis, il y a plus de vingt ans, avec les plus anciens chanoines de ladite église, qui m'ont dit que par cette porte on ne trouvait qu'un puits, qui avait été autrefois bâti pour la commodité des maçons qui travaillaient à la construction de l'église, comme nous avons vu naguère qu'il s'en est trouvé un dans l'église de Saint-Etienne. D'ailleurs, il est certain que le lieu de Saint-Sernin est assez haut, que le terrain est aride comme celui des Ardennes, tellement que nous ne pouvons reconnaître qu'il y ait jamais eu un lac.

» Outre ce, il est encore certain que saint Sylve, et après lui saint Exupère, firent bâtir la susdite église pour y transférer les reliques et le corps de saint Sernin ; ce ne pouvait être dans un lac : d'ailleurs, la basilique est bâtie en telle façon que nous y voyons des caves et des chapelles souterraines que les anciens appèlent *cryptes*, où l'on mettait les reliques des martyrs comme elles y reposent aujourd'hui ; tellement qu'il eût fallu qu'ils eussent enterré ces saintes reliques dans un lac. Il n'y a aucune apparence qu'ils eussent voulu se mettre en cette grande dépense, attendu qu'ils pouvaient choisir le lieu qui leur plairait, puisque c'était hors la ville et en la liberté de la campagne. D'ailleurs, si l'église était bâtie sur un lac, on en remarquerait encore quelque chose dans les chapelles qui sont sous terre, où gisent les corps saints, où il y a plusieurs sépulchres, et dans le cimetière ; et toutefois, en ces endroits, on ne remarque rien qui témoigne que l'église ait été bâtie sur pilotis. Et quant à la maison qui est assise à la porte de Saint-Sernin, le titre n'en est pas fort ancien, et quelquefois on appèle *port* le lieu où les marchandises abondent, quoiqu'il soit éloigné de mer ou de rivière. »

Nous avons cité tout au long ce passage de l'*Histoire des comtes de Toulouse*, parce que Catel est le plus prudent, le plus judicieux de nos annalistes : il vivait dans un temps où les vieilles traditions étaient encore bien conservées ; il pouvait chercher des preuves dans les chartes des monastères, et les chanoines de Saint-Sernin lui communiquèrent tous leurs documents ; son témoignage doit donc faire foi en cette circonstance, et convaincre ceux qui ont été induits en erreur par les traditions populaires, que Saint-Sernin ne fut pas construit sur pilotis. Cette croyance doit son origine au lac sacré qui renfermait l'or des Tectosages enlevé par le proconsul Cépion : le souvenir de ce prétendu lac se perpétua de père en fils, et après l'établissement du christianisme à Toulouse, on s'habitua à croire que Saint-Sernin, la principale église de la ville, était bâtie sur l'ancien lac sacré des Tectosages. Ainsi, aux traditions du pa-

ganisme, succédèrent insensiblement les légendes du christianisme et du moyen-âge.

Le lac de Toulouse a déja fourni matière aux savantes dissertations de nos archéologues; nous pourrions citer les merveilleux récits de nos chroniqueurs, mais ils n'entrent pas dans le cadre purement historique que nous nous sommes tracé. D'ailleurs, l'église actuelle de Saint-Sernin n'offre aucune trace de l'architecture romaine, et sa construction doit être plus moderne. Des fragments de bas-reliefs, des bas-reliefs entiers placés dans les murs, dont le dessin et le travail semblent annoncer qu'ils datent du XIIIe siècle, ont fait conjecturer avec beaucoup de vraisemblance qu'à cette époque, ou tout au plus vers le commencement du IXe siècle, l'édifice fut rebâti. On sait que la basilique, si révérée des fidèles, fut dévastée sous les derniers Carlovingiens, et que sa construction fut recommencée vers l'an mil soixante.

Alors vivait dans Toulouse un dévot personnage, vénéré depuis dans l'église catholique sous le nom de saint Raymond. Son père, dit son biographe, le consacra dans l'église de Saint-Sernin, où il remplit les offices de chantre et de choriste. Possédé du désir de rentrer dans le monde, à l'âge où les passions se réveillent, il renonça à ses pieuses occupations et se maria. Sa femme vécut peu de temps; Raymond, après l'avoir perdue, sentit naître dans son cœur le besoin de reprendre ses premiers liens; il revint à l'église, qui l'avait élevé, et prit l'habit de chanoine régulier de Saint-Saturnin, vers l'an 1060. Il employa la grande fortune dont il jouissait à des établissements utiles; il bâtit un pont sur la rivière du Lhers, vers son embouchure dans la Garonne; il fonda un entretien de trente pauvres, il aida puissamment à la construction de la basilique de Saint-Saturnin. Le chœur de l'église était déjà fini, et Raymond conduisit le reste du bâtiment depuis les fondements jusqu'au dessus des fenêtres. Les comtes de Toulouse suivirent l'exemple de l'abbé Raymond, et la basilique était presque terminée en 1096. Cette année est célèbre dans nos annales par le concile de Clermont, où le pape Urbain II prêcha la première croisade.

« Urbain II, dit une légende, résolut de pousser son voyage jusqu'à Toulouse, pour voir Raymond de Saint-Gilles et la comtesse Elvire. Il partit de Clermont le troisième jour du mois de décembre, visita plusieurs provinces, et célébra la fête de Noël à Limoges. On travaillait depuis plusieurs années à construire la nouvelle église de Saint-Sernin; elle n'était pas encore achevée : néanmoins, le pape résolut de la consacrer solennellement avant son départ; il réunit pour cette auguste cérémonie plusieurs évêques et archevêques, entr'autres, Gauthier, évêque d'Albi, et Bernard, archevêque de Tolède. Le corps de Saint-Sernin était renfermé dans un tombeau de marbre; le pape prit

la tête et la plaça de ses propres mains sur l'autel principal qu'on avait déjà élevé. On laissa le reste du corps de Saint-Sernin dans le même tombeau de marbre, où saint Exupère, évêque de Toulouse, l'avait inhumé, au commencement du ve siècle, lorsqu'il le transféra de l'oratoire du Taur dans l'ancienne église de Saint-Sernin. Ce corps demeura ainsi sous terre, devant le chœur des chanoines, avec plusieurs autres corps saints, jusqu'en 1258, d'où il fut transféré, avec le tombeau où il était renfermé, dans une chapelle voûtée et isolée, qu'on avait fait construire en forme de mausolée, derrière le grand autel, sur un plan hexagone. On mit ce tombeau au milieu de la chapelle, et on en tira, en 1284, les ossements du saint, pour les renfermer dans une châsse d'argent, qu'on plaça au dessus. On montait à ce mausolée par deux degrés de chaque côté des collatéraux qui étaient autour du chœur; les six côtés étaient fermés en dehors par une grille de fer, et avaient chacun une toise de longueur. La châsse représentait en relief l'extérieur et le clocher de Saint-Sernin (1). »

La consécration de la basilique, par le pape Urbain II, ne fit qu'augmenter la vénération des Toulousains pour la mémoire de leur premier évêque.

« Depuis long-temps, dit Catel, le tombeau de Saint-Sernin était visité par les étrangers bien éloignés, qui venaient rendre leurs vœux en ladite église. Nous lisons dans la vie de saint Arnulphe, évêque de Tours, qui vivait du temps de Clovis, premier roi chrétien, comme ledit évêque vint de Tours, en pélerinage, accomplir ses vœux au sépulchre de Saint-Sernin : *Et progrediens Tolosam adiit, diuque ad Saturnini sepulchrum in orationibus vacans* (2). Il semble qu'anciennement cette église ait été un monastère, car j'ai vu plusieurs anciennes chartes de Charles-le-Chauve, dans lequelles Saint-Sernin est appelé *monasterium* et *cœnobium*. En outre, dans une vie de saint Théodard, qui vivait du temps du roi Carloman, il est fait mention de l'abbé de Saint-Sernin de Tolose : je sais toutefois que le mot *monasterium* a été autrefois donné à des églises paroissiales et cathédrales, comme celle de Cahors ; comme aussi que l'église Saint-Sernin a été régie par des prévôts, jusques en l'an mil cent dix-huit, que Guillaume-Raymond fut institué le premier abbé, depuis lequel temps elle a été toujours régie par des abbés jusqu'à cejourd'hui. Nous pouvons apprendre, par une déclaration solennelle faite par Guillaume, comte de Toulouse, en 1183, comme en ladite année, l'église de Saint-Sernin était servie par des chanoines, qu'il voulut chasser pour y mettre des moines, de quoi il fut grandement repris, tant par le pape Grégoire, que par Richard,

(1) Les auteurs de l'Histoire générale de Lauguedoc ont donné un dessin de ce mausolée.
(2) *Vie de saint Arnulphe.* — Grégoire de Tours. — Catel.

son légat, qui chassèrent les religieux, et remirent les chanoines, qui furent faits chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Le pape Calixte étant venu tenir un concile à Toulouse (1), consacra dans ladite église un autel à l'honneur de Dieu et mémoire de saint Augustin. »

Le premier abbé de Saint-Sernin fut donc saint Raymond, s'il faut en croire le témoignage de l'historien Catel. Ses successeurs ne tardèrent pas à jouir d'une très grande prépondérance dans l'église de Toulouse : ils prirent part aux événements de leurs siècles, et assistèrent à plusieurs conciles. Un d'entr'eux, Bernard-Raymond Aton, qui vivait en 1334, donna le voile à trente-six religieuses, qu'il institua sous le nom de *Chanoinesses de Saint-Sernin*. Ce monastère avait été fondé par frère Vital Dufour, toulousain, religieux de l'ordre de Saint-François, évêque de Bazas et cardinal. L'historien Catel dit que de son temps on croyait que ce monastère avait été établi pour des filles *Repenties*, qui prenaient ce titre et ce nom par humilité chrétienne, quoiqu'elles fussent de très bonnes mœurs et des premières familles de la ville.

Les abbés de Saint-Sernin exerçaient leur juridiction ecclésiastique sur plusieurs églises, monastères, chapelles, colléges, hôpitaux.

Sur les religieux de Sainte-Croix, appelés de Saint-Orens, qui obtinrent certaines terres situées hors le bourg, et au faubourg de la porte *Pousonville*, avec permission d'y bâtir une église, un monastère, d'avoir une cloche pour sonner les heures, un cimetière, à condition que deux d'entr'eux assisteraient aux processions solennelles. Ce couvent fut démoli quelques mois avant les guerres des Anglais.

Sur les Bénédictins réformés, ou séminaire de Saint-Louis, fondé en 1622, sous la protection du cardinal de la Valette, qui accorda à cinq pères Bénédictins réformés une maison située dans la paroisse de Saint-Sernin, entre les colléges de *Périgord* et de *Maguelonne*.

Sur le monastère de Sainte-Catherine de Sienne, fondé par mademoiselle de Costa, l'an 1603, dans la maison et jardin d'un procureur, située dans le capitoulat de Saint-Sernin, rue *Villeneuve*.

Sur le couvent des Carmélites, le collége Saint-Bernard, le collége Périgord, le collége de Maguelonne et l'hôpital Saint-Jacques du Bourg (2).

(1) Ce concile fut tenu à Toulouse, en 1119, sous l'épiscopat d'Amélius-Raymond du Puy : le pape Calixte II le présida; on y condamna les erreurs des Manichéens, et on ordonna des moyens de les réprimer.

(2) L'hôpital Saint-Jacques du Bourg, dit Catel, fut bâti pour loger les pélerins de Saint-Jacques, qui passaient par Toulouse; je crois qu'il était autrefois ailleurs, car M. l'abbé de Saint-Sernin le fit changer et transférer au lieu où il est maintenant : on voyait sur la porte de la chapelle une ancienne inscription au-dessus des armoiries dudit abbé, écrite en langue du pays.

L'AN M. CCC. XXI. FOC MODAT AQUES hospital de S. Iamme aici de voler de mossen Folc de Royera abat de S. Serni.

(*Mémoires de l'histoire de Languedoc*, p. 270.)

Plusieurs autres prérogatives étaient attachées à la dignité d'abbé de Saint-Sernin ; pendant quatre siècles ils en jouirent sans obstacle ; les comtes, les évêques et les capitouls respectèrent leur autorité temporelle et spirituelle. Dans la suite, ils s'écartèrent de la règle transmise par leur saint fondateur ; ils défendirent avec trop d'ardeur leurs intérêts terrestres, et en 1523, le parlement de Toulouse, à l'occasion d'un procès qui existait entre l'abbé de Saint-Sernin et les chanoines de cette église, enjoignit par un arrêt (1) à l'archevêque, ou à son grand vicaire, de procéder à la réforme du monastère de Saint-Sernin, tant au chef qu'aux membres de l'abbaye ; furent convoqués les abbés de Saint-Ambroise de Bourges, assistés de deux conseillers clercs : mais je doute, dit Lafaille, si cet arrêt fut exécuté, et s'il fut procédé ensuite à cette réforme ; car il me semble que vers ce temps, le chapitre de Saint-Sernin se fit séculariser. L'arrêt l'appelle monastère, parce que les chanoines professaient alors la règle de saint Augustin.

En 1525, le roi François Ier, malade dans les prisons de Madrid, fit un vœu aux saints dont les reliques sont conservées dans les cryptes de Saint-Sernin ; Jacques Minut, président du parlement, reçut ordre d'accomplir la volonté royale : il présenta une offrande (2) au nom de François Ier ; une inscription a perpétué le souvenir de ce vœu, qui fut, dit-on, suivi d'une prompte guérison.

Ce prince, à son retour d'Espagne, s'arrêta quelques jours à Toulouse, et fit ses dévotions dans l'église de Saint-Sernin. On lui montra une pierre précieuse, qui avait été donnée à la basilique par l'empereur Charlemagne, avec plusieurs corps saints : cette pierre était taillée en relief, et du genre des onices ou sardoines, que les joailliers appèlent *camaïeux*. Un pape en avait offert 100,000 écus aux Toulousains, et par-dessus cette somme de quoi bâtir

(1) *Arrêt du parlement de Toulouse, au sujet de la réformation du monastère de Saint-Sernin, du vendredi, 15 janvier 1523, aux chambres assemblées.*

« La cour, les chambres assemblées, vu l'arrêt, hier donné, prononcé en audience, en plaidoiant la matière, d'entre messire Laurens Alemand, évêque de Grenoble, et abbé de Saint-Sernin de Toulouse, impétrant et requérant l'inthérinement de certaines lettres, en forme de requête civile d'une part ; et le syndic du chapitre, et chanoines de ladite église, défendeur, et le procureur-général du roi d'autre ; a ordonné et ordonne qu'il sera mis et enregistré au registre des plaidoiries en la forme et manière qui s'ensuit : appointé et sur ce vue délibération, les parties ouies, autrement en entérinant, quant à ce, la requête dudit procureur-général du roy, et attendu le consentement desdits abbé et syndic, la cour a enjoint et enjoint à l'archevêque de Toulouse, ou son vicaire, d'appeler avec lui les abbés de saint Ambroise, de Bourges et de Gaillac, étant présents dans Toulouse, et assistants deux des conseillers clercs de ladite cour, qui par elle seront députés, procéder à la vraie et due réformation dudit monastère de Saint-Sernin de Toulouse, tant en chef que en membres, et ce dedans quinzaine prochainement venant, et d'en certifier ladite cour de ce que aura été fait à la fin dudit temps et terme.

(*Archives du parlement. — Annales de Lafaille. Preuves*, tom. 2, p. 2.)

(2) Entr'autres choses, Jacques Minut offrit six gros cierges, parsemés de fleurs de lys d'or, qu'on voyait suspendues à des barreaux de fer, devant la chapelle du Saint-Esprit ; la cérémonie se fit avec beaucoup de solennité et au milieu d'un grand concours des notabilités toulousaines.

(*Lafaille*, tom. 2, p. 61.)

un pont sur la Garonne : les Vénitiens avaient voulu en donner une somme encore plus grande. François Ier, craignant d'indisposer le chapitre et les capitouls, n'osa la demander avant son départ. Mais à peine arrivé à Marseille, le 8 octobre 1532, il écrivit aux capitouls de lui envoyer le camaïeul de Saint-Sernin pour le montrer au pape. Le président Bertrand, qui fut depuis garde-des-sceaux et cardinal, communiqua la lettre au chapitre et à l'abbé : on lui répondit que les chanoines, en entrant dans le chapitre, fesaient serment de ne rien tirer, ni souffrir qu'il fût rien tiré du trésor de leur église ; qu'ils ne pourraient livrer la pierre précieuse qu'avec une dispense expresse du souverain pontife. Les lettres de dispense ne tardèrent pas à arriver ; l'abbé et les chanoines, pris au dépourvu, répondirent qu'ils ne prendraient aucune détermination sans l'autorisation des capitouls, et des marguilliers ou régents des corps saints, qui avaient aussi une clef du trésor. Le président Bertrand s'adressa aux capitouls en les exhortant à se conformer à la volonté du roi. Les magistrats municipaux assemblèrent le conseil de ville ; ils députèrent Clapier Saint-Félix et Beauteville pour faire de très humbles remontrances au roi. Mais François Ier voulait être obéi ; enfin, dit Lafaille, au grand regret des Toulousains, cette pierre précieuse fut apportée à Marseille et mise entre les mains du roi, par trois députés de l'Hôtel-de-Ville et par un chanoine de Saint-Sernin. « François Ier, dit l'historien Mézeray, fit présent au pape d'une » tenture de tapisserie de haute-lice, représentant la Cène de Jésus-Christ, » et d'une pierre précieuse d'un prix inestimable qui se gardait au temple de » Saint-Sernin de Toulouse (1). »

On trouve, dans les annales de l'Hôtel-de-Ville, le récit de plusieurs miracles opérés dans la basilique de Saint-Sernin ; nous en choisissons un au hasard.

« Le jour de la fête de Saint-Sernin, un praticien de Toulouse, nommé Belète, enleva, dans l'église de ce saint, quelques lames d'argent de la châsse de saint Exupère, sans être vu de personne. Il sortit de la ville par la porte d'Arnaud-Bernard, à dessein de se sauver ; après avoir passé les deux portes, et tourné quelque temps au-deçà de la barrière, il s'arrêta pour voir jouer des soldats qui étaient de garde ; comme il ne le pouvait faire sans se courber, il laissa tomber quelques pièces des lames ; les soldats s'en aperçurent, et sur le soupçon qu'elles avaient été volées, ils l'arrêtèrent et le conduisirent à l'Hôtel-de-Ville. Les capitouls lui firent le procès et le condamnèrent au feu comme sacrilège ; leur sentence fut confirmée par le parlement. Ce qu'il y a de remarquable, ajoute l'annaliste, et qu'on peut attribuer à une miraculeuse punition de Dieu, c'est que le criminel avoua aux juges, qu'étant

(1) Parmi les autres raretés conservées dans le trésor de Saint-Sernin, les plus remarquables étaient un livre d'heures du IXe siècle, et le célèbre cor de Rolland, chanté par nos vieux romanciers.

hors de la porte, il ne lui fut pas possible de franchir la barrière, quelques efforts qu'il fît pour cela, se sentant toujours repoussé par une main invisible.»

Les nombreuses reliques conservées dans les caveaux de Saint-Sernin attirèrent sur la basilique monumentale l'attention de plusieurs souverains pontifes. Nous avons déja dit qu'elle fut consacrée par Urbain II, le 8 juillet 1097; Calixte II y dédia un autel et y mit les reliques de saint Simon et de saint Jude; Clément VII accorda cinquante ans d'indulgence à tous les fidèles qui, après avoir confessé leurs péchés, visiteraient dévotement l'église de Saint-Saturnin. Par trois bulles différentes, Urbain VIII accorda les mêmes indulgences que gagnent les pélerins qui visitent les sept autels de *Saint-Pierre* de Rome, aux fidèles qui visiteraient les sept autels de Saint-Sernin, qui prieraient Dieu pour la concorde entre les princes chrétiens, pour l'exaltation du catholicisme et l'extirpation de l'hérésie. Les sept autels qu'on visitait étaient : l'autel de la paroisse, le grand-autel du chœur, l'autel du Saint-Esprit, l'autel des Apôtres, l'autel de saint Jean-Baptiste, l'autel de saint Martial, l'autel de saint Etienne.

En 1385, le 15 octobre, Jean de Cardaillac, archevêque de Toulouse, célébra dans l'église de Saint-Sernin l'élévation des reliques de saint Jacques-le-Majeur; il était assisté de l'abbé de Saint-Sernin, et le duc de Berry s'y trouva, accompagné de plusieurs seigneurs. La cérémonie se fit dans la grande nef de l'église, qu'on avait tendue de riches tapisseries, avec des estrades tout autour pour placer les personnes de qualité; Jean de Cardaillac, après avoir vérifié les reliques, qui étaient renfermées dans un petit coffre de bois, et les avoir montrées aux assistants, les mit dans une riche châsse d'argent. Le duc de Berry donna 800 écus d'or, une chaîne d'or, à laquelle pendait un saphir oriental de grand prix, bordé de rubis et de perles; un châton de quatre *rubis-balais*, où pendaient quatre grosses perles, pour mettre sur les bords du chapeau du saint, représenté en un buste d'argent : il offrit aussi deux pièces de drap d'or; les autres seigneurs firent après lui de riches offrandes. La cérémonie se termina par une procession avec les reliques, sous un riche dais porté par des prêtres.

Nous dépasserions les bornes qui nous sont prescrites par le cadre primitif de notre ouvrage, si nous raccontions les faits particuliers que nos chroniqueurs et nos annalistes nous ont laissés sur Saint-Saturnin. L'histoire de la grande basilique se rattache par mille liens différents aux annales de l'archevêché de Toulouse : aussi nous nous arrêtons aux événements principaux, et nous nous hâtons d'arriver à la partie descriptive du monument. Le quartier Saint-Sernin formait autrefois la huitième et dernière région de la ville de Toulouse; il comprenait trente moulons, dont vingt-huit dans la ville et deux

dans les faubourgs, environ 580 maisons : 542 dans la ville et 38 dans les faubourgs, plusieurs églises, monastères, hôpitaux, colléges, maisons et lieux publics (1) : on n'y trouvait qu'une seule place, celle d'*Arnaud-Bernard*, qui était anciennement un pré ; là se trouvait autrefois une porte du bourg, dont il est fait mention dans un titre de l'an 1306, où on parle de la recluse *portæ Arnaldi-Bernardi :* Ce terrain appartenait, est-il dit dans les anciens cadastres, à un riche bourgeois appelé Arnaud-Bernard, dont le nom est resté à la place et à la porte *Arnaud-Bernard.*

Il est fait aussi mention dans les plus anciens titres de la porte *Posonville*, auprès de laquelle, dit Catel, on voyait une *maladrerie* de lépreux ; dans un acte de l'an 1306 elle est appelée *Misellaria de Posonvilano*, à l'entrée du bourg, ou *Barrium de Posonvilano*, où se tenaient anciennement les religieux de Sainte-Croix. Cette porte est appelée, par l'historien qui a écrit en langage du pays les guerres des comtes de Toulouse, la porte de Puymilan.

La porte de *Villeneuve* fesait aussi partie du capitoulat de Saint-Sernin ; elle séparait le bourg de la ville : je crois, dit Catel, qu'on l'appelait la porte de Villeneuve, parceque ce fut l'endroit par où l'on commença d'étendre la ville, lorsqu'on résolut de l'agrandir ; à la porte de Villeneuve on trouvait, comme à toutes les autres portes de la ville, une recluse qui s'appelait *Reclusa* (2) *portæ Villenovæ*, dont il est fait mention dans un acte de l'an 1306 ; les huguenots, qui saccagèrent la ville de Toulouse et l'occupèrent pendant plusieurs jours, en 1561, n'épargnèrent pas le capitoulat de Saint-Sernin ; ils s'étaient emparés des portes de *Posonville*, de *Matabiau*, de *Villeneuve*, où ils soutinrent une lutte acharnée. Lorsque repoussés par les catholiques, ils prirent la fuite pour se sauver, ils croyaient que la porte de *Villeneuve*, dont ils étaient maîtres, serait pour eux une libre issue pour se répandre dans la campagne ; mais ils furent presque tous égorgés. La basilique de Saint-Sernin n'eut pas à souffrir, comme plusieurs autres églises de Toulouse, du vandalisme des réformés : les efforts des combattants ne se portèrent pas de ce côté, ou peut-être les catholiques mirent-ils en œuvre tous leurs moyens de défense pour conserver intact le plus beau de leurs monuments religieux.

Tous les historiens qui ont écrit sur les annales du Languedoc ont consacré quelques pages à l'abbaye et à l'église de Saint-Sernin (3), nous avons extrait

(1) *Dans ses mémoires de l'histoire de Languedoc*, Catel fait le dénombrement du capitoulat de Saint-Sernin ; il comprenait dans son enceinte : l'église Saint-Sernin, l'église du Taur, le couvent de Saint-Orens, le séminaire de Saint-Louis, le couvent des religieuses de Saint-Sernin, sainte Catherine de Sienne, les Carmélites, l'hôpital Saint-Jacques du Bourg, le collége Saint-Bernard, les colléges Périgord et de Maguelonne, la place d'Arnaud-Bernard, les portes de Posonville, de Matabiau, dont nous donnerons les dessins exacts, pris long-temps avant leur démolition, et conservés par M. Edmond Chambert, architecte-adjoint de la ville de Toulouse.

(2) Nous donnerons plus tard l'histoire de toutes les recluses de la ville de Toulouse.

(3) On dit qu'un ecclésiastique de Toulouse, distingué par son érudition, travaille en ce moment à une histoire de Saint-Sernin. (*Communiqué.*)

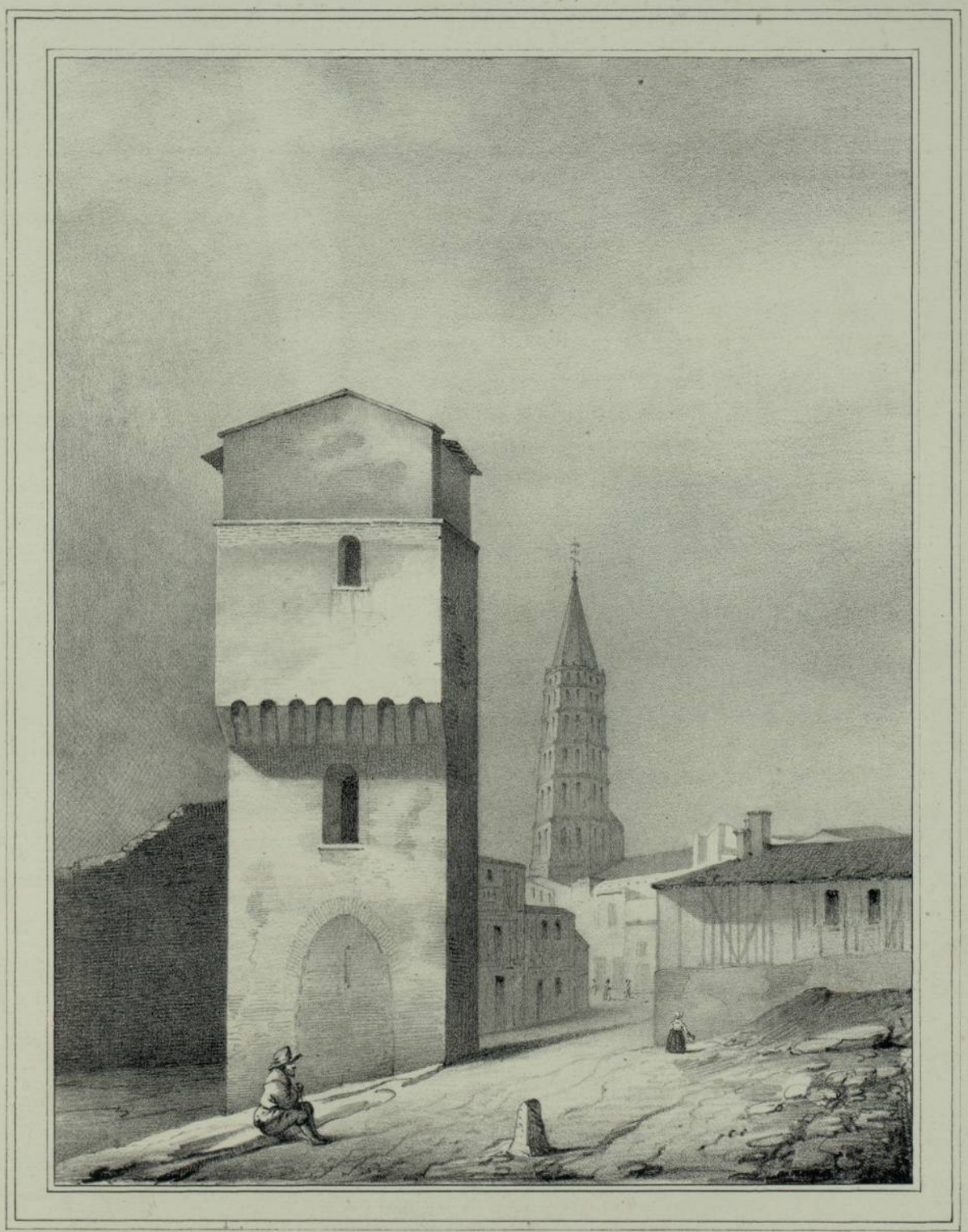

Perrin del. Litho. Constantin à Toulouse.

PORTE POUSONVILLE.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

quelques passages, comme témoignages du soin que nous avons mis à nos recherches.

Ceux qui prétendent, dit dom Vaissete, que le monastère de Saint-Sernin ou Saturnin de Toulouse, aujourd'hui l'une des plus célèbres collégiales du royaume, fut bâti par Charlemagne, ne sont pas bien fondés. Tout ce que nous pouvons dire de plus vraisemblable, au sujet de l'origine de cet ancien monastère, c'est qu'il était déja fondé, à ce qu'il paraît, long-temps avant Charlemagne, ainsi que nous l'avons insinué ailleurs ; qu'il fut peut-être ruiné par les Sarrasins, durant le fameux siège que ces infidèles mirent devant Toulouse, en 721, car il était situé anciennement dans les faubourgs de cette ville; et que si quelqu'un de nos rois de la seconde race le fonda ou le rétablit, ce dut être Pépin I, roi d'Aquitaine, plutôt que Charlemagne. En effet, le concile d'Aix-la-Chapelle, tenu en 817, et où il est fait mention de tous les monastères fondés ou rétablis par la famille de ce prince, n'en dit rien, non plus que le catalogue des abbayes fondées ou rebâties par Louis-le-Débonnaire, depuis l'an 781, jusqu'à l'an 814. Nous savons que celle de Saint-Sernin subsistait certainement au commencement du règne de Charles-le-Chauve ; nous avons déja parlé de l'église de Saint-Sernin, qui fut détruite par les barbares ; le monastère et l'église furent rebâtis dans le XIe siècle. A cette époque, le monastère passa aux chanoines réguliers, qui furent sécularisés dans la suite. L'église s'est maintenue jusqu'à nos jours dans l'usage, conforme à l'ancienne discipline, de ne laisser enterrer personne dans son enceinte (1).

L'an 1178, le légat Pierre de Castelnau avertit le peuple de Toulouse de se rendre à l'église Saint-Sernin, pour y être témoin de la rude pénitence infligée à un riche bourgeois, nommé (2) Pierre Mauran, accusé d'avoir favorisé l'hérésie des Albigeois. Le concours fut si grand dans cette église, que ce ne fut pas sans peine que le légat trouva place pour célébrer la messe.

En 1217, le comte Raymond VI tint dans le monastère de Saint-Sernin le conseil-général, ou assemblée des habitants de Toulouse.

Nous citons le témoignage d'un auteur contemporain (3) :

« Et quand lodit conte de Monfort s'és estat salvat, les de la villa se son » rétirats dins. Et quand son estats rétirats, et lodit conte Ramond agués sau- » but qu'on avia fach, et n'és estat fort joyos et ben content, et adounc » a mandat son conseilh général, tant d'aquels de la villa que de sas gens, » et à Sainct-Serny los a faict ajustar, et aqui an tengut lodit conseilh : on

(1) *Histoire générale de Languedoc*, tom. I, p. 451.

(2) La maison de Pierre Mauran était située dans la rue du Taur; on en démolit alors les tours. Elle est aujourd'hui occupée par le grand séminaire.

(3) *Histoire de la guerre des Albigeois*, écrite en languedocien par un auteur anonyme.

» lodit conte Ramond a dit et monstrat à sasditas gens , coment els devian ben » lausar Dieu et lo rémerciar. »

En 1251 , l'abbé de Saint-Sernin signa les actes touchant les différends qui s'étaient élevés entre Alphonse , comte de Toulouse, et les habitants de cette ville (1). Ses successeurs prirent aussi part à toutes les transactions des rois de France.

Les chanoines réguliers de Saint-Sernin furent sécularisés en 1526 (2).

L'église de Saint-Sernin est , de l'aveu de tous les antiquaires, le plus beau des monuments d'architecture byzantine qui existent en France ; les voyageurs qui l'ont visitée , étudiée dans tous ses détails , n'ont pu s'empêcher de manifester leur sincère admiration (3). Aussi avons-nous consacré plusieurs pages de notre ouvrage à l'histoire de notre basilique monumentale ; nous avons multiplié nos recherches, et nous croyons avoir trouvé assez de documents pour prouver à nos lecteurs que nous poursuivrons notre œuvre avec courage, avec amour , avec patriotisme. Nous arrivons enfin à la partie descriptive , qui sera la plus difficile à traiter, parce qu'un monument se compose toujours de nombreux et admirables détails : ces nombreux détails , nous les avons vus , examinés , jugés, un à un ; nous avons passé plusieurs jours sous les voûtes , dans les chapelles de notre vieille église : essayons de coordonner les résultats de nos études et de nos recherches.

L'église de Saint-Sernin est située à l'extrémité nord de la ville de Toulouse ; lorsqu'on a parcouru l'antique rue du *Taur* dans toute sa longueur , on s'arrête tout-à-coup sur une grande place , carré long assez irrégulier , au dessus duquel se dessine la basilique , en forme de croix grecque, surmontée de son magnifique clocher ; puis on laisse momentanément les deux portes latérales , on passe sous le lourd et vieil arceau qui joint l'église à l'ancien collége de Saint-Raymond, et on se trouve devant la porte principale, sur la place du Peyrou (4). A gauche de cette porte , on admire pendant quelque instants

(1) *Trésor des chartes.*

(2) *Histoire générale de Languedoc*, tom. 3, p. 158.

(3) Voir le *Voyage pittoresque et romantique*, par M. le baron Taylor. — M. Mérimée. — M. de Monthalambert. — M. Alexandre du Mège.

(4) Le Peyrou, dit Catel, est un quartier de la ville, derrière la grand'porte Saint-Sernin, tirant vers les Estudes , où il y avait anciennement un couvert, sous lequel était l'image de saint Laurent, sur une grosse pierre, ainsi qu'il est dit dans une vieille enquête. Mais depuis long-temps ce couvert est tombé, ou a été abattu, et l'image de saint Laurent a été remise à un pilier qui fait coin de la rue *d'el Peyrou*, allant vers les Estudes. Le poète Bertrand de Born dit que le *Peyrou* était près du *pré Comtal :*

A Tolosa part Montagut
Fermeral coms son gonfaino
Al prat comtal costal *Peyro*
Quand lay aura son trap tendut,
Nos se penrem tol enviro
Si que tres nueigs y iayrem nut.

(Bertband de Born, *manuscrit.*)

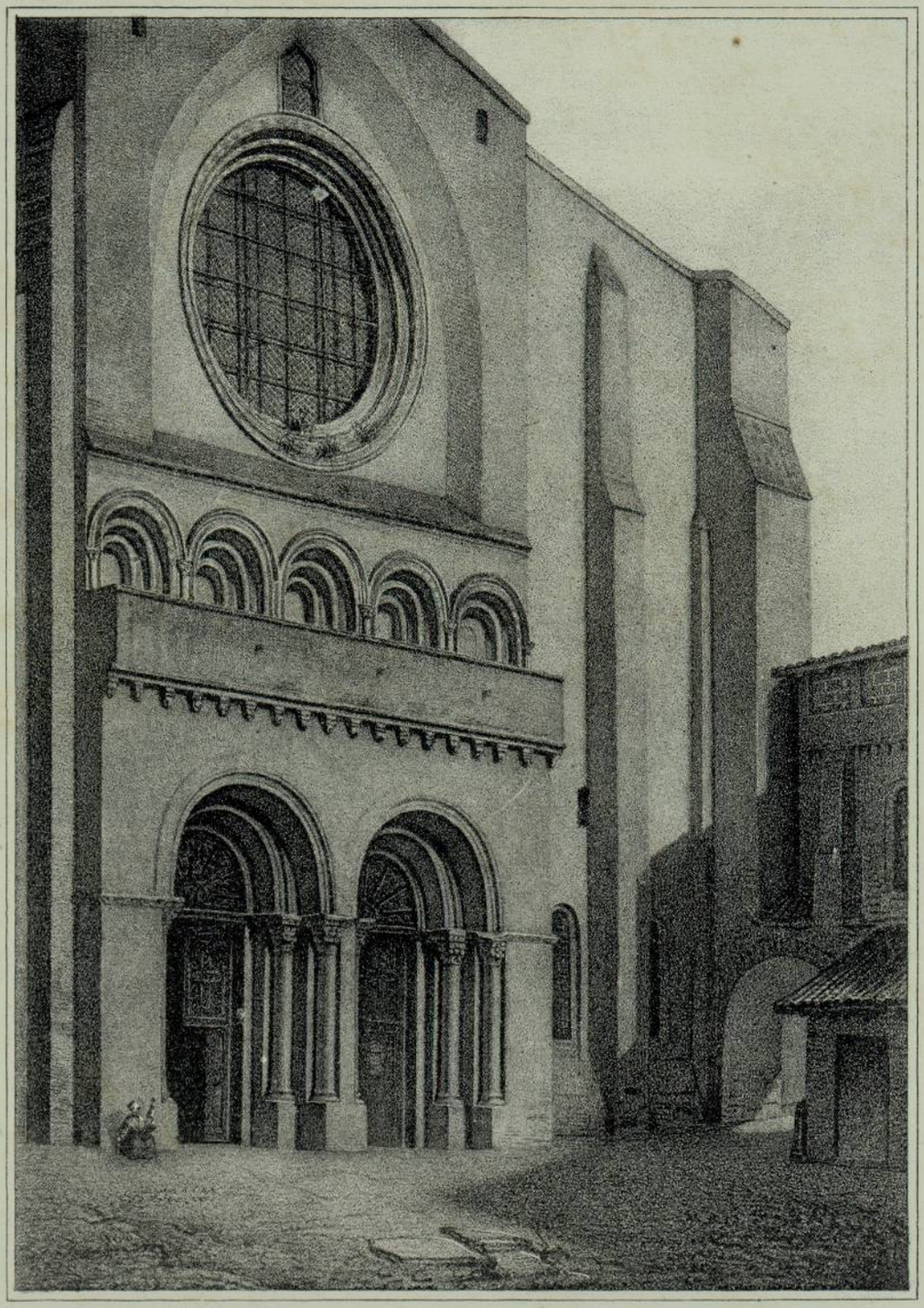

Perrin del. Pris au Daguerr. Lith. Constantin, Toulouse.

PORTE DU PEYROU.

(St Sernin.)

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

les vieux murs et les tours massives de Saint-Raymond, qui sert aujourd'hui de caserne à l'artillerie. En face de la porte principale, on distingue une maison dont l'apparence extérieure annonce encore une magnificence dégradée : c'est l'ancien *hôtel Dubarry*.

Le comte Jean Dubarry, connu par ses coupables liaisons avec la courtisanne Jeanne Vaubernier, ayant obtenu après la mort de Louis XV la permission de séjourner à Toulouse, fit bâtir ce magnifique hôtel; il y réunit tous les enchantements du luxe, un jardin à l'anglaise, le premier qui exista dans le pays; une collection précieuse de tableaux, de statues des plus grands maîtres attiraient les grands seigneurs dans cette habitation, qui par un contraste bizarre est devenue l'asile des austères Bénédictines (1).

La façade de Saint-Sernin qui donne sur la place du Peyrou n'existe point telle qu'elle était autrefois. Lorsque l'historien Catel écrivait ses *Mémoires sur l'histoire de Languedoc*, on voyait sur la principale porte, qui est du côté du *Peyrou*, trois images taillées en pierre, qui se montraient fort anciennes, dit le savant annaliste ; l'une desquelles représentait un évêque qui tenait d'une main un livre auquel était écrit : PAX VOBIS ; et l'autre, un évêque qui tenait une crosse, au dessus duquel était écrit : S. MARTIALIS ; la troisième, un autre évêque qui baptisait une fille ou femme, représentée toute nue dans les fonts baptismaux, au dessus duquel était écrit : SATURNINUS ; et à côté :

JURE NOVÆ LEGIS SANATUR FILIA REGIS.

Près de saint Martial :

HIC SOCIUS SOCIO SUBVENIT AUXILIO.

Et aux pieds de saint Sernin, près de la fille baptisée :

CUM BAPTISATUR, MOX MORDAX LEPRA FUGATUR.

Il y avait aussi deux autres statues de pierre sur le portail de Saint-Sernin, qui appartenaient à sa vie : l'une, à demi-relief, représentait un roi assis ; l'autre, saint Sernin tenant un taureau sous ses pieds ; à côté du roi était écrit :

JUDICAT ANTONIUS REX SERVUM REGIS ALIUS.

(1) *Biographie toulousaine*, tom. 1.

Et à côté de saint Sernin (1) :

ECCE SATURNINUS QUEM MISERAT ORDO LATINUS,
CUM DOCET ANTONIUM NON TIMET EXITIUM.

La fille baptisée rappelait les filles du roi d'Huesca, connues dans nos légendes sous le nom de *Saintes-Puelles ;* le roi Antonius était sans doute gouverneur de Toulouse, au temps de saint Sernin ; le nom d'Antonius était anciennement très répandu et très célèbre à Toulouse. Suétone, dans *la vie de Vitellius ;* Martial, dans ses épigrammes, liv. IX ; Tacite, dans ses *Annales*, parlent d'Antonius de Toulouse. Grégoire de Tours, au chapitre 89 *des Miracles*, dit que le gouverneur Antonius, ayant mal vécu, fit construire son tombeau dans l'église Saint-Sernin ; plus tard on fit de nouvelles constructions et le sépulchre se trouva à la porte de la basilique.

La porte principale de Saint-Sernin se dessine admirablement au milieu du triangle formé par l'ancien hôtel Dubarry, et les débris du collége Saint-Raymond; elle se compose de deux arceaux à plein-cintre, soutenus chacun par quatre colonnes dont les chapiteaux représentent des figurines d'anges, des têtes allégoriques, des fleurs, divers feuillages. La rosace, d'un rond parfait, est posée sur cinq arceaux beaucoup plus petits que les deux de la porte et de forme presque ovale ; la façade est revêtue à chaque angle de trois contre-forts.

On se sent saisi d'un trouble involontaire lorsqu'on franchit le seuil de la sainte basilique : on s'attend à y trouver tant de merveilles ; on sait que sous ses dalles reposent les reliques de tant de martyrs et de confesseurs ! A peine a-t-on dépassé la dernière barrière, qu'on reste saisi d'une subite et muette admiration : le temple déploie devant vous sa longue rangée de doubles collatéraux, qui supportent une galerie en arcs de cercles, soutenue par des colonnes jumelles d'une élégance remarquable ; il est difficile de trouver ailleurs des colonnettes mieux disposées, plus sveltes, plus gracieuses, plus élancées.

A gauche, près de la porte, est un tableau représentant le pape Urbain II, au moment où il bénit l'église Saint-Sernin ; à droite, un tableau représentant saint Exupère, évêque de Toulouse ; au dessus de la porte de la sacristie, le tableau du martyre de saint Sernin, peint par M. Bezar, pensionnaire de la ville de Toulouse.

Parcourons l'aile gauche, visitons la basilique où règne une obscurité mystérieuse, qui contribue si puissamment à inspirer une pieuse vénération à tous

(1) Catel, *Histoire des évêques et archevêques de Toulouse, vie de saint Sernin*, pag. 818 et 819.

ceux qui viennent dans le saint lieu. D'arceaux en arceaux, nous sommes arrivés au bras gauche de la croix ; la voûte repose, comme les autres parties du monument, sur de doubles collatéraux qui forment ses côtés, et supportent la même galerie en arcs de cercles, aux innombrables, aux gracieuses, aux élégante colonnettes, dont les chapiteaux se réunissent comme deux mains d'anges soutenant une couronne au dessus de la tête d'un martyr.

Parmi les six chapelles adossées aux murailles du bras gauche de la croix, et qui sont toutes décorées de colonnes de marbre, de statues, de bas-reliefs représentant les mystères du catholicisme, nous avons remarqué celle de saint Exupère, avec un tableau de cet évêque, donné par les habitants de Blagnac. La chapelle et la statue de saint Roch, fondée en 1819 par la société et la confrérie de Saint-Roch. Dans un petit enfoncement, éclairé par deux étroites fenêtres, est une petite chapelle dédiée à sainte Thérèse; le tableau de l'autel représente Jésus-Christ fesant une incision au bras gauche de la sainte, avec un des clous qui ont servi à le crucifier, avec ces paroles à l'entour : *Deindè ut vera sponsa mea meum servabis honorem* ; à côté du tabernacle on remarque de petites sculptures qui reproduisent quelques scènes et instruments de la Passion. Mais pourquoi cet autel si modeste est-il surmonté de deux anges soutenant un magnifique blason ? A quelle noble famille appartiennent ces armoiries parsemées de fleurs-de-lys ? Quelque prince de la famille royale est-il venu accomplir un vœu aux pieds de cet autel ? Hélas ! ces riches armoiries magnifiquement blasonnées nous rappellent un triste souvenir! Reportons notre esprit vers le passé; figurons-nous un instant que nous sommes au 30 octobre 1632; les ténèbres de la nuit couvrent déja la basilique, mais l'intérieur étincelle de mille flambeaux : une multitude innombrable se presse d'une extrémité du temple à l'autre, triste et silencieuse. Une jeune femme, couverte de longs habits de deuil, précède un cercueil qui renferme les restes inanimés de son noble époux, d'Henri II, duc de Montmorency, maréchal de France, que le cardinal de Richelieu vient d'immoler à son impitoyable politique. Ce cercueil est déposé dans la chapelle de Sainte-Thérèse, d'où la veuve inconsolable le fait bientôt enlever pour le transporter au couvent de la Visitation de Moulins.

Lorsque ces souvenirs se sont présentés à notre esprit et à notre cœur, nous n'avons pu nous défendre d'une douloureuse impression. Sur les étroites dalles que nous avions sous les pieds, avaient reposé la tête et le tronc du plus fier, du plus puissant des vassaux de la couronne de France ; l'écusson des Montmorency nous apparaissait au dessus de l'autel comme un éternel monument de la terrible vengeance du cardinal-roi : à gauche et à droite étaient deux statues représentant la douleur et la tendresse conjugales qui éteignent le flambeau de la vie.

On s'arrache difficilement à ces émotions pour passer dans le chœur, re-

marquable par la hauteur et la hardiesse de sa voûte ; les boiseries, les stales des anciens chanoines furent faites dans le XVIe siècle, pendant que Jean Calvin prêchait la réforme dans le Midi de la France, où il avait été appelé par la reine de Navarre : le sculpteur a représenté sur la dernière stalle, à gauche, le prédicateur huguenot sous la forme d'un porc, assis dans une chaire placée en rase campagne, et ayant devant lui quelques auditeurs. Au dessous on lit : *Calvin le porc prêchant :* les autres stales sont décorées de groupes d'anges, de vases de fleurs, de guirlandes, de statuettes. Les murailles sont couvertes de peintures à fresque, aujourd'hui presque effacées ; les mieux conservées sont celles de saint Edmond, roi d'Angleterre, de saint Honorat, de sainte Suzanne de Babylone, de saint Cirique et de sainte Zulite, de saint Papoul, de saint Saturnin et de saint Georges : ce dernier est peint couvert de son armure. La coupole est formée par quatre piliers énormes qui soutiennent le clocher ; les peintures de la voûte représent le Christ, environné des quatre signes ordinaires, le lion, le taureau, l'aigle et l'homme : ces peintures sont d'un assez bon style (1). Le maître-autel est très élevé et produit beaucoup d'effet ; derrière le tabernacle est un beau bas-relief en plomb doré qui représente le martyre de saint Sernin : ce bas-relief est du sculpteur *Marc Arcis*. Deux escaliers conduisent sur une plate-forme élevée, où est posée, sous un baldaquin supporté par six colonnes en marbre, la châsse de saint Sernin ; au dessus est représentée l'apothéose de ce martyr. Les deux escaliers conduisent au rond-point, ou tour du chœur, où on trouve les chapelles de saint Sylve, de saint Cyrice, du Saint-Esprit, de saint Hilaire, de saint George, de sainte Suzanne et de saint Asciscle : Dans toutes ces chapelles sont des châsses plus ou moins riches, qui renferment un grand nombre de corps saints. A l'angle de la chapelle de saint Georges, on remarque une inscription qui rappelle le vœu fait par le roi François Ier, prisonnier à Madrid, aux saints dont les reliques sont vénérées dans notre basilique. Cette inscription est gravée sur un marbre noir.

AD PERPETUAM
REI
MEMORIAM
FRANCISCUS I. GALLIARUM REX MADRITI
CUM ESSET APUD HOSTES, LETHALI MORBO
AFFECTUS, DIVIS, QUORUM SACRÆ RELIQUIÆ
IN HAC SANCTISSIMA BASILICA ASSER-
VANTUR, VOTUM NUNCUPAVERAT, QUOD
EX FRANCISCI MANDATO, REGIIS VICIBUS,

(1) *Voyage pittoresque et romantique*, par le baron Taylor, — *Monuments religieux des Volces Tectosages*, par M. du Mège.

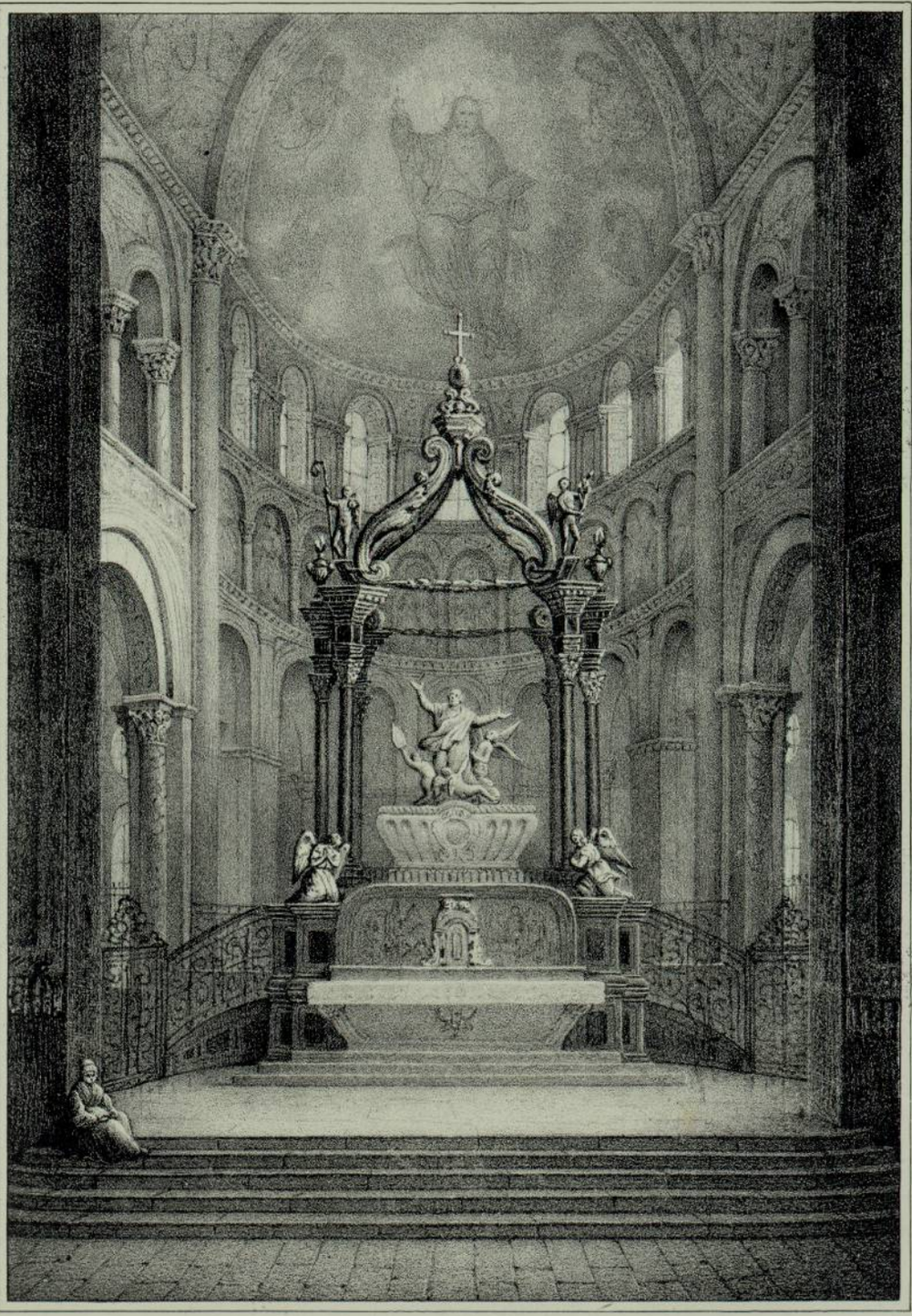

Perrin del

Lith. Constantin à Toulouse.

INTERIEUR DE S^T SERNIN.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

CLARISSIMUS VIR JACOBUS MINUTIUS, SENATUS TOLOSANI PRINCEPS, ADSTANTIBUS OMNIUM ORDINUM CIVIBUS, RITÈ PERSOLVIT, ANNO SALUTIS M. D. XXV.

POSUERE VIRI CAPITOLINI (1).

Au dessus de cette inscription, on remarque à la voûte du rond-point, un plan en relief qui représente, mais d'une manière peu exacte, la ville de Toulouse et l'église de Saint-Sernin. C'est un vœu fait par les capitouls, à l'époque d'une maladie épidémique; on lit au dessous le millésime 1692. Aux angles des chapelles on voit encore les statues des comtesses et des comtes de Toulouse, bienfaiteurs de l'abbaye et du monastère de Saint-Sernin; ces statues sont remarquables par leur ancienneté : on peut y trouver de curieux détails sur les costumes du temps.

Sur les murailles du rond-point, était aussi une épitaphe à la louange du comte Bernard de Septimanie, assassiné dans le monastère de Saint-Sernin par Charles-le-Chauve, et dont le cadavre resta deux jours sans sépulture, jusqu'à ce que l'évêque Samuel le fit ensevelir honorablement dans l'église : Nicolas Bertrand nous a transmis cette épitaphe traduite en gascon, tel qu'on le parlait au XIVe siècle, comme on peut s'en convaincre en lisant les vieux registres de l'Hôtel-de-Ville.

Assi jay lé comté Bernard
Fidel credeire al sang sacrat,
Que sempre prud'hom és estat;
Préguem la divina bontat
Qu'aquela fi qué la tuat
Posqua soy arma aver salvat.

Au bas de la statue de Raymond VI, on lisait, sur un marbre noir, cette épitaphe en vers languedociens :

Non hia home sur terra, per grand senhor que fous,
Quen gettés de ma terra si la gleysa nou fous (2).

Deux escaliers en pierre conduisent du rond-point aux cryptes placées sous le maître-autel et sous la plate-forme du chœur : ces voûtes soutiennent plu-

(1) Le roi François Ier retenu à Madrid, chez les ennemis, se voyant atteint d'une maladie mortelle, avait fait un vœu aux saints dont les reliques sont conservées dans cette très sainte basilique; Jacques Minut, président du parlement, reçut ordre du roi d'accomplir ce vœu, ce qu'il fit en présence des représentants des diverses classes d'habitants, l'an du salut 1525.

Ce marbre fut posé par les capitouls.

(1) Bertrand, *Gestes toulousains.*

sieurs chapelles, où sont renfermées les reliques des saints, si célèbres dans le monde catholique par leur grand nombre et leur antiquité. Ces caveaux ont été souvent visités par des souverains, par plusieurs personnages illustres, et sont encore l'objet de la vénération des fidèles; aux quatre grandes fêtes de l'année, les portes sont ouvertes à la multitude, qui s'y précipite, poussée par une pieuse dévotion. Le jour de la Pentecôte, les corps saints sont portés en procession dans toutes les rues de la ville, et cette cérémonie n'a jamais cessé d'être imposante. Néanmoins, elle ne se célèbre plus avec la pompe et la magnificence que le clergé toulousain y déployait avant la révolution de 1789. M. Sermet, alors évêque constitutionnel du Sud, eut beaucoup de peine à obtenir des autorités révolutionnaires que les caveaux de Saint-Saturnin fussent respectés. Il y fit transporter les reliques qui étaient auparavant vénérées dans les églises qu'on allait détruire; on y avait déja réuni plusieurs objets de curiosité, entr'autres le crucifix de saint Dominique. On chercherait vainement ailleurs un lieu qui offre autant d'objets de vénération pour les catholiques; on trouve dans les cryptes de Saint-Sernin :

1° Un reliquaire en argent exécuté sur les dessins de feu M. Pomian, professeur à l'école des arts, et qui contient une épine de la couronne de Jésus-Christ.

2° Un autre qui renferme un morceau de la vraie croix.

3° Une capsule dans laquelle est conservé un morceau d'une robe de la sainte Vierge.

4° Un reliquaire dans lequel on a placé quelques restes des saints Innocents et de vingt-cinq autres martyrs.

5° Un autre où l'on voit les reliques de saint Pierre et de saint Paul.

On a dans cette église des reliques de saint Etienne, de saint Chrystophore, de saint Maurice, de saint Honeste, de saint Blaise, de sainte Catherine, de sainte Marguerite.

On a de plus les reliques entières de saint Jacques le Mineur, de saint Philippe, de saint Barthélemy, de saint Simon, de saint Jude, de saint Barnabé, et une grande partie de celles de saint Jacques le Majeur.

On y possède encore les corps de saint Saturnin, de saint Papoul, de saint Honoré, de saint Hylaire, de saint Sylve, de saint Exupère, de saint George, de saint Cirice, de saint Asciscle, de saint Claude, de saint Nicostrate, de de saint Symphorien, de saint Castor, de saint Simplice, de saint Edmond, de saint Gilles, de saint Gilbert, de sainte Suzanne de Babylone, de sainte Julite, de sainte Victoire.

En sortant de ces chapelles souterraines, dont les voûtes très basses, indiquent par leurs courbes, par leurs nervures, qu'elles appartiennent à la même époque que le clocher, on se sent, malgré soi, saisi de cette terreur pro-

fonde, de cette admiration muette, dont le cœur de l'homme ne peut se défendre en présence des monuments du culte catholique. Autrefois, dans toutes les calamités, nos pères venaient prier dans ce saint lieu.

« L'année 1832 (1) a vu Toulouse invoquer de nouveau le secours des saints dont les reliques reposent dans les cryptes de Saint-Saturnin. Ce n'était pas une vaine cérémonie : un horrible fléau menaçait la France entière ; on eût dit que l'ange exterminateur fesait briller sur nos têtes son redoutable glaive; le choléra, la plus effrayante des contagions, allait peut-être envahir l'ancienne capitale du Languedoc ; mais les enseignements, les pieuses pratiques de nos ancêtres n'étaient pas oubliés pour nous; les saints dont nous possédons les reliques ont été invoqués, l'horrible maladie s'est arrêtée à nos portes, et l'on a pu connaître toute la vérité de cette inscription qui brillait en lettres d'or dans les chapelles souterraines de Saint-Saturnin : « *Hic sunt vigiles qui custodiunt civitatem.* Ici sont les sentinelles qui gardent la ville. »

Les chapelles du bras droit de la croix ne sont pas très remarquables : on y admire, comme dans les autres parties de la basilique, les voûtes de différentes hauteurs que supportent des piliers et des colonnes engagées dans le mur, ce qui produit dans l'architecture des incidents très pittoresques ; ces belles voûtes cintrées, leurs arcs-doubleaux, les chapiteaux où l'acanthe déploie son feuillage, à la dentelure élégante et légère, tout concourt à donner à ces galeries un aspect religieux et monumental. L'architecture néogrecque a déployé sa magnificence dans les galeries supérieures qui recouvrent et dominent les trois nefs ; les arcs, que supportent des colonilles accouplées, donnent à l'édifice un style à la fois noble et délicat : et si l'on parcourt les galeries supérieures, qu'éclairent de nombreuses ouvertures cintrées, de combien d'accidents pittoresques, de combien d'admirables effets de lumière n'est-on pas frappé ! Ces longues voûtes, que des arcs, des bandeaux coupent à des distances égales ; ces colonnes si sveltes, que couronnent des chapiteaux de dessins divers; ces murs percés de longues meurtrières, et qui ferment à demi les fenêtres, monuments encore subsistants de ces jours de combats et de deuil, où les protestants, couvrant du voile de la nuit leur criminelle entreprise, tentèrent de s'emparer de Toulouse : voilà ce qu'on remarque dans cette partie de l'édifice. Elle est rarement visitée, et pourtant elle offre à l'homme religieux de nombreux sujets de méditation, au peintre des motifs de délicieux tableaux, à l'historien de longs et touchants souvenirs.

Aussi l'on sort avec peine de l'église Saint-Sernin, et on ne s'arrête que peu d'instants dans le bras droit, pour jeter un regard sur deux chapelles

(1) *Album catholique*, tom. 1. Décembre 1832.

consacrées à la Vierge, dans l'une desquelles est le tombeau de l'abbé Labarrière, et sur un Christ nouvellement restauré, qui paraît remonter aux premiers temps de la sculpture chrétienne.

Trois portes donnent entrée dans la basilique de Saint-Sernin ; nous avons déja décrit celle qui se trouve au pied même de la croix.

La seconde, placée en face de la rue du *Taur*, est décorée de quatre colonnes en marbre, supportant des chapiteaux, où l'on a représenté le serpent tentateur, Adam et Eve chassés du paradis terrestre après leur péché, la Visitation, le massacre des *Innocents*, et plusieurs autres épisodes de l'ancien et du nouveau testament. L'imposte et le tympan contiennent des bas-reliefs très bien conservés ; d'autres sculptures, placées assez haut dans ce portail qui forme un avant-corps, paraissent avoir appartenu à un autre édifice (1) : nous l'avons appelée porte du *massacre des Innocents*. L'élégant portique qui lui est parallèle, et exactement placé sur la même ligne, est du célèbre Bachelier, l'élève de Michel-Ange, qui à son retour d'Italie décora la ville de Toulouse de si beaux monuments. Le portique de Saint-Sernin se fait remarquer par son architecture et par les bas-reliefs et les arabesques dont il est orné ; malheureusement, ce précieux débris de la renaissance a été mutilé plusieurs fois durant les guerres civiles et religieuses ; on vient de le dégager des constructions qui l'environnaient, il s'élève isolé, ce qui diminue peut-être l'effet que voulait obtenir Bachelier, qui, à l'exemple de tous les architectes de la renaissance, ne donnait pas assez de hauteur à ses portes. On dit que le portique de Saint-Sernin sera transporté dans le Musée des Antiques de la ville de Toulouse.

La troisième porte, placée à l'extrémité du bras droit, ou de la troisième nef, est double comme la première ; elle a deux arceaux soutenus chacun par quatre colonnes. Les chapiteaux des colonnes représentent les sept péchés capitaux et diverses figures d'animaux ; aussi lui avons-nous donné le nom de *porte des péchés Capitaux*. A l'arceau du côté gauche, et au mur extérieur de l'église est adossée une petite chapelle grillée qui renferme quatre sépulchres, et qui est placée entre deux piliers boutans. Dans ces sépulchres reposent Guillaume Taillefer, Pons II, son père, et Pons III, son fils.

« Guillaume Taillefer, dit Catel dans son *Histoire des comtes de Toulouse*, fut enterré en l'église Saint-Sernin, en laquelle nous voyons comme une petite chapelle voûtée, sans autel, tout contre la porte de ladite église, qui répond à l'hôpital Saint-Jacques du Bourg, dans laquelle il y a quatre tombeaux de marbre blanc, avec une image de la vierge Marie, peinte sur la muraille, ensemble les images de saint Sernin et de saint Jacques ; et aux

(1) M. Du Mège, *Monuments des Volces-Tectosages.*

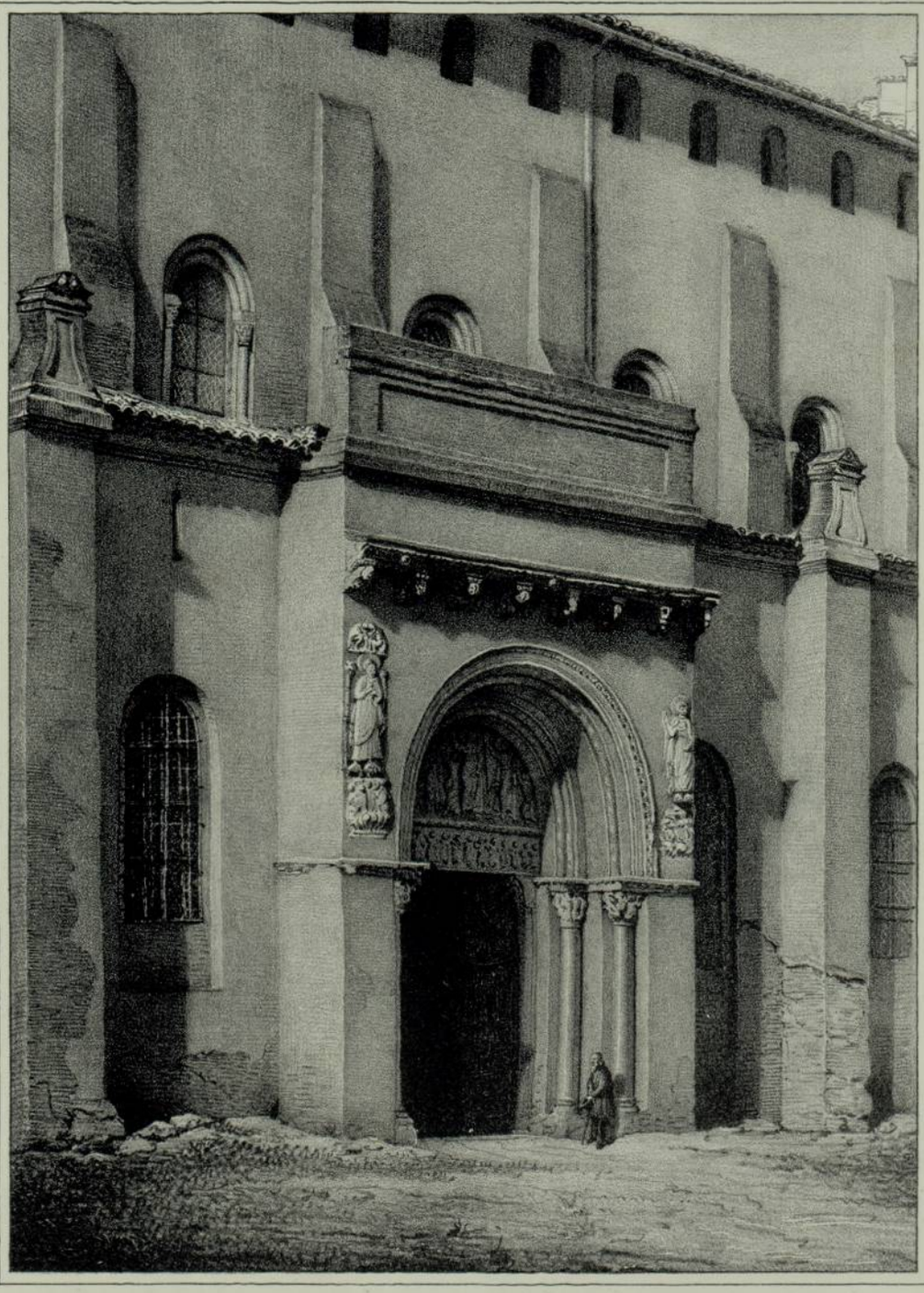

Perrin del — pris au Daguer.re — Litho. Constantin à Toulouse.

PORTE DU MASSACRE DES INNOCENTS.

(Saint Sernin)



BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

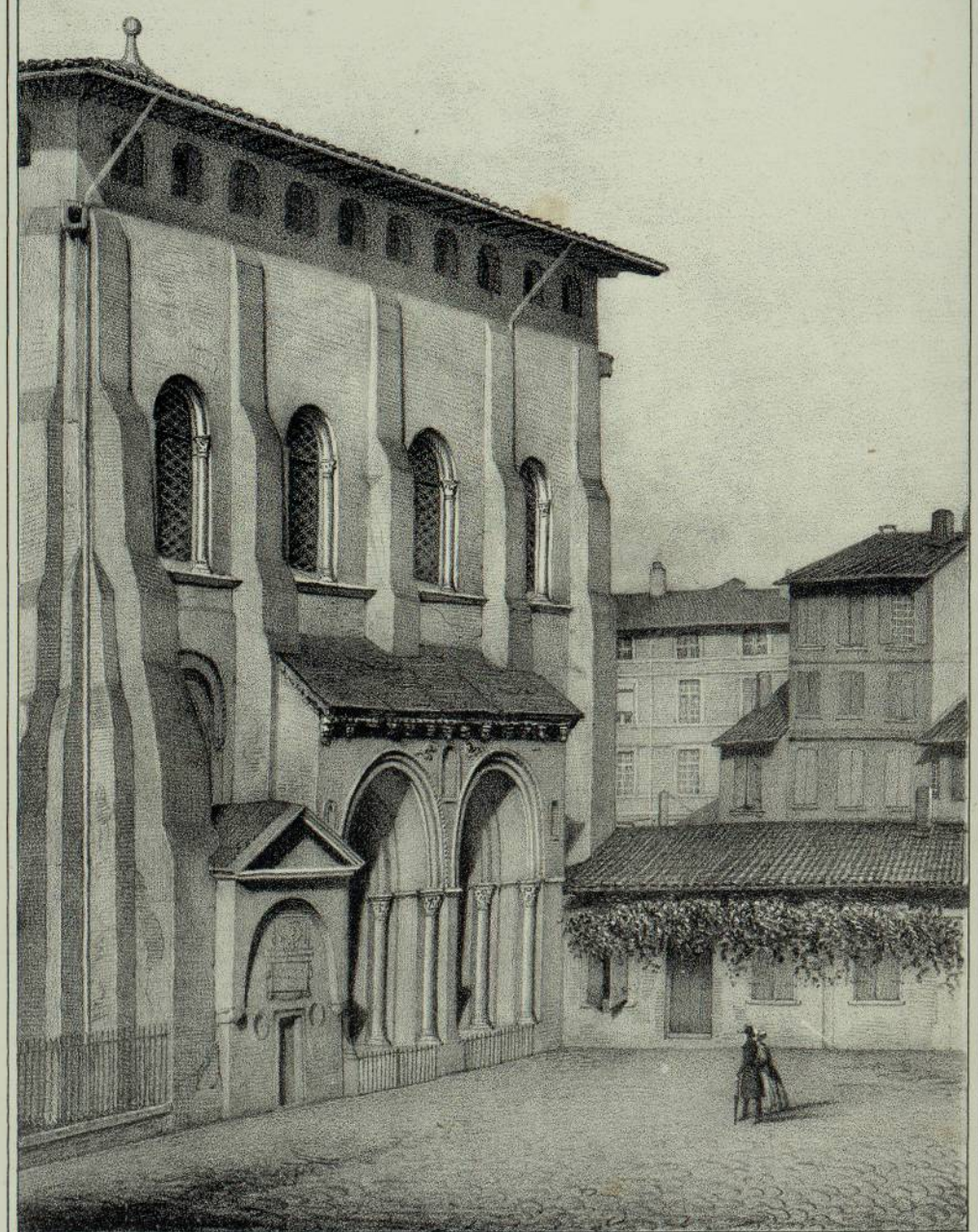

Perrin del — pris au Daguerréotype. — Litho. Constantin. Toulouse.

PORTE DES PÉCHÉS CAPITAUX.

(Saint Sernin.)

deux côtés desdits saints, sont représentés deux comtes à genoux, en cottes de maille, avec l'écusson de la croix pommelée, et au dessus dudit tableau est écrit sur la muraille :

HÎC REQUIESCIT GUILLELMUS TAILLAFER
ET PONTIUS COMES TOLOSANUS.

» Ici reposent Guillaume Taillefer et Pons, comtes de Toulouse (1). »

Cette inscription, dit M. Du Mège, ne paraît plus depuis long-temps; à droite de la chapelle, ou à gauche du spectateur, est un autre tombeau sans aucune indication écrite. Mais comme dans la partie extérieure du mur correspondant à ce mausolée, on a encastré une pierre sur laquelle on lit en caractères très anciens une inscription qui annonce que là reposent Guillaume, comte de Toulouse, surnommé Taillefer, et Raymond Bertrand, (*Hic requiescit Willelmus, comes Tolosæ, cognomine Taliafer, atque Raimundus Bertrandi*), on peut penser que l'inscription peinte sur le mur n'était que relative à Guillaume, et pour montrer que les cendres de deux comtes de Toulouse reposaient dans cette chapelle. Le tombeau placé à la droite du spectateur porte en effet une inscription qui prouve que Pons y est enseveli : *Hic requiescit Poncius, comes Tolosanus.* On peut donc penser que le tombeau du fond est celui du comte Guillaume Taillefer, et que celui que l'on voit à gauche du spectateur est celui de Raymond Bertrand, dont parle l'inscription mise après coup, et très mal, dans la partie extérieure du mur. Un autre petit tombeau est placé dans le fond de la chapelle, au-dessous de celui que nous croyons appartenir au comte Guillaume. L'inscription gravée en deux lignes sur ce quatrième tombeau, porte que Pons et son frère, fils du comte Guillaume, y sont inhumés : *Hic jacet Poncius, filius Willelmi, comitis Tolosæ, et frater ejus, requiescant in pace.* On doit mettre ces mausolées au nombre des objets les plus dignes d'être considérés par les voyageurs. Guillaume Taillefer mourut âgé de 90 ans, vers la fin de l'année 1037. Raymond Bertrand, de la maison des comtes de Toulouse, et que les historiens croient petit-fils de Guillaume Taillefer, était déja mort en 1050. Pons, dont le tombeau est placé à droite du spectateur, succéda à son père Guillaume Taillefer; il mourut l'an 1060, âgé de 70 ans.

(1) Les savants Bénédictins, auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc*, ont admis l'authenticité de ce sarcophage. M. d'Aldéguier a émis une opinion contraire. — « Ce sarcophage, dit-il, dut être tiré du cimetière de *la Daurade*, après l'incendie qui consuma une partie la ville, en 1462. Lorsque les ruines qui couvraient le cimetière furent visitées, on dut trouver les sépulchres des comtes de Toulouse dans le plus grand désordre; il paraît que l'on ne put sauver que les sarcophages que nous voyons encore dans le réduit pratiqué auprès du portail de l'église Saint-Sernin. Mais sont-ce bien ceux des comtes indiqués par les inscriptions? On peut le croire, mais rien ne le prouve. »

Pons et son frère, inhumés dans le petit tombeau, étaient fils du comte Guillaume IV, fils de Pons. Il est certain qu'ils sont morts avant leur père, décédé en 1094, et qui ne laissa qu'une fille.

Le magnifique clocher de Saint-Sernin fut construit pendant le XIVe siècle ; nous avons déja dit que l'abbé saint Raymond l'éleva jusqu'à la deuxième rangée de fenêtres. Alors, pour en soutenir l'énorme poids, on construisit, au point de jonction des lignes qui dessinent la branche transversale de la croix, les lourds piliers octogones qu'on admire encore aujourd'hui ; ils donnent naissance à des arcs et à une calotte demi-sphérique. L'architecte qui dirigea la construction de la basilique monumentale n'oublia pas de faire pencher, vers le côté droit, l'axe de la chapelle du centre de l'abside, chapelle qui par sa position représentait la tête du Sauveur. Aux pieds de la croix, et pour indiquer, comme on l'a fait souvent, les clous qui attachaient les pieds de Jésus-Christ, il voulut bâtir deux clochers. On en voit encore des substructions assez remarquables ; mais des obstacles puissants empêchèrent de conduire l'ouvrage à bonne fin, et on acheva seulement la flèche qui s'élève avec majesté au dessus de l'église : elle prend naissance au milieu d'un groupe semi-circulaire de petites chapelles, de colonnettes, de clochetons qui ont conservé toute la richesse, toute l'élégance si variée, si multiple de de l'architecture néo-grecque. Ces chapelles sont réunies, groupées autour de la base du clocher comme un bouquet de fleurs autour d'un lys superbe qui élève sa tige majestueuse au dessus des autres plantes qui l'environnent. Il est impossible de résister à un premier mouvement d'enthousiasme et d'admiration, lorsqu'on voit pour la première fois ces six étages de fenêtres, soutenus par des colonnettes, et dont les ouvertures sont les unes à plein cintre, les autres en forme de trèfle ; l'architecture byzantine y déploie sa simplicité grandiose : c'est l'art grec modifié par les idées du christianisme, ce sont les lignes droites, les masses un peu lourdes, mais toujours majestueuses, la sévérité de style qui au temps du paganisme distinguaient les architectes qui élevèrent le Parthénon, les temples et les édifices publics de la Grèce. Néanmoins, l'idée chrétienne apparaît sous mille formes dans l'ensemble de la basilique Saint-Sernin ; nous pouvons même affirmer que cette église est le monument le plus complet de l'architecture néo-grecque : la France et les pays étrangers n'ont rien de plus beau à mettre en parallèle. Faut-il s'étonner après cela que depuis plusieurs siècles l'église abbatiale de Saint-Saturnin ait été l'objet de la vénération des fidèles, et des études des archéologues ? Le chrétien n'y trouve-t-il pas une magnifique épopée de marbre et de pierre qui rappelle l'histoire du passé ? De tout temps, de nombreux pélerins ne sont-ils pas venus visiter le tombeau du premier évêque de Toulouse ? Raymond de Saint-Gilles, le héros de la première croisade, Raymond de

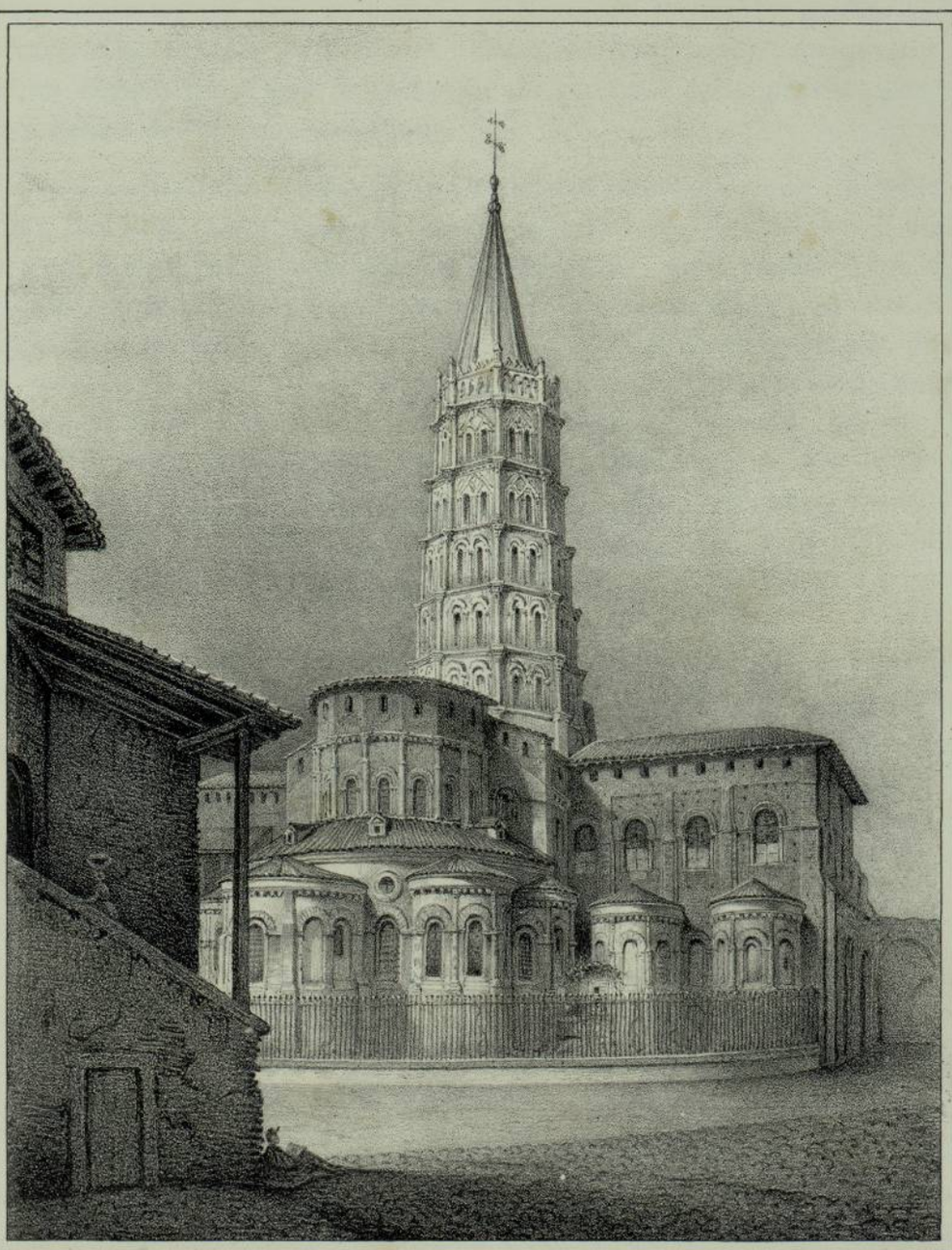

Perrin del. Lith Constantin Toulouse

VUE EXTERIEURE

Du Clocher & des Chapelles de S.t Sernin.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

Saint-Gilles qui contribua à l'érection de la basilique, ne rendit-il pas le nom de Saturnin célèbre dans tout l'Orient ?

Nous avons trouvé dans un ouvrage de Raymond Daydé (1), greffier audiencier en la sénéchaussée de Toulouse, l'histoire d'un ermite, qui prouve jusqu'à un certain point que Saint-Sernin de Toulouse a été pendant plusieurs siècles connu de l'univers catholique.

« Il y a environ dix années (2) qu'un ancien et dévot ermite, nommé Jérôme Menguet, natif de Leyde, arriva en cette ville de Tolose ; il était si » fort uni à Dieu par la méditation et par la prière, qu'il observait un rigide » silence, et ne proférait jamais une parole sans nécessité ou sans être interrogé. Il se tenait presque tout le jour dans l'église de Saint-Sernin, du côté » de la colonne, où l'image de Notre-Dame de l'Assomption est vénérée, » l'esprit toujours occupé à l'oraison, le chapelet à la main, tête et pieds » nuds : il marchait ainsi par la ville et dans la saison la plus âpre de l'hyver. » C'était là où les gens de bien étendaient leurs mains charitables pour assister » ce bon vieillard. Un jour de fête, le voyant debout, appuyé contre le pilier, » je pris la liberté de l'approcher, et l'ayant salué, je lui parlai en ces » termes :

» — Vénérable père, je suis ravi de votre assiduité dans ce saint lieu ; » dites-moi, je vous prie, avez-vous visité beaucoup de lieux saints, et dans » les régions les plus éloignées, celui-ci est-il fort renommé ?

» Le bon ermite, après un humble abaissement de tête, répondit :

» — Monsieur, j'ai été bien loin d'ici, j'ai voyagé outre mer, et visité les » lieux saints, et partout j'ai ouï parler de l'église Saint-Saturnin de Tolose, » comme d'un lieu très saint : le Turc même ne s'en tait pas ; il nomme ce » saint avec respect et dit qu'il a été disciple de saint Jean-Baptiste, qui est » fort célèbre dans la Turquie et parmi les infidelles. Au reste, je vous assure » que dès le jour où Dieu me fit la grâce d'arriver en cette ville, et que » j'eus le bonheur de visiter cette église, je n'eus point d'envie d'aller plus » avant, ayant trouvé ici ce que je cherchais ailleurs. »

Les chroniqueurs et les auteurs des nombreuses légendes sur la vie du premier évêque de Toulouse, nous ont transmis plusieurs faits étonnants, plusieurs miracles survenus dans l'église Saint-Saturnin ; il serait trop long et même inutile de les rapporter dans un ouvrage spécialement consacré à l'historique du monument. D'ailleurs, il n'est pas besoin de fouiller dans les légendes pour se convaincre que la vieille basilique a toujours été une sorte

(1) *Histoire de saint Sernin, ou l'incomparable trésor de son église abbatiale de Tolose*, par Raymond Daydé.

(2) Daydé écrivait en 1661, son ouvrage fut imprimé par Arnaud Colomiez, imprimeur du Roi et de l'Université.

de palladium, d'arche sainte pour la ville de Toulouse. Personne n'ignore qu'avant la révolution de 1789, l'intérieur de presque toutes les églises était consacré à la sépulture des personnes de distinction. Les dalles de nos cathédrales sont encore surchargées d'inscriptions que le temps n'a pas effacées. La seule basilique de Saint-Sernin ne renfermait d'autres tombeaux que ceux des saints dont on y vénère la mémoire ; nos pères auraient crû commettre un sacrilége, et profaner ce temple auguste, consacré par les reliques de tant de martyrs. Les comtes de Toulouse eux-mêmes, ces fiers paladins dont les noms glorieux sont écrits sur chaque page de nos annales, n'eurent jamais de tombeaux dans les chapelles de Saint-Sernin.

» On s'étonnera d'abord, dit Daydé, que ces comtes, qui régissaient et » gouvernaient Tolose, et toute cette province, n'aient pas obtenu l'honneur » d'être placés après leur mort dans l'église de Saint-Sernin : que messieurs » les abbés et chanoines de cet illustre chapitre, et autres grands personna- » ges, aient leurs sépultures, non dans ladite église, mais dans le cloître. Si » on prend la peine de feuilleter l'histoire des comtes de Toulouse, et les » œuvres de Bernard Guidon, on trouvera la cause pour laquelle cette église » est exempte de sépultures. — Un nommé Antonin, chrétien, mais homme » de mauvaise vie, ayant par son testament demandé qu'après sa mort il fût » mis en terre dans l'église de Saint-Sernin, sa demande lui fut accordée. De » sorte qu'étant enseveli dans cette église, la terre bénite, où repose un si grand » nombre de reliques de saints, ne voulut pas garder cette carcasse; mais » comme un estomac trop chargé, elle la vomit et regorgea, avec un tel » bondissement, que de l'église elle fut jettée jusques à la rue. Ses parens, » gens de qualité, obtinrent que le corps fût replacé dans son monument, » encore plus profond qu'auparavant ; mais que peut l'industrie humaine » contre les jugemens de Dieu ? Il arriva que le glorieux saint Sernin, qui ne » voulait point cet abominable dépôt près de ses ossements sacrés, ni dans » son église vénérable, donna ordre que derechef la terre repoussât si loin » cette charrogne, que le lendemain elle fut trouvée aussi étendue hors de son » sanctuaire, au milieu de la rue. Ce fut un motif à messieurs de Saint- » Sernin, de ne permettre plus aucun enterrement dans leur église ; cette » délibération a toujours été depuis exécutée. J'ai remarqué que les person- » nages les plus qualifiés, et les plus éminents en dignité, ont leurs tombeaux » au cloître, où dans une chapelle dédiée à la Vierge, sous le titre de Notre- » Dame du salut. Ces sépulchres sont fort anciens, couverts de grosses pierres » taillées représentant des évêques et des abbés. J'ai aussi remarqué que » messieurs les chanoines ont leurs sépultures dans un charnier qu'ils ont » fait construire dans la chapelle de Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles, au » milieu du cloître.

» M. Catel, dans son *Histoire des comtes de Tolose* (1), fait une judicieuse » remarque concernant les anciens sépulchres, qui sont dans le cimetière de » Saint-Sernin, près de la muraille, à main gauche. C'est que par sentence » arbitraire, ou accord fait en l'an 1093, du temps du roi Philippe, Izarn, » évêque de Tolose, avec le conseil de Simon, évêque d'Agen, et de Pierre, » évêque de Carcassonne, sur le différent survenu entre messieurs les cha- » noines de Saint-Etienne et de Saint-Sernin touchant les sépultures; il fut » ordonné que tous les évêques, comtes, chevaliers et nobles de la ville se- » raient enterrés dans le cimetière de Saint-Sernin. C'est pourquoi ce cime- » tière, qui est contigu à la chapelle de Saint-Exupère, se nomme commu- » nément le *Cimetière des nobles*, ainsi que j'ai appris des anciens habitués de » ladite église. »

La sévérité scrupuleuse qui a présidé au choix de nos documents historiques, ne nous permet pas d'admettre comme entièrement vrais les pieux récits que (2) le crédule Daydé nous a transmis avec sa religieuse naïveté : nous croyons que nos lecteurs y trouveront un témoignage de plus, qui ne leur laissera aucun doute sur la suprématie de la basilique Saint-Saturnin. Ses abbés obtinrent des papes Martin V et Clément VI, le droit de porter la mître, l'anneau, le bâton pastoral, de donner bénédiction au peuple, et indulgence de cent jours. En 1385, le chapitre obtint du roi Philippe, à la prière du duc de Bourbon, la permission d'acquérir 20 livres de rente annuelle pour entretenir le luminaire des corps saints. L'église abbatiale de Saint-Sernin consistait en un abbé, vingt-quatre chanoines, dix prébandiers, et plusieurs autres habitués; elle était exempte de juridiction ordinaire, et jouissait d'innombrables privilèges que nous avons déja énumérés; plusieurs papes, en lui octroyant de nombreuses et larges indulgences, exhortaient les chrétiens de tous les pays à faire des pélerinages au saint lieu. Derrière cette église s'élevaient les tombeaux de toutes les familles illustres de la ville de Toulouse, dans le cimetière qui a long-temps porté le nom de *Cimetière des nobles*.

« Là se pressaient, dit l'auteur d'une excellente notice insérée dans *l'Album* » *catholique*, les sépulchres des fidèles, autour de l'enceinte qui renfermait » ceux des apôtres et des martyrs; mais la révolution a passé encore par là : » elle a vendu les tombeaux, jeté les cendres au vent, et aujourd'hui ce sol, » qu'une piété fervente avait respecté pendant treize siècles, n'est plus qu'une » place publique, dont la déserte étendue indique encore la désolation et le » deuil. »

(1) Liv. 1, ch. 19.

(2) L'acte passé avec l'évêque Izarn et les chanoines de Saint-Sernin, est rapporté par Catel.

Assurément, la religion des tombeaux a été violée le jour où on a renversé les nombreux sépulchres du *Cimetière des nobles;* mais la basilique monumentale, déblayée des murailles qui l'environnaient, a beaucoup gagné à cette démolition. L'isolement ajoute beaucoup à la grandeur, à la majesté des monuments qui peuvent ainsi déployer leurs nombreux et admirables détails, leurs masses grandioses et si pittoresques. L'église de Saint-Sernin, seule au milieu du vaste emplacement qui s'étend de chaque côté de son enceinte, n'est plus comme auparavant masquée par des constructions que le temps avait rendues vénérables, mais qui tombaient en ruines. On peut admirer maintenant les élégantes chapelles, les fenêtres variées, les colonnettes, les bas-reliefs, les vitraux qui font du groupe qui environne la base du clocher un ensemble admirable d'effet et de riche architecture. Dans ce clocher, qui s'élève comme un phare au dessus de la ville de Toulouse, que le voyageur salue de loin avec respect et admiration, existait autrefois une sonnerie célèbre qu'on appelait l'*Abat-Roger* (1). Lorsqu'on a monté les six étages de fenêtres, on peut, en fesant le tour de la galerie qui entoure la base de la flèche, suivre dans ses longues ramifications la chaîne entière des Pyrénées, admirer les belles plaines de la Gascogne et du pays Toulousain, voir la jonction de l'Ariége avec la Garonne, les sinuosités du Canal du Midi, son embouchure, les belles promenades qui environnent la ville et les champs fertiles qui forment son territoire.

L'antique basilique est un long poème qui rappelle les principaux événedont Toulouse a été le théâtre depuis mille ans ; son architecture, ses colonnes bysantines la rendent inébranlable (2) et en éternisent presque la durée :

Dans plusieurs siècles tu seras encore debout, monument de l'ardente foi de nos aïeux, saint tabernacle où sont déposées les reliques des martyrs ! Nos descendants, quand ils verront ta flèche aérienne couronnée par le signe de la rédemption, se souviendront que la ville de Toulouse fut dans tous les temps le foyer des pures croyances du catholicisme ; si quelque fléau, si quelque calamité les menace, ils porteront leurs regards vers l'église de Saint-Sernin, et s'écrieront avec l'accent de la foi qui sauve :

« Les saints de notre basilique monumentale veillent sur nous ! »

(1) On l'appelait ainsi, parce qu'elle fut fondée par un nommé Roger, abbé de Saint-Sernin.

(2) Il y a quelques années, un des piliers qui soutiennent la voûte menaçait ruine; sa chute eût entraîné une partie de la basilique. Les réparations furent confiées à M. Urbain Vitry, dont l'habileté et le zèle triomphèrent des plus grands obstacles; avec des efforts constants, secondés par toutes les ressources que peut fournir la connaissance parfaite de l'architecture, le pilier fut rétabli sur de nouveaux fondements, et l'église fut sauvée d'une dégradation qu'on avait cru d'abord presque inévitable.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
LAVAL

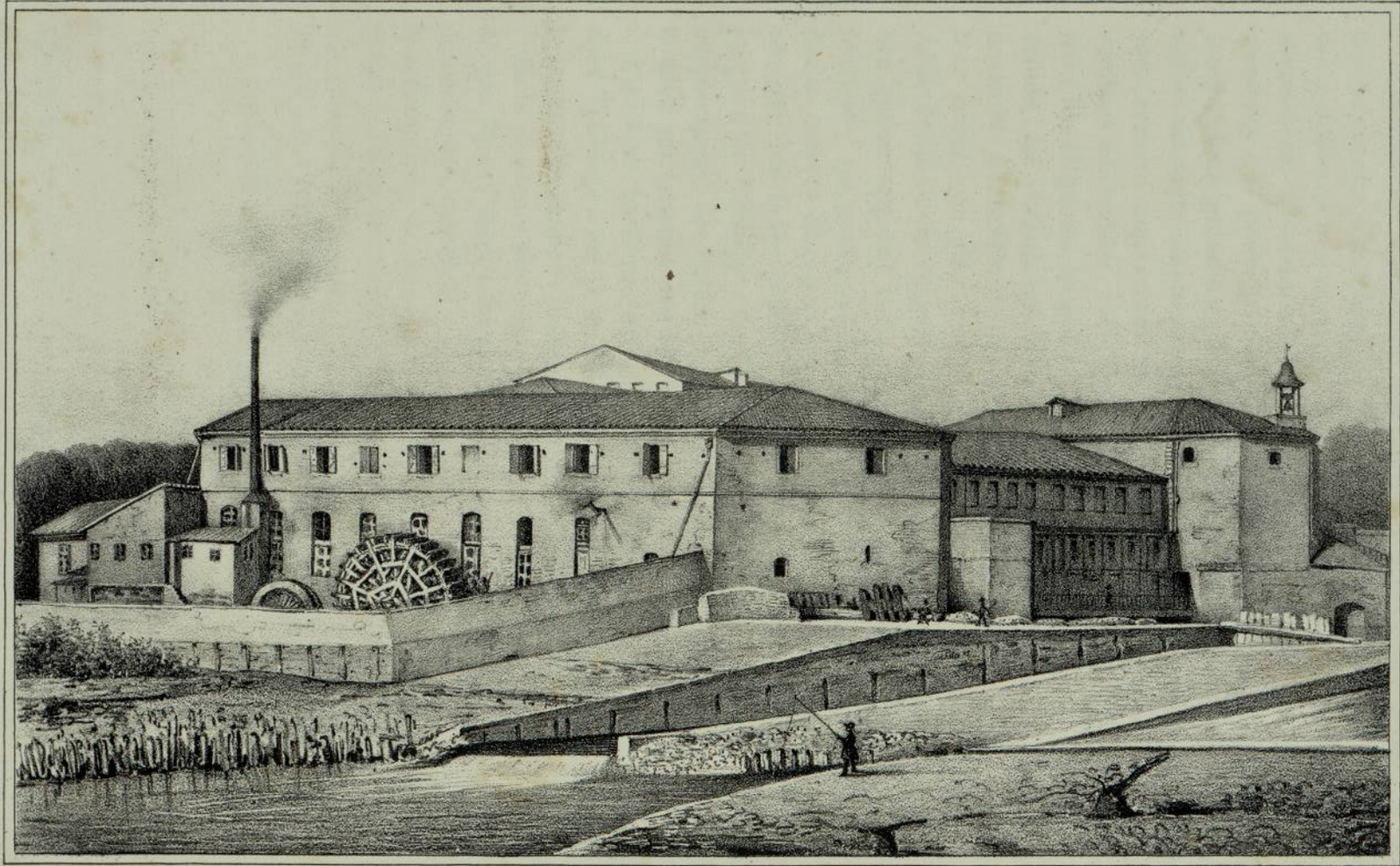

Perrin del. pris au Daguerreotype. Lit. Constanton à Toulouse.

MOULIN DU BAZACLE.

LE BAZACLE.

Le Bazacle, situé sur la rive droite de la Garonne, à l'extrémité du quai du Saint-Pierre, termine, avec son immense chaussée, ce qu'on appelle le bassin de la Daurade.

Avant de commencer l'historique des moulins, descendons sur le lieu qu'on appelait autrefois le *Cabés du Bazacle*.

Là, était placée une petite flotte de moulins, chargée en partie d'alimenter les boulangeries de Toulouse; ici, le cap qui leur servait d'attache avant la construction de cette belle chaussée que tant de voyageurs admirent.

De ce point, notre œil mesurera sans peine la longueur des quais de Saint-Pierre et de la Daurade, qui longent la rivière; et après un instant de contemplation muette, au bord de ce pertuis, où l'eau se précipite avec une vitesse effrayante, nous promènerons nos regards sur ce panorama que les quais, le pont et les hôpitaux nous présentent : immobiles d'étonnement, nous les admirerons, car le temps qui dévore tout les a encore respectés.

Combien de siècles traverserez-vous encore? Combien de temps forcerez-vous les eaux de la Garonne à passer à vos pieds? Ah! si jamais vous cédez à la fureur de quelque inondation, que nos enfans ne soient pas au nombre des victimes!

Avant la construction du monument dont nous allons parler, il n'y avait dans cette partie de la Garonne, que des moulins flottans, appartenant au prieur de la Daurade, à qui l'empereur Charlemagne, roi des Français, avait donné la propriété des eaux de la rivière, depuis le mont Saint-Hilaire, situé au-dessus de la porte de Muret, jusqu'à Saint-Michel du château.

Cette dotation faite par Charlemagne, en faveur du monastère de la Daurade, fut confirmée par le roi Charles-le-Chauve, dans une charte de l'année 844 (1) ; par le roi Louis-le-Jeune, du consentement de Raymond V, comte de Toulouse, dans une charte de 1154 (2) ; et dans des lettres patentes du roi Charles VII, du 6 mars 1430.

« Nous apprenons des anciens actes, dit Catel, comme il y eut jadis à Tolose trois moulins : ceux de la Daurade, qui étaient entre le cimetière de l'église, lesquels il me souvient avoir vu lorsque la chaussée du Bazacle se rompit, ceux du Bazacle, et ceux du Château-Narbonnais.

» J'ai aussi remarqué comme en l'année 1190, Raymond, comte de Tolose, accorda au prieur de la Daurade, que le port de Garonne, depuis Saint-Hilaire jusques Saint-Michel-du-Château, lui appartenait, ainsi qu'il avait vu par les actes à lui exhibés par ledit prieur, qui témoignaient sa possession depuis le temps du roi Charles, jusques au jour dudit acte.

» J'ai aussi noté comme le prieur et religieux de la Daurade, avaient baillé à nouveau fief un lieu appelé la Motte Saint-Hilaire (3) à certains pariers pour y pouvoir bastir des moulins, à la charge de lui payer tous les ans trente-cinq cetiers, deux pugnères et cinq boisseaux froment de rente, qui se devaient lever sur tous lesdits moulins, avec un écu d'or pour chaque uchau de moulin lorsqu'il viendra à se vendre.

» Mais j'ai appris que de nostre temps, lorsque l'on procéda à la vente du bien temporel de l'église, les pariers dudit moulin l'achetèrent, et leur fut adjugé par les commissaires qui procédaient à l'exécution de l'édit de la vente du temporel. Ces moulins furent quasi ruinés en l'an 1427 ; tellement que j'ai trouvé dans les livres de la Maison-de-Ville de Tolose, que les capitouls donnèrent 250 livres au prieur pour aider à les rebastir.

» Je crois que ce nom de Bazacle fut donné à ces moulins ; d'autant qu'ils étaient près d'un château que l'on nommait *Castrum Badacli*, ou *de Badaclo*, que les capitouls achetèrent en l'an 1204, de Arnaud Guilabert et de Gentille sa femme. Voici les mots de l'instrument d'achat : *Castrum de Badaclo cum loco in quo est, et cum omnibus ædificii et bastimentis quæ ibi sunt, vel ibi per-*

(1) *Histoire générale de Languedoc*, tom. 1, aux preuves, p. 82.

(2) *Histoire générale de Languedoc*, tom. 2, aux preuves, p. 550.

(3) Pour signaler l'erreur de Catel, nous croyons nécessaire de mettre sous les yeux de nos lecteurs un passage des lettres patentes de Charles VII.

« Cùm ex largitione excellentissimæ memoriæ Christianissimi principis domini Caroli Magni Francorum » regis, spectet et pertineat dicto monasterio (Beatæ Mariæ Deauratæ) priori et habitoribus ejusdem tum » præsentibus et futuris, totum flumen Garumnæ, et portes in eodem, et omnia et quæcumque alia jura » in dicto flumine et ripis ejusdem, et suprà aquam dicti fluminis, contigii dicto monasterio, prout dictum » flumen descendit et labitur à mota Sancti-Hilarii suprà portam Mureti, usquè ad sanctum Michaelum de » Castro. »

tinent, et totam illam partem quæ est inter prædictum castrum et honorem Guillelmi Ollerii cum omni pertinenti ædificii et parte civitatis quæ est ejusdem usque ad flumen Garumnæ. Les mêmes capitouls de Tolose achetèrent aussi en l'an 1122 le pont que l'on appelait du Bazacle, dont j'ai vu l'instrument d'achat de la même année : je ne sçais si ce mot de *Badaclum* vient de ce que peut-être il y avait en cet endroit un petit gué, car ce mot latin *vadum* signifie un gué, et *vadaculum* peut être expliqué un petit gué. »

Trois monuments ont porté le nom de Bazacle ; le pont, qui selon Catel conduisait au temple de Minerve ; le château appartenant à Arnaud Guilabert, et le moulin bâti sur le cabés du Bazacle. Ce n'est pas sur la Motte Saint-Hilaire, comme le dit Catel, que furent bâtis les moulins, mais bien sur cette espèce de cap, ou avancement de terre ferme qui dominait la rivière, et dont le sol assis sur des rochers semblait devoir résister à toutes les inondations ; la Mothe Saint-Hilaire est située au-dessus de la porte de Muret : nos lecteurs en auront la certitude en lisant cette phrase des lettres patentes de Charles VII : *Prout dictum flumen descendit et labitur à Mota Sancti-Hilarii supra portam Mureti, usquè ad sanctum Michaelum de Castro.*

Ce gué avait depuis long-temps fixé l'attention de quelques pariers des moulins, et quoiqu'ils eussent compris la possibilité de construire une digue capable de donner une force motrice immense, ils hésitaient devant un projet aussi hardi.

Réunis en 1177, disposés à tous les sacrifices, et pleins de confiance dans leur courage, ces hommes dévoués mirent la main à l'œuvre ; mais à peine ont-ils jeté les premiers jalons de leurs constructions, que le prieur de la Daurade s'oppose à leur entreprise.

Ce différend retarda de quelques jours seulement l'exécution de cette œuvre qui devait perpétuer le souvenir de ces habiles industriels : en effet, des arbitres furent immédiatement nommés, et l'intérêt particulier du prieur, cette fois, céda devant l'intérêt général.

Le cartulaire du Bazacle contient un acte de la septième série d'avril 1177, portant : « Que le prieur de la Daurade et les propriétaires des moulins attachés au cabés du Bazacle, *in cabitio Badacli*, soumirent à des arbitres leurs différends, à raison de la chaussée que ces derniers faisaient construire : *de paxeria quam, dicti boni homines faciebant in prædicto cabetio.*

» Les arbitres décidèrent que les propriétaires des moulins feraient cette chaussée principale : *Facerent paxeriam illa superiorem.*

» Qu'ils commenceraient l'ouvrage à leur volonté, et le conduiraient en long vers Saint-Cyprien : *Et producerent in longum versus villam Sancti-Cypriani.*

» Qu'il leur serait libre de faire plus bas d'autres chaussées, pourvu qu'elles ne fissent de dommage à aucuns des moulins qui étaient à ce cabés du Bazacle : *Ita tamen quod nullum damnum inferant alicui de molendinis qui sunt in cabitio illo del Bazaclé.*

» Que, si quelque albarède s'était formée et pouvait être utilisée, depuis le pont jusques à l'albarède de Sept-Deniers, le prieur en fesait concession pour le besoin de la chaussée : *Et si albareda nata fuerit et nutriri poterit à ponte usque ad albaredam de Septem-Denariis, concedit eam prior, ad opus paxeriæ.*

» Qu'il y aurait, audit cabés du Bazacle, vingt-quatre moulins, et, si le prieur voulait y en mettre quelqu'autre, il le ferait; mais à condition que le maître du nouveau moulin contribuerait aux frais de la chaussée supérieure : *Et dominus illius molendini conferat mitionem paxeriæ superioris.*

» Que s'il arrive que quelqu'un des vingt-quatre moulins ne puisse pas moudre à la place où il est, il sera libre au maître de ce moulin de le changer à un autre endroit, situé dans la propriété du prieur au-dessous de la chaussée; *in alio loco qui sit in dominio prioris, subtus paxeriam prædictam.* »

» Que les propriétaires des moulins tiendront un passage ouvert pour que les barques puissent monter et descendre sans empêchement, et que s'ils refusaient de le faire, ils y seraient contraints; *quod domini molendinorum teneant caminum apertum, ita ut naves possint ascendere et descendere sine impedimento.* »

» Que le prieur aurait sa naverette ou pêcherie, ensemble les ventes, engagemens et justices ou amendes, et tous les droits dont il avait accoutumé de jouir : *sicut prius habere solebat.* »

» Qu'il aurait en outre, pour chaque moulin qui moudra à une meule, la rente d'un quarton froment payable chaque année en quatre termes : *de quolibet molendino, qui ad molam moluerit, unum quartonem frumenti singulis annis.* »

» Que si quelqu'un des vingt-quatre moulins se brisait ou se déplaçait, le propriétaire serait tenu de le rétablir au même local dans le mois, passé lequel délai, il serait libre au prieur d'y mettre un autre moulin, à moins que le propriétaire du local ne s'accorde avec lui sur le paiement de la rente : *nisi dominus loci concordaverit secum priori de supra dicto censu.* »

Enfin que le prieur serait garant de la chaussée envers les propriétaires des moulins, à laquelle chaussée ces derniers ne pourraient donner aucun accroissement en montant vers l'église Notre-Dame de la Daurade; mais au-dessous et en large, ils l'agrandiraient tant qu'ils voudraient : *inferiùs autem crescant et in latum, quantum voluerint.*

Dès que leurs intérêts furent réglés, les pariers des moulins reprirent la construction de cette belle chaussée, de ce chef-d'œuvre de l'art qui a toujours

excité l'admiration des étrangers, la reconnaissance des habitans de Toulouse, et qui leur a valu une page des plus célèbres historiens.

Nos lecteurs nous sauront gré, nous l'espérons, de rapporter ce que Lafaille a écrit sur ce moulin et sa chaussée.

« Moreri dans son dictionnaire historique, article *Toulouse*, a écrit que dans le dernier siècle, il y avait quatre choses remarquables dans cette ville, dont on avait fait un proverbe en rime :

Le Bazacle, Saint-Sernin,
La belle Paule, Matalin,

ce proverbe se dit encore aujourd'hui.

» Comme cet auteur n'a parlé que très peu des sujets de ce même proverbe, et que de quatre, il y en a même deux dont il n'a point parlé du tout, j'ai cru que j'y devais ajouter ce qui m'en est connu.

» Le Bazacle est un moulin, sur la Garonne, à une des extremités de Toulouse vers le couchant. Ce nom dérive du latin *vadaculum*, parce qu'en cet endroit de la rivière il y avait autrefois un gué, ainsi que l'ont remarqué M. Ducange dans son *Lexicon*, et M. Ménage dans ses *Origines*, où il m'a fait l'honneur de me citer. Ce moulin est sans doute le plus beau, non seulement de ce royaume, mais encore de toute l'Europe. Ce qui en fait le merveilleux, n'est pas tant le grand nombre de ses meules, que la hardiesse de sa chaussée, qui coupe le fleuve en biaisant d'un bord à l'autre dans une grande étendue, et fait une cascade surprenante, et telle qu'on n'en voit pas de pareille nulle autre part. Les voyageurs qui ont donné des relations de leurs voyages, n'ont pas manqué de faire mention de ce moulin. »

Les pariers des moulins terminèrent la chaussée en 1190; cette même année le passage de la rivière, fut le sujet de querelles et de discussions fréquentes. Malgré que le prieur de la Daurade eût la propriété particulière sur les eaux de la Garonne, la police générale de la navigation rentrait dans la propriété publique de ce fleuve, appartenant alors au comte de Toulouse.

A cette époque Raymond V, comte de Toulouse, avait la souveraineté dans ses états; elle ne se rattachait à la couronne de France que par le faible lien de la vassalité.

Les rivières navigables lui appartenaient dans l'étendue de son comté; il jouissait en un mot des droits régaliens.

Pour remédier aux troubles dont nous avons parlé plus haut, le prieur de la Daurade se présenta la sixième série de septembre 1190, devant le même Raymond V, comte de Toulouse, et lui dit que ses prédécesseurs (au prieuré) et les

habitans de son église et monastère, avaient tenu et possédé en propriété, le port sur Garonne depuis le règne de Charlemagne jusqu'au jour lors présent : *habuerunt et tenuerunt, pro suo, portum suprà Garunmam, à tempore Caroli usque ad hodiernum diem, de sancto Hilario usquè, etc.*

Il ajouta « que, par cette raison, nul autre que lui, ou de ses feudataires ne devait rien lever sur les passagers : *ita quod nullus à transeuntibus debebat accipere aliquid, nisi soli habitatores ecclesiæ B. Mariæ Deauratæ et feudatarii.* »

Il produisit pour établir son dire, des titres authentiques : *et de his omnibus præfatus dominus prior authentica instrumenta produxit.*

Le comte, ayant tout entendu, confirma ces titres, et ajouta sa propre concession, pour rendre plus respectable, auprès du peuple et de ses magistrats, le droit de propriété du monastère de la Daurade.

On appela cette nouvelle concession charte de confirmation de 1190.

Il se forma en l'année 1194, une société de huit actionnaires qui, par jalousie, ou par émulation des ouvrages entrepris par les propriétaires des moulins du Bazacle, avaient obtenu du prieur de la Daurade une concession datée de la 2e série de juin 1194.

Le prieur (1), en voulant augmenter ainsi les revenus de sa mense prieurale, n'avait pas fait attention qu'il tombait dans un cas de stellionat, puisque ses prédécesseurs avaient aliéné, aux propriétaires du moulin du Bazacle, les mêmes eaux et rivages dont il fesait la concession en faveur des huit actionnaires étrangers à l'administration des moulins.

Les ouvrages entrepris par les propriétaires des moulins, et qui avaient excité l'envie des huit actionnaires, consistaient à faire bâtir des moulins terriers sur le cabés qui servait d'attache à leurs vingt-quatre moulins flottans.

Dès qu'ils eurent fini ce grand et utile établissement, le prieur consentit en leur faveur un acte pour confirmer la propriété des douze moulins terriers, que les propriétaires des moulins avaient fait élever sur ce cap, savoir : huit moulins à blé, deux à tanner le cuir, et deux à parer les draps.

Les pariers des moulins sentirent alors plus que jamais la nécessité d'assurer leur propriété. Ils eurent la prudence d'appeler le roi en paréage (2) avec

(1) Il leur avait concédé toute la rive de la Garonne et les graviers et les eaux qui sont du côté de Saint-Cyprien, depuis le Pont-Neuf jusques à l'albarède appelée Sept-Deniers, pour y faire des moulins terriers, en telle quantité qu'ils voudraient : *totam ripariam Garumnæ et gravarias et aquas quæ sunt ex parte Sancti-Cypriani, à ponte novo ad albaredam quæ vocatur Septem-Denariorum, ad faciendum ibidem molendinos terrerios, quantos ibi facere voluerint, pro tota eorum voluntate.*

Il s'était réservé une pugnère de blé par semaine, sur chaque moulin qui moudrait, le droit de lods, et encore le revenu d'une portion égale à celle de l'un des actionnaires, en contribuant par portion à la mise de fonds.

(2) Ce paréage est mentionné dans les lettres patentes de sauve-garde du roi Charles V, données à Paris, le 24 août 1365, et adressées au sénéchal de Toulouse.

Le roi les accorda à la supplication des bailes et pariers des moulins du Bazacle de Toulouse, de la

eux, pour une portion appelée *uchau* (1), dont ils lui firent don, et pour la moitié de l'émolument de la pêche.

Ils ne pouvaient, pour assurer la légitimité de leurs droits, se donner un meilleur associé que le roi, à qui les lois de l'état attribuaient la propriété des fleuves et rivières navigables de la France.

Par l'acceptation de ce don en paréage, le roi reconnut, d'une manière bien expresse et bien authentique, la validité des concessions qui avaient été faites dans les titres dont nous avons parlé déja; aussi, à dater de cette époque, les pariers des moulins subirent sans crainte l'examen et la révision des commissions établies par le roi pour la conservation des droits dominaux sur les fleuves.

Cet établissement prospéra jusqu'à l'année 1536, où une inondation, aussi terrible qu'imprévue, détruisit en quelques heures une grande partie de ses bâtiments.

Lafaille, dans ses *Annales de la ville de Toulouse*, rapporte ce qui suit : « Au » commencement de l'automne, il y eut un débordement de la Garonne, qui » fit un grand ravage à la campagne et plus encore dans cette ville. Le grand » moulin du Bazacle en fut presque tout emporté. Cette inondation surprit » fort le monde, parce que les jours précédens il n'avait plu que médiocre- » ment; mais cela pouvait être arrivé par la fonte des neiges des monts » Pyrénées. »

Après les ravages de cette inondation, les moulins se trouvèrent dans un état de ruine et de dépérissement si fort, que sur la réquisition des pariers du moulin, le procureur du roi se transporta sur les lieux pour en faire la vérification; des experts charpentiers et maçons évaluèrent à 80,000 livres tournois (somme énorme pour l'époque) les réparations indispensables.

Les pariers des moulins restèrent feudataires du prieur de la Daurade jusqu'à l'année 1597, époque à laquelle le roi Henri IV ordonna le paiement des taxes mises sur le temporel du clergé pour subvenir aux frais de la guerre.

En exécution des lettres patentes données à Paris le 10 juin 1597, les commissaires subdélégués par les délégués du pape, pour l'aliénation du temporel accordé au roi, vendirent à Raymond Barbé, trésorier des moulins, la rente

chaussée et pêcherie : Des quels nous sommes, dit-il, participans et parsonniers : *ad supplicationem bajulorum et partionariorum molendinorum Badacli Tolosæ, paxeriæ et piscariæ eorumdem; quorum nos particeps et parsonnarius sumus.*

Ce même paréage paraît avoir donné de l'humeur au prieur de la Daurade, puisqu'il fut passé un acte le 24 juin 1474 à sa demande, en renouvellement des *anciennes inféodations.*

(1) Cette portion, appelée *uchau*, qui avait été unie au domaine du roi, en fut aliénée en l'année 1515 en faveur des religieux Minimes de Toulouse, qui en ont joui jusqu'à leur suppression.

annuelle de sept quartons (1), dix pugnères et deux coupes blé, onze sols tolzas, qui grevait les moulins en faveur du prieur de la Daurade, moyennant le prix de 3630 livres, qui fut versé dans la caisse du receveur des décimes du diocèse de Toulouse.

Dès lors, les propriétaires des moulins du Bazacle réunirent la propriété directe à la propriété utile et ils en jouirent, *pleno jure*, et comme d'un franc alleu, ne relevant de personne : ils entreprirent à cette même époque de grands travaux dans le canal de fuite des moulins, pour recevoir les eaux à l'issue de leurs meules.

La Garonne avait formé son bras entre l'ancienne île du Bazacle, et d'autres îles ou ramiers inférieurs dépendans du moulin, et tous ces bras coulaient le long de l'ancien pré des Sept-Deniers, appartenant à la ville.

C'était sur cet ancien bras de la rivière que le célèbre Riquet avait exercé son génie pour y faire passer plus d'eau, afin de dégravoyer l'embouchure de son canal des deux mers, et qu'il avait exécuté en 1702 et 1703 des travaux considérables que l'inondation de 1709 détruisit.

Dans cette inondation, que le dégel avait amenée, la chaussée du moulin fut rompue et emportée par la violence des eaux et des glaces.

Les pariers firent de grandes dépenses pour la rétablir, mais vains efforts : 100,000 fr., inutilement versés, leur prouvèrent que le temps et l'argent ne suffisent pas à des entreprises semblables.

L'honneur et la gloire de cette reconstruction était réservé à l'ingénieur Abeille (2); il réussit, non sans peine, dans son entreprise, et cette grande chaussée (3), ouvrage admirable de l'art, fut terminé en 1719 : cinq siècles avant on n'avait employé que douze années pour l'entière construction.

Ce long chôme du moulin réveilla l'ambition des voisins et l'intérêt des spéculateurs. En 1714, les administrateurs de l'hospice Saint-Joseph construisirent un moulin (4) sur les anciens fossés de la ville, et obtinrent la permission de saigner la rivière auprès de la porte de Muret; mais les pariers du Bazacle firent sans peine rétracter cette permission.

L'année précédente, et le 28 octobre 1713, les sieurs de Campistron et de Valence avaient obtenu un arrêt du conseil d'état, « tendant à ce qu'il plût au

(1) Le quarton valait 4 hectolitres.

(2) L'ingénieur Abeille obtint pour cette réparation la moitié des actions du moulin ; nos lecteurs n'en seront pas étonnés lorsqu'ils sauront que la chaussée est évaluée à un million.

(3) Cette chaussée fut terminée sous la direction de la nouvelle administration des moulins : les réparations d'entretien coûtent de 25 à 30,000 fr. par an.

(4) Ce moulin était, il y a quelques années, la propriété de plusieurs actionnaires; il appartient aujourd'hui à MM. Lignères.

Cette usine peut être classée aujourd'hui au nombre des plus importantes de Toulouse, car les nouveaux propriétaires, plus heureux que leurs devanciers, ont su utiliser leur prise d'eau, et ont par ce moyen porté le nombre des meules à 8, tandis que précédemment il n'était que de 3.

roi leur accorder le privilège et le don d'établir sur la Garonne six moulins flottans. »

« Par cet arrêt, il fut ordonné que les Capitouls, les propriétaires des moulins du Château et du Bazacle seraient entendus avec le sieur de Campistron, par le sieur de Baville, conseiller d'état ordinaire, intendant en Languedoc. »

Le procès-verbal du sieur de Baville, portait : « Que le moulin du Château n'était pas suffisant pour fournir la farine nécessaire aux habitans de Toulouse, et que si les chaussées et moulins du Château venaient à manquer, les habitans seraient réduits à la faim, et obligés d'abandonner leurs demeures. »

« Qu'il estimait, sous le bon plaisir du roi, qu'il y aurait lieu, en permettant aux sieurs de Campistron et de Valence réunis, d'établir six moulins flottans sur la rivière de Garonne, d'ordonner que cette faculté ne durera que jusqu'à ce que le moulin du Bazacle sera entièrement rétabli, et qu'alors tous lesdits moulins flottans seront retirés et ne seront d'aucun usage. »

Cet avis d'un descendant des Lamoignon, l'honneur de la magistrature française, fut suivi par l'arrêt du conseil d'état du 11 février 1715, qui permit aux sieurs de Campistron et de Valence de construire les moulins dont ils jouirent jusqu'à l'année 1719.

L'intérieur du moulin fut presque tout emporté par l'inondation du 12 septembre 1727 ; et le bassin qui reçoit les eaux des meules, et le canal qui les porte dans la rivière furent comblés à une distance d'environ 2,500 toises.

Les hommes de l'art trouvèrent plus avantageux, pour la sûreté du moulin, d'agrandir le bassin du côté du Ravelin, et de creuser un nouveau canal de fuite dans la partie du pré des Sept-Deniers, appelé pré Carbonel, que de faire le recreusement de l'ancien canal.

Ce pré appartenait à la ville : le bien public la détermina à l'aliéner en faveur des pariers des moulins.

L'arpentage et le bornage convenus dans l'acte d'acquisition furent exécutés par François Delor, arpenteur de la ville, qui en dressa un procès-verbal.

Cet arpenteur, en appelant *petite Garonne* le canal de fuite du moulin, commit une erreur qu'il importe de relever. Le peuple pouvait sans doute avoir donné à ce canal le nom de *petite Garonne*, par comparaison avec la grande rivière ; mais cette dénomination populaire ne doit pas changer la nature de l'ancien canal, qui était l'ouvrage des hommes : d'ailleurs, on ne peut pas penser que les propriétaires du moulin eussent abandonné au caprice d'un bras naturel de la rivière, la conduite des eaux sortant des meules.

Les pariers des moulins se relevaient à peine des taxes considérables qu'ils avaient mises sur chaque action ou *uchau*, pour les constructions et réparations occasionées par l'inondation de 1727, que la Garonne fit, en 1735,

une brêche à la chaussée ; dans cette circonstance ils eurent besoin d'une grande quantité de cailloux , pour former le massif de la digue, et comme ils se voyaient à la veille d'en manquer , ils obtinrent un arrêt en date du 27 juillet 1737, frappant d'une amende de 50 fr. les pêcheurs de Toulouse et de Blagnac qui, sans respect pour leur propriété , se livraient alors au commerce et à la pêche des cailloux.

Plus tard , ils eurent à défendre le droit de propriété contre les entreprises des religieux de la Mercy , qui possédaient une grange sur le bord de la rivière, joignant le port de Bidou. Ces religieux avaient construit un radeau pour le puisage de l'eau , pareil à celui que les propriétaires du moulin avaient attaché au même port, et dont ils recevaient les émolumens ; ils avaient aussi affermé leur radeau , et avaient eu soin de se faire maintenir dans leur entreprise par une sentence de la maîtrise particulière des eaux et forêts de Villemur, du 29 octobre 1737. Les pariers des moulins formèrent opposition , et établirent en cause d'appel leur propriété limitée par leurs différends titres, au préjudice desquels les frères de la Mercy n'avaient pu établir leur radeau ; ces derniers combattirent de toutes leurs forces , et prétendirent que l'usage des fleuves était commun à tous : mais la chambre souveraine pour le département des eaux et forêts , par son jugement en dernier ressort, du 9 mai 1739, réformant la sentence de la maîtrise , « ordonna que le syndic des religieux de la Mercy ferait détruire , dans trois jours , le radeau qu'il avait construit et placé auprès de la grange joignant le port de Bidou. »

En 1777, on projeta la construction du quai de Saint-Pierre , le canal de Brienne , et les aqueducs qui se déchargent dans le canal de fuite des moulins ; jusqu'alors cette partie de la ville n'avait été séparée de la rivière que par un mur construit en 1545 (1). En face de ce mur, et presque à côté de l'ancien pont du Bazacle , était placée la *cage en fer,* destinée aux immersions dont parle Catel (2).

Loménie de Brienne est ce prélat bienfaiteur et plein de génie à qui la ville de Toulouse doit les quais magnifiques qui contiennent la Garonne , et le canal qui la joint à l'ouvrage de l'immortel Riquet. Appelé à l'archevêché de Sens et à la place de premier ministre , il n'eut pas le temps d'accomplir ses vastes projets , mais le bien qu'il avait fait pendant vingt-quatre ans lui mérita le droit de cité , et jamais sa mémoire ne se perdra dans cette ville encore pleine des souvenirs de ses bienfaits.

(1) Ce fut alors , dit Lafaille , tom. 2 , pag. 126 , qu'on fit aussi ce grand bastion qui couvre le moulin du Bazacle, et qu'on tira le mur qui règne du côté de la ville , le long de la rivière , depuis la porte de ce moulin jusqu'au port de *Bidou.*

(2) Cette cage de fer fut primitivement destinée aux blasphémateurs ; plus tard on infligea aussi le supplice d'immersion aux femmes qui faisaient trafic des mauvaises filles ; elles étaient condamnées à être plongées deux, trois ou quatre fois, selon le délit : on laissait tomber et on retirait cette cage au moyen d'une forte poulie.

Dans la construction des quais et du canal de Brienne, les actionnaires du moulin montrèrent un grand désintéressement ; nous en trouvons la preuve dans un acte du 17 juin 1777, par lequel ils s'empressèrent d'aliéner leur propriété, et chaque ligne du traité qu'ils firent avec le syndic-général de la province est une nouvelle preuve de leur loyauté et de leur dévouement au bien public.

Les amidonniers, les tanneurs, les chamoiseurs et les corroyeurs de la rue des Blanchers perdirent leurs ateliers dans ces nouvelles constructions, et la ville, pour les indemniser, conçut l'heureuse idée de les placer sur le canal de fuite du moulin. Cette résolution, toute bonne qu'elle était, trouva de l'opposition chez les administrateurs du moulin, et une commission composée des sommités du barreau de Toulouse, dont Laviguerie était membre, décida que les concessionnaires de la ville pourraient construire leurs ateliers sur le bord du canal de fuite, en laissant une berge, ou *banquette*, d'une canne de largeur, par respect pour la propriété des pariers du moulin. La plupart de ces industriels firent construire leurs édifices sur le franc-bord, et presque tous ont usé de l'eau de ce canal, heureux de la tolérance d'une société de propriétaires paisibles et généreux, qui avaient le droit incontestable de les faire reculer et de leur prohiber la prise d'eau nécessaire pour le travail de leur usine.

La révolution était arrivée, et sur l'avis du district et par arrêté du directoire du département, la ville venait de concéder aux sieurs Boyer-Fonfrède et Lecomte, le terrain situé à l'embouchure de l'aqueduc que la province avait fait construire à la droite du pont de Brienne. Cette nouvelle concession fit naître un procès où l'intérêt national prit une part active ; on entendit à cette époque, dans le sanctuaire de la justice, des hommes d'une éloquence rare, et les pariers des moulins, entourés des sympathies générales, sortirent encore victorieux de cette lutte, malgré la puissance de leurs antagonistes.

Après avoir parlé du canal de fuite des moulins, et des usines qui ont été établies sur son franc-bord, jusqu'à l'embouchure du canal des deux mers, nous ne pouvons quitter ce lieu sans consacrer quelques lignes au pont, appelé Ponts-Jumeaux, et au bas-relief dont il est orné.

Ce pont est au nombre des monuments que des souvenirs de deuil et de gloire consacrent encore. Six cents Français s'opposèrent au passage de ce pont, le 10 avril 1814, et repoussèrent constamment le général anglais sir Thomas Picton qui, avec deux divisions d'infanterie, renouvella en vain plusieurs fois l'attaque, et se vit forcé de reculer devant cette poignée de braves. Plus loin, et là où est maintenant l'entrepôt du canal, quarante valeureux Français trouvèrent une mort glorieuse ; de l'autre côté du canal s'élève, au milieu du

labyrinthe du petit Gragnague, le mausolée du lieutenant-colonel Forbes, tué à l'attaque de la tête de pont. On y lit cette inscription :

THIS MONUMENT IS ERECTED TO THE MEMORI
OF LIEUTENANT-COLONEL FORBES, OF THE 45 REGIMENT
OF BRITISH INFANTRY, WO FELL ON THE 10 OF
APRIL 1814, WIL GALANT TE ADING, ON TO THE
ATTACK OF THE TÊTE DU PONT ON THE OPPOSITE
BRIDGE OF THE CANAL.

« Ce monument a été élevé à la mémoire du lieutenant-colonel Forbes, du » 45e régiment d'infanterie britannique, mort le 10 avril 1814, en conduisant » vaillamment ses soldats à l'attaque de la tête de pont qui était établie sur le » canal, en face de ce lieu. »

Les eaux du Canal du Midi passent sous le pont de droite, celles du Canal de Brienne sous celui de gauche, et le massif en maçonnerie qui joint les deux ponts est décoré d'un bas-relief, en marbre blanc de Carrare, de cinquante pieds de long, dû au ciseau de François Lucas, artiste toulousain.

François Lucas, orphelin à seize ans, sentit la nécessité de se livrer à l'étude des beaux arts ; son zèle, son assiduité dans ses classes le firent bientôt distinguer dans les concours qui eurent lieu, et le 12 avril 1764, il obtint le grand prix. Nommé professeur de sculpture à 31 ans, il eut le bon goût d'étudier, et de faire étudier à ses élèves les figures moulées sur l'antique. Dès que sa fortune lui permit de satisfaire le désir qu'il nourrissait depuis long-temps, il se dirigea vers l'Italie, cette terre classique des beaux-arts, la patrie de Raphaël. Il étudia pendant tout son séjour, car le style de dessin alors adopté en France lui fesait craindre une décadence dans les arts, et ce fut avec peine qu'il quitta l'ancienne capitale du monde où tant de chefs-d'œuvre étaient rassemblés.

C'est sous l'inspiration de son génie, qu'il venait de tremper à l'école des meilleurs maîtres, que Lucas se rendit à Carrare, et qu'il ébaucha le bas-relief dont nous allons donner la description.

« Placée au centre, l'Occitanie, représentée par une belle femme, ordonne au canal de couler à la fois vers l'orient et le septentrion, et de mêler ainsi ses ondes à celles de la Méditerranée et de l'Océan.

» Appuyé sur une urne d'où s'échappent ses eaux, le canal, figuré par un homme dans la force de l'âge, obéit à la superbe volonté de la province.

» Les génies des arts creusent le lit du fleuve artificiel qui doit porter les richesses des deux mondes.

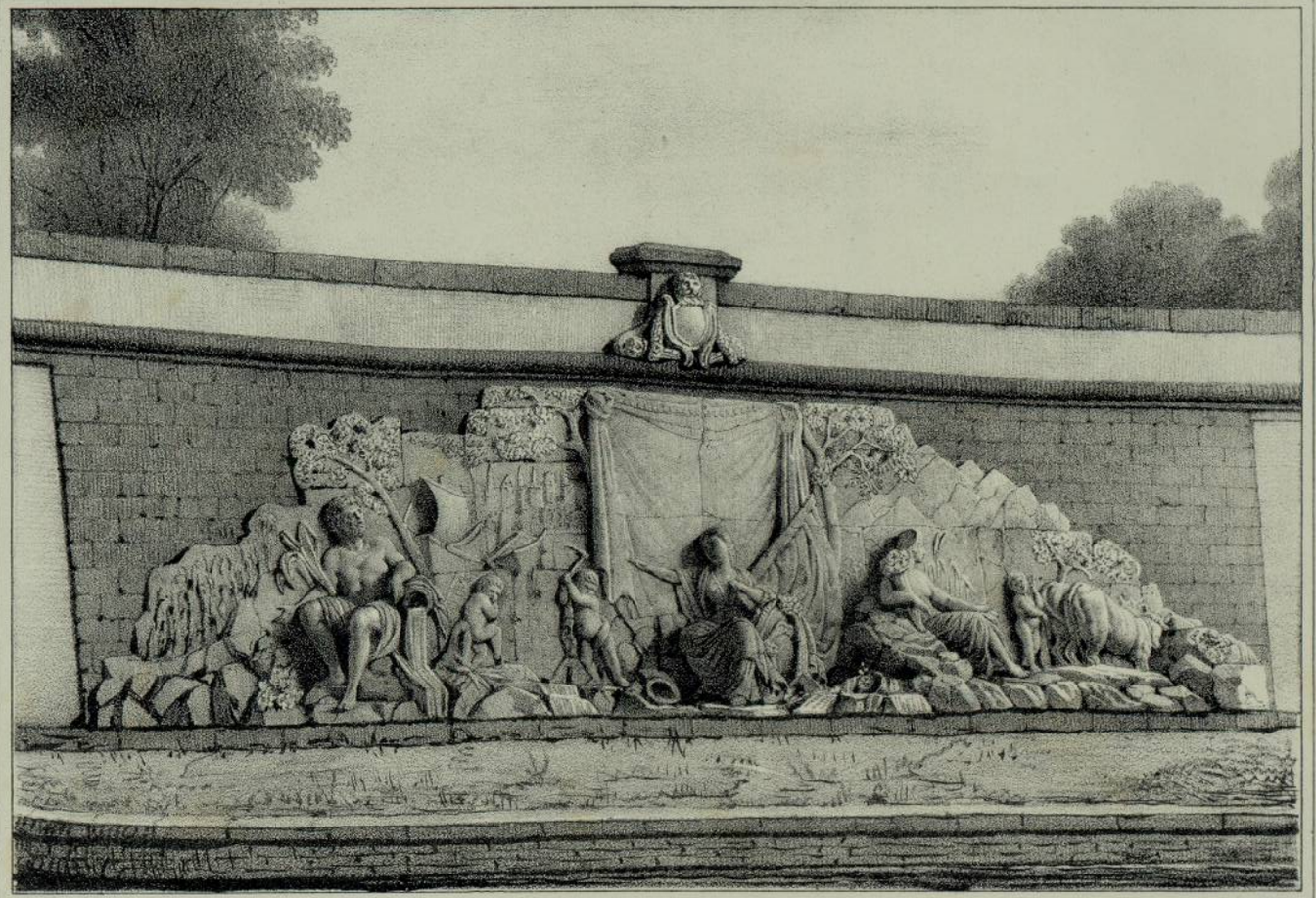

Perrin del. pris au Daguerr. Lit. Constantin, à Toulouse.

BAS RELIEF DES PONTS JUMEAUX.

(Embouchure du Canal.)

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

» La ville de Toulouse paraît dans le lointain, et une écluse déjà élevée, et dans laquelle on voit un vaisseau, rappelle les moyens ingénieux employés pour vaincre les obstacles que les différences de niveau opposaient à la navigation.

» A la gauche de la figure qui représente l'Occitanie, la Garonne lève sa tête couronnée de roseaux.

» Des arbres chargés de fruits, et le génie de l'agriculture occupé à tracer des sillons, annoncent la fertilité des contrées qu'elle arrose (1). »

Ce bas-relief, aussi remarquable par le génie et l'esprit de composition, que par les belles figures qu'il contient, exempt de toute allégorie politique, semblait devoir être pour toujours à l'abri de la barbarie des hommes, et cependant il n'a pas été respecté (2) !

En écrivant l'histoire du Bazacle, et de son canal de fuite, nous avons conduit nos lecteurs aux Ponts-Jumeaux, nous le rappèlerons maintenant sur le sujet principal de notre description.

Le 7 mai 1814, l'intérieur du Bazacle fut entièrement détruit par un incendie que les secours empressés des habitans du quai Saint-Pierre ne purent arrêter. Les actionnaires, désirant perpétuer le souvenir des hommes qui ont présidé à la reconstruction de cet établissement, ont placé l'inscription suivante sur la façade du moulin :

MOULIN 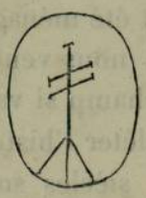 DU BAZACLE.

Ce moulin, dont l'origine remonte au XIe siècle, a été incendié le 7 mai 1814; la régence étant composée de :

MM. Sabatier *et* Seignan.
Gayral *et* Pascal.
Loubers *et* Virebent.
Loude *et* Vidailhan.

M. Pijon, syndic, *propriétaire.*
M. Pijon, trésorier, *propriétaire.*

Son rétablissement a été commencé le 8 août 1814, et fini le 16 avril 1816, sous la même régence, d'après les soins et le zèle de MM. Gayral, de Chalvet, Bon et de Laportalière, propriétaires, commissaires, sous la direction de M. Rivet, ingénieur.

(1) *Biographie toulousaine.*

(2) Lange, statuaire, restaurateur des figures antiques du musée de Paris, fut appelé deux fois par l'administration du Canal, en 1810 et 1826. Cet habile artiste n'avait pas sans doute reçu d'elle le mandat spécial de restaurer, puisque les dégradations qui ont été faites existent encore en 1841.

Nous ne pouvons blâmer le genre d'architecture qu'on a employé dans cette reconstruction, car l'administration avait à ménager la tutelle qui lui est confiée; aussi, en conservant les bâtiments épargnés par le feu, elle s'est bornée à les rattacher à une nouvelle construction qui, toute simple qu'elle est, n'est pas cependant dépourvue d'élégance.

Assurément, ce qui contribue le plus à donner à ce moulin un aspect monumental n'est pas la beauté de son architecture, mais l'étendue de terrain qu'il occupe, et la solidité qu'il présente. Ce bâtiment a 57 mètres de face, sur 30 mètres de profondeur : sa hauteur se compose d'un rez-de-chaussée, et d'un étage au dessus, dans les combles. Dans toute la longueur de la façade sont construits vingt petits arceaux, par où passe l'eau qui fait mouvoir les meules (1); au dessus de ces arceaux, et sur des consoles, est placée une galerie qui conduit à l'aile droite du moulin et à la chaussée; sur ces mêmes consoles reposent vingt pilastres ou contreforts, qui supportent une corniche propre à recevoir un balcon. La façade est défendue par un éperon en avant-bec, d'une construction lourde, mais qui a résisté aux plus fortes inondations.

Dans le bâtiment central sont placées 34 meules qui, dans le terme moyen de leur vîtesse, peuvent broyer quarante hectolitres par heure, et livrer à la consommation 480 hectolitres par jour. Les bâtimens latéraux, grâce à l'intelligence de l'administration d'aujourd'hui, ont aussi leur importance; des prises d'eau d'une force considérable ont été ménagées (2).

A l'exemple de nos devanciers, nous venons de parcourir avec courage, et sans craindre de nous égarer, le champ si vaste et si étendu du passé, où nous avons pris, seulement pour compléter l'histoire du Bazacle, ce que Catel et Lafaille y avaient laissé. Bien des siècles sont passés, et ce moulin, en les traversant, a surmonté les ravages fréquens des inondations les plus désastreuses; les péripéties les plus cruelles n'ont jamais ralenti le dévouement de cette société, que la philanthropie et l'amour de la cité avaient fait naître : fille de ces deux vertus civiques, le courage ne lui manqua jamais. Appelée à défendre ses droits, que tant de rois avaient respectés, on a vu tomber et s'évanouir, devant ses titres de propriété, les prétentions injustes du pouvoir et de quelques voisins. Honneur à cette société de propriétaires bien administrée, qui a fait face à tant de revers, qui a pourvu à des mises de fonds incalculables, et qui seule pouvait espérer d'éterniser un établissement duquel dépend en grande partie la vie des habitans de Toulouse et des campagnes voisines ! honneur à ces hommes dont l'union a fait la force !

(1) Les rouets employés comme moteurs ne donnent que douze pour cent; *Traité d'hydraulique* de M. d'Aubuisson de Voisins, pag.

(2) Dans l'aile droite, l'une de ces prises d'eau donne tous les moteurs de l'usine appartenant à M. Léon Talabot, et fait marcher une machine à papier continu, appartenant à MM. Cléobule Paul et N. Cardailhac.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE



Perrin, del. Lith. Delor Toulouse

ÉGLISE DU COUVENT DES MINIMES.

COUVENT DES MINIMES.

Près des faubourgs de la ville de Toulouse, s'élevaient autrefois de nombreux monastères ; les corps religieux qui voulaient s'établir dans la capitale du Languedoc commencèrent tous par bâtir des maisons hors de l'enceinte de la cité : les guerres des Albigeois, les incursions des Anglais nécessitèrent plus tard leur changement dans les divers capitoulats, et de riches bourgeois se faisaient alors un devoir de contribuer à la fondation de leurs nouveaux établissements. Les Cordeliers, les Jacobins, les Capucins et les Jésuites eux-mêmes préludèrent ainsi à la prospérité de leur ordre ; les pères Minimes furent les seuls religieux qui se contentèrent des concessions qui leur furent faites dès leur arrivée à Toulouse ; ils restèrent jusqu'à la révolution de 1789 dans leur couvent, situé hors de la porte Arnaud-Bernard.

Ce monastère fut primitivement une petite chapelle dédiée à saint Roch, et construite en 1391.

« Nous lisons dans les annales de la maison de ville, comme en l'an 1392, messire Bertrand Dumolin, abbé de Cadoyn en Périgord, craignant que les Anglais ne pillassent ledit monastère, résolut d'apporter le Saint-Suaire en la ville de Toulouse, qui était en l'obéissance du roi. Les Capitouls, instruits de cette résolution, furent soigneux de faire exécuter ce que ledit abbé avait arrêté : le jour et fête de saint Simon et de saint Jude, messire Pierre de Saint-Martial, archevêque de Toulouse, accompagné de neuf prélats, montra solennellement ledit Saint-Suaire en l'église de Saint-Roch, nouvellement bâtie, en présence de trente mille hommes qui s'étaient assemblés pour le voir (1). »

(1) *Histoire des évêques et archevêques de Toulouse.*

D'après la relation authentique de la translation du Saint-Suaire, que Guillaume Catel dit avoir lue dans les annales de l'hôtel-de-ville, la chapelle de Saint-Roch fut achevée en 1392 : cette chapelle, dit l'annaliste, était située *in circio Sancti-Quintini, dans les environs de Saint-Quintin.* Cette petite église devint en peu de temps un lieu de pélerinage, où se rendaient dévotement les bourgeois et le peuple de Toulouse, surtout lorsque la ville était ravagée par des maladies épidémiques; deux cents ans après sa fondation, elle changea de destination.

L'an mil cinq cent trois, le dix-huitième jour du mois de mai, sous le pontificat d'Alexandre VI, la septième année du règne de Louis XII, messire Laurens L'Aleman, évêque de Grenoble, abbé de Saint-Sernin de Toulouse, bâtit et fonda près la chapelle Saint-Roch un couvent de l'ordre des Minimes de Saint-François de Paule : il avait obtenu préalablement le consentement des magistrats et des habitants de Toulouse. Louis XII, par des lettres patentes datées du mois d'avril 1502, autorisé par l'abbé et les chanoines de Saint-Sernin, donna la petite église à saint François de Paule, qui se trouvait alors à Lyon.

Saint François de Paule accepta, au nom de son ordre, la donation de la chapelle Saint-Roch, et envoya quelques-uns de ses religieux avec pouvoir d'y fonder un monastère. Pour mettre leur nouvelle maison à l'abri des exigeances du clergé toulousain et des magistrats municipaux, ils demandèrent que les lettres patentes du roi fussent exécutées dans le plus bref délai : François de la Rochechouard, sénéchal de Toulouse et de l'Albigeois, fut délégué par Louis XII.

« J'ai lu, dit Catel, dans un ancien calendrier écrit à la main, qui est dans les archives de l'église de Saint-Sernin de Toulouse, ce qui suit :

» — *Dominus Laurentius Alemandus episcopus et princeps Gratianopolitanus, ab abbas sacri collegii Sancti-Saturnini, monasterium fratrum Minimorum juxtà pomœria hujus urbis construxit, vir victu et cultu abstinentissimus, anno millesimo quingentesimo vigesimo.*

» — Monseigneur Laurent L'Aleman, évêque et prince de Grenoble, abbé du chapitre de Saint-Sernin, homme voué à la plus austère abstinence, fonda le monastère des frères Minimes près des faubourgs de cette ville, l'an mil cinq cent vingt. »

Ce qui reste des constructions de l'ancien couvent des Minimes ne donne pas une très haute idée de son architecture; l'église elle-même n'eut jamais la magnificence que les ordres religieux déployaient à Toulouse; pourtant les pères Minimes eurent plusieurs moyens de s'enrichir : leur couvent, situé près de la route de Paris, devint en quelque sorte le pied-à-terre des souve-

rains, des gouverneurs de la province, des prélats, des grands dignitaires qui s'arrêtaient aux Minimes pour y attendre les députations des capitouls, du parlement et du clergé. Nous avons trouvé dans les annales de l'hôtel-de-ville les récits de plusieurs entrées de rois : nous nous bornons à reproduire le commencement de la description des arcs de triomphe qui furent élevés dans Toulouse pour l'entrée du roi Charles IX.

« Premièrement, parceque ledit seigneur, sur les remontrances faites de la part de la ville, trouva bon de faire son entrée par la porte appelée Arnaud-Bernard, fut avisé préparer un lieu hors la ville, sur le grand chemin, joignant les murailles du couvent des Minimes, pour recevoir le roi, tandis que la cour, le parlement et autres états de la ville viendraient saluer sa majesté. Et, à ces fins, fut fait un grand pavillon avec trois galeries; le pavillon regardant l'orient, l'une des galeries le midi, l'autre le septentrion, et celle qui était derrière le pavillon l'occident : au bout de celles du septentrion et du midi, il y avait un grand degré à repos. Le pavillon était soutenu par huit colonnes avec leurs arcs, garnis de feuilles de lierre et de laurier; pareillement, chacune desdites galeries était soutenue par huit colonnes avec leurs arcs couverts de lierre. Au dessus de ces colonnes avait été faite une grande salle, et joignant icelle une garde-robe, et en la salle une cheminée sur le flanc à cause du froid extrême. Ladite salle était de longueur de huit toises, de largeur cinq, de hauteur deux et trois pieds. Ladite salle servant de pavillon avait vue de l'orient sur le grand chemin du midi de la ville, et du septentrion vers le grand chemin de Paris; les fenêtres étaient ornées de belles moulures et autres compositions d'architecture : les galeries étaient décorées de festons de lierre, de laurier et de cordons d'or qui supportaient les armoiries du roi et des devises; en ladite salle de garde-robe il y avait dans les festons plusieurs sonnets. »

SONNET A CHARLES IX.

Comme on voit le soleil, quand joyeux il retourne
Sur le printemps verdi pour nous souffler le chaud,
Un rayon modéré nous est venu d'en haut,
Qui détruit la rigueur de l'hiver qui frissonne.

Le pré marécageux heureusement floronne,
Et s'émaille verdi des couleurs qu'il lui faut;
La forêt recouvrant l'honneur qui lui défaut,
D'une vive blancheur sa tête se couronne.

Les oiseaux amoureux rejargonnent leurs chants,
Bacchus entre la vigne et Cérès par les champs,
Tapisse de verdeur la terre limoneuse.

Ainsi notre soleil, notre Charles montrant
Ses rayons à Toulouse et dedans elle entrant,
La pare, l'embellit de sa présence heureuse.

Les pères Minimes reçurent dans leur couvent les rois et les princes qui s'arrêtaient aux portes de la ville, pour donner aux magistrats le temps de préparer leurs discours emphatiques. Louis XIII séjourna chez les Minimes en revenant du malencontreux siége de Montauban ; neuf ans plus tard, les révérends pères virent aussi passer les deux carrosses de Louis XIII et de Richelieu, dont l'implacable génie venait d'immoler le duc de Montmorency. Le comte de Provence (depuis Louis XVIII) fut le dernier hôte du sang royal qui demanda une hospitalité momentanée aux pères Minimes. Survint bientôt après la révolution de 1789 ; les religieux quittèrent leur couvent qui fut en partie démoli ; les débris qu'on voit encore, près de la route de Paris, sont occupés par des usines et des écuries qui servent parfois aux régiments de cavalerie en garnison à Toulouse.

Le faubourg des Minimes, autrefois désert, se peuple de jour en jour, et plusieurs maisons nouvellement construites en font une des plus jolies avenues de Toulouse : des cafés, des magasins, des usines s'élèvent sur le lieu même où on ne voyait autrefois que les fourches patibulaires. Le Canal du Midi vivifie ce quartier, dont la prospérité augmente rapidement depuis quelques années.

La porte des Minimes, construite en 1832, sous la direction de M. Urbain Vitry, architecte de la ville de Toulouse, est d'une architecture élégante : deux colonnes d'ordre dorique, pareilles à celles de la barrière du Trône de Paris, dominent tous les points environnants ; placées à une assez grande distance l'une de l'autre, elles se font remarquer plutôt par leur construction svelte et élancée que par un aspect grandiose et monumental : du monticule qui leur sert de base, on jouit d'un point de vue très pittoresque ; devant soi, le clocher Saint-Sernin domine la partie basse de la ville ; à gauche, le faubourg *Bonnefoi* paraît à moitié caché sous l'épaisse verdure de ses ormeaux, et plus loin on voit la colline des Redoutes, surmontée de sa colonne ; à droite, l'œil suit dans les innombrables et riantes sinuosités du Canal des deux mers.

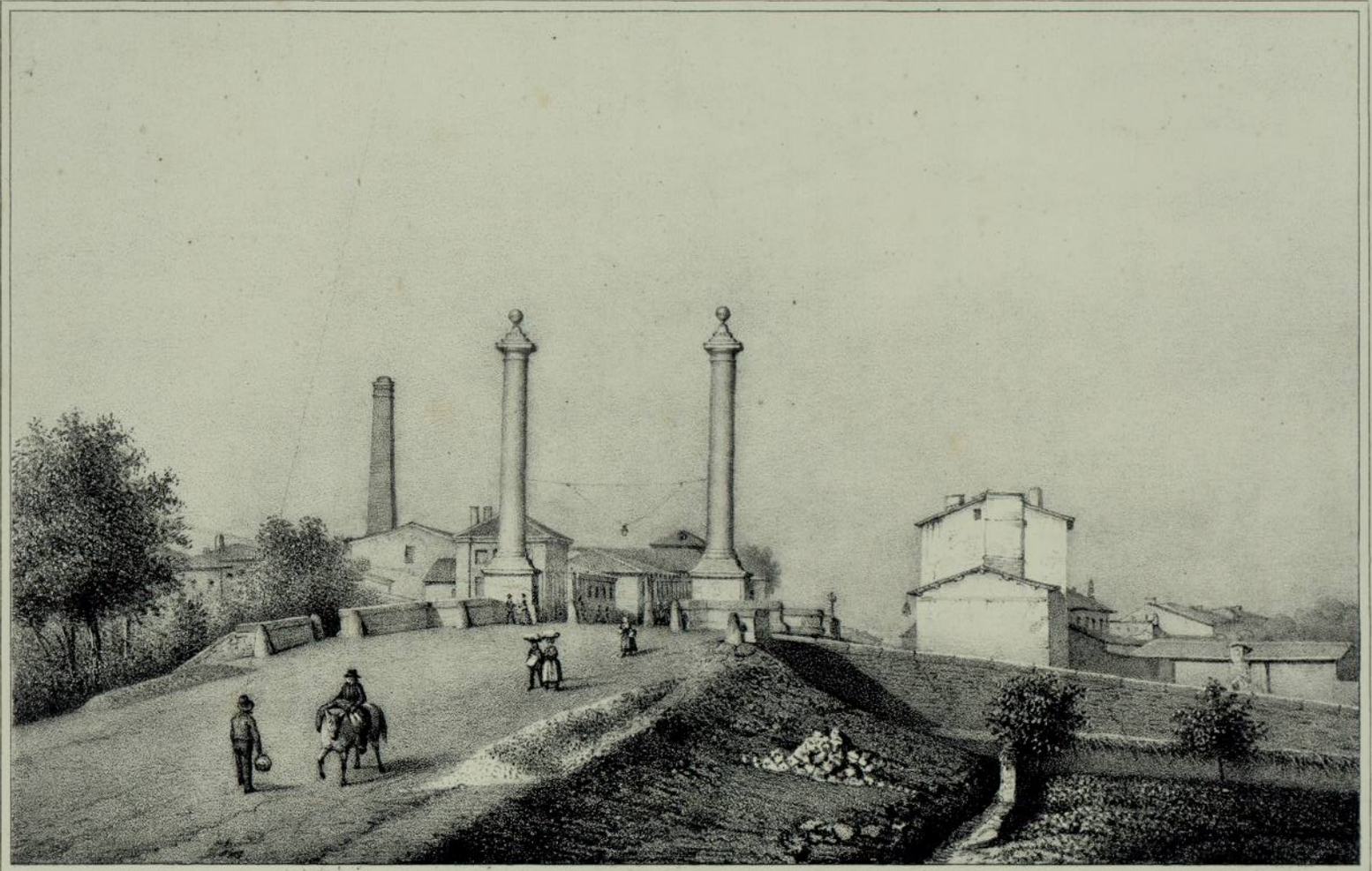

Perrin del pris au Daguerre Toulouse, Litho. Constantin.

AVENUE & PORTE DES MINIMES

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES.

La capitale du Languedoc fut pendant plusieurs siècles un centre commun, où affluaient les grands seigneurs et les pauvres que la misère chassait des campagnes ; lorsque la famine, résultat inévitable des guerres qui se succédaient sans interruption, réduisait les populations voisines à la mendicité, elles s'acheminaient vers Toulouse, sûres d'y trouver un asile et de généreux secours. Les annales du Capitole contiennent à ce sujet plusieurs délibérations qui donnent une très haute idée de la sagesse des magistrats municipaux, et de l'inépuisable charité des habitants. Pour suffire aux sacrifices que la ville s'imposait chaque année, on préleva des fonds sur les deniers publics, on construisit des hôpitaux dans tous les quartiers : peut-être nous saura-t-on gré d'en donner ici la nomenclature.

Les hospices les plus anciens, mentionnés dans les archives toulousaines et dans les actes particuliers, étaient :

L'hôpital Sainte-Marie, qui devint plus tard le grand hôpital Saint-Jacques.

L'hôpital de la porte Saint-Etienne des Donats.

L'hôpital de la Porte-Neuve, dont il est fait mention dans un acte de l'an 1306 ; en 1261, il y avait déja une maladrerie et une récluse à la Porte-Neuve : *reclusa et miscellaria Portæ-Novæ* (1).

L'hôpital Saint-Jacques du Bourg, qui fut destiné primitivement aux pélerins de Saint-Jacques qui s'arrêtaient à Toulouse. Je crois, dit Catel (2), que cet hôpital était autrefois ailleurs, car M. l'abbé de Saint-Sernin le fit changer et

(1) Archives du Capitole.

(2) *Histoire des régions ou capitoulats de Toulouse*, pag. 270.

transférer près de son église abbatiale, comme on peut s'en convaincre par l'inscription gravée sur la porte de la chapelle, et écrite en langage du pays :

L'an M. CCCCXXI *foc mudat aques hospital de S. Jamme aici, del voler de mossen Folc de Royera de la diocese de Limothies, abat de S. Serni.*

L'hôpital du Taur, où on recueillait et on nourrissait les enfans trouvés ; ainsi, la philanthropie de nos pères devança l'œuvre sublime dont l'Europe moderne est redevable à saint Vincent de Paul, le génie, le type éternel de la charité chrétienne !

L'hôpital de Saint-Sébastien, consacré aux personnes atteintes de maladies contagieuses; il occupait une partie de l'emplacement de l'hospice de *la Grave*.

L'hôpital de Pons, dans le faubourg Saint-Cyprien.

L'hôpital Saint-Orens, situé près de la porte Pousonville, dans le capitoulat de Saint-Sernin ; il tirait son nom de la chapelle des religieux de Sainte-Croix, dédiée à saint Orens.

L'hôpital Saint-Eutrope, spécialement consacré aux femmes.

L'hôpital Saint-Jacques, près de la place Arnaud-Bernard. Il y avait aussi une récluse près la porte d'Arnaud-Bernard ; il en est fait mention dans un acte de l'an 1306 : *reclusa portæ Arnaldi-Bernardi.*

L'hôpital du Saint-Esprit du Bourg.

L'hôpital du Saint-Esprit de la cité. Cet hospice fut donné en 1516 aux Repenties, appelées dans les anciens actes *Filiæ pœnitentiales.* Il est remarqué dans les annales de l'hôtel-de-ville, dit Catel (1), comme en 1516 l'hôpital du Saint-Esprit de la cité, situé dans la rue des *Couteliers*, fut donné aux filles qui se tiraient du péché pour servir Dieu, et faire leur pénitence ; pour les instruire, on envoya chercher à Paris huit religieuses du couvent de la Magdelaine, qui leur firent pratiquer leur règle. Il est aussi noté dans les archives, comme en 1518, qui fut l'an que frère Thomas, religieux de l'Observance, passa dans Toulouse, les Repenties furent employées par les Capitouls pour servir les malades à l'hôpital.

L'hôpital Notre-Dame-du-Puy ; sur l'emplacement qu'il occupait on construisit plus tard l'église Saint-Georges, lorsque la plupart des hospices furent supprimés : la chapelle Saint-Georges était primitivement au milieu de la place qui porte ce nom.

Les hôpitaux Saint-Antoine de Vienne, et Saint-Antoine de Lézat.

L'hôpital Saint-Raymond, ou *hôpital du corps de Dieu*, qui était primitivement près de l'église Nazareth, et fut transféré dans la suite à l'extrémité du pont vieux.

(1) *Histoire des régions ou capitoulats de Toulouse*, p. 128.

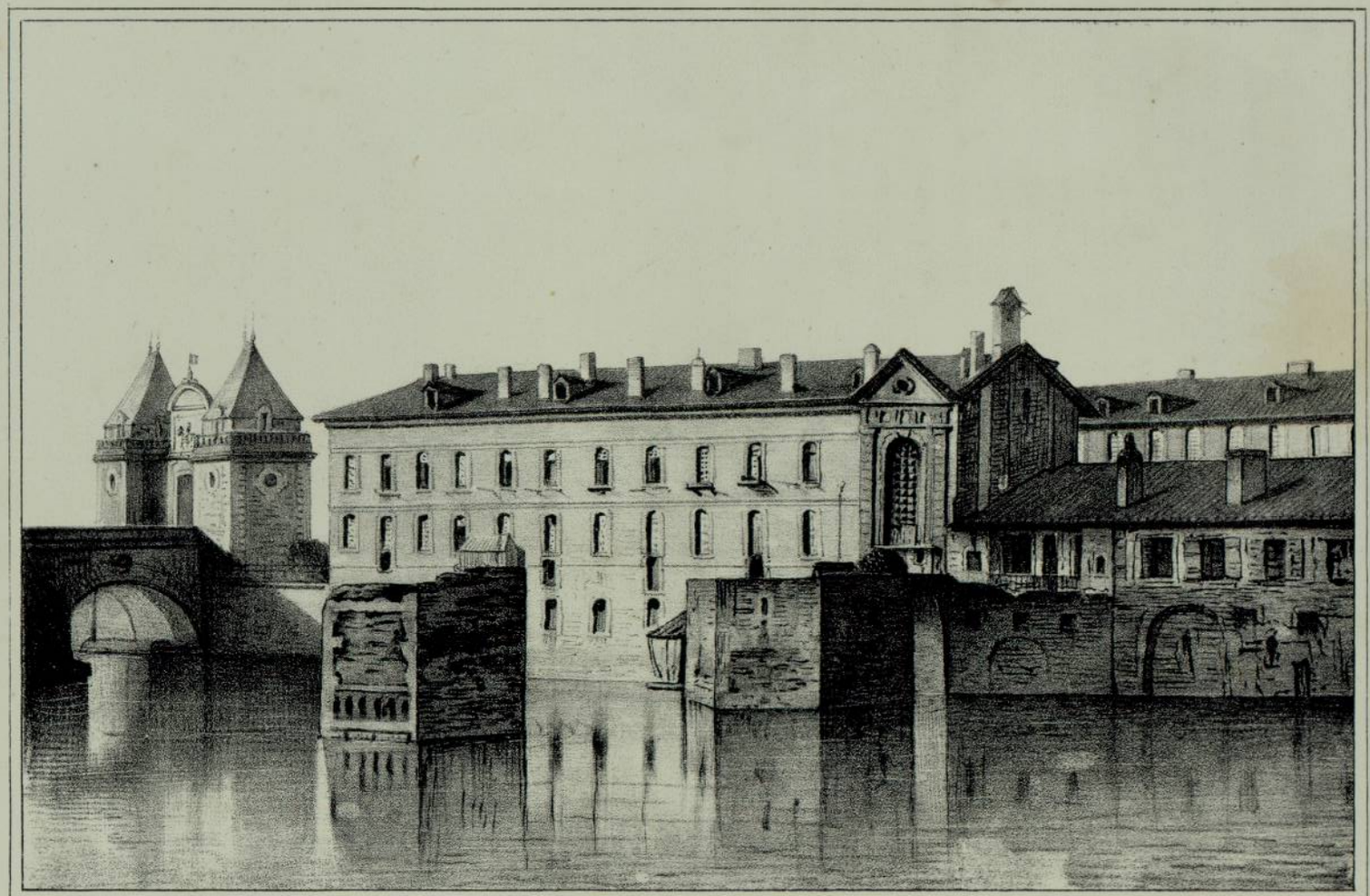

Perrin del. pris au Daguerr Lit Constantin à Toulouse

HÔTEL-DIEU.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

L'hôpital Sainte-Catherine ; cet hospice, situé dans le faubourg du Château-Narbonnais, était spécialement destiné aux personnes atteintes de maladies vénériennes (1).

L'hôpital de la Trinité, dans la rue de ce nom, près du couvent des *Trinitaires*.

L'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, qui fut long-temps desservi par les religieuses hospitalières de Saint-Jean de Jérusalem.

L'hôpital de la Maynadière, appelé aussi *hospice de Sainte-Radegonde*.

Ces nombreux hôpitaux, et plusieurs autres moins importans, furent abolis et réunis au grand hospice Saint-Jacques, qui prospérait de jour en jour sous la protection et surveillance des Capitouls. L'historien Catel rapporte, d'après d'anciens titres, que l'hôpital Saint-Jacques était autrefois appelé hospice de Sainte-Marie ; il cite une concession faite par Alphonse Ier, comte de Toulouse, à Raymond, prieur de la Daurade, et à tous les habitans de la ville ; par cet acte, le comte leur permet de bâtir un pont (2) entre l'hôpital de Sainte-Marie et les *Viviés* (nom qu'on donnait à la rive de la Garonne du côté de la ville : *inter hospitale beatæ Mariæ et Vivarias*.

L'hôpital Saint-Jacques fut fondé long-temps avant le XIIe siècle, mais il subit plusieurs modifications dans l'espace de quelques années ; nos annales ne renferment rien sur les constructions premières et sur ses bienfaiteurs ; nous sommes réduits à rapporter textuellement les documents que l'historien Catel recueillit dans les archives du prieuré de la Daurade.

« Nous apprenons, dit-il, des anciens actes et mémoires de l'église de la Daurade, comme en l'an mil deux cent vingt-cinq, et le vingt-cinquième jour de septembre, le vicaire-général d'Arnaud Aragon, prieur de la Daurade, donna à nouveau fief à Rosergio et Bernard Nouvel l'emplacement de l'hôpital Sainte-Marie, pour y fonder un hospice plus vaste ; il donna aussi les maisons nécessaires pour loger les pauvres. Depuis, en l'an mil deux cent soixante-trois, messire Bernard de Géniez, prieur de la Daurade, donna un lieu ou place au bout du pont où est aujourd'hui situé ledit hôpital, à Dieu, à Notre-Dame, à Saint-Jacques en la ville de Toulouse, et aux confrères de Saint-Jacques, ce qui fut accepté par les Capitouls ; sur cet emplacement, on construisit dans la suite plusieurs maisons pour loger les pauvres, qui étaient en si grand nombre, qu'au mois de janvier de l'an mil trois cent trente-trois, il y avait dans ledit hôpital vingt-deux religieuses, appelées *sœurs de la Daurade*, qui n'avaient d'autre règle que de servir les pauvres, s'étant entièrement vouées aux œuvres de charité : vers le même temps fut unie audit hôpital une

(1) « C'était l'hôpital des roigneux de la roigne de Naples. » (*Archives du Capitole*).

(2) On en voit encore les débris au-dessous du Pont-Neuf.

chapelle voisine, dédiée à saint Jacques, qui prit alors le nom de ce grand saint. »

La charité de la population toulousaine était inépuisable, et les prédicateurs la mettaient à contribution toutes les fois que les revenus des hôpitaux ne suffisaient pas à l'entretien des pauvres.

« Une année que je ne saurais marquer précisément, dit un auteur qui nous a laissé de curieux documents sur les monuments de Toulouse, le grand hôpital se trouvant tellement surchargé de malades et de pauvres, qu'on n'avait pas de quoi les nourrir, ni moyen de les loger, M. de Serés, chanoine et théologal de Saint-Etienne, prêchant dans l'hôpital Saint-Jacques, dit qu'il avait appris que les habitants de Toulouse désiraient faire un voyage; qu'il était bien instruit, que ceux qui veulent entreprendre de voyager doivent premièrement se munir d'un bon cheval, dont ils ont le plus grand soin, lui voyant tous les jours faire sa litière, manger son avoine, regardant si la selle le blesse, et en ce cas font panser ses plaies : car autrement, si on ne prend ce soin, quelque bon cheval qu'on aict, il vous laisse par les chemins. C'est pourquoi, sachant que les Toulousains souhaitent faire le saint voyage, qui est celui du paradis, il les avait voulu appeler dans cet hôpital ou étable, afin de leur donner à chacun un cheval pour les porter au ciel, leur assurant et répondant de la part de Dieu que s'ils prennent chacun un de ces pauvres, qu'ils leur voient faire tous les soirs leurs lits, qu'ils soient présents pour les faire manger et boire, qu'ils visitent leurs corps pour remarquer s'il n'y a aucune plaie ou blessure, certainement ces pauvres leur serviront de chevaux pour monter au ciel. Ces paroles ayant été prononcées dans la chaire où on prêche la parole de Dieu, eurent telle force sur une bonne partie de ceux qui assistaient à sa prédication, que soudain ils se saisirent chacun d'un pauvre, et le conduisirent en leurs maisons pour le traiter; tellement que bien qu'il y eût un grand nombre de pauvres malades à l'hôpital Saint-Jacques, il n'y en eut pas assez pour en fournir ceux qui désiraient en avoir, si bien que l'hôpital demeura vide et entièrement déchargé de pauvres. »

De pareils discours, empreints de la simplicité, de l'onction qu'on ne retrouve que dans l'évangile, avaient toujours pour résultats des dons considérables, qui mettaient le grand hôpital Saint-Jacques en état de suffire à des sacrifices très onéreux. Plusieurs princes et quelques rois, à l'exemple des bourgeois de Toulouse, firent des legs à cet hospice.

En 1582, la reine Marguerite de Navarre fit expédier aux Capitouls des lettres en faveur de l'hôpital Saint-Jacques, d'une pension de cinq cens écus, sur le premier bénéfice du revenu de quatre mille livres, ou au dessous, qui viendrait à vaquer dans les terres de ses apanages.

Saint-Jacques s'était agrandi d'année en année, depuis la réunion des autres hôpitaux de la ville ; l'hospice primitif de *Sainte-Marie* devint en moins de cent ans un des édifices importants de la ville de Toulouse.

En 1691, le service des malades et la gérance des intérêts matériels de l'hospice furent confiés aux sœurs de Saint-Vincent de Paul. Le zèle, le dévouement de ces religieuses opérèrent une heureuse amélioration ; l'autorité municipale les protégea dans l'exercice de leurs pénibles fonctions jusqu'à la révolution de 1789.

Alors tout subit la loi de la réforme ; les hospices même y furent soumis ; on dénonça les sœurs de charité et les aumôniers de l'hospice Saint-Jacques comme ennemis de la constitution. Les dénonciateurs les accusèrent d'afficher une haine implacable contre le nouvel ordre de choses, et de négliger les malades qui ne partageaient pas leurs opinions politiques ; ces imputations exagérées étaient des crimes aux yeux des Jacobins : l'administration destitua d'abord le prêtre Soulères, aumônier de l'hôpital ; elle ordonna que la sœur supérieure et la sœur *Louise*, chargée de la salle des *incurables*, sortiraient de l'établissement. Le directeur de l'hospice eut beau représenter que la supérieure étant dans la maison depuis cinquante-huit ans, et la sœur Louise depuis trente, que leur évincement compromettrait gravement l'existence de l'hôpital, ou du moins sa bonne administration, il ne fut pas écouté. Par un arrêt du représentant du peuple *Carnot*, la gérance fut remplacée par des fonctionnaires publics, membres des nouvelles administrations ; les sieurs Roques, juge ; L'Espinasse, capitaine de génie ; Mailhol, antiquaire ; Trinchan, négociant, en firent partie. Toutes les sœurs de Saint-Vincent de Paul furent évincées, et on les remplaça par onze *citoyennes*, dont l'exaltation démocratique était bien connue.

On fit choix des *citoyennes* veuve Flotard ; Marie-Anne Dansans, des Pénitents-Gris ; Antoinette Baunet, des Paradoux ; Rosalie Massonnié, de Saint-Pierre ; Jeanne Brousset, veuve Laforgue, de Saint-Cyprien ; veuve Saint-Géry, dite Vignancourt ; Madelaine Chevalier ; Jeanne-Marie Fouquel, du Coq-d'Inde ; et Catherine Ferral, des Pénitents-Blancs (1).

Les Jacobins ne se contentèrent pas de renvoyer les sœurs de Saint-Vincent de Paul ; quelques membres du club prétendirent qu'il fallait une réforme générale, et proposèrent de décorer des couleurs nationales les portraits des bienfaiteurs de l'hospice ; ils tinrent à ce sujet une longue séance, et il fut décrété que les portraits des présidents, des conseillers au parlement, des marquis et des abbés endosseraient la carmagnole : les peintres se mirent à l'œuvre, et quelques jours après tous les bienfaiteurs de l'hôpital Saint-Jacques

(1) M. d'Aldéguier. Notes, p. 44. — *Archives du Capitole.*

parurent en costume révolutionnaire ; on laissa subsister pendant plusieurs années ce badigeonnage, qui fesait de tous les portraits autant de caricatures.

Cependant, les sœurs de Saint-Vincent de Paul n'abandonnèrent pas toutes l'Hôtel-Dieu, même au plus fort de la tempête révolutionnaire ; aussitôt que le calme fut un peu rétabli, elles reprirent la direction, qui depuis n'a cessé de prospérer entre leurs mains. Les sœurs sont au nombre de vingt-trois, dont vingt-une en activité et deux *reposantes* ; il y a deux surveillantes au quartier des femmes enceintes, et vingt-quatre domestiques.

Les revenus ordinaires de l'Hôtel-Dieu, pris sur une *moyenne* de dix ans s'élèvent à la somme de 83,844 fr. 45 c. ; à cette somme il faut ajouter les recettes extraordinaires provenant de l'*assignat* de la ville sur l'octroi, et du produit du droit des pauvres sur les spectacles, bals et concerts : ces recettes donnent annuellement une somme de 207,400 fr., répartis selon les besoins entre l'Hôtel-Dieu, l'hospice de la *Grave*, et celui des orphelins.

Les archives de l'Hôtel-Dieu ne contiennent que des papiers sans importance, et dans un état désordre le plus complet.

Une amélioration importante vient d'être introduite dans cet établissement : des fourneaux économiques ont été subsistués à l'ancien mode de cuisine, et la dépense des combustibles a diminué de plus des deux tiers.

Les divers corps de bâtiments dont se compose l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques ne présentent pas au dehors un aspect grandiose comme les hôpitaux de Bordeaux et de Lyon ; néanmoins il serait difficile de trouver un établissement de charité publique mieux distribué, mieux adapté aux besoins quotidiens. L'Hôtel-Dieu Saint-Jacques a 15 salles, deux pour les *fiévreux malades*, deux pour les *fiévreux convalescents* : 151 lits. — *Blessés*, *hommes*, deux salles : 76 lits. — *Blessées*, *femmes*, une salle : 29 lits. — *Incurables*, deux salles, hommes et femmes : 46 lits. — *Teigneux*, *garçons*, une salle : 14 lits. — *Maternité*, deux salles : 41 lits. — *Crèche*, enfants, une salle : 40 lits. Le nombre des lits est donc de 397.

La salle Saint-Lazare destinée aux hommes blessés, et qui dans ce moment est en réparation, sera sans contredit une des plus belles qui existent dans les hôpitaux de France.

LE COLLÉGE ROYAL.

Les premiers comtes de Toulouse protégèrent les savants qui, chassés des autres villes de France, vinrent rallumer dans la capitale du Languedoc le flambeau presque éteint de la civilisation gallo-romaine ; aussi, dans ces temps reculés, Toulouse avait des écoles déjà très renommées, où se rendait l'élite de la jeunesse de Languedoc, de Provence, d'Espagne et des provinces d'Outre-Loire. En 1228, notre université était florissante ; le comte Raymond VII donna quatre mille marcs d'argent pour fournir à l'entretien de quatre professeurs en théologie, deux en droit canonique, six maîtres-ès-arts, et deux régens de grammaire (1) ; le nombre des maîtres fut successivement augmenté, et plus tard on en comptait vingt-deux et quatre agrégés.

Des cardinaux, des prélats, de riches bourgeois imitèrent l'exemple des comtes de Toulouse, et s'imposèrent de généreux sacrifices pour donner une nouvelle impulsion aux sciences et aux arts. Ils fondèrent et dotèrent magnifiquement plusieurs colléges, dont l'énumération suffira pour donner une très haute idée des progrès des études, surtout depuis la fin du XIIIe siècle, jusqu'à la révolution de 1789.

Le collége Saint-Martial. Le pape Innocent VI, à peine parvenu au pontificat, se souvint qu'il avait fait ses études dans l'université de Toulouse ; l'an 1359, il fit bâtir sur l'emplacement de la maison où il avait logé, un collége dont les revenus furent consacrés à l'entretien de vingt pauvres écoliers ; ces jeunes clercs devaient étudier, dans l'université de Toulouse, dix en droit canon, dix en droit civil. Six de ces écoliers devaient être sortis du diocèse de Limo-

(1) *Histoire des comtes de Toulouse.*

ges, quatre de Toulouse, et les autres des diverses provinces du royaume : Innocent VI nomma l'archevêque de Toulouse administrateur du collége Saint-Martial, et statua dans l'acte de fondation, qu'après sa mort, Arnaud, archevêque d'Auch, Audouin et Pierre, cardinaux, ses neveux, auraient pouvoir et faculté d'augmenter, diminuer, corriger les règlemens de la maison (1).

Le collége de Foix. Pierre, cardinal de Foix, de l'ordre de saint François, fonda en 1457 un magnifique collége qui conserva toujours le nom de son fondateur : vingt-cinq écoliers y étaient nourris et logés, pour étudier tant en droit civil, qu'en droit canon ; l'acte porte qu'ils devaient être libres de légitime mariage, et âgés au moins de dix-huit ans. Un prieur annuel avait le gouvernement et administration des biens, à condition qu'à la fin de sa gérance il rendrait des comptes exacts à son successeur. Pierre de Foix ne se borna pas à faire construire un édifice remarquable par son architecture : il établit dans son collége deux bibliothèques ; l'une était riche en anciens manuscrits, recherchés curieusement et à grands frais ; l'autre renfermait une précieuse collection de livres imprimés. L'historien Catel rapporte que le célèbre de Pithou et le savant de Lescale admirèrent les richesses de ces deux bibliothèques.

Le collége de Narbonne. Gaubert, archevêque de Narbonne, fonda en 1342 ce collége, qui fut mis sous la protection de la sainte Vierge et de saint Trophime, archevêque d'Arles (2), pour y être entretenus douze écoliers étudiants en l'université de Toulouse. Deux de ces boursiers devaient être prêtres et dire la messe dans la chapelle, chaque dimanche alternativement : Gaubert leur donna plusieurs biens considérables, une chapelle, trois maisons, deux jardins dans la rue *Valade* et le carrefour des *Cuisines*.

On lit dans une ancienne charte une partie de l'acte de fondation en langue vulgaire :

« L'an mil trés cens quarante-cinq, et le troisième jung, dounet l'archeves-
» que de Toulouso, als collégiats dé Narbouno, l'autorita de se confessa als
» capellas del colletgé, à la prégario de moussur Gaubertus archevesqué de
» Narbouno, que avio desja founda ledit colletgé dous ans, ou un an d'avan,
» à la hounour de sant Trophim evesqué d'Arlos, et dévion estré douzé collé-
» giats des lays, et dous capellas qué dévion diré messo, un, un jung, et
» l'autré, un autré. Lous collégiats dévion estré paourés et proprés à las es-
» tudios. »

Le collége de Maguelonne. Ce collége eut pour fondateur le cardinal Audoin,

(1) En 1561, les calvinistes s'emparèrent du collége et de la tour de Saint-Martial, où ils établirent une batterie : ce collége, voisin de l'hôtel-de-ville, occupait l'emplacement de l'ancien théâtre, aujourd'hui *hôtel du Midi*.

(2) Archives des religieux de Saint-François de la grande observance.

évêque d'Ostie, et primitivement évêque de Maguelonne ; le cardinal de Sainte-Sabine, son exécuteur testamentaire, demanda au pape Grégoire, qui siégeait alors à Avignon, l'autorisation de continuer la construction de l'édifice ; il obtint, en 1370, plein pouvoir de dresser les statuts de la maison, qui furent plus tard réformés par frère Dominique de Florence. Dix écoliers étaient nourris et entretenus dans le collége de Maguelonne ; les places de boursiers appartenaient aux héritiers du cardinal de Sainte-Sabine, et à leur défaut, au chancelier et recteur de l'université de Toulouse : on voit encore une partie des bâtiments du collége Maguelonne dans la rue du *Taur ;* sur la porte on lit en lettres gothiques : Maguelonne.

Le collége Périgord. Ce collége fut fondé par le cardinal de Talleyrand, issu de la noble maison des comtes de Périgord. Talleyrand avait acheté antérieurement une des belles maisons de Toulouse, aux héritiers d'un riche bourgeois nommé Pierre Mauran, dont le nom est célèbre dans l'histoire des Albigeois : ce collége pouvait recevoir vingt boursiers, qui étudiaient en droit civil et en droit canon (1).

Le collége Saint-Bernard. Nous avons déjà dit que plusieurs bourgeois de Toulouse favorisèrent les sciences et les arts ; en 1228, Pons de Capdenier, dernier rejeton d'une famille célèbre et opulente, donna par testament ses biens et sa maison aux religieux de l'abbaye de *Grand-Selve,* avec charge d'y fonder un collége de théologie : les religieux construisirent une chapelle, du consentement de l'abbé et du chapitre de Saint-Sernin (en la paroisse duquel la maison de Capdenier était située). En 1335, le pape Benoit XII, autorisa par une bulle les religieux de Cîteaux, à changer entièrement cette maison en collége ; cet établissement prospéra pendant quelques années ; il fut incendié à l'époque de l'entrée de Charles VI à Toulouse : les abbés de Grand-Selve le firent reconstruire sur un nouveau plan.

Le collége Saint-Raymond. L'abbé de Saint-Sernin, saint Raymond, fonda en 1065, près de l'église abbatiale, un hospice consacré à l'entretien de trente pauvres : cet hôpital fut changé en collége quelques années avant la mort du fondateur, qui ne vit pas les constructions achevées ; trente écoliers remplacèrent les trente pauvres et y furent nourris et logés jusqu'à la fin du XIIIe siècle. L'édifice primitif devint à cette époque la proie d'un violent incendie : M. de Saint-André, évêque de Carcassonne, le fit reconstruire sur le même emplacement, et réduisit à dix le nombre des boursiers ; huit devaient être séculiers, et deux prêtres. « La révolution de 1789, dit un des biographes de l'abbé saint Raymond, détruisit cet asile, offert par la charité aux érudits infortunés, comme

(1) Le collége Périgord est aujourd'hui le grand séminaire ; nous en parlerons plus amplement dans le cours de cet ouvrage.

tous les établissements si précieux de la munificence éclairée de nos ancêtres ; une partie de l'édifice subsiste encore : c'est le bâtiment carré, crénelé, et flanqué de quatre tourelles, qui fait face aux places de Saint-Sernin. L'intérieur offre de curieux détails d'architecture : le collége Saint-Raymond sert aujourd'hui de caserne à un escadron d'artillerie.

Le collége Papillon devait sa fondation à maître Pierre de Papillon, prêtre et prébendier de l'église abbatiale de Saint-Sernin : ce saint prêtre par son testament, daté du 14 mars 1532, donna sa maison et ses jardins, dont les revenus furent consacrés à l'entretien de sept collégiats.

Le collége Secondat. Le fondateur de ce collége, messire Jacques Secondat, chanoine de l'église métropolitaine de Toulouse, vicaire-général du cardinal de Meudon, légua par testament, en présence d'Antoine Pailhés, notaire de Toulouse, le 10 novembre 1554, une partie de ses biens pour l'entretien de cinq écoliers étudiants en théologie : on nommait un prêtre pour régir les intérêts matériels de ce collége ; sa gérance ne pouvait durer plus de sept ans. Les héritiers de Secondat disposaient seuls des places de boursiers (1).

Le collége de Saint-Nicolas, ou de Mirepoix : la ville de Toulouse comptait déjà de nombreuses maisons d'éducation gratuite, lorsque Guillaume, évêque de Mirepoix, fonda aussi un collége dans une de ses maisons, située dans la rue de l'*Ile*, près d'une chapelle dédiée à Saint-Nicolas ; ce collége, établi en 1417, nourrissait huit pauvres boursiers, qui n'avaient ni patrimoine, ni bénéfices pour s'entretenir : cette fondation fut confirmée par une bulle du pape Martin, et par monseigneur Dominique, archevêque de Toulouse, qui l'autorisa par un mandement du 5 septembre 1420.

LE COLLÉGE DES JÉSUITES, AUJOURD'HUI COLLÉGE ROYAL.

Vers le commencement du XVIe siècle, un riche négociant de Burgos, nommé Bernui, vint s'établir à Toulouse ; plus heureux que les florentins Sartini (2), cet espagnol vit son commerce prospérer sous la protection des Capitouls ; en peu de temps, ses immenses richesses lui permirent de marcher de pair avec les premières maisons de Bordeaux, d'Anvers et des villes Anséatiques. Il fit alors construire dans la rue des Balances un magnifique hôtel ; la direction des travaux fut confiée au célèbre architecte Nicolas Bachelier. Le beau soleil de la renaissance se levait déjà sur la France, après avoir réchauffé l'Italie de

(1) Nous consacrerons une notice spéciale au collége de l'Esquile aujourd'hui le *petit séminaire*.

(2) Les frères Sartini établirent à Toulouse une fabrique d'étoffes de soie; les capitouls les protégèrent d'abord, et promirent des primes aux planteurs de mûriers. Puis, ils voulurent régler la largeur et la couleur des étoffes. Les Sartini quittèrent alors Toulouse, et allèrent à Lyon qu'ils enrichirent de leur industrie.

ses rayons. François Ier, le père des lettres et des arts, avait appelé à sa cour les peintres, les architectes, les poëtes de Florence, de Venise, de Gênes et de Rome. Toulouse ressentit comme toutes les autres villes de France les heureux effets de cette révolution artistique ; Nicolas Bachelier l'orna de plusieurs édifices remarquables, et de ce nombre est l'ancien hôtel de Bernui.

L'élève de Michel-Ange s'adjoignit pour ce travail Pierre Trassabot, qui avait abandonné l'étude des lois, et les triomphes poétiques de Clémence Isaure, pour se livrer à la peinture et à l'architecture. Trassabot (1) travailla aux sculptures de l'hôtel de Bernui, et modela, dit-on, les bas-reliefs les plus remarquables, aidé des conseils de Bachelier, son maître.

Cette magnifique habitation était à peine terminée en 1532 ; François Ier fit alors son entrée solennelle dans la ville de Toulouse, et logea chez le riche Bernui, qui lui avait prêté de grosses sommes, et avait ainsi mérité l'insigne honneur d'héberger le roi de France. On voit encore sur le mur de l'une des cours, des *Salamandres couronnées*, qui étaient l'ame de la devise du roi-chevalier.

« Le 15 mai 1561, l'hôtel de Bernui fut pillé par les catholiques. Le fils du riche négociant était entré dans la magistrature, et le roi l'avait élevé à la dignité de président ; il était calviniste, mais il n'en faisait pas profession ouvertement, non plus que les autres officiers du parlement, calvinistes comme lui ; c'était la cause qu'il n'appréhendait rien des huguenots, mais il se doutait des catholiques, et ses grandes richesses augmentaient sa peur. Dans cette appréhension, il pria Clermon, un des capitaines des catholiques, de lui donner vingt-cinq ou trente soldats de sa compagnie pour garder sa maison (2) : mais ces canailles, soit qu'ils en eussent un ordre secret ou non, n'y eurent pas plus tôt mis le pied, qu'ils commencèrent à parler de piller et de tuer. Bernui, craignant pour sa vie, abandonna sa maison, et courut se cacher dans celle d'un voisin ; à peine était-il dehors, qu'une grosse troupe de soldats du même parti, attaquèrent la maison, sans que ceux qui étaient dedans se missent en peine de la défendre, et tous ensemble la pillèrent et la saccagèrent. Chalvet, beau-frère du président, qui demeurait avec lui, fut arrêté et mis à rançon ; mais s'il faut ajouter foi aux historiens calvinistes, il s'y commit une action bien plus noire : une dame de qualité s'y était réfugiée quelques jours auparavant, avec deux de ses filles, pensant y être plus en sûreté que dans l'hôtel-de-ville : elle fut mise à nu, et les deux filles furent violées aux yeux de la mère. Les huguenots ont tû le nom de cette dame. »

(1) Trassabot peignit plusieurs fresques, et on lui attribue celle qui décore la coupole de l'église de Saint-Saturnin. Il fut l'ami de Bachelier, du jurisconsulte Boyssoné, du poète Clément Marot, et d'Etienne Dolet, si célèbre par les persécutions qu'il éprouva.

(2) *Annale de Lafaille*, tome 2, p. 435.

La famille de Clary acheta quelques années après la maison Bernui, et la posséda jusqu'à la fin de l'année 1566. Les pères de la compagnie de Jésus, chassés de la ville de Pamiers par les calvinistes, qui avaient tout mis à feu et à sang, se réfugièrent alors à Toulouse ; ils restèrent un an sans autre emploi que celui de la prédication; ils instruisaient quelques enfants dont l'éducation leur était confiée, et leur nombre s'accrut si rapidement de jour en jour, que le syndic de la ville demanda au roi l'autorisation d'établir un collége dirigé par les pères de la compagnie de Jésus. L'affaire fut renvoyée au cardinal d'Armagnac, archevêque de Toulouse, et lieutenant du roi ; ce cardinal donna aux Jésuites la maison et le revenu des religieuses Augustines, pour y établir leur collége : ils en prirent possession le 20 janvier 1563.

« Trois ans après, dit l'historien Catel, le huitième jour du mois d'août 1566, les sieurs Delpech, Madron et Gamoy, trois des plus notables bourgeois de Toulouse, se rendirent à la maison de ville, et offrirent aux Capitouls de mettre entre les mains du syndic la maison du sieur de Clary, qui avait appartenu au sieur de Bernui, à condition qu'on la donnerait aux Jésuites, pour y fonder un collége et continuer l'instruction de la jeunesse, se contentant pour cela de la moitié de l'argent qui proviendrait de la vente, tant des colléges de *Verdale* et de Montlezun, que de la maison des *Augustines*. Cette proposition fut accueillie favorablement par les Capitouls, et le 6 septembre ils cédèrent l'hôtel Bernui au père Edmond Auger, provincial des Jésuites en Aquitaine ; on dressa un contrat qui fut confirmé par le pape, par le roi, et vérifié par le parlement le 9 janvier 1567 : tellement qu'on peut dire que les Capitouls et le syndic de la ville sont les fondateurs dudit collége. L'hôtel de Bernui n'étant pas assez vaste pour loger les nombreux écoliers qui affluaient des villes voisines, on acheta une maison contiguë au collége. En 1605, on construisit l'entrée et le frontispice, avec un fort beau portail orné de lauriers et d'oliviers, avec une table de marbre sur laquelle on grava en lettres d'or les vers suivans :

HANC CAPITOLINI PROCERES, AUCTORE SENATU,
VIRTUTI, MUSISQUE DICANT FELICITER ÆDEM
AUSPICIIS, HENRICE, TUIS, ET LIMINE PRIMO
HINC BELLI LAUROS, HINC LONGÆ PACIS OLIVAS
FORTUNÆ MONUMENTA TUÆ IMMORTALIA PONUNT.
XXIII NOVEMB. 1605 (1)

Les pères de la compagnie de Jésus firent si bien, dès les premières années

(1) Cette inscription, les trophées, les emblèmes, qui décoraient le grand portail du collége, disparurent en 1789.

de leur établissement, que leur collége devint en peu de temps célèbre dans le Midi de la France ; ils avaient pour rivaux les pères de la Doctrine chrétienne, directeurs du collége de l'Esquille, le seul qui conserva quelque importance jusqu'à la révolution de 1789 ; le collége de l'*Esquille* était spécialement consacré à l'étude des langues : les neuf colléges de boursiers, de *Saint-Raymond*, de *Saint-Martial*, de *Narbonne*, de *Maguelonne*, de *Périgord*, de *Mirepoix*, de *Sainte-Catherine*, de *Foix* et de *Secondat* ne jouèrent plus qu'un rôle très secondaire.

Après le bannissement des Jésuites, sous le règne de Louis XV, leur collége, qui avait pris le titre de *Collége de Toulouse*, reçut le nom de *Collége royal :* l'enseignement fut alors confié à des séculiers, et mis sous la dépendance de l'université. Les états de Languedoc, la municipalité de Toulouse n'épargnèrent aucun sacrifice pour augmenter l'importance de cet établissement : les états de la province y établirent des chaires de physique expérimentale et de chimie ; ils firent venir à grands frais de savants professeurs, parmi lesquels on doit surtout compter le célèbre Chaptal.

Pendant quelques années de la révolution, le collége royal de Toulouse vaqua comme tous les autres établissements d'instruction publique ; aussitôt que la tempête se fut calmée, quelques-uns des anciens professeurs y réunirent un petit nombre d'élèves : enfin, l'empereur Napoléon établit l'Université de France, telle qu'elle est encore aujourd'hui, et le collége de Toulouse a toujours prospéré depuis cette heureuse régénération universitaire.

Les bâtiments sont beaux, vastes et commodes ; quelques modifications opérées primitivement par les Jésuites ont fait de l'ancien hôtel Bernui un des plus beaux établissements de France. L'ancienne chapelle, qui fut changée en *salle d'exercices* pendant la révolution, est très belle, et mérite d'être vue.

La grande bibliothèque de la ville est située dans les bâtiments du collége royal : la plus remarquable des trois vastes salles est celle où on place les lecteurs. Cette bibliothèque fut formée de tout ce qu'on put conserver de l'ancienne bibliothèque des Jésuites, de celle du poète Le Franc de Pompignan, des livres choisis dans les dépôts faits pendant la révolution, et chaque année elle s'accroit des dons du gouvernement ; parmi ces dons on doit surtout remarquer le magnifique ouvrage sur l'Egypte (1).

« La bibliothèque de la ville, dit l'auteur d'une statistique toulousaine, reconnaît pour fondateur le cardinal de Brienne, qui fit tant de bien à la ville de Toulouse : son portrait est placé dans la grande salle. La bibliothèque du collége renferme un grand nombre de manuscrits précieux, plusieurs livres

(1) Le gouvernement d'Angleterre envoya, il y a trois ans, un exemplaire de l'histoire ou annales de son parlement, magnifique édition.

de prières ornés de vignettes peintes avec soin, quelques missels très anciens, une traduction de l'Apocalypse, et une infinité d'objets dignes de l'attention des personnes qui s'occupent de paléographie. Sur plusieurs livres qui paraissent avoir fait partie de la bibliothèque de Jean Racine, on remarque la signature de ce grand poète et des notes marginales entièrement écrites de sa main (1).»

Il est fâcheux que le local n'ait pas toute la régularité convenable, et que la troisième salle ne puisse sans danger être constamment ouverte au public. La bibliothèque du collége est une propriété communale, et la nomination du *conservateur* est du ressort de la municipalité : elle renferme une riche collection de livres de théologie et de droit, mais les collections les plus nombreuses sont celles relatives aux sciences, aux antiquités, aux voyages, à la littérature ancienne et moderne.

Dans la petite cour qui conduit au grand escalier de la bibliothèque, se trouvent les deux salles destinées aux cours publics de la faculté des lettres et des sciences : le cabinet de physique passe pour un des plus riches de la province.

Le grand portail du collége fut construit, comme nous l'avons déjà dit, en 1605, par Bachelier fils, et l'architecte Souffron : le style est très défectueux ; on y chercherait en vain la pureté, la majesté grandiose de l'architecture antique ; on n'y retrouve plus la richesse, l'élégance, les arabesques, ni les ornements si gracieux, si variés de la brillante époque de la Renaissance ; on voit avec douleur que le génie du grand Bachelier n'a pas présidé à ce travail, qui pourtant n'est pas dépourvu de tout mérite. La masse présente un aspect imposant, et d'ailleurs ce portail est aujourd'hui dépouillé de tous ses ornements, de ses trophées, de ses emblèmes.

Les cours du collége royal sont vastes et bien aérées ; la plus remarquable est sans contredit celle qui servait d'avenue aux appartements de l'hôtel Bernui ; là se trouvent de magnifiques arceaux qui rappellent le beau temps où l'architecture refleurit en France, et portent l'empreinte du génie de Nicolas Bachelier (2) ; le baron Taylor les a jugés dignes de figurer dans son voyage *pittoresque et romantique*, et M. Chapuy y a trouvé le sujet d'un magnifique dessin.

La porte qui donne sur la rue des Balances appartient aussi à l'architecture de la Renaissance ; elle est belle, quoique un peu écrasée, et les ornements sont seuls remarquables. Cette partie de l'hôtel Bernui subsistait, il y a quelques années, telle qu'à l'époque de sa construction ; mais les arceaux de la première cour avaient besoin d'une réparation urgente, qui a été effec-

(1) On remarque aussi un *Eschyle* imprimé à Londres, avec le commentaire de *Thomas Stanley*, un *Euripide* et un *Sophocle* de *Paul-Etienne*.

(2) Voir le dessin.



Perrin del

Lith. Delor, Toulouse.

COUR DU COLLÈGE ROYAL.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE



Perrin del. Lith. Delor Toulouse.

PORTE DU COLLÈGE ROYAL.

(Rue des Balances.)

tuée très heureusement et sans occasioner la moindre dégradation. Il est à regretter seulement qu'on ait eu le mauvais goût de badigeonner le mur extérieur d'une couche de mortier rougeâtre, bizarrement quadrillé de lignes blanches. Ce fragment du Collége royal doit être mis au nombre des rares monuments du XVIe siècle ; il rappelle le nom de Nicolas Bachelier, qui fit pour Toulouse ce que Philibert Delorme avait déjà fait pour Paris, Fontainebleau et le château d'Anet ; les *Salamandres couronnées* sont un souvenir du séjour de François Ier chez le négociant Bernui, et on pense malgré soi à la brillante époque de la chevalerie, alors que le héros de Marignan voulut joindre aux lauriers de la guerre, les couronnes plus modestes des beaux-arts, et fut surnommé le *Père des lettres*.



L'HOTEL CATELAN.

Les gentilhommes et les riches bourgeois du XVIe siècle déployèrent tant de magnificence et de goût dans la construction de leurs demeures, que nous admirons aujourd'hui les débris de ces maisons, ou plutôt de ces palais. L'architecture néo-grecque ou byzantine, après avoir semé quelques-unes de ces délicieuses créations sur le sol de l'Italie, vint aussi embellir nos provinces méridionales sous le règne de François Ier ; ses élégants pleins-cintres, ses coupoles orientales succédèrent aux bizarres ornements, aux masses lourdes et majestueuses de l'architecture gothique. Alors le ciseau du sculpteur arrondit avec grace les contours des figures, et l'élégance devint le type de la statuaire.

Elève de Michel-Ange, et des autres grands maîtres de l'Italie, Nicolas Bachelier, dont le nom a déjà été inscrit sur presque toutes nos pages, ne se borna pas à décorer les édifices publics et les principales églises ; il éleva dans tout le Midi de la France, et surtout à Toulouse, plusieurs habitations, et jamais son imagination féconde et gracieuse ne se trouva en défaut : ses sculptures, ses figurines délicates, ses frises légères, ses montants, de l'invention la plus heureuse et du travail le plus parfait, ne laissent rien à désirer, et les artistes les recherchent avec une sorte de passion.

De toutes les habitations qui furent construites sous sa direction et d'après ses dessins, la plus remarquable est l'hôtel Catelan, situé dans la rue de la Dalbade (1), en face du local occupé autrefois par la maison conventuelle des chevaliers du Temple.

(1) L'ancien hôtel Catelan porte le n° 22, rue de la Dalbade.

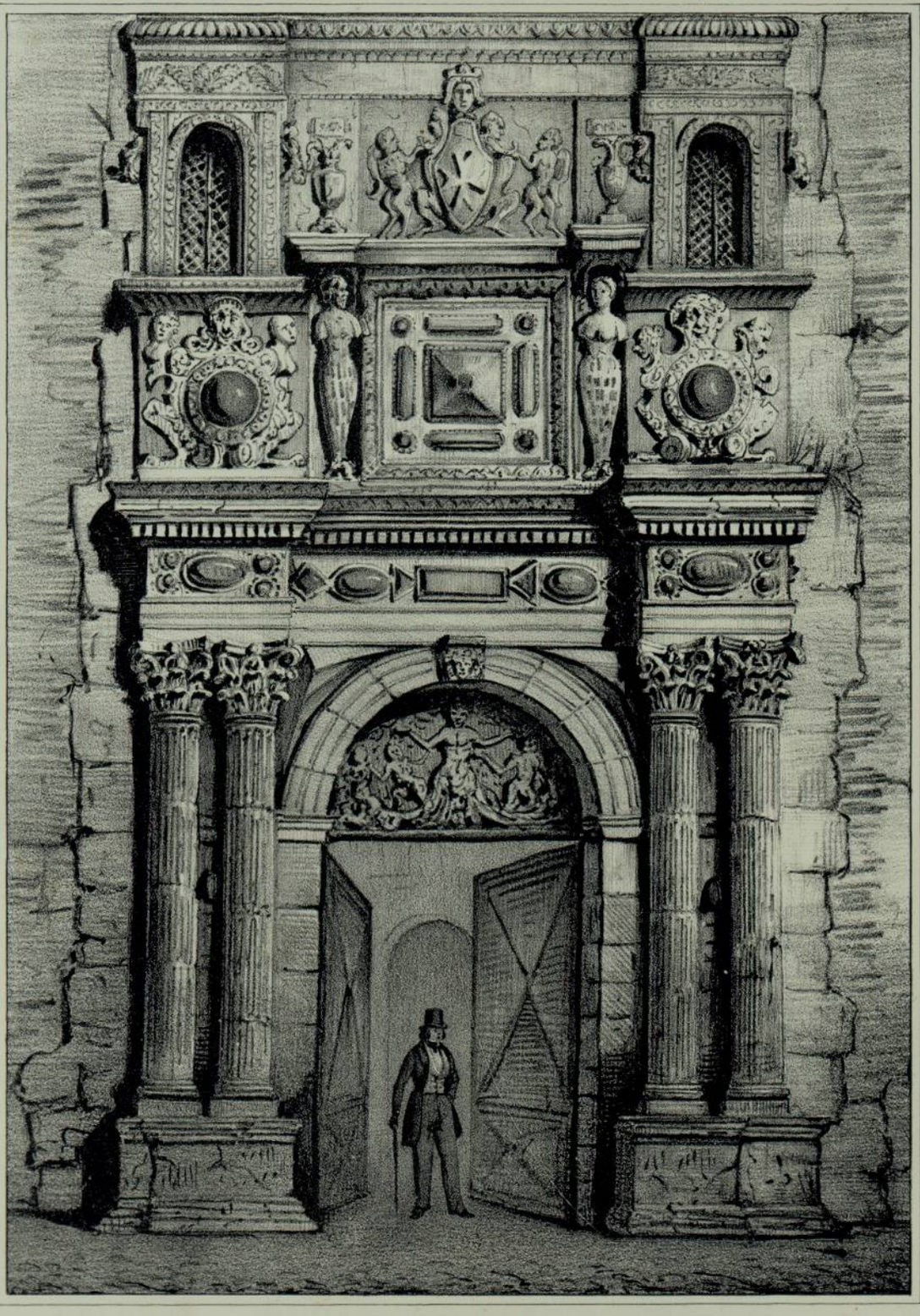

Perrin del. Lit. Constantin. Toulouse.

ANCIEN HÔTEL CATELAN.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

L'hôtel Catelan ne se fait pas remarquer par une de ces belles façades où les architectes du XVIe siècle prodiguaient la magnificence de leurs compositions, les figurines, les cariatides, les pleins - cintres et les triples rangées de colonilles.

« Sur un terrain extrêmement étroit (1), Bachelier ne put placer que le portail de l'hôtel Catelan. Ouvert par un arc à plein-cintre ; il est flanqué de quatre colonnes corinthiennes cannelées, engagées dans le mur ; elles soutiennent un entablement et une frise à bossages, en marbre de couleur. Les colonnes forment de chaque côté une sorte d'avant-corps, au-dessus duquel paraît une fenêtre cintrée, ornée dans son portour d'un bandeau, ou cadre, décoré avec toute la recherche de l'époque. Entre les corniches et l'accoudoir, le plein du mur est rempli par des mascarons différents les uns des autres ; la portion entre les deux fenêtres contient un autre cadre avec des bossages encadrés aussi. A droite et à gauche sont deux magnifiques termes ; l'un représente un homme ayant une barbe épaisse, l'autre une femme : les torses sont modelés avec un art infini. Au dessus de la corniche du grand cadre est une femme dont on ne voit que la tête, et qui supporte un vase plein de fruits, et les mains qui retiennent les supports d'un écusson, aujourd'hui effacé : ces supports sont retenus aussi par deux satyres. Sur la corniche qui s'élève derrière les deux termes, on voit des vases à têtes humaines, richement décorés. Plus haut, dans le mur, sont deux tables de marbre noir encadrées ; une autre, très petite, est placée sous le menton de la femme qui tient l'écusson. On lit sur la première le mot SUSTINE ; sur la petite plaque, mise sous le cou de la femme, le mot ET, et sur la table de droite, le mot ABSTINE : *Supportez et abstenez-vous.* »

Cette inscription a donné lieu à plusieurs interprétations ; le savant abbé de Montégut, dans ses *Recherches sur les antiquités de Toulouse*, prétend que la pierre et l'inscription furent retirées de la Garonne, avec plusieurs autres débris de constructions romaines : — « On voit, dit-il, aux côtés de la porte de l'hôtel Catelan, deux petits carrés de marbre noir, sur lesquels sont gravés ces mots : SUSTINE. ABSTINE., qu'on plaçait d'ordinaire sur la porte des temples des dieux. On peut croire que ces inscriptions, gravées en caractères romains et consacrées à la religion payenne, n'auraient point été mises en ce lieu, si Nicolas Bachelier ne les eût regardées comme un monument qui méritait d'être conservé. »

L'opinion de M. de Montégut est erronée et même dénuée de vraisemblance :

(1) *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, tom. 1, nouvelle série, année 1834, pag. 361.

le grand Bachelier ne vivait plus lorsqu'on trouva dans la Garonne les matériaux pour la construction de la *Maison de pierre*, qui fut confiée à son fils Dominique, en 1611. D'ailleurs, on connaît l'habitude constante de placer des devises, des sentences, des vers grecs et latins sur tous les édifices, pendant le XVIe siècle. Le château de Montaigne, en Périgord, le manoir d'Assier, en Quercy, gardent encore sur leurs vieilles murailles leurs devises et leurs inscriptions; François Ier ne grava-t-il pas sur un vitrail de Fontainebleau cette devise anacréontique :

Femme souvent varie,
Bien fol qui s'y fie?

La grande époque de la renaissance fut l'âge d'or de la chevalerie, de la courtoisie, de la galanterie et du bel esprit, qu'on poussait le plus souvent jusqu'à la prétention; dans les moindres choses on mettait de la recherche, de la coquetterie; on voulait tout couvrir d'un voile mystérieux, et nous laisser à deviner un sens introuvable. Il n'est donc pas étonnant que l'architecte ait gravé sur le portail de l'hôtel Catelan ces deux mots qui résument la philosophie d'Epictète : *Sustine et abstine; Supportez et abstenez-vous.*

La grande porte donne entrée dans la première cour; le côté gauche présente une façade décorée de pilastres doriques. On passe ensuite dans la grande cour; l'aile droite et l'aile gauche ont subi de si étranges transformations, qu'on y chercherait en vain les ornements délicats qui embrassaient les croisées, les corniches élégantes qui couronnaient les murs. Néanmoins, à l'angle des deux ailes, on remarque une petite tour qui n'a point de fondement dans le sol; un cul-de-lampe la termine à la hauteur de vingt pieds. C'est là que se trouvent, près des consoles, trois génies, ou trois amours, supportant une guirlande et prêts à s'envoler. Leur conservation est parfaite; rien n'égale la pureté de dessin, l'élégance, la joie enfantine et la grace répandues sur ces figurines.

L'intérieur de l'hôtel Catelan, réparé plusieurs fois, presqu'entièrement transformé, pour être approprié aux exigeances de nos jours, n'offre aucune trace des nombreux ornements qui imprimaient à cet édifice le caractère du XVIe siècle; tout a disparu, et on n'y trouve plus aujourd'hui qu'une cheminée monumentale, appelée la *cheminée d'Hercule;* suivant une tradition qui paraît fort ancienne, les sculptures qui décorent cette cheminée sont l'ouvrage du célèbre Jean Goujon.

Les deux montants sont à consoles et à bossages sur les côtés, et simples sur le devant. Un ornement en entrelas de très bon goût, forme un premier cadre qui est enveloppé par un autre composé de légères moulures; au dessus

est une frise décorée de vases élégants, de trophées alternativement placés : au dessus de la corniche, sur laquelle sont deux génies qui supportent des guirlandes de fruits, s'élève un autre membre d'architecture, un *attique*, divisé en plusieurs portions ; sur la première, on lit cette sentence gravée en beaux caractères :

CHARITAS. NUMQUAM. EXCIDIT.

Au dessus est une sorte de frise d'une rare élégance, et qui rappelle en entier le style en usage sous le règne d'Henri II. Les génies dont nous avons déjà parlé, paraissent porter une moulure au dessus de laquelle est un grand bas-relief ; un cadre demi-circulaire et richement décoré, s'élève de la moulure jusqu'à la corniche qui termine le monument : le cadre est coupé en segment de cercle, à la moitié de sa hauteur, par deux médaillons circulaires. Dans le premier, à gauche, on voit une tête d'empereur, barbue et couronnée de laurier ; le médaillon de gauche renferme une tête barbue et couronnée d'un diadème : on croit que l'artiste a voulu représenter l'empereur Auguste. Au centre du grand bas-relief paraît l'image d'Hercule ; une peau de lion couvre sa tête et ses épaules, et vient se rattacher avec grace sur le devant du corps ; il est placé entre deux colonnes qu'il embrasse, et qui rappellent celles qu'il posa, l'une en Afrique, l'autre en Europe ; sa main droite tient une massue, et la gauche un arc ; un carquois est sur son dos : deux chaînes sortent de sa bouche et vont aboutir aux oreilles d'une foule d'hommes, de femmes et d'enfants, qui de toutes parts s'avancent vers lui. Au dessus du cadre est un cartouche élégant dans lequel on lit :

HERCULES
GALLICUS.

Ce bas-relief est composé et exécuté avec talent, avec chaleur ; on doit regretter qu'il ait subi quelques mutilations, et qu'on l'ait badigeonné d'une couche de chaux. L'hercule gaulois était regardé comme le Dieu de l'éloquence ; aussi le représentait-on avec des chaînes d'or qui sortaient de sa bouche : Lucien l'a fort bien décrit dans ses dialogues ; il rapporte l'explication qui lui en fut donnée par un philosophe Celte :

« Votre étonnement cessera, lui dit-il, dès que je vous aurai expliqué le » sens de cette allégorie ; les Grecs croient que Mercure est le Dieu de l'élo- » quence ; suivant les Gaulois, c'est Hercule, parce qu'il surpasse Mercure en

» force. Nous le fesons peindre dans un âge avancé, parce que nous sommes » persuadés que l'éloquence ne montre ce qu'elle a de plus vif et de plus » animé que dans la bouche des vieillards; le rapport qui existe entre l'oreille » et la langue, autorise la peinture que nous fesons de ce vieillard, qui tire » avec la langue les hommes attachés par le sens de l'ouïe ou par l'oreille (1).»

La cheminée d'Hercule est le seul débris des ornements que la riante imagination de Bachelier avait répandus dans l'intérieur de l'hôtel Catelan; les autres ont disparu dans un temps où l'architecture guindée du siècle de Louis XV, effaçait par jalousie les gracieux chefs-d'œuvre de la Renaissance. L'hôtel Catelan est, après l'hôtel d'Assézat, la plus belle des maisons, ou plutôt des petits palais qui furent construits à Toulouse pendant la première moitié du XVIe siècle. Bachelier termina vers l'an 1556 le magnifique hôtel dont nous avons fait une description succinte, aride peut-être, mais exacte. Au dessous des mots *Sustine et abstine*, on lit encore une partie du millésime 1556.

On ignore le nom du riche magistrat qui fit construire cette délicieuse habitation; ses armoiries sont effacées, et nous savons seulement par tradition que ce membre du parlement de Toulouse se rendit célèbre par son éloquence, et l'allégorie de l'Hercule gaulois, dieu de l'éloquence, servirait d'appui aux hypothèses des savants qui s'occupent de l'histoire des monuments et des grandes familles.

La maison de l'ancienne rue du Temple devint plus tard la propriété de la famille de Catelan, originaire de Florence. Plusieurs membres de cette famille, qui ne tarda pas à mériter son droit de bourgeoisie, occupent un rang distingué dans la biographie Toulousaine : elle a fourni douze conseillers au parlement de Toulouse, plusieurs présidents des enquêtes, un évêque de Valence, un évêque de Rieux, et plusieurs commandeurs de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Jean de Catelan, seigneur de Lamasquère, et conseiller clerc au parlement, a laissé un livre assez estimé, sur les *Arrêts notables du parlement de Toulouse :* le célèbre avocat Vedel y joignit un commentaire.

Jean de Catelan, son fils, occupa pendant vingt ans l'épiscopat de Valence, en Dauphiné. Ses *Instructions pastorales,* adressées aux nouveaux convertis de son diocèse, sont empreintes d'une véritable onction apostolique. En 1724, un an avant sa mort, il publia ses *Antiquités de l'église de Valence*, ouvrage rempli de recherches curieuses et intéressantes.

François de Catelan, né à Toulouse en 1698, embrassa d'abord la carrière des armes, et renonça bientôt aux honneurs qui l'y attendaient pour entrer dans

(1) *Mémoires de la Société Archéologique*, tom. 1, n. 5.

l'état ecclésiastique. Quelques années après, un de ses grands oncles lui résigna la grande chantrerie de Saint-Etienne ; le jeune Catelan remplit ses nouvelles fonctions de manière à s'attirer l'estime et l'affection de tous les membres du Chœur : la société des sciences, qui avait su apprécier sa vaste érudition, se l'attacha en qualité de botaniste, et lui confia la direction du Jardin des Plantes. Aussi charitable que savant, il donnait aux pauvres ses revenus ecclésiastiques ; il mourut en 1776.

Marie de Catelan avait déjà fait rejaillir sur sa noble famille l'éclat de sa gloire littéraire ; cette dame remporta quatre fois le prix de poésie, et obtint le titre de maîtresse ès-Jeux-Floraux : son plus bel ouvrage est une ode à la louange de Clémence Isaure. Amie de madame Druilhet, qui avait aussi obtenu les fleurs d'Isaure, elle répondit au compliment que cette dame lui fesait sur une couronne académique, par l'impromptu suivant :

Je rends grâce à votre bonté ;
Quoi, pour moi, Druilhet s'intéresse !
Mais du prix que j'ai remporté,
Je rends grâce à votre paresse.

Madame de Catelan mourut au château de Lamasquère, près de Toulouse, en 1745, âgée de 84 ans ; elle conserva jusqu'à son dernier jour la vivacité et les charmes de son esprit (1).

(1) *Biographie toulousaine*, tom. 1.

LA CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE.

Il fut un temps où les hommes passaient avec une indifférence presque dédaigneuse devant nos vieilles cathédrales, qui méritent à si juste titre notre respect et notre admiration. Les savants du siècle de Louis XIV, obéissant, sans s'en douter, à l'influence des idées payennes, trop occupés d'ailleurs de leur grand travail de régénération intellectuelle, ne virent dans les monuments du moyen-âge que des masses informes et noircies par le temps ; l'austérité, la majesté du christianisme n'avaient pas encore entièrement détrôné la voluptueuse, la riante mythologie.

La génération présente, ballotée par le souffle des révolutions, modifiée, régénérée par des idées nouvelles, s'est retournée vers le passé, qui s'est présenté à ses yeux le front couronné de l'éternelle auréole du catholicisme : des hommes savants ont étudié une époque qui avait été envisagée par leurs devanciers comme un siècle de fer, comme l'âge de l'ignorance et de la barbarie ; ils nous ont fait connaître tout ce qu'il y a de grand et de sublime dans nos basiliques. Ils nous ont montré les efforts constants de plusieurs générations d'hommes, qui pendant plusieurs siècles travaillèrent, les uns après les autres, à élever des temples au Seigneur; en un mot, il ont créé l'archéologie chrétienne, science qui prépare une réhabilitation d'autant plus durable qu'elle offre d'immenses richesses.

Ainsi, désormais les monuments religieux du moyen-âge, ces livres de pierre, ces pages mystérieuses où nous retrouvons de si éclatants témoignages de la foi de nos aïeux, seront l'objet de longues et sérieuses études ; le savant de l'Egypte cherchait l'histoire des temps passés sur les épaisses murailles de

ses pyramides, sur les têtes gigantesques des sphinx, sur les tables de marbre qui conservaient les caractères sacrés ; les savants chrétiens chercheront l'histoire du catholicisme sous les voûtes de nos basiliques.

Nos regards se tournent vers vous, antiques cathédrales ! nous venons vous demander de pieuses inspirations, vous interroger sur les progrès des beaux-arts, sur les annales du moyen-âge, sur les guerres civiles et religieuses, sur la mission divine accomplie par la pratique constante des consolantes doctrines du catholicisme ! Vos murailles ne sont plus couvertes, comme autrefois, d'inscriptions, de bas-reliefs, de statues de saints ! mais vous avez conservé la majesté que la main du temps imprime chaque jour sur vos clochers gothiques ! Vos contreforts sont encore hérissés de gorgones, de monstres bizarres, de têtes emblématiques, et vos vitraux aux mille couleurs, répandent dans le sanctuaire un demi-jour favorable à la prière, à la méditation.

Noble cité de Toulouse, dont l'histoire nous a transmis de si poétiques souvenirs, n'as-tu pas une cathédrale qu'on puisse mettre en parallèle avec les autres métropoles de France ? N'a-t-on pas donné à la basilique de Saint-Saturnin une sœur digne de sa splendeur et de sa magnificence ? La vieille église, construite sous l'invocation de saint Etienne, les dalles où reposent de nombreux prélats ne méritent-elles pas l'admiration des hommes qui écrivent aujourd'hui l'histoire de tes monuments ?....

Assurément, ceux qui s'arrêteront devant la façade de notre cathédrale n'y verront qu'une œuvre inachevée, bizarre dans ses proportions ; le clocher ne présente qu'une tour carrée, massif d'architecture informe, et le portail lui-même se fait d'abord remarquer par d'innombrables irrégularités.

Mais avant de décrire la cathédrale Saint-Etienne, recueillons les opinions de nos historiens sur l'emplacement qu'elle occupait dans les temps de la primitive église : si nous nous en rapportions au témoignage des légendaires, à d'anciennes traditions, nous reconnaîtrions pour fondateur de notre métropole saint Martial, évêque de Limoges, qui vint, dit-on, dans les Gaules, quinze jours après l'Ascension de Jésus-Christ. L'historien Catel affirme avoir lu, dans un manuscrit renfermant les anciens mémoires de l'église et qui était attaché au chœur avec une chaîne de fer (1), que saint Martial, après avoir prêché le christianisme à Toulouse avec le plus grand succès, fit construire une petite église sous l'invocation de saint Etienne au même endroit où elle est aujourd'hui, et qu'elle subsista jusqu'à la mort de saint Sernin, dont les prédications augmentèrent si rapidement le nombre des fidèles, que l'église primitive fut convertie en un grand édifice.

(1) Ce manuscrit fut perdu probablement dans l'incendie qui détruisit le chœur de Saint-Etienne, en 1609.

Bertrand, dans ses *Gestes tolosains*, dit que la petite église bâtie par saint Martial occupait l'emplacement du clocher.

Catel ajoute que de son temps on y voyait encore des masures et de vieilles fondations.

« Il existe encore, dit un historien moderne (1), quelques ruines d'un édifice très ancien, et que l'on croit être la partie de l'église dont l'origine remonte, non à l'époque la plus reculée, mais au IXe ou Xe siècle. Ces restes s'étendent depuis le pilier où finit la tribune des chanoines jusqu'aux fonts baptismaux : ces vieilles constructions sont fermées du côté de l'église par le mur de la nef, du côté de la rue par une muraille qui s'étend, depuis le logement pratiqué sur ce point, jusqu'au grand arceau que l'on remarque dans la partie inférieure du clocher. Cet espace est d'une dimension très retrécie : sur la muraille intérieure de la rue se dessinent deux arceaux à plein-cintre, qui reposent sur un pilastre surmonté d'un chapiteau pareil par la forme et ses ornements à tous ceux du Xe siècle. Des doubles cintres servent d'encadrement à l'ouverture de deux croisées allongées, également à plein-cintre, taillées en talus, dans une muraille dont l'épaisseur est au moins d'un mètre et demi.

» Au-delà de ces deux croisées, s'avance, toujours intérieurement, une construction, dont tous les bords, en ruine, prouvent qu'elle servait de mur de clôture, ou plutôt de pilier avancé pour soutenir un arceau de voûte, dont la dimension peut être facilement appréciée d'après l'épaisseur même du pilier, qui est au moins d'un mètre trois-quarts. Extérieurement, cette muraille est percée par les deux croisées dont on a déja parlé, et soutenue par quatre contre-forts dépourvus d'ornements ; du même côté, on apperçoit dans la nef, un peu au dessous de l'orgue, des traces d'un mur tranché avec assez peu de soin, et qui s'est trouvé enveloppé dans celui qui est en face du chœur. Du côté opposé, près du pilier le plus voisin de l'autel de la paroisse, on voit aussi un avancement tracé en ligne courbe, et qui doit avoir fait partie d'un mur demi-circulaire : ces deux portions, si on les relevait, formeraient l'abside, le rond-point d'un édifice ; nous croyons y reconnaître la trace évidente de l'abside ou du rond-point de l'église de Saint-Etienne, telle qu'elle existait au Xe siècle ; le mur déja mentionné et percé de deux fenêtres à plein-cintre, fit sans doute partie des constructions qui remplacèrent le *sacellum* bâti vers le commencement du IVe siècle, sous l'invocation de saint Etienne (2). »

(1) J.-B. d'Aldéguier, *Histoire de Toulouse. (Notes).*

(2) Les vieilles fondations dont parle Catel étaient encore visibles, il y a quelques années, dans la rue des *Cloches*, avant la construction du petit mur qui réunit l'avancement extérieur de la chapelle des fonts baptismaux avec le mur de la nef : ces ruines portaient un caractère d'antiquité incontestable, par la dimension et l'extrême épaisseur des briques qui les composaient.

Vainement nous réunirions les témoignages de nos historiens, de nos chroniqueurs, les traditions populaires ; il n'est guère possible de désigner d'une manière affirmative l'emplacement primitif de la métropole de Saint-Etienne. « Tristes destinées de nos temples, s'écrie un antiquaire (1) ; ils ont eu à souffrir autant de leurs amis que de leurs ennemis : ainsi ne cherchons plus dans notre vieille cathédrale ce qu'il est impossible d'y retrouver ; assez de choses existent encore aujourd'hui pour instruire, et souvent pour embarrasser l'observateur.

Le monument religieux dont nous allons donner une description détaillée, a subi tant de modifications, qu'il ne présente au premier aspect qu'un assemblage bizarre de parties incohérentes ; on voit que le plan de Saint-Etienne n'a pas été entièrement exécuté : *pendent opera interrupta.*

Quelques historiens affirment que le clocher, tel que nous le voyons aujourd'hui, fut commencé en 1270, par Bertrand de l'Ile-Jourdain, évêque de Toulouse, qui par sa magnificence éclipsait les plus riches seigneurs de la Langue-d'Oc. Catel est d'une opinion contraire ; il prétend, et avec raison, que la construction du clocher ne peut dater du XIIIe siècle ; il assure qu'il fut terminé en 1531 par le cardinal d'Orléans : « Je me souviens, ajoute l'auteur des *Mémoires sur l'histoire de Languedoc*, d'avoir vu un maçon, âgé de cent ans, qui me disait avoir travaillé au clocher de Saint-Etienne. » Du reste, cette partie de la cathédrale ne présente aucun caractère distinct ; c'est une masse énorme, en forme de carré long, surmontée d'une plate-forme et environnée d'une galerie : « On remarque, dit M. d'Aldéguier, sur celui des côtés qui donne dans la rue des *Cloches*, un énorme arceau ouvert, d'une dimension et d'une construction qui ne permettent pas de croire qu'il ait été ménagé sans intention ; peut-être avait-on le projet de construire au-delà du clocher une nouvelle nef, pareille à celle qui existe déjà, et peut-être voulait-on établir la communication de ces deux nefs accouplées, mais séparées par le clocher, au moyen de deux énormes arceaux, ménagés dans les deux murs latéraux de ce même clocher. Cette opinion ne paraît pas dénuée de vraisemblance, je reconnais toutefois combien il serait facile de la combattre.

Dans le clocher de Saint-Etienne on admirait, avant la révolution de 1789, l'énorme cloche Cardailhac, ainsi appelée du nom de l'archevêque qui la fit fondre en 1384.

Le grand portail de Saint-Etienne, construit par Dumoulin, archevêque de Toulouse, qui joua un si grand rôle lors de l'établissement du parlement par le roi Charles VII (1444), Il était décoré sur les deux côtés de deux niches

(1) M. Auguste d'Aldéguier, conseiller à la cour royale de Toulouse, membre résident de la Société archéologique du Midi de la France : nous avons emprunté les principaux détails à sa notice sur Saint-Etienne, insérée dans le premier volume des *Mémoires de la Société Archéologique*, p. 23.

richement sculptées, qui contenaient la statue en pied de Pierre Dumoulin et de son frère Denys, qui fut successivement archevêque de Toulouse, patriarche d'Alexandrie, enfin archevêque de Paris. La statue de Pierre Dumoulin, placée du côté de l'archevêché, était encore reconnaissable à ses armoiries timbrées d'une croix en sa qualité de patriarche ; celle de Denys était du côté du clocher, et ses armoiries ne portaient qu'une simple croix archiépiscopale : enfin, entre les deux portes, et dans une niche pratiquée dans le pilier qui sépare les deux issues de l'église, était placée la statue de saint Etienne, en habit de diacre. Elles furent renversées et brisées au commencement de la révolution ; on voit encore les culots qui leur servaient de piédestal et le riche couronnement qui s'avançait sur leur tête. L'épaisseur du portail est ornée de riches moulures, qu'on serait tenté de prendre pour de légères colonnes accouplées et contournées dans leur partie supérieure ; au dessus, et dans les larges gorges des arêtes du cintre, on voit une suite de quatorze petites niches, renfermant jadis les statues des douze apôtres et celles de saint Saturnin et de saint Exupère ; elles ont chacune leur culot et leur couronnement : il est même facile de remarquer dans leur enfoncement un fort crampon en fer, qui servait à contenir solidement chacune de ces statues, qui n'auraient pu se soutenir sans ce moyen, à cause de leur renversement plus ou moins grand, selon qu'elles se rapprochaient ou s'éloignaient de la sommité de l'ogive : elles furent également renversées en 1793. Le développement de l'ogive est divisé en deux issues par un pilier gothique, impitoyablement tranché, il y a quelques années, pour donner passage à un dais nouvellement acquis : Par quelle fatalité les monuments religieux qui nous restent peuvent-ils être exposés à de si barbares mutilations ? On peut remarquer sur un des côtés de la porte une petite figure dans une position si extraordinaire, que la décence ne permet pas de la faire pressentir : étrange témoignage de la licence des anciens artistes, et de la naïveté peu scrupuleuse du bon vieux temps.

Une galerie percée à jour surmonte le portail, et une immense rosace aux compartiments délicats, élégants et variés à l'infini, communique une lumière abondante dans l'intérieur de la nef : « Mais pourquoi, dit M. Auguste d'Aldéguier, le portail ne se trouve-t-il pas au milieu de l'emplacement qui lui était destiné, au dessous de la rosace et de l'arceau qui la domine ? Peut-être voulait-on ménager à l'église une seconde issue au dessous de cet arceau latéral, placé entre le portail actuel et la tour de l'horloge ; peut-être Pierre Dumoulin voulait-il, laissant subsister le clocher, faire une double nef, et construire de l'autre côté un portail qui eût servi de pendant à celui que nous voyons : peut-être, embrassant un plan plus vaste, voulait-il faire construire trois portes, ainsi qu'on l'a fait à Notre-Dame-de-Paris et à plusieurs autres églises. Il m'a été dit que le projet primitif était, avant la révolution, déposé

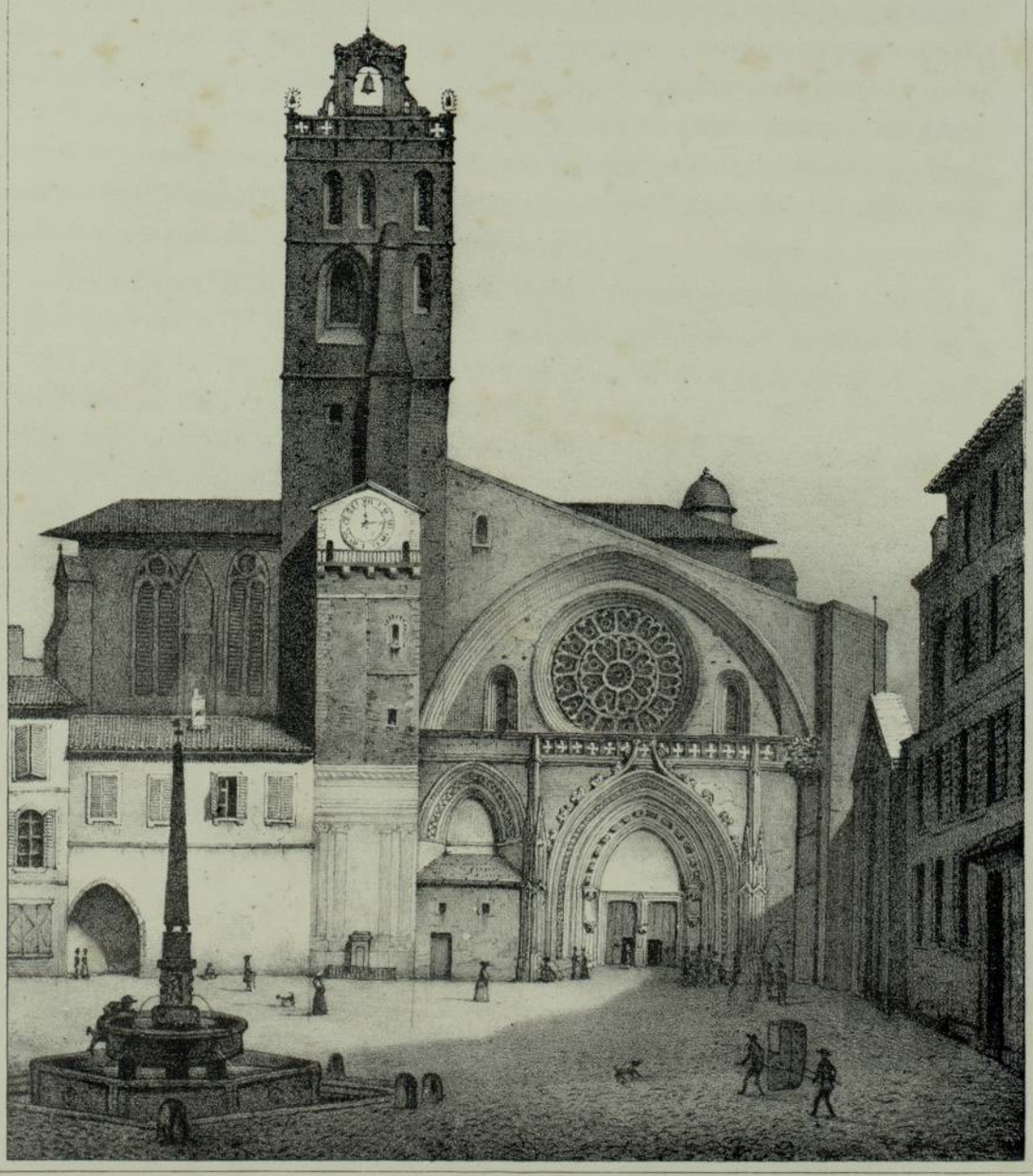

Perrin del

Lith. Delor, Toulouse

FAÇADE DE L'ÉGLISE St ÉTIENNE

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

dans les archives de Saint-Etienne ; depuis cette époque, il a été détruit ou enlevé, et M. Laffont, architecte, a fait d'inutiles recherches pour le retrouver. Nous en sommes donc aujourd'hui réduits à des conjectures ; mais on peut assurer, sans crainte d'être démenti, que le projet primitif n'a pas été exécuté (1) ; le riche, le puissant, le magnifique Pierre Dumoulin n'eut pas le temps de terminer son œuvre, et ses successeurs n'eurent ni assez de ressources, ni assez de dévouement pour la continuer. De toutes les parties de Saint-Etienne, le portail offre seul un système entier d'architecture ; il présente des particularités assez remarquables, et en même temps des irrégularités qu'on doit attribuer à l'insouciance ordinaire des artistes de cette époque : les architectes du xve siècle concentraient leur talent dans la parfaite exécution de leurs ouvrages, sans s'occuper de leur ordonnance, ni de l'ensemble du monument sur lequel ils les disséminaient au hasard.... »

Maintenant, hâtons-nous de franchir le seuil de notre métropole, pour nous recueillir un instant, et ranimer notre imagination au foyer des souvenirs. Déja nous apercevons la voûte de la grande nef qui s'élève au dessus de nous, avec une hardiesse et une simplicité remarquables : cette voûte, dont la construction grandiose et massive appartient évidemment au style lombard, est divisée en trois portions par des arcs qui reposent sur des chapiteaux accouplés ; les tailloirs de ces chapiteaux portent des voussures qui se réunissent à une des trois clefs qui soutiennent la masse des constructions : la première porte les armes de Toulouse, la croix vidée et à huit pointes que Raymond de Saint-Gilles, un des principaux chefs de la première croisade, arbora sur les tours de Jérusalem.

Cette croix ne laisse aucun doute sur le fondateur de la grande nef de Saint-Etienne : on y travaillait en 1211, puisqu'il est rapporté dans la vie du malheureux Raymond VI, que ce prince, assiégé dans Toulouse par Simon de Montfort, ordonna aux maçons qui construisaient la nef de la cathédrale de *continuer leur ouvrage, nonobstant que la ville fût assiégée* (2). Cette partie est la plus ancienne des trois, et remonte sans nul doute au commencement du xiiie siècle ; les chapiteaux accouplés qui soutiennent les trois énormes arceaux se rapprochent du genre corinthien, le reste est dans le style vulgairement appelé lombard. Cependant, on remarque facilement que le cintre des trois grands arceaux n'est point parfait ; sa partie supérieure faiblement comprimée, se brise par un angle obtus, et on y distingue déjà le commencement de l'ogive : le mur de façade intérieur, qui domine la tribune, appartient au

(1) *Notice sur Saint-Etienne*, p. 34.

(1) *Histoire de la guerre contre les Albigeois*, écrite en langue provençale par un contemporain.

style roman par ses petits arceaux à plein-cintre, que supportent des colonnes à large chapiteau.

Il n'est pas difficile, dit l'auteur de la notice que nous avons déjà citée, en examinant attentivement cette partie de l'église, de sentir les progrès de l'art, que le temps et l'étude introduisaient successivement parmi nous : d'abord le pur roman, avec ses formes lourdes et pesantes ; plus loin, les premiers efforts qu'on a faits pour lui donner plus de légèreté, et enfin cette forêt de piliers élancés, d'arcs élégants, d'ogives aigues, de sculptures dentelées, prodiguées dans la partie du chœur avec toute la richesse et la grace du XIVe siècle.

Dans les deux murs latéraux on remarque deux chapelles.

A droite, la *chapelle de l'agonie*, dont l'usage fut jadis concédé à une confrérie ; c'était en quelque sorte une petite église, ayant sa nef, son sanctuaire et sa sacristie particulière : de hautes grilles, partant du sol jusqu'à la hauteur de l'ogive, la séparaient de la grande nef ; ses murailles, ses voûtes, ses colonnes étaient surchargées d'*ex-voto*, qui furent enlevés dans les premières années de la révolution. Assurément, cette chapelle fut ajoutée à l'église longtemps après la construction de la grande nef : elle eut, dit-on, pour fondateur, l'archevêque *Du Rosier, qui occupa le siége de Toulouse* depuis 1450 jusqu'à la fin de l'année 1474 : ses armes sont sculptées sur la première clef de la voûte.

A gauche est la chapelle consacrée aux fonts baptismaux ; nous trouvons dans Catel la date précise de sa construction : « Les fonts baptimaux, dit cet historien, furent commencés de bâtir le vingt-sixième février, mil cinq cents cinquante-cinq, à Pâques, et bénits le dernier mars de la même année par un évêque collégial de Saint-Jean : je ne sais si c'était l'évêque d'Albe. »

L'ouverture de la chapelle consacrée aux fonts baptismaux est à plein-cintre ; deux vitraux richement coloriés laissent pénétrer un demi-jour (1) ; l'intérieur a été restauré et peint à neuf.

On remarque sur les murailles de la grande nef quelques tableaux qui malheureusement n'appartiennent pas à la bonne école : la grande toile du triomphe de Joseph, d'Hilaire Pader, peintre toulousain, attire d'abord les regards par sa dimension. Petit et difforme, Hilaire Pader osa se placer sous les traits du triomphateur ; cette vanité ridicule l'exposa à la haine de ses rivaux et aux moqueries des malins de l'époque : ce tableau de Pader, jadis placé dans l'église des Pénitents-Noirs, n'est pas sans mérite.

(1) Dans la muraille est inscrustée une pierre noire portant une longue inscription, consacrée à la mémoire de Jean Louis de Courtois, avocat, et de son épouse, Madelaine de Catel, enterrée dans ce lieu le 28 juillet 1604.

(A. d'Aldéguier.)

Au dessus du maître-autel, est un tableau représentant l'*Assomption de la Vierge*, copié d'après l'original de Despax.

La *Scène de Notre-Seigneur*, par M. Roques, père, est d'un effet très agréable ; ce tableau se voit au dessous de la tribune des chanoines. Au dessus, et du même côté, on remarque un tableau, la *Résurrection de Lazare*, qui fut donné à l'église de Saint-Etienne par M. de Villèle, qui le tenait de la munificence de Louis XVIII. Le martyre de saint Etienne, par M. Frotté, attire surtout les regards par la fraîcheur de son coloris et de ses bordures (1) : le tableau de la *Lapidation de saint Etienne* fut envoyé par le gouvernement en 1833.

L'autel de la paroisse se trouve dans l'angle formé par l'extrémité du mur de la nef, et l'avancement du pilier du chœur. L'église primitive, construite au commencement du XIIIe siècle, par Raymond VI, se terminait, est-il dit dans nos archives, par un sanctuaire de forme presque circulaire, dont le cintre se développait depuis le dernier pilier qui supporte la voûte à droite, jusqu'au pilier opposé, à côté de la tribune des chanoines; alors, sans aucun doute, l'autel de la paroisse était placé dans l'axe de la nef : Catel déclare avoir lu dans les archives de Saint-Etienne qu'il fut consacré en 1386.

« Le grand autel de paroisse, dédié à la sainte Vierge, ne fut pas bâti en même temps que la nef, car j'ai trouvé en un ancien escrit qu'il avait esté consacré en l'an 1386. »

« Il est donc évident, dit M. d'Aldéguier, dans sa *Notice explicative* du plan de l'église de Saint-Etienne, que la construction de l'ancien hôtel de paroisse, tel qu'on le voyait avant la révolution, fut seulement achevé dans les dernières années du XIVe siècle. Tout porte également à croire que, depuis l'année 1275, ou l'ancien sanctuaire avait été démoli, jusques à 1380, époque de la construction de l'autel de paroisse, c'est-à-dire pendant l'intervalle de 110 ans, on avait établi sur le même emplacement un autel provisoire pour le service du culte. Cependant, aujourd'hui même, malgré les changements opérés dans notre cathédrale, nous retrouvons un indice irrécusable sur la forme circulaire du chevet de l'église primitive, et sur la place qu'il occupait. Immédiatement, à côté de la porte de la sacristie, et à une distance de huit ou dix pieds du dernier pilier de la voûte de la nef, on voit une partie de muraille qui forme une saillie prononcée, depuis le sol jusqu'à la voûte de la nef; il est évident que cette saillie est produite par l'existence d'une partie de l'ancien mur, qui formait le chevet de l'église, dont le cintre partait de cet endroit, et venait se

(1) Le *Martyre de Saint Etienne* fut exposé au salon en 1822.

refermer à la muraille opposée ; il est même facile de deviner la forme circulaire, par l'avancement plus prononcé que l'on remarque à la partie qui s'éloigne le plus du départ du cintre. A l'époque de la nouvelle construction, on voulut utiliser, ainsi qu'on l'a fait toujours en pareille circonstance, tout ce qui put être conservé de l'ancienne, et lorsqu'on poussa la nouvelle muraille du chœur jusqu'à la partie conservée, on ne prit pas la peine de niveler cette partie, qui présente encore aujourd'hui un argument incontestable pour l'opinion que j'émets. Si l'on examine la muraille opposée, au dessous des orgues, et à l'endroit où venait se refermer le centre, on y reconnaît un talus sensible, et il devient également difficile de ne pas convenir que la muraille détachée de cette partie prenait une direction circulaire pour former le chevet de l'église : il n'était guère possible de placer l'autel de paroisse d'une manière moins convenable. A l'époque de la restauration de l'église, une commission, nommée pour remédier à cet inconvénient, avait proposé de le placer à l'endroit où s'élève le pilier d'Orléans; on essaya même d'y célébrer les offices, mais on fut obligé d'y renoncer à cause de la position elle-même, qui rendait le service totalement impraticable, et certes nous ne devons pas en avoir de regrets. Placé de cette manière, l'autel se fût trouvé dans l'axe de la nef, mais il serait devenu un obstacle fâcheux entre la nef et le sanctuaire ; il eut enlevé à l'église une partie de ce coup-d'œil ravissant qui fait son premier charme. »

L'autel de paroisse était autrefois un des plus précieux monuments de la sculpture toulousaine; nous connaissons seulement par tradition le groupe représentant la mort de la vierge, par le célèbre Nicolas Bachelier : heureusement, Bernard Dupuy-Dugrèz (1) nous en a laissé une description très détaillée dans son *Traité sur la peinture :*

« Y a-t-il rien de mieux imaginé que l'autel de paroisse de Saint-Etienne, où pour représenter en ronde-bosse la mort de la sainte Vierge, mère de Dieu, à laquelle nous savons par tradition que se trouvèrent les apôtres, l'ouvrier a fait un corps d'architecture qui règne dans toute l'étendue des deux crédences de l'autel : il est soutenu de huit colonnes ; il y en a quatre sur le devant et autant sur le derrière ; les deux angulaires sont torses, très bien ornées, et d'un ordre composé, elles ont leurs piédestaux de même ordre ; les autres six sont d'ordre corinthien, dont deux sont placées derrière à chaque aile, avec des piédestaux convenables, et les quatre du milieu sont posées sur un soubassement de même hauteur que les piédestaux des colonnes angulaires et de la profondeur de l'ouvrage. Toutes ces colonnes soutiennent un entablement

(1) Dupuy-Dugrèz mourut en 1720; son traité sur la peinture fut très estimé pendant plusieurs années. Cet art était très négligé à Toulouse; il en connaissait parfaitement les principes : il essaya de former une école publique pour le dessin, fit exposer, à ses frais, un modèle vivant, et donna des prix à ceux qui réussissaient le mieux.

et un *soffite*, et l'entre-colonne du milieu, étant de toute la hauteur de la table, forme une espèce de pavillon.

» C'est là que Bachelier a disposé son histoire, mais si dégagée, que c'est un enchantement de la voir : il y a sur le devant trois apôtres à genoux, qui expriment tendrement leur tristesse ; on en voit un autre debout, à côté, et deux qui entrent dans le pavillon, en embrassant les colonnes qui le soutiennent. La Vierge est couchée sur un lit, les yeux fermés, et les mains jointes vers le ciel; les autres six apôtres sont de l'autre côté du lit, dans des attitudes différentes, qui marquent assez leur douleur. De sorte que, voyant cet ouvrage, on se sent en même temps touché de cette histoire ; il a même observé les règles de l'optique, faisant les figures qui sont les plus éloignées un peu plus petites que celles du devant, toutefois d'une manière imperceptible. Mais parce qu'un tabernacle aurait caché son histoire, il a fait une espèce d'arche d'alliance, sur laquelle on voit un petit enfant qui dort, et un ange qui répand des fleurs sur lui : c'est dans ce coffre qu'on réserve le saint ciboire.

» Sur le corps inférieur, il y en a un autre de quatre colonnes corinthiennes, avec leurs piédestaux assis à plomb sur celles du premier ; elles portent un entablement et un soffite, sous lequel, dans l'entre-colonne du milieu et dans une niche fort large, on voit une image assise de la sainte Vierge, tenant son fils sur ses genoux, et plusieurs petits enfants qui jouent diversement auprès de lui. Tous ces petits enfants tiennent entièrement de la manière de de Michel-Ange ou de Donatelle, car ils sont un peu musclés, et font un bel effet dans la sculpture quand ils sont vus d'un peu loin. »

Ces sculptures de Nicolas Bachelier n'étaient pas le seul morceau précieux qui décorait jadis la grande nef de Saint-Etienne ; on y voyait aussi la vieille chaire dans laquelle saint Bernard et saint Dominique prêchèrent au commencement de la guerre contre les Albigeois. « Elle était en bois, dit M. d'Aldéguier, de forme octogone, et chacun de ses panneaux se terminait par une pointe ogive, dont l'intérieur était quadrillé : sans doute les panneaux avaient été jadis décorés de figures de saints ; cependant, à l'époque de la Révolution, elles n'existaient déjà plus. Le garde-main, orné d'un dessin quadrillé, reposait sur la pointe de ces ogives ; le surciel était environné de petites sculptures à pointes ogivales, et terminé dans sa partie inférieure par un dessin festonné. Depuis long-temps, on avait proposé de remplacer ce précieux débris de l'antiquité, dont la simplicité contrastait avec la richesse des ornements qui l'environnaient ; mais le chapitre avait toujours rejetté cette idée, par respect pour les souvenirs qu'il rappelait : seulement, aux jours de cérémonie, il le fesait envelopper de magnifiques tapis. »

Le monument de Bachelier n'est pas entièrement perdu ; le musée de Toulouse possède quelques-unes de ces belles têtes. L'autel ne ressemble en rien à celui d'autrefois : les adorateurs en marbre blanc décoraient avant la Révolution l'église des religieuses de Saint-Sernin. La sacristie n'est pas très ancienne, car on lit sur une pierre blanche au dessus de la porte (1) :

LA PRÉSENTE RÉPARATION A ÉTÉ FAITE EN 1613 ET 1614.

Il nous reste encore à décrire la troisième partie de l'église de Saint-Etienne, la plus digne assurément de fixer l'attention. Ici l'architecture gothique déploie sa bizarre magnificence, et le chœur présente un coup-d'œil magique. Les piliers élégants s'élèvent et enlacent leurs rameaux ; les arcs multipliés à l'infini, se croisent, se brisent, se heurtent, et forment l'ensemble le plus harmonieux ; la lumière, décomposée par les brillantes couleurs des vitraux, serpente sur les arabesques dentelées, fait ressortir les voûtes légères, et se perd dans l'ombre mystérieuse du sanctuaire.

« Le chœur de Saint-Etienne, dit l'auteur du mémoire déjà cité, offre un coup-d'œil vraiment ravissant par la parfaite exécution de toutes ses parties, et par ses proportions imposantes, si favorables au développement des cérémonies religieuses. Au milieu de son enceinte, l'œil n'apperçoit plus les irrégularités de l'édifice, et découvre toujours de nouvelles beautés dans cette architecture si remarquable par sa richesse et sa légéreté : on serait aujourd'hui tenté de trouver cette enceinte disproportionnée avec les besoins du culte ; mais il fut un temps encore bien rapproché, où elle était à peine suffisante, et où ces stales nombreuses pouvaient à peine contenir les ecclésiastiques appelés journellement à y célébrer les offices : le chœur se composait alors de plus de cent prêtres bénéficiers (2). »

Nous n'avons pu découvrir si le chœur de la métropole fut primitivement construit en face de la nef, s'il a été ajouté postérieurement, ou si on l'a déplacé dans l'intention de construire l'église sur un nouveau plan ; les documents manquent à cet égard : Laroche-Flavin et Catel n'en disent rien dans les notices qu'ils nous ont laissées sur les monuments de Toulouse.

Ils disent seulement que le chœur de Saint-Etienne fut bâti vers l'an 1275,

(1) Derrière l'autel de paroisse, se trouvait autrefois une petite chapelle consacrée aux cérémonies du mariage ; on l'appelait *chapelle de Notre-Dame de l'Attrape.*

(2) Un prévôt, un grand archidiacre, quatre archidiacres, un chantre, un théologal, vingt-quatre chanoines titulaires, quatre hebdomadiers, vingt-quatre prébendés, douze prébendés, dits de la *Douzaine*, quatre prébendés de Saint-Dominique, quatre prébendés de Sainte-Catherine, vingt-six prêtres de chœur, nommés par le chapitre, huit enfans de chœur.

par Bertrand de l'Ile-Jourdain, qu'ils nous représentent environné d'une magnificence royale (1).

Depuis long-temps les évêques de Toulouse avaient conçu le projet de modifier et d'agrandir la métropole; mais, effrayés par les difficultés et les frais d'un travail si important, ils n'avaient osé l'entreprendre. Bertrand de l'Ile-Jourdain, issu d'une des plus illustres et des plus riches maisons de la Guienne, résolut de mettre à exécution le plan primitif de Pierre Dumoulin : il fit bâtir le chœur et un grand nombre de chapelles qui environnent son enceinte; il n'eut pas le temps de terminer son ouvrage, qu'il laissa recouvert seulement d'un plafond en bois. Ses successeurs n'osèrent pas, ou plutôt n'eurent pas des ressources suffisantes pour continuer ce qu'il avait si heureusement commencé.

Le cardinal d'Orléans, fils du célèbre comte de Dunois et d'Agnès de Savoie, sœur de Louis XI, vint occuper le siége de Toulouse en 1502. Ce jeune prélat (2) acheva la construction de quelques autels qui entourent le chœur de la cathédrale; grâce à ses soins et à sa munificence, on mit la dernière main au clocher.

« Il fit aussi bâtir, dit Catel, la sacristie ou revestiaire, comme font remarquer les armoiries qui se trouvent sur la porte de ladite sacristie; car si dans icelles on trouve les armoiries de l'archevêque Rosergio, elles y ont été mises de nouveau, ayant été transportées d'un autre endroit en ce lieu-là, depuis l'embrâsement de l'église, ainsi que j'ai appris des anciens habitués de la cathédrale. »

Le cardinal d'Orléans avait aussi le projet de substituer une voûte élégante et majestueuse à l'ancien plafond qui dominait le chœur; il fit construire des contreforts enrichis d'arabesques, et destinés à soutenir la masse de cette voûte. Du côté du cloître, sur l'un de ces contreforts, on voit encore ses armoiries, surmontées d'une croix épiscopale : le gros pilier qui sépare le chœur de la nef, et connu depuis long-temps sous le nom de *Pilier d'Orléans*,

(1) Catel rapporte des détails curieux sur le testament de ce prélat. Il fit d'abord une infinité de legs à plusieurs abbayes des provinces de Guienne et de Narbonne; il légua par un seul article *mille calices de vermeil* à diverses églises : il institua pour son héritier universel Notre-Seigneur Jésus-Christ, en la personne de ses pauvres. La magnificence de sa maison le mettait à même de rivaliser avec les princes les plus riches et les plus puissants : elle était composée de douze chapelains, ou aumôniers, de quatre damoiseaux, ou gentilshommes, de douze écuyers, sans compter les bas-officiers, qu'il nomme tous, jusqu'à ses fauconniers, écuyers de cuisine, courriers, ou valets de pied, et autres semblables. Il avait trois bibliothèques, l'une de livres de droit civil, l'autre de livres de droit canon, la troisième se composait de livres de théologie : il fesait des pensions annuelles à trois physiciens, ou médecins, et à deux professeurs en droit. Il fonda dans l'église de Saint-Etienne les douze prébendés, dites de la *Douzaine*.

(*Histoire des évêques et archevêques de Toulouse.*)

(2) Il était âgé de dix-huit ans.

atteste évidemment que ce cardinal voulait continuer la nef d'après le plan de Bertrand de l'Ile-Jourdain, en construire une seconde du côté de la *rue des Cloches*, et faire ainsi de la cathédrale Saint-Etienne un monument complet; une mort prématurée l'empêcha d'exécuter ses vastes projets, et les archevêques qui occupèrent après lui le siége de Toulouse ne songèrent pas à les réaliser.

Le chœur de Saint-Etienne resta jusqu'en 1609 tel que l'avait laissé le cardinal d'Orléans; il est même probable qu'on n'aurait pas songé à refaire les vieilles constructions, sans le terrible incendie qui détruisit le chœur dans la nuit du 9 décembre 1609.

« Le chœur de l'église Saint-Etienne, dit l'annaliste Lafaille, ce chœur dont le comble était de bois de charpente, fut brûlé et réduit en cendres en moins de six heures, sans qu'on ait jamais sû d'où était venu cet embrâsement. Les stales, les reliquaires, l'argenterie, et tous les livres furent dévorés par les flammes : le maître-autel fut entièrement ruiné; ce qui fut grand dommage, car il était enrichi de plusieurs figures d'argent de relief, avec le devant d'autel aussi d'argent, ciselé, d'un fort beau travail : les pertes furent évaluées à plus de cinquante mille écus, monnaie du temps (1).

» Pendant le bruslement (2), on s'advisa de conserver les reliques et châsses de monsieur Saint-Etienne, qui étaient au derrière de l'autel; cette résolution fut exécutée fort heureusement par la prudence, sagesse et grand courage du sieur Chevalier de Catel, qui s'exposa à cet effet aux flammes, retira et emporta d'icelles les châsses et reliques. Dieu soit loué! appaise son ire par sa miséricorde, et veuille par sa grâce que ladite église soit remise en plus beau et riche état. »

Les Toulousains, qui dans tous les temps se sont faits remarquer par leur zèle pour ce qui tient à la religion et à la magnificence du culte, éprouvèrent les plus vifs regrets en voyant le chœur de la métropole ruiné par l'incendie; ils ne se bornèrent pas à une douleur stérile, on parla le lendemain de mettre la main à l'œuvre pour réparer le désastre : le cardinal de Joyeuse, alors archevêque de Toulouse, excita l'enthousiasme des fidèles en leur donnant l'exemple de généreux sacrifices; les Etats de la province de Languedoc, le chapitre de Saint-Etienne voulurent aussi contribuer largement aux frais des nouvelles constructions, et une quête faite dans le diocèse produisit plus de quarante mille francs. Ces libéralités mirent le cardinal-archevêque à même d'appeler de nombreux ouvriers qui commencèrent les travaux; la pierre ne

(1) *Annales de Toulouse*, tom. 2, p. 542.
(2) Extrait des registres de l'armoire de fer du Capitole.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE



Perrin Del. Lith. Delor. Toulouse.

CHŒUR DE L'ÉGLISE St ÉTIENNE.

tarda pas à manquer : un maître-maçon proposa d'employer à la construction du chœur les débris du Château-Narbonnais.

« Les murailles de ce château, dit Laroche-Flavin (1), par dehors étaient construites de grandes et longues pierres de taille, apportées de la montagne avec des radeaux, sur la rivière de Garonne, n'étant jointes ni assemblées d'aucun mortier ni ciment, mais seulement cramponnées de fer l'une à l'autre, et de toutes parts jointes et rangées à la règle et niveau, de telle sorte qu'il n'y avait rien qui les pût ruiner, laquelle provision de pierres était réservée pour bâtir le palais et la salle des procureurs, à la forme et modèle de celle du palais de Paris. Mais le brûlement de l'église métropolitaine de Saint-Etienne étant survenu, l'an mil six cent neuf, et le onzième décembre ; à la prière du chapitre de ladite église, par délibération de la cour en la grande chambre, ladite pierre lui a été prêtée, à la charge d'en rendre autant sur le lieu, où ils l'ont prise, lorsqu'ils en seront requis pour le bâtiment du palais : d'icelle ont rebâti et voûté leur dite église, il n'y a que sept ou huit ans, ce qu'autrement ils n'eussent pas pû faire de fort long-temps. »

En effet, lorsqu'on examine attentivement les innombrables détails du chœur de Saint-Etienne, les colonnes, les pierres dentelées de mille manières, on est étonné de la rapidité avec laquelle ce grand travail fut achevé; l'historien Catel dit que l'édifice fut terminé en trois ans, et l'inscription en lettres d'or, sur une table de marbre noir, placée au dessus de la porte du chœur, vient à l'appui de l'assertion de Catel. S'il faut en croire l'auteur d'une relation qui se trouve dans les archives du Capitole, la voûte du chœur et de toutes les chapelles fut achevée dans l'espace de cinq mois.

« Le quinzième d'octobre, est-il dit dans ce manuscrit (2), cette belle et grande voûte du chœur de l'église métropolitaine de Saint-Etienne, qui avait été commencée le quatrième du mois de juin dernier, fut en grande diligence heureusement terminée par le grand architecte Pierre Renefeuille, orléannais, au grand honneur de MM. du chapitre, qui avec leurs moyens n'y ont pas épargné leurs peines et diligences : surtout messire Jean Daffis, prévôt de cette église, et évêque de Lombez. L'architecte a eu, pour la main seule, 45,000 francs, et 4,500 francs pour reblanchissement de l'église. »

Le chœur de Saint-Etienne, exécuté dans un si court espace de temps, est pourtant un ouvrage presque parfait dans toutes ses parties. On remarque

(1) *Antiquités, singularités, et autres choses mémorables de la ville de Toulouse :* ce livre est aujourd'hui fort rare.

(2) Registres de l'armoire de fer du Capitole.

d'abord le jubé, dont la masse imposante, quoique un peu lourde, et surchargée d'ornements de mauvais goût, mérite une sérieuse attention.

« Au dessus d'une porte d'entrée carrée, dit M. d'Aldéguier, se dessine par une saillie très prononcée un arc à plein-cintre; dans le champ formé par le développement du cintre, se pressent trois écussons, dont les armes sont entièrement effacées. On ne peut s'empêcher d'éprouver un mouvement de dépit, en se voyant arrêté à chaque pas devant des mutilations aussi niaises que barbares : Devrait-on ainsi sacrifier à des susceptibilités du moment, des emblèmes devenus la propriété de l'histoire? Il paraît néanmoins que l'écusson du milieu portait les armes du cardinal de Joyeuse; celui de gauche, avec un support, devait être celui de Jean Daffis, prévôt de Saint-Etienne, évêque de Lombez, qui porta tous ses soins à cette reconstruction : enfin, on ne peut donner une désignation au troisième sans se livrer à une conjecture. Au dessus, et dans une niche surmontée d'un Christ, est une figure de Saint-Etienne; plus bas, de chaque côté de la porte, quatre niches latérales attendent encore les statues auxquelles elles étaient destinées. Enfin, toute cette construction est flanquée de deux tours découvertes, renfermant un escalier qui conduit aux galeries de bois qui font le tour du chœur : on remarque, à la partie des galeries *placées au dessus de la porte, un enfoncement en forme de fer à* cheval aplati, ménagé dans la partie inférieure du jubé; c'est là qu'était placé un buffet d'orgues en bois peint, pour remplacer celles qui furent dévorées par les flammes en 1609 : elles existaient encore à l'époque de la révolution. Les sculptures du jubé sont de Guépin, élève et successeur de Nicolas Bachelier; ce sculpteur taillait la pierre avec grace et légéreté, mais il subit l'influence de son siècle : l'ensemble du jubé est lourd et écrasé; un peu plus d'élévation aurait fait disparaître ce défaut, et le jubé de Saint-Etienne pourrait être mis en parallèle avec celui de Sainte-Cécile d'Albi. »

Quand on entre dans le chœur, on porte d'abord ses regards sur le grand-autel; dans la partie supérieure, on lit cette inscription, gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre noir :

DEO OMNIPOTENTI MAXIMO.

1667.

Cette construction date donc du XVIIe siècle, époque où le mauvais goût, où le genre mesquin et maniéré détrônèrent la majesté de l'architecture romane, la richesse de l'architecture gothique, l'élégance et la grace du style de la Renaissance. Les ornements de l'autel du chœur ne sont plus visibles à une

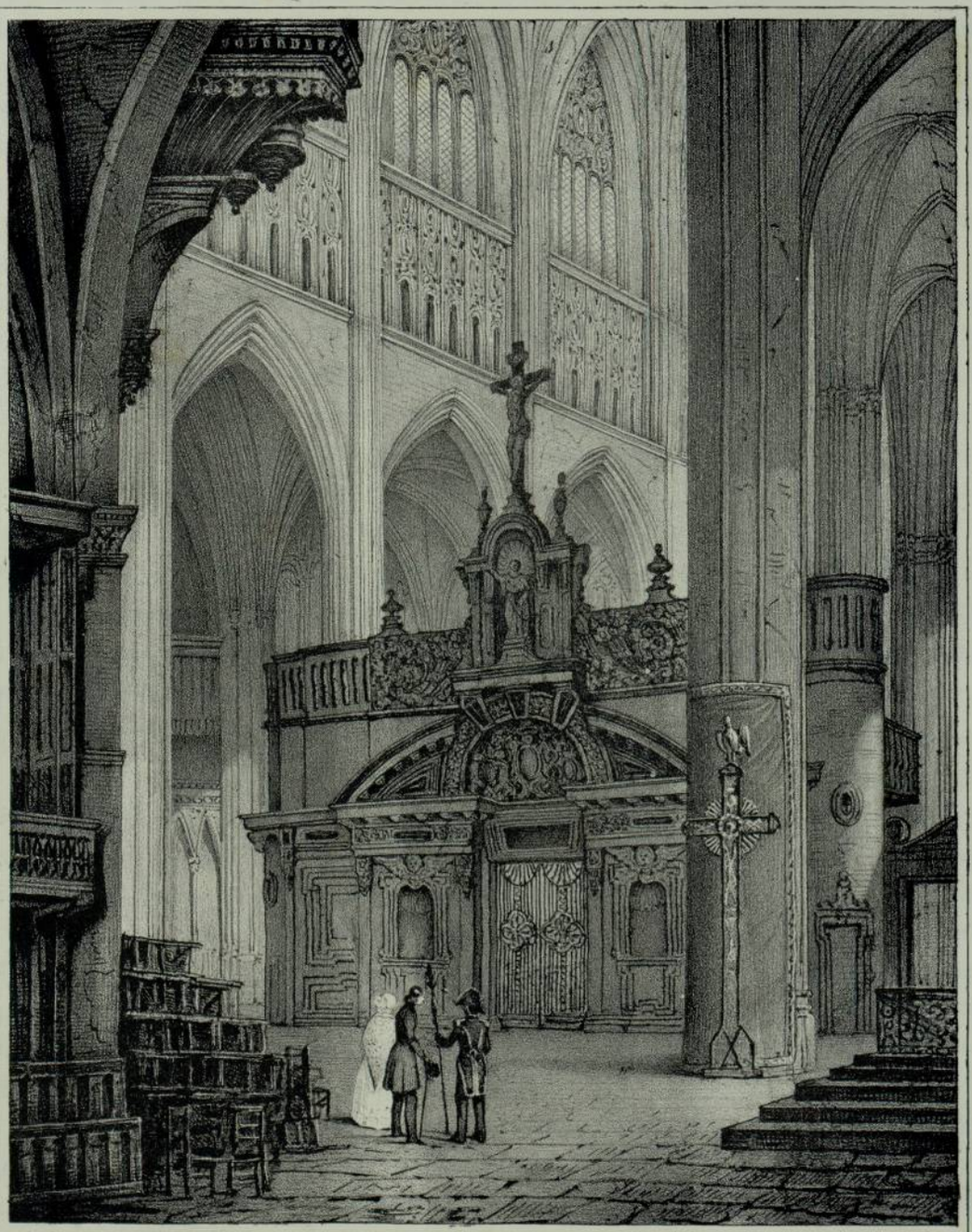

Perrin. del. Lith. Delor. Toulouse.

JUBÉ DE L'ÉGLISE St ÉTIENNE.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

très petite distance, parce que l'architecte employa indifféremment dans toutes les parties une pierre d'un gris monotone : à peine aperçoit-on les quatre statues saillantes qui décorent cette représentation. Au dessus de l'autel, dans l'enfoncement de l'entre-colonne du milieu, est le chef-d'œuvre du sculpteur Gervais Drouet : il représente la lapidation de saint Etienne ; la figure du saint et des deux principaux lapidateurs sont en marbre de différentes couleurs ; les autres sont en stuc, et tombent de jour en jour dans un état de dégradation complète : la scène de la lapidation devait être éclairée par une gloire, et on remarque, dans l'épaisseur du cintre qui forme la niche, une ouverture environnée d'une couronne (1).

Les vitraux qui éclairent le chœur de notre église métropolitaine ne peuvent être comparés à ceux de Sainte-Marie d'Auch, ni à ceux de Sainte-Cécile d'Albi : ils appartiennent à différents peintres, et paraissent avoir été restaurés plusieurs fois ; les moins coloriés sont du XIIIe siècle, et proviennent, dit-on, de l'église des Jacobins : les sept qui sont autour du sanctuaire remontent au XVIe siècle ; ils représentent Jésus-Christ, la Vierge, une série d'évêques, saint Saturnin, saint Honoré, saint Hilaire, saint Sylve, saint Exupère.

Nous ne devons point passer sous silence les belles grilles qui entourent le sanctuaire, et les portes qui lui servent d'entrée ; elles sont l'ouvrage d'un serrurier toulousain, nommé Orthet, qui s'immortalisa en pliant le fer aux volontés de son génie.

« Le chef-d'œuvre d'Orthet, disent les auteurs de la *Biographie toulousaine*, est dans la métropole : ce sont les magnifiques grilles qui environnent le chœur ; l'artiste, en les contemplant, est frappé de la magnificence des ornements dont elles sont décorées. Les insignes de notre sainte religion forment des groupes disposés avec beaucoup d'art : de grands écussons, des corbeilles de fleurs, des guirlandes élégamment découpées, occupent le milieu des grilles, ou surmontent leur faîte ; partout on remarque une grande richesse d'invention, et l'habileté de la main qui a dirigé cet ouvrage, terminé en 1766. Il est à regretter que le mauvais goût du temps n'ait pas permis de se distinguer davantage par la pureté du dessin : il est comme tout ce qu'on a fait sous le règne de Louis XV ; ce sont des coquilles, des lignes brisées, des courbes en tout sens, dont on ne devine pas le but, des profils tourmentés, une profusion d'objets incohérents : en un mot, le triomphe du bizarre, du mesquin, sur le simple et le beau. »

Cette appréciation du chef-d'œuvre d'Orthet nous paraît un peu sévère ; on

(1) On lit sur les piédestaux des colonnes latérales cette inscription : « Gervais Drouet, inventeur de cet autel, n'a fait de ses mains que le lapidement de Saint-Etienne. » Les statues de saint Jean et de saint Luc sont de Hardy, sculpteur toulousain, élève de Darcis ; les deux autres sont de Darcis lui-même.

ne peut contester le bel effet produit par les grilles de Saint-Etienne : néanmoins, l'ancienne clôture, formée par des compartiments de pierre présentant des desseins délicats et variés, s'harmonisait mieux avec la galerie qui se dessine au dessus de la pointe des ogives, et dont les ornements gothiques forment une ceinture si légère, si transparente.

Les statues, les riches tombeaux, les magnifiques reliquaires, et plusieurs autres objets de curiosité qu'on voyait autrefois dans le chœur de l'église métropolitaine, furent dévorés par l'incendie de 1609 ; les reliques de Saint-Etienne, renfermées dans de magnifiques caisses d'argent massif, reposent aujourd'hui dans un coffre modeste, recouvert seulement d'une étoffe rouge, et placé dans la chapelle grillée à laquelle on aboutit par les deux portes latérales. Près des marches de l'autel, sont deux larges pierres blanches, sur lesquelles on a gravé les noms des évêques décédés.

Les portes latérales furent reconstruites en 1766 ; elles sont décorées de quatre statues sculptées par Gervais Drouet, auteur du groupe de la lapidation de Saint-Etienne.

Dix-sept chapelles particulières, remarquables par leur construction, sont disséminées dans l'enceinte extérieure du chœur ; on pouvait y admirer autrefois les magnifiques autels élevés par Bertrand de l'Ile-Jourdain ; malheureusement, ces précieux souvenirs du XIVe siècle n'existent plus, et les chapelles, telles qu'on les voit aujourd'hui, ont été recomposées avec les débris échappés à la spoliation révolutionnaire. Cependant, on remarque encore sur toutes les clefs des voûtes et des bas côtés, des figures d'évêques, tantôt en pied, tantôt en buste, et flanquées de leurs écussons, de sorte qu'il serait facile, avec quelque soin et la connaissance du blason, de dire à quels prélats appartiennent ces armoiries.

Nous avons déjà parlé des deux chapelles de l'*Agonie* et des *Fonts-baptismaux*.

La chapelle de Notre-Dame des Anges fut commencée par Bertrand de l'Ile-Jourdain, en même temps que la construction du chœur ; nos annalistes la désignent sous le nom de chapelle des *prébendiers* de la douzaine : Bertrand de l'Ile l'avait mise sous l'invocation de la Vierge.

La chapelle de saint Vincent de Paul était jadis consacrée à saint Dominique. Elle a été restaurée et embellie de peintures à la fresque : on y voit un joli tableau de M. Faure, représentant saint Vincent de Paul assis sur des nuages, à ses pieds deux religieuses de la charité, et un berceau renfermant un enfant.

La chapelle de saint Augustin est remarquable par l'apothéose de ce père de l'église, et par quatre tableaux en relief représentant des sujets tirés de la vie du même saint : on les attribue à Ambroise Frédeau, religieux augustin,

élève de Simon Vouet, et qui travailla pendant plusieurs années dans le couvent de son ordre, à Toulouse.

Dans la *chapelle de saint François de Paule*, autrefois consacrée à saint Alexis, on remarque une vieille inscription à l'honneur de Raymond, l'écrivain, massacré à Avignonnet avec les autres inquisiteurs, et de Bernard, son clerc.

Les *chapelles de sainte Anne, de saint Joachim et de saint Joseph* sont remarquables par quelques tableaux de peintres toulousains : la chapelle de saint Joseph est inachevée ; sa forme et sa construction rappellent les beaux jours de l'architecture gothique.

Dans la *chapelle de Notre-Dame de la consolation*, on remarque une décoration massive en marbre de Caunes, et d'énormes cadres noirs qui environnent de vieux tableaux enfumés, représentant la naissance de Notre-Seigneur, et le *portement* de la croix.

La chapelle de saint François de Salles était autrefois sous l'invocation de saint Jean-Baptiste ; les anciennes décorations existent encore, augmentées d'une plaque en marbre noir, où sont tracées ces paroles de l'évangile : *Inter natos mulierum non surrexit major Joanne Baptistâ.* On y remarque un joli tableau de M. Bertrand, représentant une des circonstances de la vie de saint François de Salles.

La *sacristie* fut bâtie pendant l'épiscopat du cardinal d'Orléans, qui s'imposa les plus grands sacrifices pour l'embellissement de son église métropolitaine : l'exécution des voûtes est parfaite ; quatre clefs portant les armes du prélat, enrichies de leur support d'ange, soutiennent les élégantes arêtes de la voûte. Des culots délicatement travaillés servent d'appui aux nombreuses voussures qui s'y reposent en faisceau ; huit grandes croisées ogivales laissent pénétrer une lumière abondante.

La chapelle de l'Ascension était jadis celle du sépulcre ; les vitraux rappellent sa première destination : sur l'un, se trouve la descente de Croix, sur l'autre, la Vierge tenant le corps de son fils (1) ; l'autel est maintenant orné d'un tableau représentant l'Ascension de Jésus-Christ, qui forme un contraste désagréable avec les constructions gothiques, où l'on remarque les traces du temps.

La chapelle de saint François Xavier était jadis consacrée à saint Martin de Tours, à tous les saints évêques et archevêques de Toulouse : on y voit aujourd'hui saint François Xavier, la croix à la main.

Dans la chapelle de saint Roch, jadis sous l'invocation de saint Etienne, on remarque des peintures à fresque de M. Céroni.

(1) On peut voir, dans le cloître du musée de Toulouse, quelques-unes des figures en pierre qui décoraient la chapelle du sépulcre : les statues à demi-corps de la Vierge, des saintes femmes, de Joseph d'Arimathie.

La chapelle de saint Jacques-le-Majeur a été restaurée depuis peu d'années par les soins de M. de Saint-Félix, ancien chanoine de Saint-Etienne ; M. Julia la décora de peintures à fresque.

La chapelle du Purgatoire est une des plus anciennes de la métropole ; elle fut bâtie par l'archevêque de Rosergio, dont on voit les armes gravées près de l'autel et sur les clefs de la voûte : de temps immémorial elle fut cédée à la confrérie *des Brassiers*, qui fesait jadis célébrer les offices dans sa chapelle, avait un aumônier particulier, et des ornements qui étaient aussi sa propriété particulière. Cette chapelle est éclairée du côté de la rue des *Cloches* par deux fenêtres, placées l'une au dessus de l'autre, et portant les deux millésimes 1664 — 1645 ; elle a été restaurée et peinte à fresque par M. Céroni. Au dessus de l'autel, on voit un beau tableau de M. Trézel, envoyé par le gouvernement ; il représente des Anges retirant des ames des flammes du Purgatoire : ce tableau fit partie de l'exposition de 1824 (1).

Nous avons visité une à une les chapelles qui environnent le chœur ; nous avons recueilli les précieux documents laissés par nos historiens, nous avons interrogé les traditions et les souvenirs, et pourtant nous devons avouer que nous n'avons pas tout dit, que nous n'avons pu tout dire. Les chapelles de Saint-Etienne n'existent plus telles qu'elles furent construites par Bertrand de l'Ile-Jourdain, et achevées par le cardinal d'Orléans ; l'incendie de 1609 et la révolution ont devancé les ravages du temps, et il ne reste presque rien du passé. Contentons-nous donc de jeter encore un regard sur l'ensemble admirable du chœur, sur ses innombrables colonnes, sur ses vitraux, sur ses grilles de fer, sur ses stales, restées vides depuis que les révolutions ont décimé les ministres des autels ; sortons du sanctuaire : il nous reste à parcourir l'emplacement qu'occupait jadis le cloître le plus ancien, le plus riche, le plus beau de Toulouse. Impossible de trouver un seul débris ; et nous sommes réduits à demander des documents à ceux de nos devanciers qui ont eu le bonheur de voir les derniers restes de nos monuments religieux.

« Sur l'un des côtés de la cathédrale de Toulouse, dit M. Alexandre Du Mège (2), existait autrefois un vaste cloître, formant un carré parfait, dont chaque côté avait plus de cent vingt pieds de longueur. Une colonnade en marbre en formait le pourtour, et soutenait des arcs à plein-cintre décorés avec la plus grande recherche. Au milieu du vaste espace formé par cette colonnade, paraissait une fontaine soutenue par huit tronçons de colonnes de marbre noir antique, qui avaient fait partie d'un monument dont on a plus

(1) Notice explicative du plan de Saint-Etienne, par M. Auguste d'Aldéguier.
(2) Extrait d'une notice sur le cloître de Saint-Etienne.

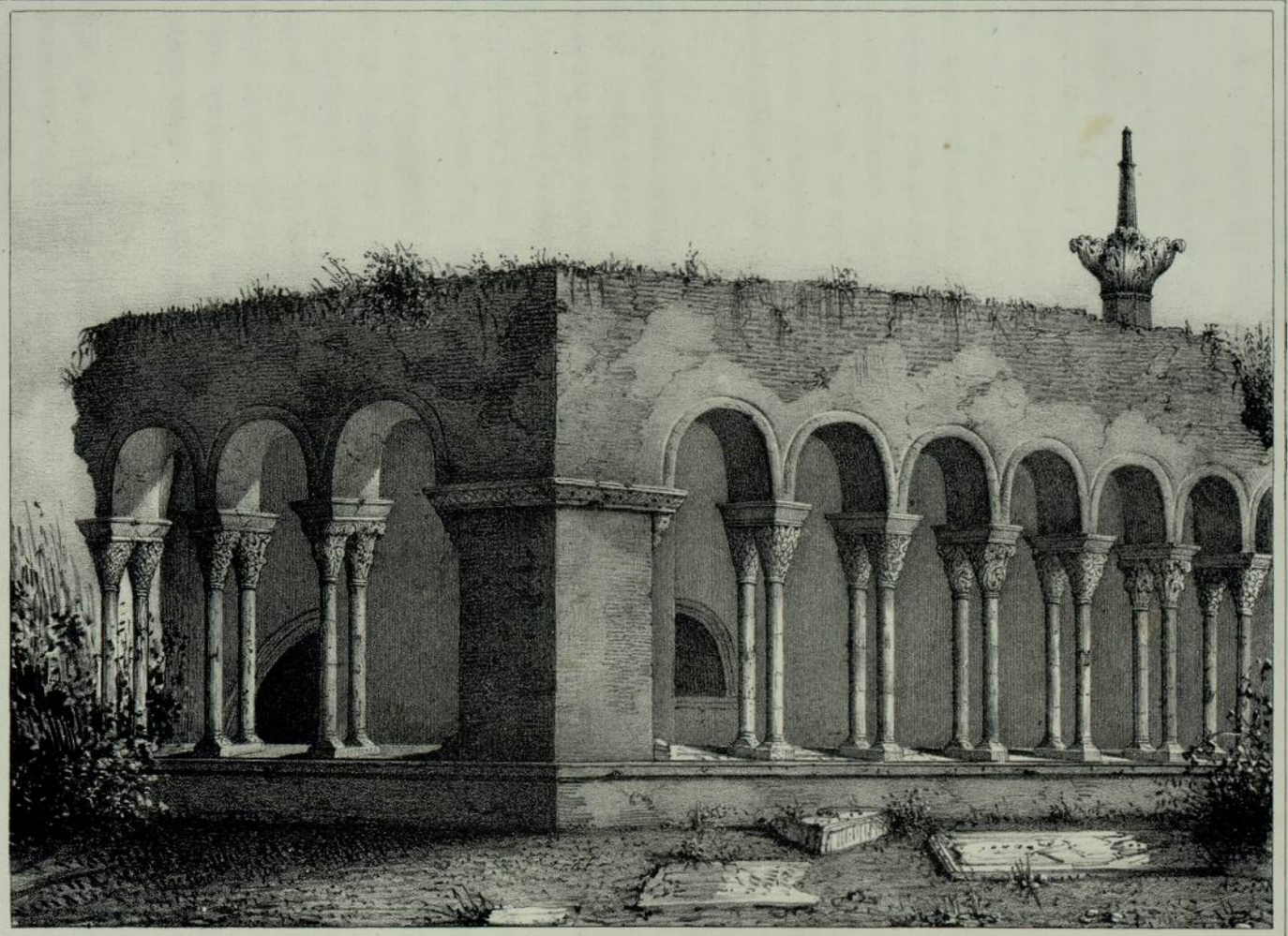

Perrin. del

Lith. Delor. Toulouse.

CLOITRE S.t ÉTIENNE.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

tard retrouvé, sur le sol même, les importantes ruines. A chaque angle du cloître, un bloc de marbre noir formait un pilier chargé de bas-reliefs ; l'un de ces piliers avait d'un côté l'image du prince des apôtres, et on lisait au dessus de sa tête les mots : SANCTUS PETRUS ; de l'autre côté, était la figure de saint Saturnin, qui reçut la palme du martyre dans le capitole de Toulouse. Sur un autre pilier, on avait représenté saint Exupère, l'un des successeurs de saint Saturnin, et de l'autre côté un diacre tenant dans ses mains un calice avec un voile.

» Dans la galerie de l'est, s'ouvrait un magnifique portail à plein-cintre, orné de larges bas-reliefs qui représentaient les apôtres, qui donnait entrée dans des chapelles décorées avec luxe, et dans des bâtiments où étaient placés et la chancellerie et le réfectoire. Les sculptures de ce portail, et le portail lui-même, étaient l'ouvrage d'un artiste nommé Gilabert ; sur la plinthe de la figure de saint Thomas, il avait gravé ces mots : *Gilabertus me fecit*, et sur celle de l'image de saint André : *Vir non incertus me celavit Gilabertus* (1).

» J'ai pu pénétrer pour la première fois, en 1804, dans le vaste cloître de Saint-Etienne. J'étais bien jeune encore, mais le sentiment que j'éprouvai est encore présent à ma pensée. Des colonnes et des arcs abattus jonchaient la terre et se mêlaient à de tristes restes arrachés à des sépulcres entr'ouverts ; les images de la destruction et de la mort se multipliaient devant moi, et je n'eus pas d'abord assez de résolution pour esquisser l'étrange spectacle qui s'offrait à mes regards attristés.

» L'aspect de ces vastes ruines était à la fois mélancolique et majestueux ; les toitures n'existaient plus, des fleurs brillaient sur les chapiteaux mutilés, ainsi que sur les arcs à plein-cintre, ornés d'oves, de perles et de symboles religieux ; leurs teintes variées contrastaient avec les teintes sombres imprimées par le temps sur les feuilles monumentales de l'achante et sur les saintes images. Des excavations, pratiquées en 1794 dans les quatre galeries, en avaient ébranlé les élégantes colonnades ; on avait alors troublé la paix des tombeaux, pour y rechercher les cercueils en plomb que l'on y croyait déposés, et que le génie révolutionnaire voulait transformer en projectiles meurtriers. A l'heure même où je parcourais cette enceinte désolée, on enlevait les terres voisines de la surface ; soumises à une opération chimique, on allait en retirer le salpêtre qui devait lancer la mort dans les rangs ennemis.

» Et les ossements ? Oh ! jamais l'atroce oubli de ce que l'homme vivant doit à l'homme qui n'est plus, n'a autant affligé mon cœur ; et néanmoins j'ai vu,

(1) Quelques-unes de ces figures ont été rétablies par M. Du Mège, dans la galerie du musée de Toulouse.

pendant trente années, briser les sépulcres, et disperser au loin les derniers restes des générations éteintes. Tout le sol du préau qui, autrefois, reçut aussi d'innombrables sépultures, était couvert d'ossements ; ils formaient des monticules, et, semblables à je ne sais quels fossoyeurs introduits dans l'une des compositions de Shakespeare, les ouvriers employés aux fouilles des galeries chantaient d'horribles refrains, en jetant des crânes desséchés sur ces autres débris que pendant huit siècles la religion avait confiés à la terre consacrée.

» Une longue suite de tableaux, curieux pour l'histoire de l'art, étaient peints sur les murs, et environnés de larges cadres en pierre ou en briques ; la plupart représentaient des scènes tirées des livres saints. Ici c'était le Sauveur trahi par l'un de ses apôtres, qu'environnait dans le jardin des oliviers une troupe de guerriers, dont les armures rappelaient celles des chevaliers du XVe siècle. Plus loin, Jésus-Christ terminait son douloureux sacrifice : sa mère et le disciple bien-aimé étaient au pied de la croix ; au loin on voyait le mont de Sion, les tours et les palais de la cité déicide; le soleil se voilait, et les témoins du supplice du juste revenaient vers leurs demeures en frappant leurs poitrines et en disant comme le Centenier : *En vérité, celui-là était le fils de Dieu.*

» Sur le mur, au dessus duquel s'élève la *Bibliothèque du Clergé*, on remarquait surtout deux vastes tableaux. Le premier avait déja beaucoup souffert ; il représentait un choc de cavalerie, les combattants portaient aussi les armes en usage au XVe siècle : les enseignes de l'un des deux partis étaient blanches, et chargées d'un aigle noir surmonté d'une croix d'or : sur les étendards de couleur de pourpre de l'autre parti était peinte une louve. Une rivière traversait le champ de bataille, un pont joignait les deux rives ; mais ce pont s'écroulait sous les pieds des fuyards. Au loin, sur des montagnes, était une ville. Il n'était pas difficile de reconnaître dans ce tableau le combat de Constantin contre Maxence : l'aigle surmonté de la croix, qui était apparue au premier empereur chrétien environnée des mots : *In hoc signo vinces*, indiquait parfaitement l'armée du fils de Constance-Chlore ; la louve, dessinée sur les autres drapeaux, annonçait celle de Maxence. Le fleuve qui traversait le champ de bataille était le Tibre ; le pont brisé sous les pieds des vaincus était le pont Milvius, et la ville, dont les tours et les temples paraissaient à l'horizon, était Rome. Il y avait du grandiose dans cette composition : les têtes étaient peintes avec soin ; les détails d'un fini précieux.

» L'autre tableau, du même côté, avait encore plus souffert des mutilations modernes que des outrages du temps : des parties entières étaient effacées. On y voyait aussi des guerriers à cheval, et dans le lointain, une ville dont l'enceinte était défendue par de hautes tours.

» De nombreuses épitaphes formaient un zône funèbre autour des murs du cloître. Les unes, et c'étaient en général les plus anciennes, étaient gravées sur de petites tablettes de marbre, et d'autres sur de simples briques. Celles qui appartenaient au XVe, XVIe et XVIIe siècles avaient des cadres élégans ; les dernières étaient, presque toutes, inscrites sur de larges dalles de marbre noir.

L'une de celles qui devait le plus exciter la curiosité était dédiée à la mémoire de Raymond Scriptor, prêtre et chanoine de la cathédrale de Toulouse. On disait, qu'avant d'entrer dans l'ordre des Frères Prêcheurs, il était connu sous le nom de Costiran, qu'il avait fait des vers en langue romane, et que c'était à cause de ses écrits que dans la suite il fut nommé *Scriptor*. Etant allé à Avignonet, suivi de trois autres inquisiteurs et de quelques particuliers, il fut assailli, dans le château du comte, par le bailli du lieu, nommé Raymond d'Alfaro, qui l'égorgea, ainsi que ceux qui l'avaient accompagné : ce meurtre fut commis en 1242. Le corps de Raymond Scriptor, porté à Toulouse avec ceux des autres martyrs, fut enseveli avec honneur ; on mit Bernard, clerc de Raymond, dans le tombeau de celui-ci.

» Des mausolées, recouverts de grandes figures en pierre, apparaissaient encore ça et là ; dans la galerie de droite, un chevalier, armé de toutes pièces, était couché sur un sépulcre en marbre des Pyrénées ; c'était un de ces Villeneuve, si connus dès les temps les plus reculés du moyen-âge, et dont la noble race s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

» Plus loin était une autre statue sépulcrale, représentant Raymond de Puibusque, armé de toutes pièces : il était sorti de cette ancienne famille qui subsiste honorablement encore, et qui est entrée quarante-neuf fois dans le capitoulat. Comme les Villeneuve, les Roaix, les Isalguier, elle montra tout le cas que l'on faisait au moyen-âge de la magistrature municipale, destinée à défendre les droits du peuple contre les invasions du pouvoir. La cotte d'armes de Raymond de Puibusque était chargée d'un écu de gueule au lévrier passant, d'argent, accolé de sable : sa lance avait été long-temps attachée à la muraille, derrière le tombeau ; en 1705 elle n'y paraissait plus.

» Mais d'autres illustrations réclamaient aussi le respect et le culte des souvenirs dans ce cloître où les grandeurs de la terrre recevaient la consécration de la religion et du temps. Du côté où l'on avait peint l'image de Saint-Etienne, était l'épitaphe du savant commentateur de Vitruve, de ce Guillaume Philander qui, par ses profondes connaissances et ses écrits, a tant contribué à cette révolution artistique, qui nous a donné, par l'étude et l'imitation heureuse et libre des anciens, le style gracieux que l'on remarque dans tous les monu-

ments de la *Renaissance*. Protégé par George d'Armagnac, évêque de Rhodez, et depuis cardinal, il le suivit dans son ambassade à Venise. Il mourut à Toulouse en 1565, près de son Mécène, et le cardinal lui fit élever un monument que nous avons sauvé de la destruction. Là étaient aussi l'historien de Henri II, Pierre Paschal, mort dans nos murs la même année où Philander cessa de vivre, et l'historiographe de Henri IV et de Louis XIII, Pierre Mathieu, qui avait, en 1621, accompagné son prince au siége de Montauban.

» Aujourd'hui, la place qu'occupait le vieux cloître de Saint-Etienne, rétrécie d'un côté par une nouvelle rue, envahie en partie par une construction moderne, a perdu tout son aspect monumental. Pendant 800 années, une notable portion des habitants de Toulouse a été ensevelie dans cette enceinte. On y retrouvait encore, vers la fin du XVIIIe siècle, les souvenirs de la fervente piété de nos pères, et une importante série des monuments de l'histoire et des arts. Insensibles à tout ce qui fait palpiter les cœurs généreux, à tout ce qui entretient l'amour du vrai beau, à tout ce qui donne à l'ame l'instinct de sa grandeur et les poétiques inspirations, de nouveaux barbares ont paru : ils ont souillé le sanctuaire par leurs délirantes orgies ; ils ont bu le sang de ceux qu'ils égorgeaient, dans les crânes arrachés par eux au repos de la tombe ; ils ont brisé les saintes images, abattu les arcs légers, les colonnes sveltes et élégantes, et effacé les moniteurs *funéraires* qui redisaient si bien le passé. Nous n'avons plus le droit d'accabler de nos mépris les fanatiques sectaires de l'Islam qui, pour défendre les Dardanelles, transformaient autrefois en projectiles les marbres sculptés de la Grèce antique. Ils ne faisaient disparaître du sol où ils étaient campés, que les monuments d'un culte qu'ils n'avaient point professé, et d'une histoire qui n'était point celle de leurs pères. On a plus fait en France, et les rares sculptures que conservent encore nos musées ne sont que des témoins authentiques de ce que nous avons perdu, de ce qui a été mutilé sous nos yeux, de ce que nous n'avons pu arracher aux iconoclastes de notre âge. »

Cette histoire succinte, cette description rapide de l'église Saint-Etienne, peut donner une idée assez complète de notre antique métropole ; assurément nous n'avons pas la vanité de croire que nous avons tout vu : d'autres après nous découvriront certains détails qui ont échappé à nos regards, mais nous aurons rempli le but que nous nous sommes proposé, si nous parvenons à exciter leur curiosité, à leur inspirer une pieuse vénération pour nos monuments religieux.

Nous avons déjà dit que notre église métropolitaine est restée inachevée ; en y entrant, il ne faut pas s'attendre à trouver une basilique complète comme celle de Saint-Sernin, elle manque de cet ensemble dont les diverses parties

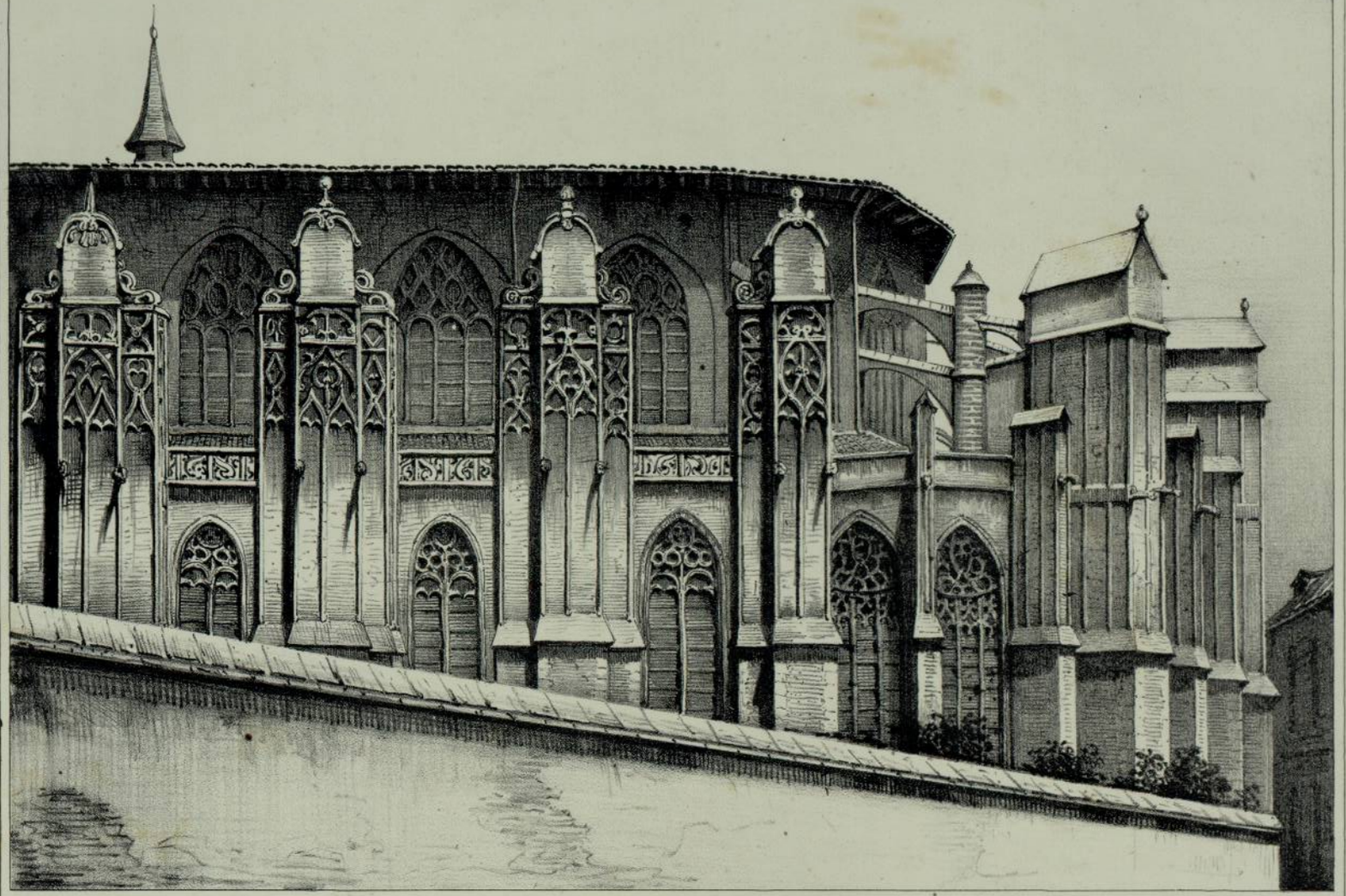

Perrin, del.

Lith. Delor. Toulouse.

SAINT ÉTIENNE, (Côté droit.)

Vu de la Rue Ste Anne.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

s'agglomèrent pour former un chef-d'œuvre : mais elle est si riche en détails, l'architecture gothique y a déployé tant de munificence, qu'on oublie facilement ses imperfections. D'ailleurs, de grands souvenirs se rattachent à notre vieille cathédrale ; le nom seul de l'infortuné Raymond VI, qui fit construire la nef, ne rappelle-t-il pas une époque de désastre, qui fut en quelque sorte l'âge de fer des provinces méridionales? Sous ses voûtes retentirent les chants de victoire des guerriers Languedociens ; sous ses dalles reposent de nombreux et d'illustres prélats ; dans son cloître dormaient, avant la révolution, les chefs des premières familles de Toulouse. Aussi, lorsqu'on apperçoit de loin son vieux clocher noir et massif, qui domine la partie orientale de la ville, on s'écrie involontairement : La noble cité des Raymonds semble se groupper autour de notre antique métropole, de même que le vieux Paris de Philippe-Auguste et de saint Louis s'amoncelle aux pieds des tours de Notre-Dame !



ANCIEN HOTEL DE LASBORDES.

A l'extrémité de la rue du *Vieux-Raisin*, qui fait angle à la *place des Carmes* (1), on remarque quelques croisées richement sculptées, et un portail dont le style rappelle la brillante époque de la Renaissance : cet hôtel appartenait autrefois à la famille de Lasbordes, dont le nom figure souvent dans les annales de Toulouse.

La partie extérieure mérite d'être observée, quoiqu'elle ait déja subi de nombreuses mutilations ; le portail à plein-cintre est remarquable par l'élégance des figurines qui couronnent son entablement, par l'ingénieuse disposition des armes, des médaillons et des trophées. Les fenêtres (extérieures) de l'aile droite, sont ornées de guirlandes et de figurines élégamment sculptées ; ont reconnaît facilement le ciseau de Nicolas Bachelier, qui fut chargé au XVIe siècle de la construction de l'hôtel Lasbordes. L'aile gauche est percée de trois fenêtres, deux entourées d'arabesques, de riches moulures, une décorée de huit figurines d'anges parfaitement exécutées ; ces figurines, avec leurs guirlandes, sont gracieuses, élégantes, et produisent un effet charmant sur la façade de l'aile gauche.

La partie de l'hôtel Lasbordes qui fait angle à la rue *Daussargues*, est aussi percée de plusieurs fenêtres dans le style de la Renaissance; on n'y voit que

(1) Les Carmes eurent primitivement leur habitation au faubourg du Château-Narbonnais, près de la chapelle de *Notre-Dame-du-Férétra*. Les habitants de Toulouse obtinrent du comte Raymond, le 11 avril 1242, la permission d'acheter les maisons de quelques juifs, à la rue *Joux-Aigues*, pour y bâtir un couvent qui fut donné aux Carmes : les bâtiments furent terminés en 1270.

L'église et le couvent des Carmes ont été détruits en 1808; on y remarquait la chapelle du Mont-Carmel, le cloître, et le tombeau de Godolin.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE



Perrin del. Lith. Delor, Toulouse.

ANCIEN HÔTEL LASBORDES (Aile Cauche.)

(Rue du Vieux Raisin)

des moulures, des arabesques ; elles sont toutes d'un travail fini, et les petites ouvertures destinées à éclairer les caves et les cuisines sont d'une perfection, d'une élégance qui ne laissent rien à désirer. Au dessous du toit, s'avancent des gorgones destinées à vomir les eaux pluviales ; les murailles sont surmontées d'une rangée de pierres en saillie qui ressemblent aux machicoulis du moyen-âge.

On entrait autrefois dans l'hôtel Lasbordes par trois portes extérieures et trois portes intérieures qui soutiennent un arceau, ou cloître, occupé aujourd'hui par les logements du concierge. L'intérieur de cet arceau est orné de belles sculptures : à droite, on voit *un ange secourant un chevalier*, et un large médaillon, destiné sans doute primitivement aux armoiries de la famille Lasbordes.

A gauche, on remarque aussi deux petits chefs-d'œuvre de sculpture ; l'un représente *Orphée, jouant de la lyre*, et environné des bêtes féroces qu'il a domptées par la puissance de ses accords ; l'autre représente *deux divinités de la fable* et un vase de fruits.

L'arceau et les six portes à plein-cintre sont soutenus par cinq colonnes canelées. Dans cette partie de l'édifice, Nicolas Bachelier a déployé toute la richesse, toute la fécondité de son génie : les médaillons et les arabesques s'enlacent gracieusement, les caryatides hardiment dessinées et sculptées d'une main ferme, les moulures variées à l'infini, forment un ensemble qu'on ne peut s'empêcher d'admirer ; les bas-reliefs sont placés avec ordre et une symétrie artistique qui frappe plutôt par l'élégance que par la grandeur de la conception. Cet arceau paraît aujourd'hui lourd et écrasé, parce qu'on ne le retrouve plus tel qu'il fut construit par Bachelier ; on croit même apercevoir des traces de démolition.

La cour qui sépare l'arceau du corps de logis n'est pas très spacieuse ; elle est en harmonie avec l'édifice, dont l'aspect est gracieux, élégant, et non grandiose. Les architectes de la Renaissance avaient trop de mépris pour les masses gothiques ; ils voulurent être exclusifs, se créer un genre à eux ; mais ils imitèrent l'antiquité grecque dans ce qu'elle avait d'élégant, et ne songèrent pas à s'élever jusqu'aux sublimes conceptions de l'architecture du Parthenon et du Colysée. D'ailleurs, le XVIe siècle fut l'âge d'or de la courtoisie, de la coquetterie, de la grace ; l'architecture en subit l'influence, et on dirait que les palais et les maisons de cette époque furent construites pour de petites maitresses : les portes sont basses, les murailles surchargées de sculptures, de moulures, de bas-reliefs, de figurines représentant des anges ou des amours ; on comprend facilement la destination de ces édifices : en entrant dans la cour de l'*hôtel d'Assézat*, ne reste-t-on pas convaincu que cette magni-

fique demeure fut construite pour la coquette, pour la jolie reine de Navarre, la sœur bien-aimée du roi François Ier.

L'hôtel de Lasbordes appartient à ce dernier genre d'architecture : le corps de logis est flanqué à gauche et à droite de deux tours hexagones percées de six fenêtres.

La porte d'entrée (aile gauche) est à plein-cintre, et décorée d'arabesques, de médaillons, de figurines. Sur le pourtour du plein-cintre on lit cette inscription :

VIVITUR INGENIO, CÆTERA MORTIS ERUNT.

« C'est par le génie qu'on s'immortalise, le reste deviendra la proie de la » mort. »

Au dessus, on remarque un joli médaillon qui portait autrefois les armoiries des Lasbordes.

Les six fenêtres qui éclairent l'intérieur de la tour sont autant de carrés-longs enrichis de riches arabesques et de figurines; entre chaque fenêtre sont intercalées alternativement des têtes d'hommes et de femmes.

L'aile gauche, adjacente à la tour de l'entrée principale, est percée de cinq fenêtres, toutes remarquables dans leur genre; la première est ornée d'arabesques; la seconde est soutenue par des colonnes tordues, qui supportent un lourd entablement, au dessus duquel on a pratiqué depuis une fenêtre à la moderne; la troisième est entourée de termes, représentant une vieille femme et un vieillard aux attributs mythologiques; la quatrième fenêtre est aussi soutenue par deux thermes; la cinquième est remarquable par ses figurines d'une parfaite conservation.

La tour placée à l'angle de l'aile droite n'est pas décorée avec la même recherche, la même élégance, et surtout avec le luxe qu'on remarque à l'entrée principale. Les six fenêtres, entourées d'arabesques, ne sont pas ornées de médaillons, et la tour de l'aile droite est beaucoup inférieure à celle de l'aile gauche; mais les croisées disséminées sur cette façade sont en quelque sorte plus belles; on y remarque des termes de grandeur colossale et d'une exécution très savante. Des génies sont placées dans les montants, et le fini du travail, l'expression vraie et sentie, la pureté des formes, l'élégance du dessin, tout se réunit pour arrêter les regards sur ces objets, qui sont dignes d'entrer dans les collections les plus estimées.

L'intérieur de l'hôtel Lasbordes, étrangement modifié selon le caprice ou

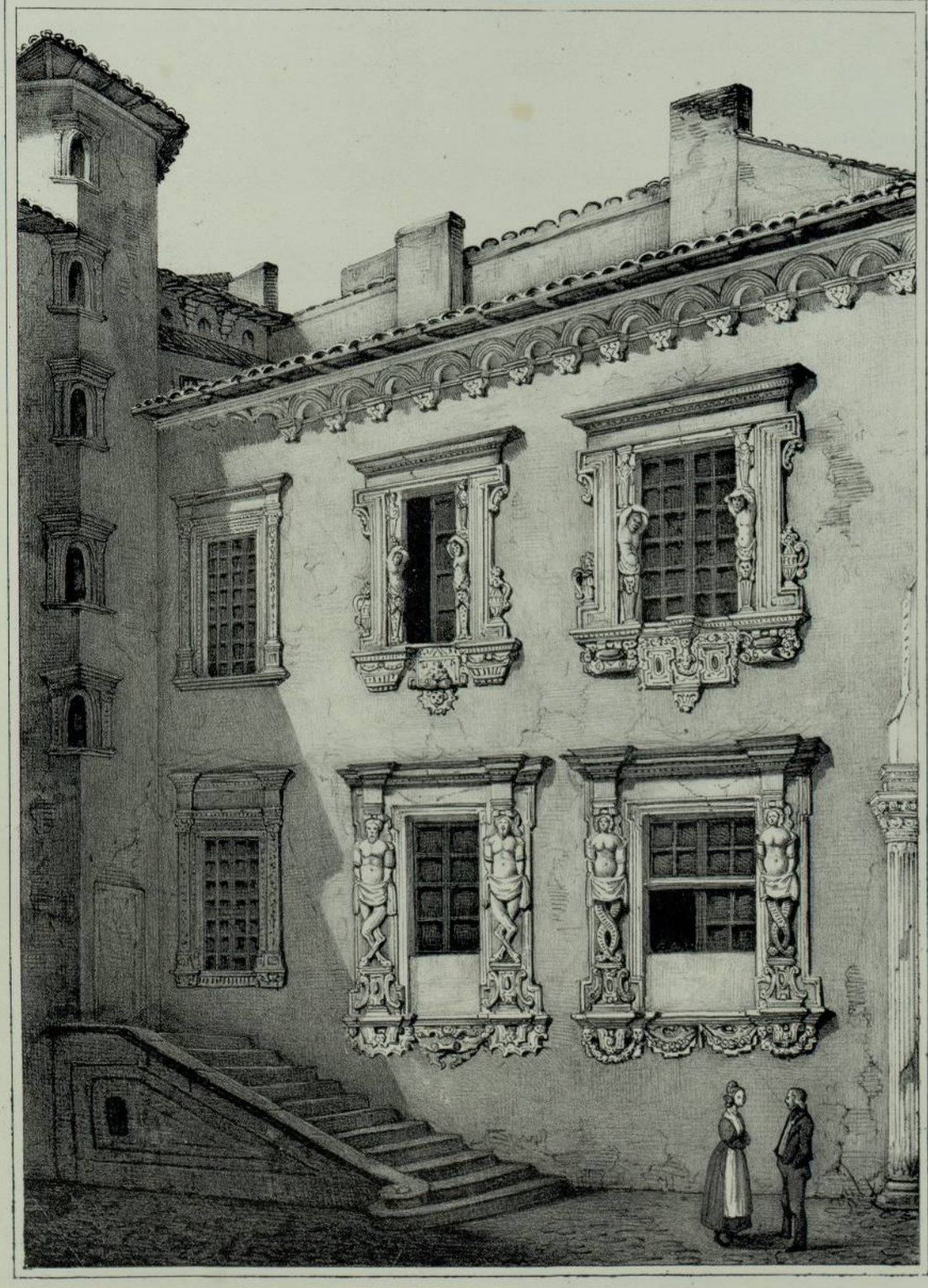

Perrin del

Lith. Delor. Toulouse

ANCIEN HÔTEL LASBORDES (Aile Droite)

(Rue du Vieux Raisin)

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

les besoins de ses divers propriétaires, n'offre plus rien de remarquable, si ce n'est les escaliers des deux tours, et une cheminée qu'on peut regarder comme un des chefs-d'œuvre de Nicolas Bachelier, et un des plus curieux monuments de la sculpture au XVIe siècle (1). Nous n'avons pu recueillir aucun document certain sur l'époque précise de la construction de l'hôtel Lasbordes ; tout nous fait présumer qu'elle date du règne de François Ier.

(1) Un riche banquier de Paris a offert, dit-on, 2,000 francs pour cette cheminée; le propriétaire a eu le bon esprit et l'amour-propre de refuser. L'hôtel Lasbordes appartient aujourd'hui à M. de Fleyres, qui le tient de M. Meynier.



S^T.-PIERRE-DES-CUISINES.

L'Eglise de *Saint-Pierre-des-Cuisines* est située dans la rue de l'Arsenal : on ignore son origine, mais on est certain qu'elle existait vers le VIe siècle.

Le prieuré de Saint-Pierre fut compris dans les domaines que Guillaume IV fut appelé à partager avec Raymond de Saint-Gilles, son frère.

Guilhaume IV, comte de Toulouse, n'était âgé que de vingt ans, lorsque son père lui laissa en héritage les plus beaux domaines que pût envier le fils d'un vassal de la couronne de France. Affligé de la décadence de cette ancienne église, que la simonie avait réduite à un état déplorable, il seconda les efforts d'Izarn, évêque de cette ville, qui depuis long-temps aspirait à la réforme des églises de son diocèse. La religion fut l'unique objet des soins de ce prince pacifique ; animé d'un zèle infatigable, il embellit les églises de ses états par ses libéralités, et après y avoir rétabli l'ancienne discipline, on les vit bientôt reprendre une face nouvelle.

Guilhaume IV fit don (1), en 1067, à Durand, abbé de Moissac, du prieuré de Saint-Pierre. Dans cette donation, faite de concert avec Almaudis, sa mère, comtesse de Barcelonne, Durand, abbé de Moissac, fut confirmé dans la possession des terres abbatiales, et des autres droits qui avaient été légués précédemment à l'abbaye du prieuré de *Saint-Pierre-des-Cuisines* (2) ; il fut également

(1) *Histoire générale de Languedoc*, tom. 2, aux preuves, pag. 255.

(2) « En ce temps, dit Catel, Saint-Pierre n'était pas de la ville, mais tout près de la ville, vu que les anciennes murailles et portes de la ville qui paraissent encore, tant aux Chartreux qu'à la rue des *Blanchiers*, nous montrent que la ville n'allait que jusques au lieu de ladite rue des *Blanchiers*, appelé *las Placettos*. Aussi, les confrontations des biens compris dans la donation, sont la Garonne, le lieu appelé *Crosas*, hors de la ville

statué que les comtes de Toulouse ne pourraient lever ni exiger aucune rente des habitants de *Saint-Pierre*, ni aucun droit sur les cuirs.

« D'où nous pouvons apprendre, ajoute Catel, que depuis long-temps l'on » préparait des cuirs audit lieu, et encore la rue porte le nom de Blanchiers, » parce qu'on y blanchit les cuirs ; il est dit aussi, dans cette donation, qu'il » leur est permis de bâtir des fours pour cuire le pain, sans qu'ils soient tenus » de l'apporter à ceux du comte (1), car il est certain que les fours étaient » du comte, à cause de quoi ils étaient appelés *comitiales*, auxquels, à mon » avis, les habitants étaient tenus de faire cuire leur pain, et le comte avait » coutume d'exiger une certaine rente qui était appelée *leyda*. »

Depuis la destruction de l'ancien Capitole par les Visigoths, jusqu'à l'an 1226, Toulouse n'eut pas de maison commune (2) pour les assemblées publiques : ces assemblées se tenaient tantôt à Saint-Sernin, tantôt à la Daurade, mais plus souvent à Saint-Pierre-des-Cuisines, comme le prouvent les actes de 1189, 1194 et 1222,

Le vendredi, jour de l'Epiphanie de l'an 1189, Raymond, comte de Toulouse, tint une assemblée de tout le peuple dans l'église de Saint-Pierre-des-Cuisines ; il donna une charte dans laquelle il déclare :

« Que tous les hommes et toutes les femmes de la ville et du faux bourg » peuvent se fier à lui comme à leur bon seigneur. Il fait ensuite défense à » toutes sortes de personnes de tuer aucun des habitants, de les insulter, de » s'élever contr'eux, de leur causer le moindre dommage ; il leur ordonne » d'exécuter fidellement ce que l'évêque, les consuls, Toset de Toulouse et » Aymeri de Castelnau décideront. »

Le comte ajoute :

de Toulouse, dans lequel est aujourd'hui la porte de la ville nommée *Lascrosas*, maintenant rue des *Lascroses* et *Puits-Creusés*.

Le nom de *Sancti Petri de coquinis*, que quelques auteurs font dériver du nom de *coquindis* à *coquindo*, parce qu'on pouvait y faire cuire le pain sans aller aux fours des comtes ; d'autres le font dériver du mot *coquinis*, *coquin*, parce que ce lieu était habité par les pauvres gens, appelés *coquiones* dans le capitulaire de Charlemagne.

(1) Catel donne le dénombrement de ces fours, qu'il dit avoir trouvés dans un ancien rôle des *leudes* ou *rentes* ; c'étaient :

Les fours Saint-Sauveur, Podapé, des Pescadours-Vieils, de la Mamadière, de Budélièros, de l'Estèle, de Soque Nalbiges, de Sesquières, de Bretonières, d'Arnaud-Bernart, del Barta, de Villanova, de Tounis, du Pré-Montardi, le Fourbastard, le four neuf des Pescadours, de las forguas de Noguier, près Saint-Etienne, de Gaité-Puech, d'Aguilhery, de la Pomo, de la Capelo redondo, de Dadiere, de la Thrilé, de Saint-Pierre-des-Cuisines.

(2) Catel nous apprend qu'on appelait cette maison la *maison coumminal*, qu'elle fut agrandie en 1294, et qu'en 1319 on y ajouta plusieurs tours, bâtiments et jardins ; ses bornes en furent fixées, dit-il, lorsqu'on construisit les remparts.

« — Moi, Raymond, comte, je jure sur les saints évangiles, dans l'église » de Saint-Pierre-des-Cuisines, de ma propre volonté, et pour l'amour des » Toulousains, d'observer toutes ces choses (quoique je ne sois tenu de le » faire que parce que je le veux) sauf et réservé tous mes droits, comme je » les ai, et les dois avoir. »

En 1216, le célèbre Simon de Montfort, harcelé par les partisants de Raymond VI, tint aussi une assemblée à Saint-Pierre-des-Cuisines.

« Et quand aysso és estat faict, lodit conte de Montfort a mandat ung » autre conseilh à S. Peyre de Cosinas ; là ont és estat amassat. Lodit conte a » dit et déclarat, que si les habitants qué son demorats no volen tots morir, » qué és forsa que una granda soma, que lodit conte déclaret, ly baylen et » ly finen, d'aqui à la festa dé tots saints, lagunla era ben probdana : so qué » fouc forsa asdits habitants de far, afin de aver pax et bon accord (1). »

« J'ai remarqué, dit Catel, qu'anciennement la plus part des actes solennels se faisaient dans ladite église de Saint-Pierre-des-Cuisines, et que lorsque le comte voulait assembler la communauté de la ville, soit-il pour recevoir leur serment de fidélité, ou bien pour confirmer leurs priviléges, ces actes se faisaient dans ladite église. »

Les générations auxquelles nous avons succédé nous ont laissé, dans les monuments religieux, les traces du sentiment qui les animaient; l'architecture de Saint-Pierre n'offrira à nos lecteurs, il est vrai, rien de remarquable, car ce monument n'est pas empreint de cette pensée religieuse qui présidait aux œuvres de nos pères, dont les compositions pittoresques, pleines de poésie, sont la source des plus riches documents de notre histoire artistique. Mais l'aspect de cette ancienne église, qui a entendu les prières et les chants de nos pères, parle encore avec autant de force que les pompes et les solennités du culte à l'imagination de ceux qui vont la visiter; elle rappèle aussi à notre époque, oublieuse de tout ce qui l'a précédée, de grands et glorieux souvenirs, et qui vengent nos ancêtres des reproches de barbarie et d'ignorance qui leur ont été si légérement prodigués, car elle nous rappelle nos comtes de Toulouse.

Tandis que les peuples du Nord subissaient le joug du servilisme militaire, et que cette vaste contrée, habitée par les Francs, était sans lois et sans administration générale, nos comtes réunissaient dans cette église l'élite de la ville, et donnaient à Toulouse des coutumes et des règlements qui furent

(1) *Histoire de la guerre des Albigeois*, écrite en languedocien par un contemporain.

observés dans presque toutes les villes de la province de Languedoc (1), et l'établissement de ces coutumes ne porta jamais atteinte au privilége que cette ville conserva d'être régie par le droit romain, qui fut sa loi commune.

Comme les usages d'une ville sont la partie la plus essentielle de son histoire, nous donnerons, comme monument historique, le détail des cérémonies qui furent observées lorsque Philippe III réforma, par de nouveaux réglements, les coutumes de Toulouse (2).

« Le roi, dit Raynal, fit d'abord examiner ces coutumes dans son conseil, et après en avoir retranché vingt articles, il nomma l'abbé de Moissac, avec Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Toulouse, ou le juge d'Appeaux, en son absence, pour les examiner de nouveau, et pour s'assurer que tous les articles qu'elles contenaient étaient conformes aux usages des anciens. Il ordonna qu'il en serait tenu deux registres, dont l'un resterait entre les mains des Capitouls, et l'autre entre les mains du viguier, ce qui fut exécuté. On fit transcrire le rouleau que le roi avait envoyé, sur deux livres, qu'on nomme encore le *livre blanc ;* ensuite les douze Capitouls les présentèrent, avec les lettres patentes, aux deux commissaires, le mardi après la Purification de l'an 1285, dans l'église de *Saint-Pierre-des-Cuisines*, en les priant de procéder à leur commission : on avait convoqué pour cela une assemblée générale dans cette église. Les Capitouls, et cinquante-trois habitants de la ville des plus qualifiés, prêtèrent serment, entres les mains de ces commissaires, de dire la vérité ; ils assurèrent, ensuite, que le livre qu'ils présentaient contenait les véritables coutumes des habitants de Toulouse. Ce livre fut confronté, mot à mot, avec le rouleau envoyé par le roi ; après quoi, les commissaires les approuvèrent, et en ordonnèrent l'exécution, suivant le pouvoir que le roi leur en avait donné. »

C'est en vain que l'on cherche le portail de *Saint-Pierre-des-Cuisines*, quelques maisons de la rue du Parc le dérobent à la vue. Six colonnes d'ordre ionique, en marbre des Pyrénées, surmontées de chapiteaux du même ordre, supportent un plein-cintre ; trois de ces chapiteaux représentent la Naissance, la Passion, et la Sépulture de Notre-Seigneur ; les trois autres, entièrement mutilés, devaient aussi représenter des épisodes de la vie de Jésus-Christ.

(1) Les lois, les mœurs, et les usages du peuple Toulousain éprouvèrent jusqu'au IXe siècle de très grands changements. Raymond V confirma, en 1182, divers réglements dressés par *le commun conseil de la ville et du faubourg de Toulouse*, avec ordre de les observer à perpétuité, *sauf la fidélité du comte.* Catel rapporte le premier de ces réglements dans son *Histoire des comtes de Toulouse*, pag. 214 et suivantes.

(2) Jean de Casaveteri, ou Casevielle, avocat au parlement, publia en langue latine les coutumes de Toulouse, qui sont les seules du royaume de France écrites en cette langue.

(Argon, *Histoire du droit français.*)

Dans le pas perdu, et à droite, l'on trouve construit dans le mur un tombeau bysantin, dont l'élégance et la richesse nous font croire qu'il fut celui d'une famille opulente : une tête, quelques ossements, et de la terre, sont les seuls restes qu'il contient.

La tombe, dont le couvercle est brisé, est en pierre commune ; elle repose sur trois colonnes d'ordre dorique, et la tête et les pieds sont recouverts par des arceaux à plein-cintre.

Quatre colonnes d'ordre dorique, surmontées de chapiteaux d'ordre composite, supportent trois arceaux plein-cintre, et semblent destinés à fermer l'entrée de ce tombeau, qui fut probablement construit dans le XIe siècle.

Entrons dans l'église : hélas ! ravie au culte, elle n'est plus qu'un entrepôt d'armes dépendant de l'arsenal. Voûtes antiques, élevées par nos pères au prince des apôtres ! retracez-nous la touchante dévotion des héros que Raymond conduisit sous les remparts de Jérusalem ! Racontez-nous l'enthousiasme qui les suivit dans cette expédition, et la gloire qu'ils trouvèrent dans la Palestine. Restez debout, chapelle solitaire ! vous qui avez vu passer douze générations, vous apprendrez à la postérité que vous fûtes long-temps consacrée à Dieu ; vous lui direz aussi, qu'en passant, la révolution vous toucha de sa main spoliatrice, et qu'après son passage on ne trouva plus rien dans votre sein... Rien que le silence, solennel et monotone comme l'éternité !

Après cette époque désastreuse où le trône et l'autel furent ensevelis dans le même naufrage, après ces jours affreux où l'on vivait sans espérance, où l'on mourait sans consolation, maltraités par la fortune, les hommes renversèrent les autels qu'ils avaient élevés à de nouvelles divinités, et tournant leurs regards vers cette religion dont la grandeur est seule impérissable, ils s'écrièrent : c'est aux prêtres qu'il faut donner nos temples à garder !

Les églises furent rendues au culte, mais comme nous l'avons dit plus haut, Saint-Pierre ayant été réunie à l'arsenal, la paroisse fut transférée dans l'église des Chartreux.

L'établissement des Chartreux dans Toulouse remonte à l'année 1567, époque à laquelle la chartreuse de Saix, située sur l'Agoût, à une demi-lieue de Castres, fut prise et pillée par les Protestants. Depuis le commencement de la guerre, les Huguenots, par respect pour ces saints solitaires, avaient jusqu'alors épargné ce couvent ; mais un homme, dont la triste célébrité n'est due qu'aux horreurs de la guerre civile, infidèle à sa promesse, vint les attaquer dans la nuit du 4 octobre 1567, et cet homme c'est Guilhot de Ferrières (1).

(1) Ce Guilhot de Ferrières est le même qui, en 1565, se rendit à Toulouse, pour se plaindre à Charles IX de la conduite du maréchal Damville ; il plaida aussi, en présence du roi, contre Catherine de Narbonne, fut con-

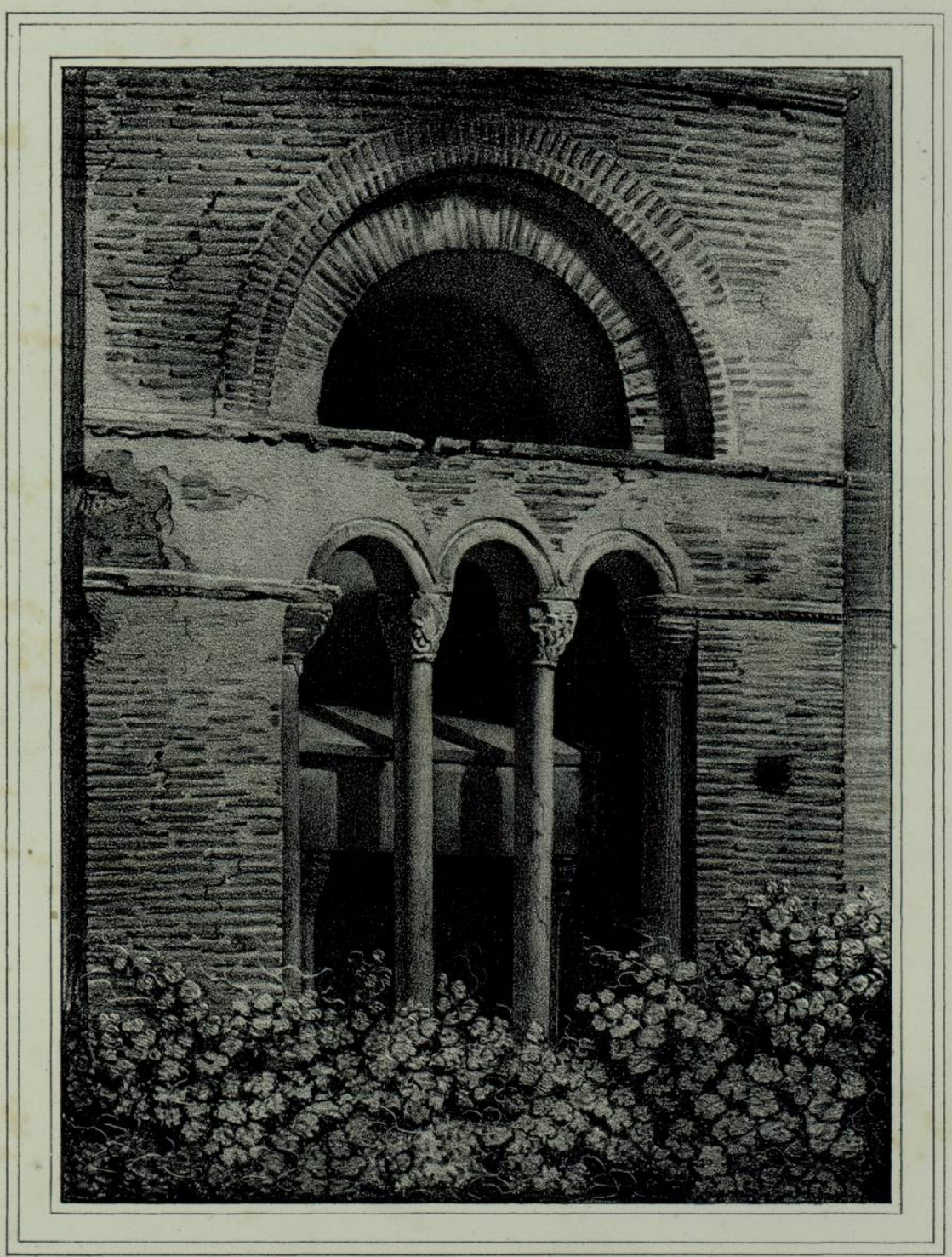

Perrin del. pris au Daguerreotype. Lit. Constantin. Toulouse.

TOMBEAU BYZANTIN.

(Rue de l'arsenal.)

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

« La maison fut prise par escalade, dit Lafaille, pillée et saccagée, et les » religieux massacrés, à la réserve de trois ou quatre, qui se sauvèrent dans » le clocher, et à qui l'on donna la vie et la liberté de se retirer où bon leur » semblerait : la maison fut depuis ruinée de fond en comble. Gaches le ra- » conte diversement. J'ai suivi les mémoires qui m'ont été communiqués par » les RR. PP. Chartreux de cette ville. Du nombre de ces religieux qu'on » épargna, et qui vinrent se réfugier à Toulouse, était un père *de Lobra*, » grand prédicateur, et qui fit beaucoup de fruit dans cette ville ; il était d'une » éloquence si insinuante, que les Calvinistes mêmes prenaient plaisir à l'aller » entendre. Le mérite particulier de ce religieux fit naître le désir de le retenir, » ainsi que les trois autres ; la chose fut délibérée dans un conseil de ville, » et les Capitouls leur firent don d'une somme de deux mille livres, qui servit » à acheter un des colléges du capitoulat de Saint-Pierre-des-Cuisines, où ils » fondèrent plus tard leur nouveau monastère. »

« Ils ménagèrent si bien, dit Catel, et firent telle réserve de leurs revenus, que de leurs espargnes ils assemblèrent une bonne somme d'argent pour employer au bastiment de leur couvent, lequel ils commencèrent à bastir en l'an 1602, par l'industrie et prudence de dom Antoine de Saint-Pons, natif de Tolose, et religieux profès de la Grande-Chartreuse ; lequel fut à cause de son expérience particulièrement choisi par le chapitre général, tenu dans la Grande-Chartreuse, pour prendre garde, et avoir la direction dudit bastiment. Ayant ce dessein, il le communiqua aux Capitouls et au conseil de la maison de ville, lesquels l'eurent très agréable ; et pour l'acheminer comme ils désiraient, la ville leur accorda certaines petites rues, avec l'immunité et exemption telle que contient cette inscription, qu'ils ont mise dans leur cloistre :

PIETATI AC MEMORIÆ
QUOD CHRISTIANÆ REIPUB. BENE VERTAT
A. A. REST. SAL. M. D. C. II. HENRICO IIII.
CHRISTIANISSIMO. INVICTISSIMO. GALL. ET NAV.
PRINCIPE. CAPITOL. VERO. JO. DEL.
PUECH. BURG. JO. COMBES, DOCT. DOMINO
DESCONTES. JO. DE LAGARRÉE

damné à lui restituer des meubles, dont il s'était emparé pendant les troubles, ce qui prouve qu'en défendant sa religion, il n'était pas tout à fait désintéressé. Le 29 septembre 1567, il s'empara de Castres ; il arrêta, dans son lit, l'évêque Claude, d'Oraison, qui était arrivé la veille pour s'opposer à cette entreprise, et il insulta au malheur de ce prélat par une raillerie piquante : *Tal crei guilha Guilhot que Guilhot lou guilho*, lui dit-il en langue vulgaire. Cet adage patois, qui ne pouvait être amené plus à propos, n'en devint que plus populaire, et il est encore en usage de nos jours.

(*Biographie Castraise*, par Magloire Nayral.)

BURG. JOANNI DUPLAUTE, DOCT. VIT.
DE CONFORT DOCT. AUT. DE DURAND.
DOCTORE DOMINO DE LABASTIDE, CEPET.
BAZUS, ET VILLARIES. PHILIP. CAPELE, PROCUR.
IN SENATU, JO. ARN. DE TIFFANT DOCTORE
CARTUSIANORUM HÆC RELIGIOSA.
ÆDES CUM PERPETUA SUBSIDIORUM
IMMUNITATE COMITIIS APPROBANTIBUS.
PIORUMQUE OMNIUM DESIDERANTIBUS.
ID VOTIS FELICITER INCHOATA EST.
M. D. C. II.

» Ce bastiment ayant été commencé de l'argent provenu de leurs espargnes, fut continué au moyen des donations qui furent faites audit couvent par des enfans de bonne maison, qui se rendirent religieux dudit ordre, entre autres par dom Guillaume Daffis, fils de Tolose, dom Bruno Peletier, natif de Paris. La première pierre du fondement fut béniste par messire Jean Daffis, évesque de Lombez, et posée par messire Nicolas de Verdun, lors premier président de Tolose, au mois de mai 1607. L'église estant achevée fut consacrée le 20 mai 1612, par monseigneur le cardinal de Sourdys, archevesque de Bourdeaux. »

Chaque nouvel établissement religieux causait quelques querelles, et trouvait des oppositions de la part des seigneurs ecclésiastiques ou des curés : le curé de Saint-Pierre s'opposa de tout son pouvoir à ce que les Chartreux eussent une église, un cimetière et des cloches ; à ce qu'ils célébrassent l'office divin, et reçussent des offrandes aux messes, car ces usages attentaient à ses droits curiaux ; il fut cependant démis de son opposition par arrêt du parlement, et les Chartreux n'évitèrent les nouvelles tracasseries du prieur de Saint-Pierre qu'en permutant avec un autre bénéfice, échange qui fut autorisé par une bulle du pape Paul V, du mois d'avril 1617. Depuis cette époque, jusques en 1674, cette chartreuse a joui des revenus de celle de Saix ; mais l'ordre ayant délibéré de rétablir cette dernière, celle de Toulouse lui rendit ses revenus moyennant une pension annuelle de cinq mille francs.

Ces religieux ne perdirent jamais l'estime publique, qu'ils avaient méritée : enrichi par les grands, respecté par le peuple, leur couvent devint en peu de temps la consolation de toutes les infortunes. Des études historiques, faites avec soin, l'amour des lettres distinguèrent les Chartreux, et, comme dans tous les couvents de leur ordre, on trouvait chez eux la charité évangélique, et la piété que le silence des cloîtres fait naître.

Le terrain occupé aujourd'hui par l'arsenal et le parc d'artillerie était l'en-

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

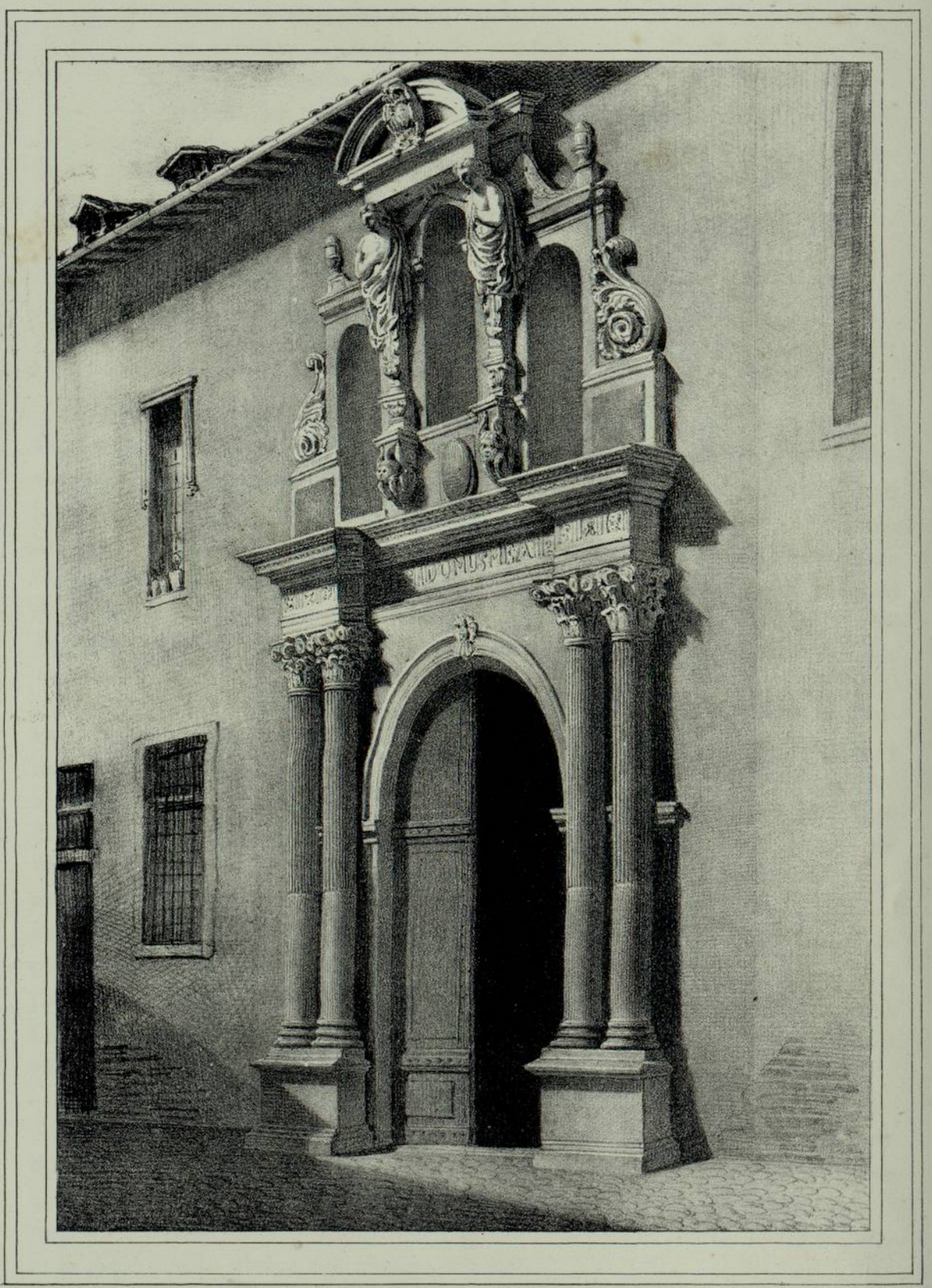

Perron del. gravé au Papinerie. Lith. Constantin, Toulouse.

PORTE DE L'EGLISE S^T PIERRE.

clos des Chartreux, dans lequel cette communauté avait deux cloîtres : le grand et le petit ; ils étaient entourés d'appartements composés d'une ou de deux pièces. Ces cloîtres furent démolis après la suppression de cet ordre ; cependant, une partie du petit cloître existe encore, et ses débris nous rappellent de pieux souvenirs.

A l'entrée de l'église de Saint-Pierre est un portail orné de quatre colonnes d'ordre dorique, cannelées, surmontées des chapiteaux à feuille d'acanthe ; l'entablement est décoré des instruments de la Passion et de l'inscription suivante :

DOMUS MEA.

Dans le tympan du fronton sont trois niches sans statues, deux anges tiennent une couronne sur celle du milieu, et le tout est surmonté d'un médaillon avec les initiales T. H. S. Ce portail, remarquable par son architecture et par les bas-reliefs dont il est décoré, est dû à Bachelier.

Au-dessus du dôme, s'élève un pavillon surmonté d'une statue en plomb d'une très forte proportion, et de ce point de vue agréable, l'œil embrasse à la fois, et la ville, et les plaines fertiles qui l'environnent.

Le plan sur lequel l'église a été bâtie est la croix latine, aussi, pour en faire la description intérieure, nous allons prendre pour point de départ le pied de la croix. Là sont placées quatre colonnes en marbre rouge, et quatre en marbre grisâtre, toutes à nervure : elles supportent un buffet d'orgue, dont la construction remonte au siècle de Louis XV ; cet orgue, qui précédemment avait appartenu aux Cordeliers, est richement sculpté. On trouve, à gauche, la chapelle de Sainte-Croix ; la boiserie qui décore son intérieur est ornée de dix-huit figures d'anges, moitié corps ; les petits festons et les vases de fleurs qui en font l'ornement sont élégamment dessinés : cet ouvrage, et les travaux de sculpture que l'on remarque sur la porte de cette chapelle, nous ont paru appartenir au XVIIe siècle.

Deux rangs de tableaux, qui ont pour sujet la vie de saint Bruno et de plusieurs autres solitaires, couvrent les parois des murs du chœur, au-dessus des stalles. Le rang supérieur se compose de douze tableaux peints sur toile, représentant la Passion de Notre-Seigneur, et le rang inférieur de vingt fresques coloriées, et de dix imitant le bas-relief : entre ces tableaux sont encore des bas-reliefs modelés par Mortreuil, artiste toulousain (1).

Sur le rond-point, construit en marbres précieux, s'élève un magnifique autel à la romaine ; deux anges (2) en marbre blanc, de sept pieds de hau-

(1) *Biographie toulousaine.*

(2) Sculptés par F. Lucas, artiste toulousain.

teur, posent une guirlande de fleurs sur le tabernacle, en forme d'urne ; à droite et à gauche de l'autel, sont placés deux trépieds dans le style antique, qui supportent chacun trois flambeaux. Au dessus, s'élève le dôme, que Mortreuil et Julia ont décoré d'après les dessins de F.-T.-L. Cammas, architecte, né à Toulouse. La manière dont ce dôme est éclairé est sans doute très favorable aux effets de l'architecture, mais, selon nous, elle ne l'est pas au recueillement.

Un tableau, représentant l'adoration des Mages, décore le bras gauche de la croix; un autre, représentant la naissance de Jésus-Christ, fait l'ornement du bras droit.

La chapelle de Notre-Dame du Rosaire contient un tableau où l'on voit saint Dominique recevant le chapelet des mains de la Vierge.

La chapelle de saint Félix est enrichie d'un reliquaire où repose la tête de ce saint ; le tableau, où il est représenté recevant les palmes du martyre, n'est remarquable que dans la figure de ce saint.

Le tableau de la chapelle du Purgatoire est mauvais ; celui des fonts-baptismaux représente le baptême de Jésus-Christ. Dans la chapelle de l'agonie on remarque un groupe gothique : ce sont les trois saintes femmes, qui tiennent entre leurs bras le corps de Notre-Seigneur.

L'autel de la chapelle de saint Pierre est orné d'un bas-relief en marbre blanc représentant un joli petit groupe : Jésus-Christ et saint Jean-Baptiste, enfants, la sainte Vierge, saint Joseph et Elisabeth en forment la composition.

Le grand défaut de cette église, est le manque d'unité dans le système de décoration; trop d'artistes ont concouru à la fois à l'embellissement de cet édifice : un seul homme, selon nous, peut donner aux compositions de ce genre l'unité de pensée et de style qui leur convient.

Cette accumulation d'ornements, de tableaux, fatigue des yeux accoutumés à l'architecture austère des églises du moyen-âge. Ajoutons, pour terminer notre critique, que ce qui manque à cette église, c'est le caractère religieux. Selon nous, l'architecture chrétienne doit avoir, comme la religion elle-même, quelque chose de grave, de mystérieux; dans celle des Chartreux on ne trouve, ni la grandeur sévère, ni le recueillement solennel, ni l'obscurité religieuse de nos antiques églises.



Perrin del. Lith. Delar, à Toulouse.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE S^T PIERRE.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

L'ILE DE TOUNIS.

Sur la rive droite de la Garonne, s'étend une petite langue de terre, bornée d'un côté par la rivière, et de l'autre par le canal de fuite du moulin du Château, qui la sépare de la ville. Les habitans de ce quartier, connu de temps immémorial sous le nom d'*Ile de Tounis*, se sont toujours fait remarquer par un caractère spécial, extraordinairement fougueux et turbulent; on dirait une petite république qui, séparée du reste de la ville, dédaigne d'en subir le contact moral, et base uniquement sur ses goûts, sur ses caprices, ses mœurs et ses habitudes. A chaque page de nos annales, on trouve plusieurs récits de querelles ou émeutes occasionnées par les insulaires de Tounis; autrefois, comme aujourd'hui, les Tounisiens se courbaient difficilement sous le joug des autorités, et les tribuns du moyen-âge trouvèrent toujours chez eux d'intrépides auxiliaires. Qu'on ne croie pas cependant que les habitants de Tounis ont professé, aveuglément et par forfanterie, une sorte de mépris pour les réglements municipaux. Avant la révolution, cette île appartenait au roi, les maisons lui payaient redevance, les Tounisiens jouissaient des priviléges et immunités accordées aux terres dites *Terres de Roi;* aussi, l'autorité des Capitouls n'y exerçait pas une très grande influence, et les criminels qui pouvaient s'y réfugier y trouvaient un asile où la justice allait rarement les chercher.

Les auteurs qui ont écrit sur les monuments, les rues et les vieux quartiers de la ville de Toulouse, ne sont pas d'accord sur l'origine du nom de *Tounis*. Dans un ancien arrêt, cette île est appelée *Portus sancti Antonii, le port de Saint-Antoine;* dans cet arrêt on met pour partie le syndic des *pêcheurs des quartiers de Saint-Cyprien, du Bazacle et de l'île de Tounis : syndicum piscatorum*

sancti Cypriani, *Badaclei et Thonisii*, *sivè portus sancti Antonii*. Catel, dans son *Histoire du capitoulat de la Dalbade*, dit que le mot de *Tounis* vient de celui de *port Saint-Antoine*, parce qu'en langage toulousain, *toni* signifie Antoine. Le père Sermet, dans son *Mémoire sur les rues et quartiers de Toulouse*, a adopté cette dénomination. L'auteur d'un mémoire qui se trouvait autrefois dans les archives du Capitole, et qu'on n'a pas retrouvé depuis la Révolution, disait que l'île du port Saint-Antoine fut donnée, par la comtesse Jeanne, à quelques soldats qui avaient accompagné le roi saint Louis à sa dernière croisade, en Afrique; ces guerriers, pour perpétuer chez leurs descendants le souvenir de leurs expéditions lointaines, appelèrent leur île *Tunis*, nom qui plus tard se modifia en celui de *Tounis*. Cette dernière interprétation nous paraît bizarre et même peu probable; nous aimons mieux trouver la dénomination de l'île dans les anciens actes où elle est appelée *Insula Thonisii*, *sive sancti Antonii et salvitatis Tolosæ : île de Tounis ou de Saint-Antoine et de la* SAUVETÉ *de Toulouse*. Cette dernière dénomination ne laisse aucun doute sur le droit d'asile dont jouissaient les habitants de cette île, privilége si rare qu'on ne l'accordait ordinairement qu'aux églises et monastères, et dont les *Tounisiens* se montraient fiers à juste titre.

Sous les comtes de Toulouse, l'île de Tounis était très peuplée, et habitée principalement par des teinturiers, des pêcheurs, des bouchers, appelés *affachaires* dans plusieurs actes publics, des tisserands, et autres ouvriers qui s'occupaient de la préparation des laines.

L'île de Tounis, avant le XIVe siècle, ne communiquait avec la ville que par un pont de bois, qui était souvent emporté par les innondations, et avait besoin de réparation presque chaque année.

Il est dit dans une transaction passée en 1421, entre les *bailes* des bouchers et le syndic de la ville, que les bailes teinturiers et autres habitants de Tounis se chargèrent de réparer une partie de leur pont; d'après les réglements faits par la petite cour, ceux qui tuaient des bœufs et autres qui auraient infecté la ville, devaient se tenir hors de son enceinte, ou sur les bords de la rivière : le comte Raymond, par un acte de l'année 1238, avait donné, à ces fins, les rives de la Garonne aux corroyeurs.

Dans les annales de l'Hôtel-de-Ville, il est écrit que les Capitouls commencèrent en 1514 la construction du pont en brique dont on voit encore les débris; il ne fut achevé que vers le mois d'août 1516 (1). Ce pont ne s'étendait

(1) Etant Capitouls : Jean Pétri, bachelier; Tristan Soustre, docteur en droit; Nicolas Boutonnier, docteur, Jean de Noyers, licencié en droit civil; Antoine de Forgia, procureur au parlement; Jean de Molis, marchand; Bernard Coste, Bachelier en droit civil.

que depuis la ville à l'île de Tounis ; cependant, par arrêt du mois de janvier 1518, il fut enjoint au syndic de la ville de le continuer jusqu'à la rive opposée de la Garonne ; mais la ville, épuisée par ses dépenses particulières et par les subsides énormes qu'elle avait avancés au jeune roi François Ier, ne put fournir aux frais d'un si long travail, et le pont de Tounis resta tel qu'il était.

Les particularités de l'histoire de cette île sont tellement disséminées dans nos annales, qu'il serait difficile de les réunir pour en former un récit continu. D'ailleurs, les principaux, consignés dans les registres de l'Hôtel-de-Ville, sont des inondations qui de tout temps ont menacé les Tounisiens ; nous nous bornons à mentionner les plus désastreuses.

« Le 5 avril 1523, la Garonne déborda tellement qu'elle inonda le bourg de Saint-Cyprien, ce qui fut cause de la chûte de plusieurs édifices ; la plus grande partie des maisons de l'île de Tounis et le *Pont-Vieux* furent emportés, sans qu'on aict depuis songé à rebâtir ce pont. On porta en procession le Saint-Sacrement sur l'autre pont, qui allait de la *Daurade* à l'*hôpital Saint-Jacques*, et qu'on appelait alors le *Pont-Neuf ;* le Saint-Sacrement n'eut pas plutôt paru sur ce pont que le débordement s'appaisa, la rivière rentra dans son lit et n'en sortit plus, bien qu'il ne cessât de pleuvoir durant trente jours.

» En 1608, pendant tout le mois d'octobre, les pluies furent si abondantes que la Garonne sortit bien loin de son lit, de telle sorte que depuis long-temps il ne s'était vu un si grand débordement ; le *Pont-Neuf* de bois, qui avait été bâti pour les charrois, fut presque tout emporté. L'annaliste de l'Hôtel-de-Ville remarque que cette année le débordement des rivières fut général dans toute la France ; mais on a de la peine à croire ce qu'il dit du Tarn, dont le lit est très profond, et qui porta l'inondation jusqu'à trois lieues loin de ses bords : l'île de Tounis eut beaucoup à souffrir du débordement de 1608. »

En 1612, les Capitouls, voyant que la plupart des maisons menaçaient ruine, ordonnèrent de promptes réparations ; ils indemnisèrent le fermier de la ville de la perte qu'il avait faite en poissons dans les fossés qui lui étaient affermés par les magistrats municipaux. On commença la construction d'un quai, mais elle fut interrompue, et reprise seulement en 1668.

L'île de Tounis était alors peuplée de nombreux ouvriers, qui travaillaient dans quatre manufactures établies depuis quelques années : ce quartier devenait de jour en jour plus important, et méritait l'attention particulière de la municipalité. On continua le quai, on posa la première pierre vers le milieu de l'île, le chef du consistoire eut cet honneur ; on y grava l'inscription suivante :

ANNO RESTAUR. SALUT. M. D. C. LXVIII.
REGNANTE LUD. XIV.

CAPITOL. JOAN. COUDERE. JOAN. CAMPUNANT. JAC.
ROUX. JOAN. ASTO. LAURENTIO. SOLEM. GALIEN. GUILH.
PRADINES, RAYMOND. CASSAGNOL. BERNARD ALBERT.
HUNC LAPIDEM PRÆSCRIPTO AB ECCLESIA RITU INTER
MISSARUM SOLEMNIA CONSECRATUM POSUIT
SALOMON GALIEN CONSISTORII PRÆSES, QUO MOLES
HUJUS AGGERIS SUSTENTATURA INSULAM ERUMPENTES
FLUCTUS ETERNUM CONTINERENT (1).

On poussa les travaux avec une activité extraordinaire, le mur de ce quai fut bientôt achevé du côté du moulin du château ; on y posa une table de marbre noir avec ses six vers latins, les noms et les armoiries des Capitouls.

HANC CAPITOLINI RAPIDÆ OPPOSUÊRE GARUMNÆ
IMMENSAM MOLEM, MURORUMQUE AGGERE RIPAS
CINXERUNT, QUOD ERIT DECUS IMMORTALE TOLOSÆ,
SECUROQUE VAGAS MUNIMINE COMPRIMET UNDAS ;
QUÆ CURA OCTO-VIRUM SERVATA EST INSULA SÆCLIS,
INCLYTA VENTURIS ILLORUM NOMINA SERVET.

« Les Capitouls ont opposé cette masse énorme à la rapidité des flots de la » Garonne ; ils ont entouré les rives d'une ceinture de murailles, travail qui » fera éternellement honneur à la ville de Toulouse, et contiendra toujours » les eaux. Que cette île, qui a été sauvée par le soin de huit Capitouls, » transmette à la postérité leurs noms illustres. »

En 1677, les Capitouls, pleins de zèle pour les intérêts de la ville, et veillant avec une sollicitude paternelle à la sûreté des divers quartiers, continuèrent l'ouvrage de leurs prédécesseurs ; ils votèrent des fonds pour le salaire des ouvriers qui devaient travailler à la chaussée commencée depuis quelques années au dessus du moulin à poudre, elle fut terminée dans une étendue de plus de vingt cannes ; elle garantit ainsi l'île de Tounis des ravages

(1) L'an de la rédemption 1668, régnant Louis XIV, étant capitouls : Jean Coudère, Jean Campunant, Jacques Roux, Jean de Saint-Laurent, Salomon Galien, Guillaume Pradines, Raymond Cassagnol, Bernard Albert; Salomon Galien, chef du consistoire, posa cette pierre consacrée au milieu des cérémonies de plusieurs messes ; selon le rit prescrit par l'église, afin que la masse de ce quai devant soutenir l'île, retint éternellement les eaux qui s'y précipitent avec fureur.

causés presque annuellement par les inondations, et rejeta l'eau du côté du quai.

En 1712, les pluies et les orages ne discontinuèrent pas durant les mois de mai, de juin et de juillet; le conseil de ville s'assembla pour délibérer sur les dommages publics et particuliers causés par l'inondation du 9 juin. Des commissaires en dressèrent vérification, qui fut envoyée au roi et aux ministres.

On délibéra de réparer la fontaine du Château, de recurer les égoûts et le ruisseau de la rue des *Trente-six-Ponts*, aux dépends des particuliers.

On délibéra aussi, sur la demande des intéressés au moulin du Château, sur les réparations que la ville devait faire au bastion emporté par la dernière inondation, et au petit canal comblé, avec une digue, depuis la chûte du glacis jusqu'à la chaussée; cette demande fut renvoyée à des commissaires, et comme l'instance était engagée au parlement, on autorisa le syndic de suspendre toutes les poursuites qu'on aurait pu faire.

En 1727, une inondation plus désastreuse que celles dont nous avons parlé, fit de très grands ravages dans l'île de Tounis; elle eut lieu le 12 septembre.

« L'épisode la plus tragique de ce petit cataclysme, dit M. D'Aldéguier, fut la mort de cinquante pauvres filles repenties, qui avaient été enfermées dans une maison de l'île de Tounis; l'île étant submergée, la maison fut bientôt pleine d'eau : ces malheureuses ne purent sortir; les gardiennes avaient fermé les portes; elles entendirent le mugissement des ondes qui les envahissaient; elles sentirent les murs s'ébranler, et se virent englouties sous les ruines submergées, sans que leurs cris de désespoir pussent engager personne à les secourir; toutes périrent. Un prêtre, nommé le père Badou, qui se trouvait alors dans la maison, eut le même sort; l'histoire ne dit pas si les gardiennes furent aussi englouties, elle ne fait mention que des cinquante pauvres filles et du prêtre, qui ne jugea du danger qu'au moment où il ne fut plus possible d'éviter la catastrophe. Outre les ravages que les eaux causèrent dans les établissements publics, il y eut 939 maisons renversées ou grandement endommagées; plus de 10,000 setiers de froment qui étaient dans les greniers du moulin du Château furent emportés par l'inondation. On évalua les pertes à 800,000 francs, qui vaudraient 1,600,000 francs d'aujourd'hui, car le froment ne fut compté que 8 francs le setier. Douze cents familles se trouvèrent le lendemain sans asile : les habitants de Tounis firent des pertes irréparables. »

L'inondation de 1772 ruina de nouveau plusieurs familles qui avaient reconstruit leurs maisons dans l'île de Tounis. Le 17 septembre, les eaux de la Garonne augmentèrent à l'improviste, et s'élevèrent si haut qu'on allait en bateau dans le faubourg Saint-Cyprien; plusieurs maisons de ce faubourg et de Saint-Michel furent emportées. L'île de Tounis était entièrement couverte, et on

n'apercevait que le faîte des maisons ; l'hospice Saint-Jacques s'écroula en partie et perdit tous ses approvisionnements : plus de cinquante personnes périrent dans ce désastre (1).

Nous pourrions dire quelques mots des inondations de 1788 et de 1835 ; mais la crainte de tomber dans une longue et ennuyeuse nomenclature, nous prescrit de ne pas pousser plus loin l'énumération des fléaux qui à diverses reprises ont dévasté l'île de Tounis.

Il nous reste maintenant à parler du caractère des habitants ; nous avons déjà dit que Tounis a été dans tous les temps peuplé d'ouvriers et de pêcheurs, gens turbulents, toujours prêts à courir à l'émeute, et qui mirent souvent à de rudes épreuves la patience des Capitouls. Nous trouvons dans nos annales un fait qui prouve que les Tounisiens ne professaient pas un profond respect pour leurs magistrats municipaux et la majesté du parlement.

En 1590, le célèbre avocat Tournier, qui avait pris une grande part aux fureurs de la ligue et coopéré à l'assassinat du président Duranti, ourdit une conspiration contre le parlement, dont il avait à se plaindre ; le nombre des conjurés s'accrut de toutes les personnes exaltées qui se méfiaient des *politiques* (les conservateurs de l'époque). Tournier comptait sur le succès de son entreprise, lorsqu'il fut trahi par un nommé Gali, qui découvrit tout à M. d'Assézat, conseiller au parlement. Le Catilina des ligueurs Toulousains fut d'abord effrayé, mais il trouva dans son audace et son énergie assez de fermeté pour ne laisser rien entrevoir à ses complices. Il avait choisi l'île de Tounis pour lieu de rendez-vous général, et pour place d'armes ; les habitants étaient dévoués à Tournier, qui se vit pourtant abandonné de plusieurs conjurés. Persuadé qu'un hardi coup de main était nécessaire pour rendre la confiance et le courage à ses satellites, il résolut de leur donner une preuve éclatante de son bonheur et de son intrépidité.

Un pêcheur vint l'avertir que Papus et Rességuier, conseillers au parlement, fesaient leurs prières dans la chapelle des Cordeliers du *Salin*. Sans hésiter, il choisit parmi les conjurés ceux qu'il savait les plus intrépides, et leur dit qu'il avait formé le projet d'enlever les deux magistrats.

— Vive l'église ! répondirent les conjurés ; ils coururent à la chapelle, enlevèrent Papus et Rességuier, et les menèrent prisonniers dans l'île de Tounis. Tournier comptait qu'en tout évènement la sûreté des deux magistrats

(1) Le procès-verbal de ce désastre, dit M. d'Aldéguier, dressé dans un style assez ridicule par le capitoul Cahusac, amusa, dit-on, beaucoup Louis XV, auquel la belle-sœur de la favorite, gasconne pleine d'esprit et d'originalité, le lut dans un souper des petits appartements, en l'assaisonnant de réflexions piquantes. Mais quelque ridicule que fût ce chef-d'œuvre capitulaire, était-ce le cas de s'en amuser dans une petite orgie ? Le gouvernement remit à la ville quelque partie de sa charge d'impositions ; elles furent bien loin de compenser ses pertes, que l'on évalua à près d'un million (940,855 fr.).

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE



Perrin del. Lith. Delor Toulouse

VUE DES USINES DE TOUNIS.

répondrait de la sienne. Cependant les Capitouls, effrayés de tant de témérité, se rendirent au palais ; ils y trouvèrent plus de trois cents partisans du parlement ; les magistrats se hasardèrent alors à sortir vêtus de leurs robes rouges, et autres insignes de leur dignité, ayant à leur tête le président de Paulo ; ils parcoururent les rues, criant au peuple de prendre les armes. Ils trouvèrent quelque opposition dans la rue des Couteliers, peuplée de *gens de main*, dit l'annaliste de l'Hôtel-de-Ville, et de tout temps portés à la sédition, et qui favorisaient les projets de leurs voisins, les habitants de l'île de Tounis. Paulo fit arrêter deux des plus mutins, nommés Candeil et Flamand, et calma ainsi ce mouvement populaire.

« Le président Paulo, dit Lafaille, avait de la répugnance à porter les choses à l'extrémité ; il appréhendait d'ailleurs pour les personnes de Papus et de Rességuier ; il envoya un parlementaire à Tournier, pour tâcher de le faire rentrer en lui-même, avec promesse de pardon. Mais cet homme furieux, soit qu'il se défiât du parlement, ou qu'il s'attendît à un grand soulèvement dans la ville, ne voulut pas entendre parler d'accommodement ; si bien que les magistrats, ayant reçu un renfort de trois cents hommes bien armés, résolurent d'attaquer les conjurés. On ne pouvait aller à eux que par le pont : Tournier n'avait pas manqué d'y faire de grandes barricades ; pour les forcer, on fit venir deux pièces de canon de l'arsenal de l'Hôtel-de-Ville. On n'eut pas plutôt tiré trois ou quatre volées contre le pont, que Tournier, auparavant si fier, perdit courage ; les principaux conjurés, à son exemple, ne songèrent qu'à se sauver, ce qu'ils firent en gagnant l'autre bord de la rivière, les uns à la nage, les autres sur des bateaux. »

Délaissés par le chef de la conspiration, les habitants de Tounis, se voyant dans l'impossiblité de tenir tête aux hostilités du parlement, vinrent, la corde au cou, implorer sa clémence. Les magistrats se contentèrent du supplice de trois des plus mutins ; ils délivrèrent Papus et Rességuier, et mirent trois cents hommes dans l'île, plutôt pour empêcher le pillage, que pour maintenir les habitants dans le devoir et l'obéissance.

L'île de Tounis a été à diverses époques le théâtre de plusieurs émeutes populaires ; avant la révolution de 1789, ses habitants formaient une petite république, divisée en deux moulons, et dépendant du capitoulat de la Dalbade : depuis que les corporations d'ouvriers ont beaucoup perdu de leur ancienne influence, pour faire place à la fraternité universelle, la population de Tounis a vu s'effacer de jour en jour son type caractéristique et particulier. Aujourd'hui les Tounisiens, presque tous ouvriers, se livrent à plusieurs branches d'exploitation et d'industrie ; cependant, un grand nombre s'occupe

de la teinture des étoffes et de la pêche ; les boucheries de Saint-Cyprien emploient aussi quelques-uns des robustes insulaires.

Depuis long-temps plusieurs industriels n'ont rien négligé pour mettre à profit l'eau du canal de fuite du moulin du Château ; quelques usines, des scieries de marbre, et la fonderie de l'école royale d'artillerie, sont les seuls résultats qu'on ait obtenus jusqu'à ce jour. Pourtant la position est très avantageuse, et on pourrait sans nul doute tirer un plus grand parti d'une si grande force motrice. Peut-être la ville et le gouvernement n'ont pas assez fait pour les habitants de l'île de Tounis ; avec quelques légers sacrifices, quelques secours accordés à propos, on ferait de Tounis un des quartiers les plus riches et les plus peuplés de la ville de Toulouse.

Le cardinal de Brienne, pendant qu'il était archevêque de Toulouse, avait formé un plan dont la magnificence et l'utilité mériterait bien que nos autorités contemporaines l'examinent et s'en occupent sérieusement. M. de Brienne, qui travailla avec tant de zèle à embellir la ville de Toulouse, voulait creuser un vaste port au-dessus du pont et en face de l'île de Tounis ; les habitants auraient obtenu de nouvelles maisons dans un autre quartier, et l'île eût été environnée de quais magnifiques, plantée d'arbres, et le terrain consacré uniquement à la construction de vastes bains publics, à l'instar de ceux des Romains. Les eaux du Canal du Midi auraient traversé la ville, et les barques de la Méditerranée seraient venues stationner dans le port de Tounis. Le cardinal de Brienne n'eut pas le temps, ou peut-être les fonds nécessaires pour mettre ce projet à exécution, et depuis on n'y a plus songé.

L'île de Tounis communique aujourd'hui avec la ville par deux ponts ; l'ancien pont, qui conduit à la petite place de la Dalbade, et le pont en fil-de-fer qu'on a jeté depuis quelques années seulement à l'extrémité de la halle aux poissons. Les maisons de l'île, presque toutes de chétive apparence, forment une très longue rue qui va de la Poissonnerie au moulin du Château ; parmi les établissements de bains, on distingue celui de M. Bajou, qui n'a rien négligé pour réunir l'utile et l'agréable. Du temps de l'historien Catel, on remarquait, à peu près au milieu de la rue de Tounis, une croix de pierre fort ancienne et en grande vénération dans l'île.

On a si souvent formé le projet de construire un quai dans toute la longueur de Tounis, qu'il ne nous est guère permis d'espérer qu'on s'occupera enfin de garantir l'île des fréquentes inondations dont elle est victime; cependant, les désastres du mois de mai 1835, ont malheureusement prouvé que si ce quartier reste livré, comme par le passé, à la fureur périodique de la Garonne, il finira par être entièrement emporté par les inondations.

Les habitants de Tounis se sont toujours fait remarquer par des habitudes et des coutumes qui leur sont particulières : avant la Révolution, les bateliers



Perrin del. Lith. Delor Toulouse.

MOULIN DU CHATEAU.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE



Perrin, del.

Lith. Delor. Toulouse

VUE DE TOUNIS,

Prise du Moulin du Chateau.

donnaient une fête sur la Garonne ; les barques étaient pavoisées de diverses couleurs, elles se livraient des combats simulés, et une multitude innombrable assistait à ces jeux nautiques. De nos jours, les Tounisiens célèbrent encore tous les ans une fête maritime ; une nombreuse cavalcade parcourt les rues de la ville, précédée d'un char en forme de conque, portant Neptune et Amphitrite. Cette cavalcade annuelle est un reste des vieilles coutumes qui cèdent avec une sorte de répugnance aux efforts de la civilisation.

Habitants de Tounis, restez fidèles aux traditions de vos aïeux; souvenez-vous que la Garonne vous menace sans cesse : honorez le vieux Neptune de la fable, et que celui qui commande en maître aux flots de la mer vous préserve des inondations !

LE MOULIN DU CHATEAU.

Nous ne pouvons terminer cette notice historique sur Tounis sans parler du *Moulin du Château*, qui occupe une des extrémités de l'île. La fondation de ce moulin paraît plus ancienne que celle du Bazacle; il en est fait mention dans plusieurs chartes des premiers comtes de Toulouse, qui en étaient possesseurs. L'an mil cent quatre-vingt-deux, le comte Raymond donna les moulins du Château-Narbonnais, à nouveau fief, à Jean Gaita, Bernard Sillan, Fourtanier, Etienne Gras et leurs pariers ; l'acte porte *totum illud capitium et honorem*, c'est-à-dire cette extrémité de l'île de Tounis et les terres environnantes qui lui appartenaient *en la rivière de Garonne*. Cet espace de terrain, est-il dit dans la vieille charte, se trouvait au milieu des biens de Tozet, bourgeois de Toulouse ; le comte accorda le droit de faire une chaussée, (*unam paxeriam*), d'une rive à l'autre. Les bourgeois et leurs pariers s'engagèrent à payer au comte, tous les ans, au mois de mai, douze deniers toulousains, et autres droits seigneuriaux longuement énumérés dans le bail. Dix ans plus tard, le même Raymond, pour favoriser les feudataires et pariers qui avaient acquis les moulins du Château-Narbonnais, leur accorda la permission de bâtir seize moulins-*terriers*, à la charge de lui payer pour chaque moulin douze deniers. Cet état de choses dura pendant plusieurs années ; mais les moulins furent successivement emportés par les inondations, et le roi Jean se vit dans la nécessité de prendre de nouveaux moyens.

Le dernier jour de novembre 1250, il fit expédier commission et mandement à messire Bertrand, prieur de Saint-Martin-des-Champs, et réformateur général, envoyé dans le pays de la Langue-d'Oc, pour faire rebâtir les moulins du Château-Narbonnais, tant pour le profit de la couronne que de la ville de Toulouse.

Ce commissaire royal s'adjoignit messire Olivier de Laye, sénéchal de Toulouse ; les feudataires et les pariers furent requis de contribuer aux réparations des moulins, ou de se dessaisir de ce qu'ils tenaient au profit du roi : presque tous les tenanciers et pariers firent alors abandon de leurs droits sur les moulins.

Le commissaire royal et le sénéchal de Toulouse n'eurent pas plutôt obtenu ce résultat qu'ils donnèrent les moulins, à nouveau fief, à Pierre-Bertrand Ballades, Bertrand Tournier, Pierre Pins, et Pierre Maynac, à la charge de payer au roi les droits convenus : cet acte est daté du 30 janvier 1350.

Les moulins du Château-Narbonnais eurent plusieurs administrateurs pendant les XIVe, XVe et XVIe siècles ; les rois de France laissèrent au sénéchal de Toulouse le soin de choisir de nouveaux feudataires et pariers, et plus tard ils accordèrent à diverses maisons religieuses certaines redevances à prélever sur les revenus annuels des moulins du Château-Narbonnais, qui furent englobés en 1789 dans la vente générale des biens nationaux.

Depuis cette époque, le moulin du Château a été régi et administré par une société d'actionnaires, comme le moulin du Bazacle. Ces nouvelles constructions sont belles, et remarquables surtout par leur solidité : elles forment un carré-long, percé de nombreuses fenêtres, qui s'étend de l'angle de l'île de Tounis aux vieux remparts du Château-Narbonnais; nous avons compté 34 meules. L'an dernier, 1840, on a reconstruit la chaussée du moulin à l'île de la poudrière ; son genre de construction la met en état de résister aux plus fortes inondations. Vu de l'île de la poudrière (1), le moulin du Château offre un aspect très pittoresque ; dans les rues adjacentes on remarque à chaque pas les débris de notre vieux *Château-Narbonnais*, dont nous parlerons dans le cours de notre ouvrage.

(1) La déplorable explosion survenue en 1840 a fait comprendre enfin à nos autorités civiles et militaires que la poudrière était un voisinage trop dangereux pour la ville ; les ateliers pour la fabrication de la poudre seront établis à Braqueville.



Perrin. del. d'après Juba fils. Lith. Delor, Toulouse.

CHATEAU NARBONNAIS.

Porte et Ruine de l'Ancien Chateau Narbonnais.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

LES CORDELIERS.

L'Histoire des diverses maisons religieuses qui ont fleuri et prospéré pendant plusieurs siècles dans la ville de Toulouse, abonde en évènements d'un si haut intérêt, que plusieurs fois nous avons éprouvé le désir de chercher dans leurs annales tout ce qui a été soustrait aux ravages de notre grande révolution ; mais, avant tout, nous devons rester fidèles au plan de notre ouvrage, et ne point dépasser les bornes que nous nous sommes tracées. Aussi nous contenterons-nous de donner ici quelques rapides et courtes notions sur la fondation du couvent des religieux de la grande observance.

Frère François de Gonzague, religieux et ministre-général de l'ordre de saint François, dans son livre sur l'*origine et les progrès de la religion séraphique de Saint-François* (1), dit que le couvent de Toulouse fut fondé vers la fin de l'année 1222 ; plusieurs personnes voulurent contribuer aux frais des bâtiments. Nous avons déjà dit que les riches bourgeois de Toulouse, animés d'un grand zèle pour la prospérité et le triomphe de la religion, accueillirent toujours avec le plus vif empressement les ordres religieux qui voulaient s'établir dans leur ville ; à chaque page de nos annales il est fait mention de donations et de généreux sacrifices.

Long-temps avant le XIIIe siècle, la maison de Faudouas passait pour une des familles les plus illustres et les plus riches du pays toulousain ; les religieux de Saint-François trouvèrent dans tous ses membres autant de protecteurs qui

(1) *De origine seraphicæ religionis, ejusque progressibus.* François de Gonzague dédia ce livre au pape Sixte-Quint.

commencèrent la construction du couvent : la grande église, dont nous admirons encore l'architecture monumentale, fut bâtie aux frais de messire Pierre de Foix, de l'ordre de Saint-François et cardinal ; frère Jean de la Teissandière, évêque de Rieux, et religieux de la grande observance, fournit le surplus des dépenses, et fit construire à ses frais la belle chapelle dite *de Rieux*.

« Dans cette maison, dit Catel, ont grandement fleuri les études, tant de philosophie que de théologie ; d'icelles sont sortis, frère Vital de Furno, évêque de Bazas, et plusieurs autres excellents en leur profession. Le bienheureux père Antoine de Padoue, pendant sa vie, a rendu ce lieu grandement recommandable, tant par ses leçons et prédications, qu'après sa mort par ses miracles. Ce monastère fut longuement tenu par les pères conventuels dudit ordre, au nombre de cent ; toutefois, en 1552, il fut donné à ceux du même ordre, appelés de l'*Observance*. En 1662, les hérétiques s'étant rendus maîtres de la ville de Toulouse, le couvent des Cordeliers tomba entre leurs mains ; ils en brûlèrent une partie, et saccagèrent l'autre. »

Vainement nous chercherions aujourd'hui à faire la description du magnifique couvent des Cordeliers, qui avant la révolution était admiré par tous les étrangers : les bâtiments furent vendus au profit de la nation, l'an X de la République, et il serait difficile de reconnaître qu'elle était la destination des diverses parties de l'édifice qui ont été conservées (1) ; l'église seule existe encore en entier : c'est sur ce monument que doit se porter toute notre attention.

La ville de Toulouse possédait autrefois plusieurs belles églises ; mais aucune ne présentait un aspect aussi grandiose, aussi monumental que la partie extérieure de l'église des Cordeliers. La façade principale était autrefois percée d'une élégante rosace ; on l'a murée, nous ne savons trop pourquoi, et il ne reste plus qu'un petit nombre des beaux vitraux dont elle était ornée. Le portail, dont les angles portent la plaque des assurances contre l'incendie, forme une voûte en ogive découpée de nervures, surmontée par un fronton aigu, et soutenue de chaque côté par de légères colonnettes, qui ont pour appui un soubassement presque enseveli sous le sol.

« Les chapiteaux, dit l'auteur (2) d'une excellente notice sur l'église et le couvent des Cordeliers, sont formés de feuilles de chou entrelacées, qui tiennent lieu de l'achante dans les monuments du moyen-âge. Sur le tympan sont de vieilles peintures à demi effacées, qui représentent quelques personnages revêtus de l'habit monastique et le front ceint d'une auréole. Les nervures de

(1) Avant la Révolution, le grand couvent des Cordeliers donnait, au levant, sur la rue de l'*Esquile*, aujourd'hui *rue des Lois;* au couchant, sur la rue du *Collége de Théologie*, aujourd'hui *rue de Ville*.

(2) De Lavergne, *Mémoires de la Société Archéologique*, tom. 1.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

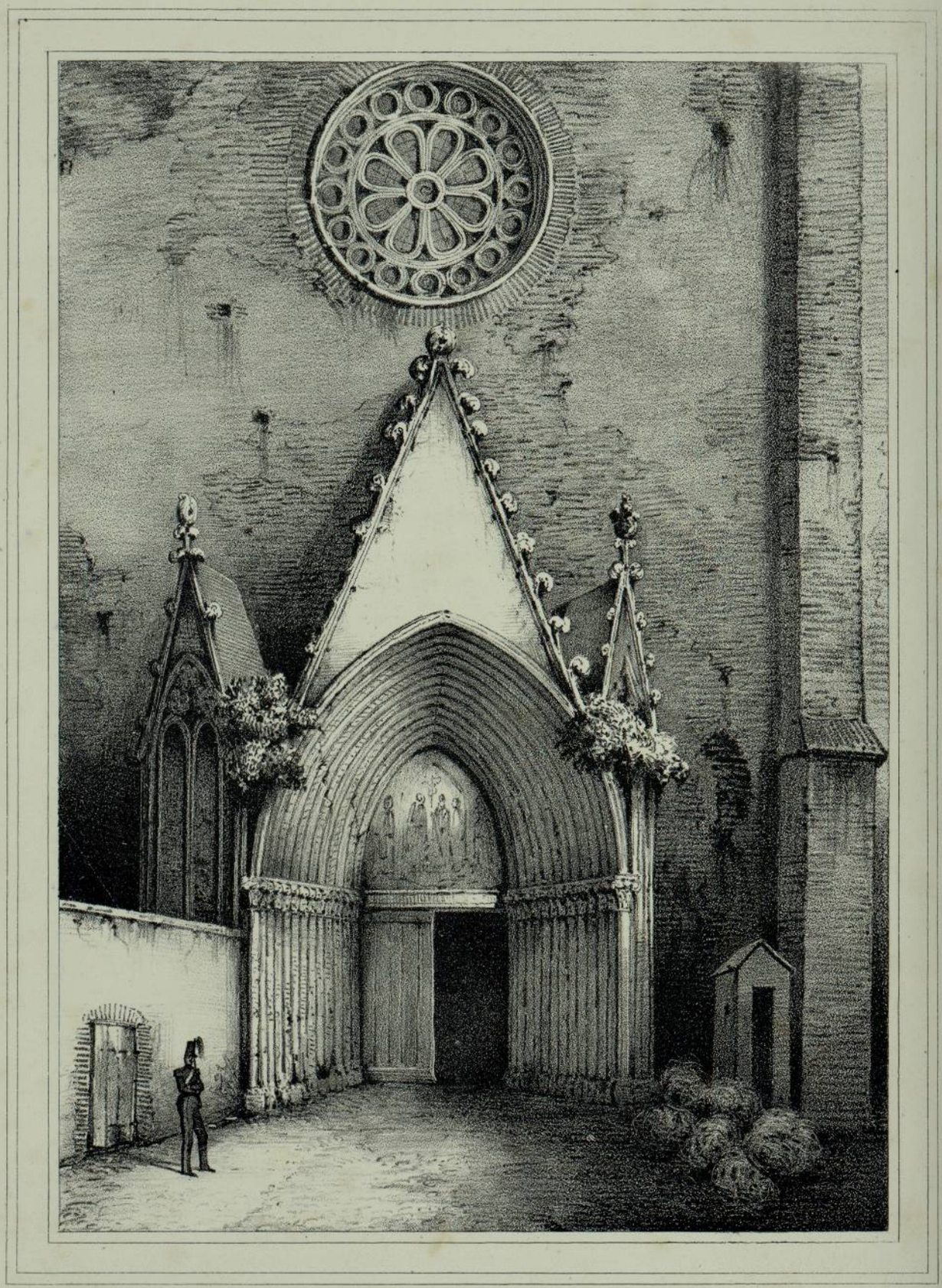

Perrin del. Lith. Delor Toulouse

PORTE DE L'ÉGLISE DES CORDELIERS.

la voûte portent elles-mêmes des traces de couleur et de dorure ; sur la première on lit assez distinctement l'inscription suivante :

DONEC FLUCTUS FORMICA MARINOS
EBIBAT, ET TOTUM TESTUDO PERAMBULET ORBEM.

« Le premier mot de ce distique manque ; on pourrait, je crois, le remplacer par *Durabit*, et traduire ainsi :

« Ce monument durera jusqu'à ce que la fourmi épuise, en buvant, les flots » de la mer, et que la tortue parcoure le monde en entier. »

Ce qui donne au portail de l'église des Cordeliers un caractère particulier d'élégance, ce sont les deux pignons rentrants dont il est flanqué : on dirait deux autres portes qui viennent s'appliquer à l'ouverture principale; et ces petits pavillons latéraux, avec leurs élégants dessins de pierre, donnent plus de grace et de légéreté à l'ensemble des constructions. Au point d'intersection des trois frontons, on remarque deux têtes sculptées ; les frontons eux-mêmes sont hérissés de sculptures en feuilles de chardon.

Franchissons le seuil du temple; une impression douloureuse nous serre le cœur ! Ne dirait-on pas que les Vandales ont encore une fois détérioré nos plus beaux monuments ! L'église des Cordeliers, autrefois si riche, si magnifique, décorée des chefs-d'œuvre de notre immortel architecte et sculpteur Nicolas Bachelier, n'est plus aujourd'hui qu'un vaste grenier à fourrages ! Ecartons de si tristes pensées, et décrivons rapidement tout ce qui a échappé à la dévastation.

Dès qu'on a dépassé le portail, on s'arrête sous un porche formé de trois arceaux à plein-cintre; l'orgue, adossé à ce porche, était autrefois soutenu par deux énormes géants d'une sculpture hardie et grandiose. A certaines époques de l'année, l'église des Cordeliers n'est point remplie jusqu'à la voûte d'énormes tas de paille et de foin ; on peut alors admirer la grande nef, avec ses ogives et ses dix-huit chapelles latérales. Les chapelles de l'abside, qui sont au nombre de sept, paraissent avoir été moins belles que celles de la nef; elles sont d'ailleurs à plein-cintre et d'un style moderne. Après le vestibule, à droite, dans la première chapelle, on remarque sur les murs d'anciennes peintures à fresque, qui appartiennent, selon toutes les apparences, au XVIe siècle ; elles représentent plusieurs scènes de la passion :

D'un côté, c'est Jésus chargé de sa croix ;
De l'autre, c'est le crucifiement.

On ne peut pas dire que le dessin est correct, mais quelques-unes des figures ont du mouvement, les draperies sont bien jetées, et il y a de l'expression dans les poses.

Les nervures de la voûte portent encore de légères traces de dorure. Cette chapelle, qu'on appelait *chapelle de la Passion*, était décorée avec moins de goût que de richesse.

Dans la chapelle de Saint-Jacques, on remarquait deux inscriptions qui sont conservées aujourd'hui dans le musée de Toulouse (1); l'une porte ces mots :

« Ista capella est constructa ad honorem sancti Jacobi apostoli de helemosinâ Arnaldi Martini mercatoris : cujus anima requiescat in pace. Amen. »

Le marbre de cette inscription a 14 pouces de hauteur, sur une largeur de 9 pouces 9 lignes.

La seconde inscription date, comme la première, du XIIIe siècle, si on en juge d'après la forme des lettres (2). Elle est conçue en ces termes :

« Istam capellam fecit fieri dominus Guillelmus Poncii fusceri mercator, ad honorem Domini et beati Bartholomei apostoli. »

Les lettres sont d'une beauté parfaite; elles ont environ un pouce de haut.

Les Cordeliers ne se contentèrent pas de couvrir les murailles de leur église de dorures, de peintures et d'inscriptions; aux croisements des nervures de la voûte, ils suspendirent plusieurs tableaux, qu'ils fesaient exécuter par les meilleurs peintres de la ville (3). Les sculptures étaient bien supérieures aux tableaux; Nicolas Bachelier était revenu d'Italie, emportant une partie des sublimes secrets de Michel-Ange, son divin maître; le sculpteur toulousain travailla beaucoup pour les Cordeliers, et leur église, selon le témoignage des contemporains, renfermait plusieurs de ses chefs-d'œuvre. L'avocat Dupuy Dugrez, dans son *Traité sur la peinture*, dont nous avons déjà rapporté plusieurs extraits, parle en ces termes des sculptures qu'on admirait de son temps dans l'église des Cordeliers :

« Je ne puis m'empêcher de remarquer qu'il y a de fort belles sculptures » dans l'église des religieux de saint François. On y distingue, sur tout le » reste, un grand demi-relief de la naissance du Sauveur : cette pièce est in-

(1) Cette inscription est dans la *galerie des Antiques*, sous le n° 359.

(2) Elle porte le n° 365.

(3) Un de ces tableaux est conservé dans le musée de Toulouse ; il représente saint François portant un drapeau déployé.

» comparable pour le dessin, l'expression et l'ordonnance ; les figures y sont » grandes comme le naturel. Ce n'est pas que tout ce qui est de Bachelier n'y » soit fort beau, et particulièrement les basses tailles qui sont sur les trois » portes ; il est vrai que celle qui est dans l'attique du milieu, où la sépulture » du Sauveur est représentée, est merveilleuse et d'une expression extraordi- » naire. Les petites figures des évangélistes et des premiers pères de l'église, » qu'on voit dans des niches aux deux grands pilastres isolés, où est attachée » la balustrade, sont encore merveilleuses. Du reste, les deux larrons de la » passion de Jésus-Christ, cloués en croix, grands comme nature, ne sont » pas de lui : suivant ce que j'ai appris de plusieurs connaisseurs, ils sont de » bois ou de stuc et pourtant de fort bonne main. Quant aux ouvrages de » Bachelier dont j'ai parlé, ils sont de pierre ; on les a chargés pour la plupart » d'or et de couleur, ce qui plaît au peuple, mais qui fait de la peine aux » intelligents. »

Dupuy Dugrez décrivait sans doute le jubé dont on ne voit plus vestige : d'ailleurs Catel dit dans ses *Mémoires :*

« La porte et les chapelles qui sont aux deux côtés de la porte du chœur, » furent faites en l'an 1535 par Nicolas Bachelier, maître architecte, aux dépens » de sire Raymond Lefort, dit Rodés, et de M. Jean Pélissié, qui y aida aussi » d'une partie ; le crucifix, Notre-Dame et saint Jean furent faits à Albi, aux » dépens de M. Jean Barriel. »

« J'ai vu, ajoute Catel, un mémoire écrit dans un livre qui est dans ledit » couvent de Saint-François, remarquant ce qui y est arrivé de plus notable, » entr'autres choses, comme l'an 1522, et un jour de mercredi, troisième de » décembre, la veille de sainte Barbe, fut réformé et mis en bonne et régulière » observance, le couvent des Cordeliers de Toulouse. Au même livre est » remarqué, comme le grand autel, fut incontinent après la réformation, aux » frais et dépens de noble Denys de Belvéze, sieur de Labastide, qui le fit » peindre d'or et d'azur ; il donna de plus deux chandeliers, deux anges de » laiton, et le pupitre de l'épître ; il fit ensuite élever son sépulchre (1) au » milieu du chœur, et partout fit mettre ses armoiries. Depuis, messire Jean » de Curia, docteur en théologie, évêque de Syrie, de l'ordre de Saint-François » des conventuels, docteur et régent en l'église cathédrale de Saint-Etienne, » consacra ledit grand autel, en l'an 1533, à l'honneur de la Vierge, saint » François et saint Louis, évêque de Toulouse. »

(1) Les conseillers du parlement de Paris tombèrent dans une étrange erreur, en prenant le tombeau de Belvéze pour le mausolée d'un comte de Toulouse.

L'église des Cordeliers passait autrefois pour un des premiers monuments religieux de Toulouse ; tous les arts avaient été réunis pour l'embellir : l'or, l'azur, les statues, les tableaux, les balustrades, les bas-reliefs, rien n'avait été omis, rien n'avait été négligé ; aussi lisons-nous les lignes suivantes dans la relation d'un voyage dans le Midi de la France, entrepris en 1669 par cinq conseillers au parlement de Paris :

« Le même jour de notre arrivée, nous allâmes en l'église des Cordeliers, » où il y a quatre choses fort belles, et une cinquième à admirer, que j'avais en grande curiosité de voir. »

Ces cinq choses sont :
L'église ;
Le cloître ;
La bibliothèque ;
Le caveau.

Nous avons déjà réuni tous les documents que les historiens, nos devanciers, nous ont laissés sur l'église des Cordeliers ; il nous reste à parler de quelques tombeaux : on voyait aux deux côtés du chœur les mausolées du célèbre Duranti et du président Garaud de Donneville.

Le nom et la mort tragique de Duranti portent l'empreinte ineffaçable d'une si triste célébrité, qu'il serait superflu d'en parler dans un ouvrage spécialement consacré à la description de nos monuments : le tombeau de Duranti était en marbre blanc ; le couvercle supportait le premier président, revêtu des insignes de sa haute dignité ; à côté de son effigie en relief, on lisait l'inscription suivante :

JOHANNES. STEPHANUS. DURANTIUS. HIC
SITUS. EST. THOLOSÆ. NATUS. SENATORIO.
ORDINE. PRIMUM. CAUSARUM. ACTOR. NOBILIS.
DEINDE. FISCI. PATRONUS. POSTREMO. AMPLIS.
SIMI. ORDINIS. PRINCEPS. FUIT. IN. EO. GRADU.
STETIT. DUM. RES. STETIT. GALLICA. CECIDIT.
CADENTE. REGNO. ILLIUS. CASUM. LUXERUNT.
OMNES. BONI. ET. CIVITAS. FACTA. PAULO. TRAN.
QUILLIOR. HONOREM. HABUIT. MORTUO. QUEM.
POTUIT. MAXIMUM. VIXIT. ANNOS LV. OBIIT.
ANNO. M. D. LXXXIX. QUARTO. IDUS. FEBRUARII.

« Ici a été enseveli Etienne Duranti, natif de Toulouse, d'une famille de » Capitouls ; d'abord simple avocat, il devint enfin le chef de l'ordre le plus

» élevé (le parlement) : il se maintint dans cette dignité, tant que les affaires » du royaume de France se maintinrent : il tomba avec le trône. Tous les » hommes de bien pleurèrent sa mort, et la ville, devenue un peu plus tran- » quille, lui a rendu tous les honneurs possibles. Il vécut 55 ans : il mourut » en 1589, le 10 février. »

Dans la sacristie de l'église des Cordeliers, on conservait autrefois une épine de la couronne du Christ, le manteau, l'habit et quelques ornements épiscopaux de saint Louis, évêque de Toulouse.

« Telle était l'église des Cordeliers, dit l'auteur du mémoire que nous avons déjà cité ; l'imagination peut facilement, à l'aide de ces détails, résusciter l'aspect général de la nef : de grands tombeaux de marbre avec leurs statues, des colosses de pierre, des anges de laiton, des couleurs sur tous les murs, des tableaux suspendus aux voûtes et flottant dans les airs, de l'or partout, de l'or sur les nervures, les balustrades et les bas-reliefs, une lumière douteuse, décomposée par les vitraux ; et parmi ces merveilles d'un luxe pieux, quelques moines, au front baissé, à la marche lente, au costume sévère, qui passaient comme des ombres muettes, ou allaient s'agenouiller sur les parvis. Aujourd'hui, au lieu des cantiques et des prières, les chapelles du chœur n'entendent plus que le bruit des roues, des lourdes charrettes à foin, le chant de l'ouvrier et le *qui vive* du soldat. Des touffes de girofflée fleurissent sur les corniches, et des nichées de pigeons sauvages voltigent en paix autour des Gorgones et des monstres de pierre qui tendent leurs gueules béantes au sommet des murs.

» En sortant de l'église, on trouvait les longues galeries du *cloître*, aussi vaste, aussi beau que celui des Jacobins et des Augustins ; il fut détruit en entier en 1798 : toutes les galeries étaient ornées de tableaux représentant les principales circonstances de la vie de saint François. »

« Parmi le grand nombre de tableaux du cloître des pères Cordeliers, dit » Dupuy Dugrez, j'ai ouï exalter uniquement celui qui représente les disciples » de saint François, à genoux, surpris de voir leur patriarche enlevé sur » un char lumineux. Ils sont au nombre de sept à huit, tous différents de » carnations et de teintes ; les habits de quelques-uns paraissent tout neufs, » d'autres semblent être à demi-usés. Tout y est fort naturel et varié ; et quoi- » que la couleur de gris tanné soit triste d'elle-même, cette peinture a de la » fraîcheur, beaucoup d'entente, d'union et de liberté de pinceau. »

L'emplacement du cloître des Cordeliers est aujourd'hui occupé par les magasins de bois de M. Casaubon, qui nous a montré plusieurs pierres tumu-

laires, des inscriptions, qu'on a retirées en fesant des fouilles dans la grande cour.

Les dortoirs du couvent étaient vastes et lambrissés comme le cloître : nous avons trouvé au dépôt des archives de la préfecture, un rapport du sieur Laferrerie, ingénieur-expert, qui fut chargé par l'administration départementale de la Haute-Garonne, de décrire et d'estimer les bâtiments du couvent des Cordeliers, le 28 prairial an X.

« Le premier étage, dit cet ingénieur, est composé d'un vestibule, chambre et trois cabinets ; dans la partie, à droite, d'un corridor, le long duquel, du côté de la cour, sont neuf petites chambres sans cheminées, divisées par des pans de bois, garnis en torchis, dont la majeure partie ont été démolis.

» Le second étage est composé, savoir : du côté du nord, d'un galetas ; du côté du midi, de cinq petites chambres, latrines et galetas ; toutes les divisions des chambres sont en partie croulées, les portes et les croisées presque entièrement enlevées ; les planchers du premier et du second étage sont à la *française*.

» Le second corps de bâtiment est composé, au rez-de-chaussée, d'une partie de l'apothicairerie, deux degrés, une salle et un passage de communication aux deux cours.

» Le second étage, depuis la partie vendue à la citoyenne Barade, jusques au mur de la sacristie, est composé d'un grand dortoir, où sont placées de droite et de gauche de petites chambres, bâties en cloisons de plâtre ; on y trouve aussi douze fenêtres donnant sur la vaste cour du cloître, et ouvertes au-dessus de la toiture qui en couvrait les péristyles. Rien n'était plus indispensable que ces fenêtres ; elles éclairaient seules les anciennes cellules des moines, placées dans cette partie des bâtiments.

» Nous avons ensuite vérifié le grand corps, la bibliothèque et le cloître ; nous avons reconnu qu'il est composé, savoir : de la grande entrée à droite, près de laquelle est un logement pour le concierge, d'un petit passage, à la suite de la cuisine, et entresol adossé au grand réfectoire. Ce premier étage est composé de droite et de gauche de plusieurs chambres, de l'escalier et passage pour aller à la bibliothèque.

» Le corps de la bibliothèque est composé, au rez-de-chaussée, d'une petite et grande salle où est le puits, et degré qui va joindre le *passage au cloître*, et sortie près la grande église où est le parloir : le premier étage est composé d'une grande salle sur le cloître, au fond de laquelle est un degré qui monte à la bibliothèque.

» Le second étage est composé de la grande bibliothèque, et recouvert de son plancher à la *française*. Entre le petit jardin et la petite cour qui aboutit

au grand réfectoire, est un petit corps composé, au rez-de-chaussée, d'une salle, avec une cave voûtée au-dessous, plus du grand cloître (1).»

Cette description aride et circonstanciée, que nous rapportons textuellement d'après les manuscrits déposés à la préfecture, peut donner une idée de la magnificence des Cordeliers, et des commodités de toute espèce qu'ils s'étaient ménagées dans leur vaste couvent. Ces religieux s'occupèrent de belles lettres, dans un temps où les autres moines songeaient uniquement à bien consolider leurs établissements ; ils avaient deux bibliothèques, l'une particulière, l'autre publique.

La bibliothèque particulière, où les religieux de saint François avaient seuls le droit d'entrer, offrait cette singularité que tous les livres étaient attachés aux pupîtres avec des chaînes de fer ; chaque pupître était fermé par un verrou. Quand on avait besoin d'un livre, on s'adressait au père gardien, qui donnait la clef Au dessus de la porte, on lisait, en caractères d'or, une bulle du pape Léon X, qui défendait, sous peine d'excommunication, de détacher un seul de ces livres. Un réglement spécial portait qu'on ne devait pas laisser entrer plus de quatre religieux à la fois.

La bibliothèque publique fut léguée aux Cordeliers, en 1684, par Garaud de Donneville, président au parlement de Toulouse ; elle renfermait des ouvrages précieux, quelques manuscrits fort rares et d'une haute importance. Dans le legs de M. de Donneville, il était statué que les jeunes étudiants en droit et en théologie seraient reçus dans la bibliothèque, deux fois par semaine, en présentant une attestation de leurs professeurs. Les deux bibliothèques des Cordeliers furent dispersées en 1793 ; les livres, les manuscrits, comme tous les monuments littéraires déposés dans les couvents, devinrent la proie des flammes, ou tombèrent entre les mains de personnes qui ne pouvaient, en aucune manière, en apprécier la valeur.

Il nous reste maintenant à parler du fameux caveau des Cordeliers, qui était, avant la révolution, une des curiosités de Toulouse.

M. de Puymaurin, dans un mémoire lu à l'Académie des Sciences de Toulouse, en 1784, décrit avec beaucoup de détails cette chapelle souterraine, qui avait, dit-on, la propriété de conserver les cadavres et de les préserver de la putréfaction.

« C'était, dit M. de Puymaurin, une petite chapelle souterraine, dont la voûte était supportée dans son milieu par un pilier gothique. Sa longueur était de 18 pieds, sa largeur de 12, et sa hauteur de 6 pieds 6 pouces ; elle

(1) Dépôt des archives du département de la Haute-Garonne.

avait la forme d'un ovale allongé. On y arrivait par un étroit corridor voûté de même hauteur et de même longueur, mais qui n'avait que 5 pieds de largeur. On descendait du cloître dans ce corridor par un escalier très étroit, formé de quinze marches en pierre de taille ; le caveau était à une profondeur de 10 pieds 6 pouces, au dessous du sol de la rue qui borde le monastère. On avait quelque peine à respirer dans ce sanctuaire de mort; l'air extérieur n'y parvenait que par l'escalier, et une odeur nauséabonde y augmentait encore l'horreur des ténèbres. Des débris de squelettes étaient entassés confusément dans un coin, comme pour placer l'image de la dissolution commune à côté des privilégiés de la tombe. Ce qu'il y avait peut-être de plus effrayant dans tous ces corps, c'était la conservation parfaite de la face ; on y reconnaissait les traits de la physionomie, et jusqu'à l'expression qu'y avait laissée la dernière convulsion. Toutes les variétés de la mort étaient réunies dans cette funèbre assemblée ; les uns portaient sur leur visage, hideusement tourmenté, l'empreinte d'un désespoir sans fin ; les autres, au contraire, gardaient dans leurs traits calmes et solennels, l'image céleste de l'espérance (1). »

Les membres du parlement de Paris, qui visitèrent le couvent des Cordeliers en 1669, nous ont laissé une description très circonstanciée du fameux caveau.

« En entrant, à main gauche, disent-ils, est un cadavre fort haut et qui paraît fort ancien ; on le nomme *le premier président*. On croit que c'est le corps d'un grand président dont on ne sait le nom : il a encore des cheveux derrière la tête, il a presque toutes ses dents, peu de peau sur le visage, plus d'yeux, ni de lèvres, ni de bouche, et néanmoins il a plus qu'une tête de mort ordinaire. Un drap est collé sur son corps, mais on a de la peine à distinguer le drap de la peau, l'un et l'autre étant collés sur les os.

» Du même côté du président, est un petit enfant qui avait environ un an ; il a encore tous ses cheveux qui tiennent. Cet enfant est appuyé sur la main droite, comme s'il dormait ; nous lui levâmes la tête de dessus la main, et puis elle se remettait (2).

» Nous y vîmes un docteur de droit, à ce que l'on dit ; il avait encore sa chemise, ses cheveux et son bonnet : un qui avait son sac de pénitent bleu, car il est à observer que l'on enterre à Toulouse tous les hommes étant découverts jusqu'au ventre, sur la bière, ayant chacun la marque, ou de leur qualité, ou de leur pénitence, y ayant peu d'hommes qui ne soit pénitent, soit bleu, soit blanc, soit noir, soit gris... Enfin, il y a une si grande quantité de ces corps, qu'on ferait plaisir aux Cordeliers de les décharger de quelques-uns.

(1) *Mémoires de la Société Archéologique.* — Voyage des membres du parlement de Paris, 1669.

(2) La conservation de cet enfant était parfaite un siècle après ; sa peau était blanche comme de la craie ; il fut envoyé au cabinet impérial de Prague, en échange de plusieurs modèles de machines qu'on ne connaissait pas en Languedoc.

» Le père gardien nous montra aussi un cadavre qu'on dit être celui de *Paule de Viguier,* dont la beauté a laissé à Toulouse des souvenirs populaires ; il n'a plus que la peau et les os. La cour étant à Toulouse, les femmes, qui *ne peuvent entrer dans le charnier*, voulurent voir la belle Paule ; le gardien répondit qu'elle *se fesait vieille :* cela augmenta la curiosité des femmes ; mais dès que le cadavre vit l'air, il se réduisit en poudre : c'est pourquoi, il n'y a plus que les os. Ce n'est pas une grande perte, *attendu* le nombre des autres corps, et que la *belle Paule* n'était pas autrement que sont les autres. Beaucoup d'autres femmes, tant de Toulouse que d'autres lieux, ont souvent la curiosité de voir les corps ; on les apporte en haut, et ils sont aussitôt réduits en poudre. On y voit aussi le cadavre d'un écolier qui fut tué, selon les uns, d'un coup de hallebarde, et selon les autres, d'un coup d'épée dans un combat singulier. En recevant le coup, cet écolier porta la main sur sa blessure, qui est au bas-ventre ; elle garde encore cette position, et si on fait effort pour l'en retirer, elle y revient dès qu'on la laisse libre. »

Les savants ne sont pas d'accord sur les causes qui donnaient au caveau des Cordeliers la propriété de conserver ainsi les cadavres. M. de Puymaurin, dans son excellent mémoire, dont nous avons déjà rapporté plusieurs extraits, affirme que c'était le sol voisin de l'église, et où les morts étaient enterrés, qui les préservaient de la dissolution. En construisant le couvent et l'église on employa une grande quantité de chaux, qui fut probablement éteinte où l'on creusa les tombeaux. Lorsque cinq ou six années s'étaient écoulées, on retirait les corps à demi desséchés, on les déposait au clocher, et ils n'étaient déposés dans le caveau qu'au moment où on les voyait réduits à l'état complet de *momies* (1).

S'il faut en croire les relations des contemporains, les religieux de saint François exploitaient à merveille la curiosité des étrangers ; ils jouaient leur rôle avec un appareil funèbre et effrayant. Un Cordelier descendait dans la chapelle souterraine avec un seul flambeau, qu'il laissait tomber ; les curieux, plongés subitement dans les ténèbres, ne pouvaient se défendre d'une frayeur secrète.

On raconte à ce sujet une histoire dont nous ne parlerions pas, si elle n'était populaire à Toulouse.

Quelques religieux se promenant dans le cloître, après l'office du soir, parlaient du caveau et de ses funèbres horreurs ; un d'entr'eux, désirant se faire une réputation d'intrépide, paria par bravade qu'il irait, à minuit, planter un clou sur une bière qui se trouvait au milieu du caveau : on le mit au défi. Le

(1) M. de Puymaurin observe, dans *son Mémoire*, que de son temps (1784) le terrain des Cordeliers avait beaucoup perdu de sa propriété de conserver les corps, et qu'on n'en trouvait plus de parfaitement conservés.

jeune cordelier, muni d'une ferme résolution, partit à minuit avec une lanterne sourde. Ses amis l'attendirent long-temps ; alarmés sur sa trop longue absence, ils avouèrent tout au supérieur, qui ordonna à plusieurs religieux de descendre au caveau : ils trouvèrent leur malheureux frère étendu la face contre terre ; on voulut le relever, il était mort. En enfonçant le clou, le malheureux avait cloué par mégarde un pan de sa robe : quand il voulut se relever, il se crut retenu par une force inconnue, et expira subitement de frayeur. On raconte plusieurs autres histoires de ce genre. Ce merveilleux caveau a été comblé depuis la révolution ; nous avons eu beaucoup de peine à découvrir les débris du corridor qui conduisait à cette chapelle souterraine.

Dépouillée de ses ornements, dénuée de tous les souvenirs qui l'environnaient de prestiges et de mystères effrayants, l'église des Cordeliers n'en est pas moins un des plus beaux édifices religieux de la ville de Toulouse. Sa masse extérieure est grandiose et monumentale ; elle était autrefois couronnée d'un clocher élégant, sur la plate-forme duquel s'agitent aujourd'hui les bras infatigables du télégraphe ; d'ailleurs, ses énormes contre-forts, en briques rougeâtres, s'harmonisent admirablement avec notre ciel bleu, avec les rayons de notre soleil méridional. On a émis le projet de rendre au culte l'église des Cordeliers ; tous les amis des arts font des vœux sincères pour que ce beau monument redevienne l'asile de la prière.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

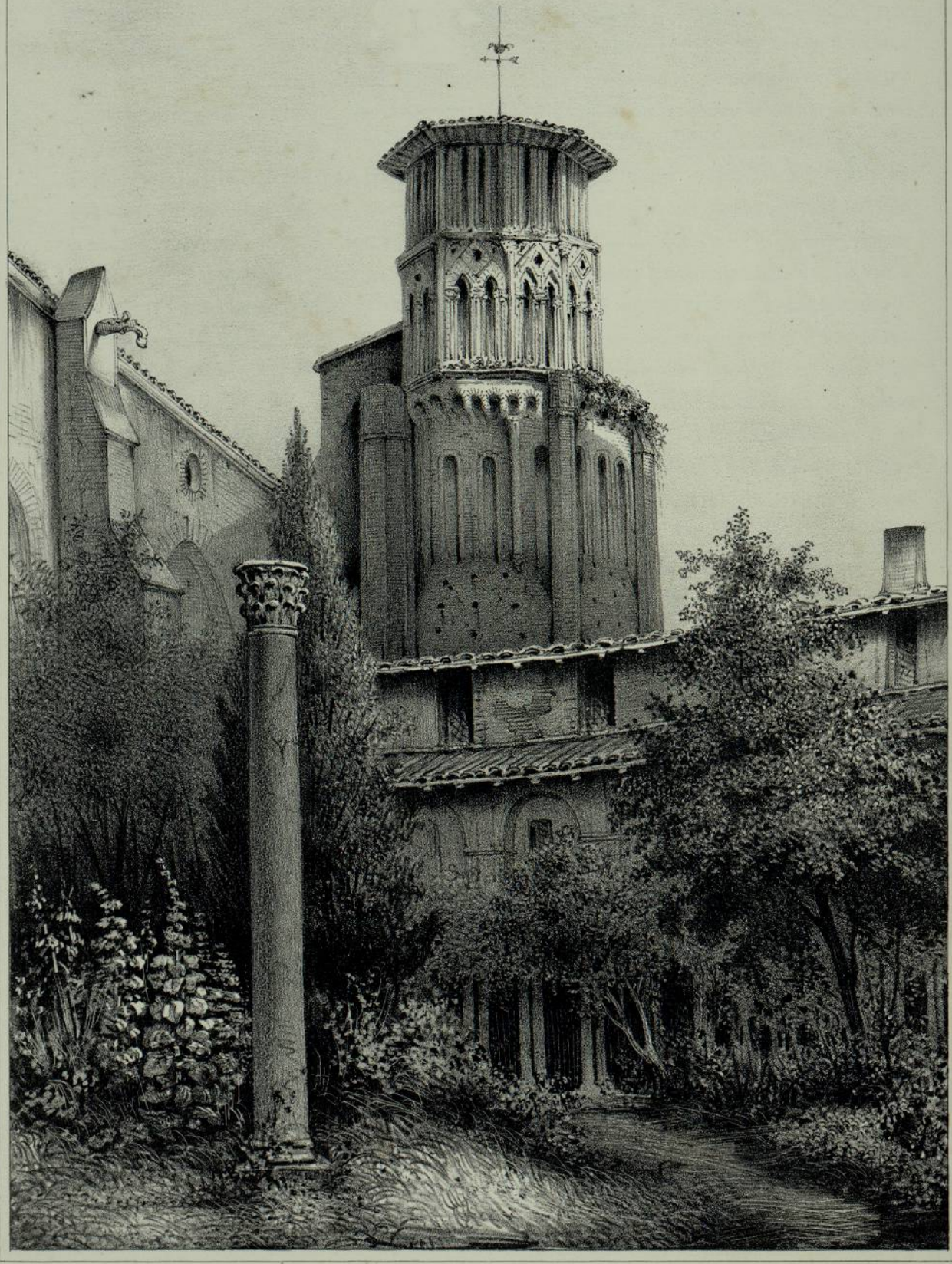

Perrin. del | Julia et Abeillon. | Lith. Delor Toulouse.

CLOCHER DES AUGUSTINS

Vu du Cloitre.

LES AUGUSTINS.

Nous avons déjà dit que les principaux corps religieux, lorsqu'ils s'établirent pour la première fois à Toulouse, commencèrent par bâtir leurs monastères hors des murs de la ville ; on eût dit qu'ils craignaient d'entrer dans la cité municipale, et qu'ils voulaient, avant de faire aucune tentative, mériter les suffrages des habitants. Peut-être même que les magistrats du Capitole, qui se montrèrent primitivement jaloux du maintien absolu des nombreux priviléges de leurs administrés, ne cédaient-ils pas facilement aux nombreuses sollicitations des moines, qui demandaient presque tous les ans l'autorisation de fonder quelque couvent et d'acheter quelques maisons dans l'intérieur de la ville. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que les premiers monastères n'aient été fondés d'abord dans les faubourgs et hors de l'enceinte : Etait-ce dans le charitable but de donner l'hospitalité et le pain de l'aumône à la multitude de pauvres qui affluaient alors vers les grandes villes? Nous l'ignorons ; nous n'avons pu recueillir sur cela de documents certains : nous savons seulement que l'emplacement primitif des maisons religieuses occupait les grandes avenues de la cité.

Un des plus anciens de ces monastères est sans contredit celui des ermites de l'ordre de saint Augustin ; il était entièrement construit vers la seconde moitié du XIIIe siècle.

On lit dans le manuscrit surnommé de *Notre-Dame-de-la-Pitié* (1) :

(1) *Notre-Dame-de-la-Pitié* est conservé au dépôt des archives de la Haute-Garonne ; ce manuscrit renferme des détails exacts et curieux.

« Long-temps avant le concile de Lyon et qu'ils fussent même institués en ordre mendiant par le pape Alexandre quatrième, confirmés avec les Carmes, Cordeliers et Jacobins, au concile de Lyon, les ermites de Saint-Augustin étaient déjà fondés dans la paroisse de Saint-Sernin de Tholose, hors de la porte *Matabiau ;* le fait est attesté par des actes passés avec le sieur abbé dudit Saint-Sernin, en 1268 et 1269.

» Par lesquels actes est dit que les religieux Augustins baillent au sieur abbé de Saint-Sernin, certains biens immeubles, qu'ils avaient audit lieu de *Matabiau*, en échange avec deux arpents de terre dans la ville, que le sieur abbé leur donne près de la même porte : et cela est tellement vrai, qu'en l'année 1670, lorsque le sieur Riquet fit creuser le canal royal au faubourg Saint-Sernin, près de la porte *Matabiau*, par commandement de notre très victorieux et invincible monarque, Louis quatorzième, on trouva près de l'endroit où était anciennement le couvent des ermites de Saint-Augustin, de grandes sépultures de pierre et de marbre, qui marquaient que c'était le cimetière des religieux, parce que nos devanciers, durant plusieurs siècles, n'étaient point enterrés dans les églises, mais toujours dehors et dans les cimetières ; les uns fesaient enchâsser leurs sépultures dans les murailles, d'autres dans des pierres, sur quatre piliers, comme nous voyons encore à Saint-Sernin, où sont enterrés quelques comtes de Toulouse. Nicolas Bertrand, dans son livre qu'il fit imprimer à Toulouse, en 1505 (1), et qu'il dédia au parlement, nomme un grand nombre de religieux Augustins qui vivaient de son temps en ce couvent, et qui étaient en très grande réputation de doctrine et de piété. »

Il résulte de ce document, dont on ne peut contester l'exactitude, que le couvent primitif des ermites de Saint-Augustin fut construit hors ville, près de la porte *Matabiau*. Ils s'en contentèrent pendant plusieurs années ; mais l'emplacement étant extrêmement incommode, le pape Clément V, par une bulle datée du 28 janvier 1830 (2), du monastère de Bonnefont, en Comminges, leur permit d'abandonner leur premier asile, et de construire une autre maison. Gaillard de Preissac, alors évêque de Toulouse, s'empressa de se conformer aux désirs du Saint-Père, autorisa les religieux à bâtir un nouveau monastère et à vendre l'emplacement de l'ancien. Les ermites de Saint-Augustin consacrèrent immédiatement le produit de leur vente à l'achat d'un vaste terrain, dans la paroisse de Saint-Etienne ; sans perdre un instant, ils jetèrent les fondements d'une église et d'un nouveau monastère, croyant étouffer ainsi par anticipation les plaintes du chapitre de la cathédrale ; mais le prévôt et

(1) Les *gestes Tolosains.*
(2) La bulle porte : *Apud monasterium Bonifontis Convenarum diocesis.*

les chanoines ne tardèrent pas à former opposition aux travaux qu'on poussait avec une grande activité : ils alléguèrent que les moines avaient acheté cet emplacement sans demander l'autorisation du chapitre, et que leur église était trop voisine de la cathédrale. Les discussions s'envenimèrent tellement, que l'intervention du pape fut jugée nécessaire ; on écrivit donc au Saint-Père, et les ermites de Saint-Augustin, au lieu d'attendre la réponse, pressèrent plus que jamais l'exécution de leurs travaux. Le chapitre leur suscita de nouvelles persécutions; le pape Jean XXII, qui occupait alors le siége pontifical d'Avignon, intervint à son tour, et déclara qu'il mettrait tout en œuvre pour faire jouir les ermites de Saint-Augustin des priviléges accordés à leur ordre ; il commit l'archevêque de Bordeaux, les évêques de Toulouse et de Limoges : ces prélats obtinrent seulement une suspension d'hostilités, qui recommencèrent bientôt, et durèrent vingt-sept ans. L'église déplorait un si long scandale et ne négligeait rien pour y mettre fin ; lorsqu'on s'y attendait le moins, le chapitre et les ermites passèrent, le 23 mai 1327, une transaction.

Les religieux payèrent aux chanoines la somme de 3,500 livres, pour les frais du procès et pour l'achat de trois maisons qui leur furent vendues par le chapitre.

Ils s'engagèrent en outre à payer à perpétuité, aux chanoines, le jour de la Toussaint, la somme de deux florins d'or, pour les droits de paroisse. Les travaux ne trouvèrent plus aucun obstacle, et la construction du monastère des Augustins fut terminée en 1341.

« Il faut remarquer, dit le père Simplicien (1), que les religieux qui furent les fondateurs et bâtisseurs du couvent, au lieu où nous sommes, et ceux qui leur succédèrent (car il n'est pas vraisemblable qu'on aict pu bâtir en peu d'années un couvent de si grands frais) devaient être doués d'un très grand courage et crédit, attendu qu'outre l'achat qu'il fallait faire des maisons, jardins et espaces qui se trouvent dans les habitations, le moulon, ou coin des quatre rues : *Colombette*, sivè *Bertrand-David*, *Véronique*, sivè *Misser-Galban*, *Croix-Baraignon*, sivè *Bannières* et *Peyras ;* ils bâtirent néanmoins une si belle et grande église, tirant en longueur 38 cannes 6 pans, 13 cannes de largeur, 14 cannes de hauteur; un cloître si magnifique, où il y a 176 colonnes (2) et huit gros piliers aux quatre coins et au milieu de colonnes, avec leur piédestal, chapiteaux, et siéges au bas, le tout de marbre, contenant en carré 99 cannes ; un réfectoir si royal, portant avec six grands arceaux un dortoir à deux faces, où il y a 25 chambres bien spacieuses pour le logement d'autant de

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire du monastère de Toulouse*, par le père Simplicien, religieux Augustin.
(2) Aujourd'hui cloître et galerie des Antiques du musée de Toulouse.

religieux ; de plus, ils obtinrent l'amortissement de 100 cannes en carré, dans l'enceinte des quatre rues, partie de la libéralité de nos rois très chrétiens, Philippe VI, dit de Valois, et Jean, son fils, et partie pour en avoir payé pour la finance deux mille cinq cent francs d'or. »

Ces magnifiques constructions devinrent la proie des flammes dans le terrible incendie qui réduisit en cendres le tiers de la ville de Toulouse, en 1447 (1). Le monastère comptait alors quatre-vingt-quinze religieux, qui furent réduits à se réfugier dans des maisons qu'ils louèrent à quelques riches bourgeois de la rue de *la Véronique* (2). Cet état de choses dura vingt-trois ans ; les Augustins tentèrent plusieurs fois d'exciter le zèle des Toulousains, pour en obtenir les secours nécessaires à la reconstruction de leur couvent : la ville se trouvait elle-même dans un état si déplorable, qu'il était presque impossible de s'imposer les moindres sacrifices. Les religieux écrivirent en 1486 au pape Innocent VIII, par l'intermédiaire de Charles VII, roi de France, et le souverain pontife accorda immédiatement des indulgences aux personnes qui fourniraient aux Augustins les moyens de rétablir leur monastère et leur église : les bâtiments furent rétablis en peu d'années, et les ermites quittèrent leurs asiles provisoires. Ils avaient déjà des réglements relatifs à la célébration de l'office divin, à l'éducation des novices, à l'étude des lettres, à l'administration des biens temporels du monastère (3).

En 1518, le roi François Ier, qui protégeait beaucoup les Augustins, expédia à ceux de Toulouse des lettres patentes dans lesquelles il dit :

« Qu'attendu qu'au couvent de l'ordre de Saint-Augustin de Tolose, réside » ordinairement grand nombre de religieux, comme de six à sept vingts, » célébrant les louanges de Dieu, de nuit et de jour ; lui, ayant une particu- » lière dévotion à l'ordre, et désirant subvenir aux nécessités du couvent, afin » que plus commodément ils puissent continuer leurs services, de sa grâce » spéciale, et pleine puissance royale, il *dédie* et *amortit*, des biens ruraux, » et non nobles, jusques à la valeur de 200 livres de revenu, pour chaque » année, si tant se pouvait monter, et non plus : lesdits biens seront possédés » et tenus par le prieur et les religieux, à perpétuité, sans qu'ils soient, ni » puissent être obligés d'en vider les mains, ni en payer, après, à lui, ni à » ses successeurs, aucuns subsides ni tailles, mais les tenir et les posséder

(1) Cet incendie éclata le 7 mai 1463; le feu prit à une maison en bois près de l'*Arc des Carmes*, dans la rue de la *Sesquière*, et s'étendit jusqu'à l'Hôtel-de-Ville; il dura quinze jours. Le monastère des Augustins fut brûlé et la flèche du clocher abattue.

(2) La rue de la *Véronique* portait antérieurement le nom de rue des *Grasalaires*, à cause du grand nombre de potiers (aujourd'hui rue des *Tourneurs*).

(3) Ces réglements furent dressés en 1447, par le père Julien, de Salen, général de l'ordre des Augustins.

» comme dédiés et amortis au service de Dieu et de ladite église. Nous accor-
» dons ces bienfaits aux religieux, à la charge de célébrer tous les ans trois
» grandes messes; l'une au grand autel de Notre-Dame, le 10 janvier, la
» seconde, de saint Sébastien, le 20 du même mois, pour la santé de leurs
» majestés, et la dernière, des morts, le 3 novembre, pour le repos de leur
» âme après leur décès. »

Les Augustins, si puissamment secondés par la bienveillance royale, ne négligèrent plus rien pour l'embellissement de leur monastère, et les plus habiles architectes furent appelés des divers points de la France. Pour perpétuer le souvenir de la générosité de François Ier, ils gravèrent les vers suivants sur une plaque de cuivre (1), qu'ils suspendirent à l'un des piliers du grand-autel :

Sachent tous présents et advenir,
Qu'au roi a plu de son bening plaisir,
Pour privilége de l'amortissement,
Des biens ruraux de ce présent couvent,
Sur icelui par obligation
Etre imposé la suivante parcion :
— Ledit couvent et leur communauté,
En observant à tousiours leurs promesses,
En chacun an célébreront trois messes;
Dites seront hautes et solennelles,
Diacres et sous-diacres préparés y seront,
Lesquels aux messes assistances feront
De leur ferveur, bon dévot et entier :
— Célébrées seront dessus le grand autier (autel);
La première scy sera, sans séjour
Du moys janvier, dite au dixième jour,
Pour le salut du roi et de son ame,
La célébrant au nom de Notre-Dame;
La seconde, pour augmenter le bien,
Le lendemain de saint Sébastien,
Célébreront en grande dévotion
D'icelui saint et sa protection.
— En la demeure seront tousiours recors
De célébrer, en mémoire des morts,
De *Requiem*, par un chant lamentable,
Que Dieu leur doinct la joye perdurable,
Et à la fin qu'il souvienne et remembre,
Le jour troisième qu'on compte de novembre;
Et de ce faire jamais cy ne faudront
Les religieux, ains obligés seront,
Les gens du roy, appelés à ce cas,
Et d'iceluy procureurs advocats,

(1) On a retrouvé, dit-on, ce monument, perdu en 1793 : on doit le placer au Musée des Antiques.

Ou autre gens qui de ce ont l'apport,
A cette fin qu'ils en fassent rapport
Et le couvent n'en aye nulle honte
Vers les seigneurs de la chambre des comptes.

(1524).

L'exemple de François Ier fut suivi par plusieurs personnes pieuses qui, à diverses époques, firent des donations aux religieux Augustins; néanmoins, cet ordre resta toujours pauvre, parce que la famille était nombreuse. Un rapport fait à l'archevêque de Toulouse, M. de Colbert, nous donne la statistique exacte et précise des revenus et des charges du couvent des Augustins, vers la fin du XVIIe siècle (1).

« Le prieur et syndic déclarent que dans le couvent des Augustins, qui est le principal et chef des provinces de Tolose et de Guienne, unies ensemble, et le séminaire de la réforme qui y est gardée dans toute l'exactitude que la règle et la constitution de l'ordre requièrent, il y a présentement soixante-cinq religieux, tant prêtres, que clercs, frères laïs qui s'employent jour et nuit au service de Dieu et du public.

» Plus, disent et déclarent que ledit couvent jouit et possède dix petites maisons, dont ils ont payé l'amortissement au roi. Les unes ont été données audit couvent pour l'entretien de plusieurs messes, fondées dans l'église dudit couvent, et les autres achetées ou bâties de l'argent provenu d'autres fondations obituaires, fondées audit couvent pour le soulagement des ames tenues en purgatoire; desquelles dix maisons il y en a une qui n'est pas louée depuis un an, et les autres ont diminué du prix du louage d'un tiers, à cause de la misère du peuple, de sorte que les réparations faites et les tailles payées, il ne reste au couvent, du louage desdites maisons, qu'environ cinq cents livres.

» Plus, ledit couvent jouit et possède une autre métairie à Razelles, située juridiction de Lanta, où il ne fut recueilli, l'année dernière, que cent-un septiers et deux pugnères de grain pour le couvent, et est chargée de quatre cent livres de taille, que nous n'avons pas encore payée pour la présente année.

» Plus, le couvent jouit et possède une autre métairie à *la Colombette*, où il fut recueilli, l'année dernière, soixante-six septiers de grains, et cinquante barriques de vin : il faut payer de là la taille et la *censive*.

(1) Du nombre des religieux Augustins du couvent général de Tholose, et de l'état, tant des revenus et aumônes dudit couvent, que des charges extraordinaires et réparations d'iceluy, que le prieur et syndic, pour obéir aux ordres de sa majesté, mettent sous les yeux de M. Rabby, vicaire-général de monseigneur de Colbert.

(*Archives de la préfecture de la Haute-Garonne.*)

» Plus, jouit et possède une autre métairie à l'*Ardenne*, où il fut recueilli, l'année dernière, quarante septiers de grain ; il faut payer de là la taille et la *censive*.

» Plus, ledit couvent a plusieurs rentes en bled et en vin, pour plusieurs fondations faites, qui sont payées par diverses personnes, lesquelles rentes et pensions reviennent, réduites en argent, à la somme de cinq cents livres.

» Plus, ledit couvent a et possède plusieurs petites rentes obituaires et constituées, ou pensions, sur plusieurs et divers biens, payables par un grand nombre de personnes, dont la plupart ne nous paient qu'avec des peines si extrêmes, et des difficultés si grandes, que le paiement en est devenu maintenant casuel : lesquelles rentes et pensions proviennent toutes de divers dons et fondations obituaires, avec charge de plusieurs messes, prières et divers offices, lesquelles, jointes ensemble, reviennent à douze cents livres.

» Le surplus de la nourriture et de la subsistance desdits religieux provient des émoluments casuels des prédications, que lesdits religieux font en ce diocèse de Tolose et autres diocèses, où ils sont employés ; les gages du docteur conventuel, qui est du corps de l'université ; du service qu'ils rendent aux confréries érigées en ladite église du couvent ; du service qu'ils rendent aux sépultures de ceux qui sont enterrés en ladite église, qui sont en grand nombre ; des annuels et autres messes que les religieux célébrent et chantent chaque jour pour les ames des défunts et nécessités des vivants, et pour satisfaire à la dévotion du peuple, joint divers dons et legs pies qu'on a faits au couvent, pour obliger les religieux à prier Dieu pour les ames des trépassés et pour les bienfaiteurs. Tout ce-dessus étant fort casuel, et diminuant chaque jour, à mesure que le peuple devient misérable et que la charité des fidèles se refroidit, il n'est pas possible de savoir à quoi cela montera à l'avenir ; pour le présent, ayant supputé les rentes de quelques dernières années, tout le casuel s'est trouvé revenir à la somme de quatre mille livres.

» Les charges ordinaires du couvent consistent en la nourriture et vêtements des religieux, qui dépensent ordinairement, y compris les religieux hôtes, qui sont ici presque toujours cinq à six, pour les affaires qu'ils ont en parlement, pour les couvents où ils sont de famille, les serviteurs, et aumônes que nous faisons chaque année : 1° En blé, trois cent cinquante septiers; 2° En vin, quatre-vingts muids ; 3° La dépense, tant ordinaire qu'extraordinaire, de viande, poisson, huile et sel pour lesdits religieux conventuels, et serviteurs, deux mille trois cent soixante-sept livres. Pour les hôtes, chaque année, deux cent livres, et quelquefois plus; pour les habits et robes noires et blanches tuniques, chemisettes, bas, chausses, chapeaux, souliers, calottes et autres semblables choses, vingt-cinq livres pour chaque religieux annuel-

lement : la provision de bois, y comprenant le chauffage du four, six cents livres.

» Les dépenses de l'église et chapelle de Notre-Dame-de-la-Pitié, en argenterie, chasubles, aubes et autres ornements, cire, huile pour les lampes, plus de six cent livres.

» Le surplus des charges et dépenses dudit couvent consistent en l'achat des livres nécessaires aux religieux qui enseignent et prêchent, et à l'entretien de la bibliothèque ; aux gages des médecins, chirurgien, procureur et notaire ; gages du lingier, vitrier, recouvreur, tailleur et des serviteurs ; dépenses des religieux malades, tant en nourriture que médecines, achat et entretien des meubles du réfectoire et cuisine, meubles des chambres des religieux, chandelle et huile pour les lampes, viatiques des religieux qui changent de couvent ; dépenses pour la poursuite des procès que les religieux sont contraints d'intenter pour être payés de leurs rentes (et encore ils ne peuvent pas en venir à bout) réparation qui est de grande étendue.

» Enfin, les prieurs et syndic représentent que dans ledit couvent il y a eu autrefois jusqu'au nombre de cent trente religieux, et que depuis l'an mil six cent neuf, il y a eu ordinairement quatre-vingts religieux jusques à l'année 1649, que la nécessité les contraignit de se retrancher peu à peu, et se réduire à un plus petit nombre, de manière que maintenant ils ne sont que soixante-cinq, et le couvent ne peut entretenir ce nombre qu'avec la dernière de toutes les peines, ayant été obligés, même l'année dernière, d'emprunter pour leur entretien deux mille livres, dont nous payons les intérêts ; cependant, lesdits religieux ne peuvent pas être réduits en plus petit nombre de soixante-cinq, à cause du grand nombre de messes et divers offices auxquels ils sont obligés par les fondations pour lesquelles tous lesdits biens leur ont été donnés, à cause aussi que ledit couvent de Tolose étant situé au lieu le plus peuplé de la ville, l'église est tellement fréquentée tous les jours, qu'un petit nombre de religieux ne sauraient satisfaire à la dévotion de tant de peuple.

» En outre, ledit couvent tient le noviciat et les études de théologie et de philosophie qui y ont été de tout temps, afin d'élever les novices pour fournir à tous les autres couvents de la province ; beaucoup de religieux sont morts dans la province, il faut les remplacer. Ainsi, on ne peut se passer d'avoir des novices, afin de les élever pour aller servir Dieu dans les autres couvents.

» Le monastère de Toulouse paye, tous les ans, d'intérêt, deux cent livres à Mlle de Neyrac, pour quatre mille francs qu'ils devaient à M. Bilières, pour l'achat de la métairie de Razelles.

» A M. Mourat, cent cinquante livres, d'intérêt de la somme de trois mille

livres, qu'il prêta, partie pour la métairie de Razelles, et l'autre pour les amortissements.

» A M. Romegoux, l'intérêt de la somme de dix-huit cent livres, pour les étoffes prises de sa boutique pour habiller les religieux.

» A Mlle Parayre, l'intérêt de mille livres.

» A Mlle de Pigné, l'intérêt de six cent livres pour les amortissements.

» A Mlle Dellux, l'intérêt d'autres six cent livres pour les amortissements.

» A M. Cani, prébendier de Saint-Sernin, l'intérêt de mille francs, pour la subsistance des religieux, et huit cent livres de vin que nous avons emprunté cette année.

» Si les Augustins ont subsisté jusqu'à présent, c'est un effet de la providence et de la fidélité des promesses de Dieu, qui prend soin de nourrir ceux qui ont quitté leurs biens, et par des ressorts secrets oblige parfois les fidelles à reconnaître les services que lesdits religieux leur rendent par leurs prières et autres fonctions spirituelles. »

Ce rapport, que nous avons extrait en entier des archives de la préfecture de la Haute-Garonne, peut donner une idée exacte du mode d'administration suivi dans les maisons religieuses. S'il entrait dans le plan de notre ouvrage de faire l'historique des ermites de Saint-Augustin, nous dépasserions les bornes qui nous sont prescrites, car cet ordre a produit un grand nombre d'illustrations dans tous les genres; il nous reste maintenant à décrire les diverses parties du monument qui ont échappé au marteau de la révolution.

On a conservé un plan du monastère des religieux de Saint-Augustin, gravé en 1652 par Jean Séguenot; le couvent, est-il dit dans la notice qui accompagne le plan, *avait de long, dans œuvre, et à chaque façade :*

D'orient, cinquante-deux cannes deux pans;
D'occident, quarante-neuf cannes;
Du midi, septente-sept cannes trois pans;
Septentrion, septente-cinq cannes un pan.

« La principale entrée du monastère, dit M. Du Mège, dans une excellente notice insérée dans le recueil des *Antiquaires du Midi de la France*, était d'abord placée du côté de la *rue de la Véronique*, aujourd'hui *rue des Tourneurs;* mais au XVIIe siècle, on en pratiqua une autre dans cette partie de l'édifice qui longe la rue *Peyras* ou *Peyramis* (1), elle avait d'abord été ouverte dans le mur de l'église; on la pratiqua ensuite dans l'un des murs de face du petit cloître, du côté de cette même rue : c'est dans le mur de ce cloître

(1) Aujourd'hui *rue Peyras* et *rue du Musée.*

qu'existait la grande porte de l'église. La masse des constructions était limitée par quatre rues, celles de *Peyras*, de *Bannières* ou *Bauriers*, ou des *Augustins*, actuellement *rue des Arts*, *rue de Misser-Galban*, sive *de la Faba*, aujourd'hui *des Tourneurs*, rue *Bertrand-David*, aujourd'hui *rue de la Colombe*.

» L'église affectait une forme irrégulière, les deux grands côtés n'étant point parallèles; les piliers de l'intérieur supportaient des arcs ogives, et dans leurs intervalles étaient des chapelles voûtées, ainsi que la nef. Prise dans son ensemble, elle offrait l'aspect le plus majestueux. Malheureusement, les voûtes élégantes de cet édifice ont été abattues en 1833 et 1834; on leur a substitué, dans toute l'étendue de l'église, changée aujourd'hui en galerie de peinture, une voûte à la Philibert Delorme, dans le style de la Renaissance.

» Les chapelles étaient au nombre de quatorze; une porte pratiquée à droite donnait entrée dans le grand cloître qui subsiste encore. Sur l'un de ses côtés étaient la grande sacristie, les chapelles de Notre-Dame-de-la-Pitié, de Sainte-Anne, de Saint-Nicolas de Tolentin, de Saint-Gabriel, le chapitre et le sépulchre des religieux; cette partie a été entièrement démolie, et la sépulture des moines reçoit aujourd'hui les immondices de l'Ecole des Arts.

» Du côté du midi, se trouvait la chapelle de l'*Ecce Homo*, et sur sa voûte l'on avait placé l'une des bibliothèques du monastère, qui étaient conservées si précieusement, qu'on ne pouvait enlever aucun volume, sans encourir l'excommunication (1). Sur une autre face du cloître, était le grand réfectoire. Des deux côtés de l'église existaient quatorze chapelles, décorées de sculptures remarquables, de tableaux et de mausolées.

» La première, à droite, était celle de *la Conception* et de *Saint-Luc;*

» La seconde était consacrée à Guillaume, duc d'Aquitaine; à Jean de Sahagun et Thomas de Villeneuve, les trois saints de l'ordre des Augustins.

» Venait ensuite la chapelle de *Sainte-Ursule*.

» Entre cette chapelle et la suivante, dédiée à sainte Quiterie, et où se trouvait l'autel privilégié, on remarquait la chaire du prédicateur, chef-d'œuvre sculpture où l'on voyait agglomérés tous les ornements du xve siècle.

» La chapelle placée au-delà de celle de *Sainte-Quiterie*, servit dans les derniers temps de passage de l'église dans le grand cloître.

» La suivante était sous l'invocation de *sainte Magdelaine*.

» Les deux autres portaient les noms du *Saint-Sépulchre* et de *Sainte-Catherine :* on conserve dans le Musée des Antiques une partie des sculptnres qui

(1) L'emplacement de la bibliothèque est aujourd'hui occupé par quelques-unes des classes de peinture; la chapelle de l'*Ecce Homo* fait partie du logement du concierge.

représentaient le Christ mort, au moment où les disciples et les saintes femmes le plaçaient dans le cercueil.

» Les chapelles placées au côté gauche de la nef n'étaient pas moins remarquables :

» La première, dépouillée de son autel, servait jadis de porte d'entrée ;

» La suivante était dédiée à *sainte Marguerite ;*

» L'autre, en s'avançant vers le chœur, était sous l'invocation de *saint Joseph ;* elle se fesait remarquer *pour ses pièces de peinture et de dorure,* dit l'auteur de la notice qui accompagne le plan dont nous avons déjà parlé.

» Venaient ensuite les chapelles de *Saint-Blaise* et des *Cinq-Plaies,* au dessus desquelles étaient les *grands et bons orgues,* ajoute l'auteur de la notice.

» Les chapelles de *Notre-Dame-de-Miséricorde,* de *Notre-Dame-des-Anges* et de *Saint-Pierre* clôturaient le côté gauche de l'église.

» Placé au milieu, le chœur se fesait principalement remarquer par la riche sculpture de ses nombreuses figurines et le beau travail de sa boiserie : l'enceinte contenait cent vingt-quatre stalles ; à l'entrée, on voyait *deux autels avec leurs restables et figures en relief, l'une de Saint-Augustin, l'autre de Sainte-Monique, sa mère* (1). Adossé au mur, le grand autel n'avait pas de tableau, mais on y admirait un bas-relief (2) représentant saint Augustin en extase, chef-d'œuvre du sculpteur toulousain Marc Arcis. A droite et à gauche de l'autel deux chapelles consacrées, l'une à *Notre-Dame-du-Puy*, l'autre à *saint Jean.*

» Le cloître et l'église des Augustins renfermaient un si grand nombre de mausolées et de monuments funéraires, qu'il serait trop long de les décrire ; un des plus remarquables était celui de Jean Pauc, bienfaiteur de l'ordre des Augustins, placé dans la chapelle de l'*Ecce Homo :*

« Noble Jean Pauc, dit le père Simplicien, orna le chœur de l'église des Augustins, de la tapisserie, qui d'un côté fait voir les principales actions de la vie et de la passion de Notre-Seigneur, avec les sybilles au dessus ; et de l'autre, l'histoire de la vie, conversion, baptême et monachisme de notre glorieux saint Augustin et les prophètes par dessus, avec les apôtres ; par le dedans du fond du chœur est une grande pièce, où est représenté le Crucifiement, la Descente de la Croix et la Résurrection, fesant en tout vingt pièces ; tapisserie si naïvement travaillée, qu'il semble que tous les personnages parlent... Jean Pauc avait doté la chapelle de l'*Ecce Homo* de la rente de 66 livres pour chaque année, obligeant à chanter la première messe des *Cinq Plaies,*

(1) Notice déjà citée.

(2) En 1834, on a détruit ce beau morceau de sculpture pour pratiquer à sa place la grande porte de la galerie de peinture.

tous les vendredis, et le dimanche, vêpres des trépassés dans la chapelle... A mesure aussi que les susdits nobles Jean et ses frères, Mathieu et Dominique, se montraient libéraux envers cette maison, l'ordre tâchait d'en témoigner sa reconnaissance par tous les bons offices et services possibles, même nos généraux, en leur fesant part du mérite de toutes les bonnes œuvres de la religion, par lettres de confraternité, qu'ils accordaient alors très rarement. »

L'empressement des religieux Augustins à témoigner leur reconnaissance aux personnes qui dotaient leur monastère, augmenta le nombre de leurs bienfaiteurs ; aussi, voyait-on dans leur cloître plusieurs tombeaux destinés aux premières familles de Toulouse. Dans la *chapelle des onze mille Vierges*, se trouvait la tombe commune à tous les membres de la famille de Lancefoc, qui reçut, dit-on, les cendres de Paule de Viguier, plus connue sous le nom de *Belle Paule*.

Sur les faces du cloître avaient été pratiquées plusieurs chapelles, parmi lesquelles on remarquait celle de *Notre-Dame-de-Pitié :* elle était flanquée de deux autres qui furent, dit-on, construites avant le monastère et l'église des Augustins ; la plus rapprochée de l'église fut transformée en sacristie. La chapelle de *Notre-Dame-de-Pitié* fut construite, en partie, aux frais de Louis d'Anjou, roi de Sicile (1). Le père Simplicien, qui écrivait en 1653, a laissé dans son ouvrage une description détaillée de cette chapelle :

« Le maître-autel est élevé, assez gentil, le restable de bois de chêne et en parquetages dorés, et en dedans, les mystères de la Vierge, délicatement dépeints, sur de la toile bien déliée ; au dessus, était une vitre représentant l'Assomption de la Vierge au ciel, comme encore sur la porte de la chapelle, en un rond où les apôtres et les anges accompagnent la Vierge, avec leurs yeux au ciel, ce qui fait croire que la fête, principalement de ce lieu, était celle de l'Assomption. Au milieu du restable, était l'image de la Vierge, tenant le petit Jésus entre ses bras, le tout d'argent doré, et couronné. Cette chapelle eut particulière consécration, comme il est dit dans nos psautiers fort anciens, qui mettent au second d'avril, *consecratio capellæ B. Mariæ de pietate*. Les fidelles ayant toujours montré une grande vénération pour cette chapelle, les papes ont accordé beaucoup d'indulgences à ceux qui la visiteraient, surtout lors des fêtes principales de l'année et de celles de la Vierge. En 1486, Innocent VIII, à l'occasion de l'incendie qui consuma une grande partie de la ville et du couvent, départit beaucoup de priviléges à ceux qui visiteraient pieusement, soit cette chapelle, soit celle de la *Conception*

(1) Un bref du pape Clément VII porte les paroles suivantes : *Per claræ memoriæ Ludovicum regem Siciliæ, pro majori parte constructa.*

Immaculée. Il est vrai que cette dévotion s'était un peu refroidie, mais non pas en sorte que ce lieu saint ne fût visité des peuples qui venaient souvent en si grand nombre, qu'il en est fait mention en plusieurs endroits des livres anciens des *Raisons* du sacristain de Notre-Dame (l'ordinaire n'y pouvant pas suffire) y rendre leurs vœux, et y apporter, en témoignage des grâces reçues, des potences, des suaires, des statues de bois, au naturel, et selon leur grandeur, que nous avons vues arrêtées à demi muraille, tout à l'entour, sur des ais et des barres de fer. Mais la dévotion y est heureusement rallumée par les faveurs de cette providence du ciel, depuis qu'en l'année 1620, et les suivantes, on agrandit le maître-autel de tout l'espace qui avance derrière la sacristie, plus que les deux autres de Saint-Nicolas et de Sainte-Anne.

» La voûte de *Notre-Dame-de-Pitié* est incrustée de stuc; les arceaux sont ornés d'Anges en plâtre. Le restable est d'ordre corinthien, ayant pour piédestaux deux consoles ornées de festons et chérubins, le tout élevé à hauteur d'autel. Les colonnes sont ornées, du tiers jusques au bas, de feuillages, et au fond est un bas-relief. Sur l'autel est posé un piédestal, servant de tabernacle, orné de figures : sur ce pied est posée la figure de Notre-Dame-de-Pitié. L'arrière-corps compose un attique qui, au vide du milieu, a un Père-Eternel de bas-relief, couronné d'un fronton, deux anges couchés dessus, et un vase en haut. Les retours de cet attique, à l'endroit des colonnes, ont deux piédestaux surmontés de deux anges, les ailes ou consoles faites de feuillage, et ledit restable tout doré et étoffé. Près de ce maître-autel, on voit celui de Saint-Nicolas de Talentino, dont tout l'éclat anciennement était en une figure de pierre, assez mal formée et enfoncée dans la muraille. Pour donner à cette chapelle des attraits capables de la faire regarder, on y a mis en 1626 un fort beau restable, enrichi de deux tableaux aux côtés, et au milieu la figure de saint Nicolas, toute brillante d'étoiles, grande au naturel, tenant un crucifix en la main, couverte d'or, d'étoffe, et une des plus achevées productions que la sculpture puisse faire. Ce corps est couronné d'un double fronton, avec quelques chérubins et un vase, ses ailes bornées de deux petits oratoires, où sont montés deux petits enfants jouant des instruments. »

La chapelle de *Notre-Dame-de-Pitié* fut décorée par Ambroise Frédeau, religieux Augustin, peintre et sculpteur, élève de Simon Vouet, et ami du célèbre Le Poussin. Frédeau employa deux années d'un travail continuel à orner cette chapelle, une des plus anciennes et des plus vénérées du couvent; il y plaça plusieurs bas-reliefs, des statues de saints, de nombreux tableaux. Ce religieux, qui savait également se servir du ciseau et du pinceau, y déploya toute la richesse et la fécondité de son génie inépuisable. En vain on chercherait dans l'emplacement occupé autrefois par la chapelle de *Notre-Dame-de-*

Pitié, les ornement décrits par le père Simplicien, et ceux qui furent plus tard ajoutés par Ambroise Frédeau ; ce lieu a totalement changé de destination depuis plusieurs années : la sacristie, la chapelle et le chapitre forment aujourd'hui la *Salle des Antiques de l'école spéciale des arts ;* on y a réuni les plâtres des chefs-d'œuvre de la sculpture Grecque.

On y voit l'*Apollon du Belvédère*, *Diane*, la *Vénus de Médicis*, celle de *Milo*, le *Torse du Capitole*, le *Laocoon*, la *Pallas de Vélétri*, le *Tireur d'épines*, le *Faune en repos*, l'*Hercule Farnèse*, *Diane ajustant sa clamyde*, le *Génie suppliant*, l'*Hermaphrodite*, les *bas-reliefs du parthénon*, *Polymnie*.

Le petit cloître des Augustins fut construit en 1624, d'après les dessins d'Ambroise Frédeau ; ce religieux y pratiqua douze niches, et y plaça douze statues sculptées par lui avec un talent remarquable. De chaque côté, on voyait trois cadres, dans lesquels il peignit trois tableaux à fresque ; il avait choisi pour sujet les principales actions de la vie de David ; au dessus de chaque tableau, des inscriptions expliquaient le sujet représenté, c'étaient :

David terrassant Goliath ;

David pécheur ;

David pénitent et implorant la miséricorde divine.

Toutes les chapelles du monastère étaient ornées des peintures et des sculptures d'Ambroise Frédeau, dont le génie, aussi infatigable que fécond, mérita l'admiration des artistes contemporains.

LE MUSÉE.

CLOITRE ET GALERIE DES ANTIQUES.

L'Église des Augustins fit partie des biens nationaux après la révolution de 1789 ; plus tard, quelques personnes, qui avaient conservé dans leurs cœurs le feu sacré et l'amour de la science, conçurent l'heureuse idée de consacrer l'église et le cloître des Augustins à l'établissement d'un Musée méridional. On n'avait pas encore tout détruit dans la capitale du Languedoc, et on parvint à sauver des fragments précieux ; le musée d'antiquités fut ouvert définitivement en 1817, et depuis cette époque on l'a vu s'enrichir successivement des débris du cloître de la Daurade, la porte de son chapitre et celle du cloître de Saint-Etienne, d'un grand nombre de statues, de tombeaux, d'inscriptions sépulchrales et des sculptures Grecques et Romaines découvertes à *Calagorris*, si bien restaurées, et classées avec tant d'ordre par le directeur de notre Musée (1). Il est certain que Toulouse a été, en partie, dépouillée de ses plus beaux monuments, et ceux qui ont échappé à la destruction presque générale, font vivement déplorer le vandalisme inintelligent de la révolution.

« Au premier abord, Toulouse présente l'aspect d'une de ces villes de

(1) M. le chevalier Alexandre Du Mège, qui est, depuis plusieurs années, l'organe et le digne représentant de l'archéologie méridionale.

» passage du XVe siècle, dominées par une foule de clochers pyramidaux et » d'immenses nefs, hautes et larges comme des tentes plantées par une race » de géants pour abriter leurs descendants affaiblis. On approche, on ne » trouve qu'une ignoble écurie ou un grenier à foin. Toulouse n'en est pas » moins une ville qui mérite au plus haut point l'intérêt et l'attention du voya- » geur, ne fût-ce qu'à cause du grand nombre de ruines qui la parent encore, » et qui ont conservé, au milieu de leur humiliation, tant d'imposantes traces » de leur antique beauté. Rien n'a été respecté, et l'on dirait que l'on a » choisi avec une sorte de recherche les plus curieux monuments du passé, » pour les consacrer aux usages les plus vils. L'église des Cordeliers, bâtie » au XIVe siècle, célèbre par ses fresques, ses vitraux, par des bas-reliefs de » Bachelier, élève de Michel-Ange, et l'un des meilleurs sculpteurs de la » Renaissance ; par les tableaux d'Antoine Rivals, par le tombeau de Duranti, » et surtout par son caveau, qui avait la propriété de conserver les corps dans » leur état naturel : cette église a été complètement dépouillée et changée en » magasin à foin.

» L'église des Jacobins, à deux nefs d'une hauteur prodigieuse, si vantée » dans toutes les anciennes descriptions de la ville, est complètement inacces- » sible aujourd'hui ; elle a été octroyée à l'artillerie, qui a établi une écurie » dans la partie inférieure, et distribué le reste en greniers et en chambres. » On ne peut juger de son ancienne forme que par l'extérieur, qui est en » briques, et notamment par son admirable clocher étayé, qui a été épargné » jusqu'à présent, et qui est le plus beau de Toulouse.

» L'église des Augustins, le troisième des grands monuments de Toulouse, » a été transformée en Musée ; le cloître attenant, qui est d'un caractère » excellent, avec arcades en ogives tréflées du XIVe siècle, a été disposé pour » recevoir le Musée de sculpture, qui se compose des débris les plus précieux » de tombeaux et de bas-reliefs du moyen-âge ; je ne pense pas qu'il se trouve » en France de collection plus originale, plus nationale : on y remarque » surtout les statues tumulaires des comtes de Comminges, des évêques et » archevêques de Narbonne, ainsi que de délicieuses madones en pierre et » en bois (1). »

L'ingénieux écrivain, dont nous venons de transcrire les chaleureuses paroles, n'est pas le seul qui ait payé son tribut d'admiration au Musée et à la galerie des *Antiques* de la ville de Toulouse : les artistes et les grands personnages qui ont parcouru les deux cloîtres, n'ont pu s'empêcher d'avouer qu'on ne voit rien de pareil dans aucune ville de France.

(1) Lettre de M. de Montalambert à M. Victor Hugo.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

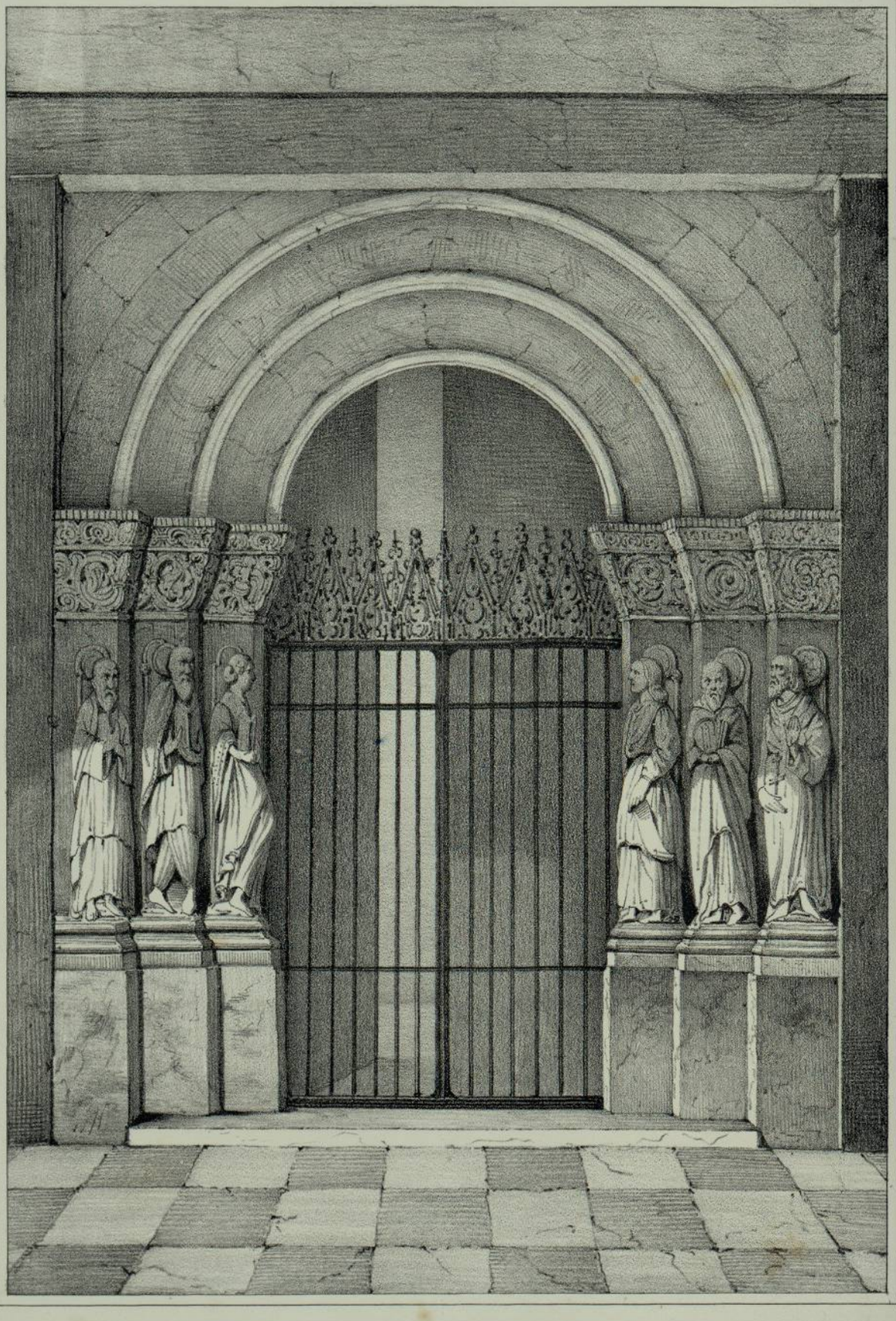

Perrin, del. Julia et Abeillon. Lith. Delor, Toulouse.

PORTE DU CLOÎTRE DES ANTIQUES

« Le *Musée des Antiques*, dit M. le chevalier Alexandre Du Mège (1), forme, dans ce qu'on nomme en général le *Musée*, un établissement particulier. On y parvient par trois issues; la première s'ouvre à la gauche du salon des tableaux. Là, précédé d'une belle décoration architecturale, un escalier en pierre conduit dans la *Salle des plâtres*, admirable construction à deux nefs, que séparent des colonnes élégantes, sveltes et de forme octogone, et qui supportent de légères voûtes en ogives. La hauteur du salon, au dessus de ce local si pittoresque, ajoute encore à son effet monumental. C'est un crypte immense qui réclame, au lieu de tant de plâtres rares ou vulgaires, qui y sont seulement placés pour l'étude, et qui seraient bien dans l'Ecole des Arts, les inscriptions, les statues sépulchrales qui gisent oubliées, recouvertes par de grandes herbes, dans les cloîtres en ruines, sous les arceaux à demi renversés des vieilles abbayes de nos provinces. De cette admirable salle, en passant sous le portail rétabli du chapître de Saint-Etienne, l'on parvient dans le grand cloître, ayant en face la galerie des tombeaux, et à droite celle du moyen-âge. Au fond du salon des tableaux, une colonnade en marbre de Languedoc précède un escalier en pierre qui conduit dans le petit cloître ou *Galerie de la Renaissance*. Dans celle-ci, à gauche, en face du monument du cardinal Briçonnet, une grille, en partie dorée, sépare les deux cloîtres, et le grand offre, en face, la vue de la *Galerie des empereurs*, et à gauche celle de *Vénus*. La troisième issue s'ouvre dans la rue du Musée, et communique avec le petit cloître.

» *Petit cloître ou galerie de la Renaissance.*

» Le génie des beaux-arts, trop long-temps endormi dans les ténèbres du moyen-âge, se réveilla dès les premières annnées du XVIe siècle, et ses inspirations chaleureuses réchauffèrent en peu d'années l'Italie et la France. Les provinces méridionales, plus voisines de Rome, de Naples et de Florence, furent les premières à ressentir les effets de cette révolution artistique. Toulouse la Romaine, Toulouse, la cité des troubadours, répondit à la voix puissante qui retentissait déjà dans toute l'Europe. Bachelier, un de ses enfants, partit pour l'Italie, où il reçut les leçons de l'immortel Michel-Ange. La présence de ce grand sculpteur opéra une régénération complète dans sa patrie, et l'enthousiasme se communiqua, rapide comme la flamme, aux provinces voisines. La cathédrale d'Albi fut ornée de ses magnifiques fresques, qui n'ont de rivales que celles du Vatican; on sculpta les admirables boiseries de Saint-Bertrand de Comminges, Arnaud de Moles peignit les inimitables vitraux de la cathédrale d'Auch, Narbonne vit s'élever dans ses murs la jolie maison des *Trois-Nourrices :* Nicolas Bachelier multiplia dans Toulouse les palais et les

(1) *Description du Musée des Antiques.*

maisons monumentales ; ses élèves ornèrent d'élégantes arabesques les châteaux d'Assier, de Castelnau et de Montal, en Querci : la sculpture, l'architecture et la peinture commencèrent une nouvelle carrière avec la force de la jeunesse, et nous laissèrent de nombreux monuments. Renversés ou mutilés pendant la révolution, les chefs-d'œuvre de la *Renaissance* seraient aujourd'hui perdus pour nous, si nos archéologues ne nous en avaient transmis le souvenir. »

M. le chevalier Alexandre Du Mège, qui fit des études profondes sur les provinces méridionales à une époque où on n'avait pas encore tout détruit, et où on conservait encore les traditions et les souvenirs, recueillit, aidé par ses collègues, de précieux débris de la *Renaissance ;* ils furent classés avec le plus grand soin et placés dans le petit cloître du Musée, construit d'après les dessins du religieux Augustin Ambroise Frédeau, et orné de plusieurs bas-reliefs de ce moine si justement célèbre.

On remarque d'abord, dans la *Galerie de la Renaissance*, la statue du cardinal Briçonnet (1), cardinal ; ministre-d'état et archevêque de Narbonne. Ce monument est d'un très beau travail ; arraché pendant la révolution de la cathédrale de Narbonne, il a été acheté pour la ville de Toulouse en 1822, et placé dans le Musée.

Dans une niche semi-circulaire, on remarque aussi *la Sainte-Vierge tenant le Christ mort sur ses genoux* (2). Dans les nuages, des esprits célestes contemplent cette scène de douleur ; ce monument est en albâtre, et l'un des plus précieux objets que renferme le petit cloître. Les statues de *Constantin* et de *Charlemagne* (3) ; *le Christ au tombeau*, bas-relief de Bachelier (4) ; une demi-statue provenant de l'ancien palais de Bernuy, aujourd'hui collége royal (5) ; *le Christ tenant sa Croix*, statue en pierre, copie du Christ de Michel-Ange, par Guépin (6) ; les prophètes *Elie*, *Elisée*, *saint Augustin*, *saint Abert*, statues colossales de d'Arcis (7) ; le modèle d'une statue équestre de *Louis XIV*, plusieurs bustes de princes, de rois et d'hommes célèbres, décorent, depuis plusieurs années, la galerie quadrangulaire du petit cloître. On y remarque aussi un bénitier, et on lit sur la principale face le quatrain suivant :

Vous qui prenez de l'eau benoiste
Avec la main, sans l'asperson ;
C'est une chose deshoneste,
Demandez-en à Dieu pardon.

(1) N° 712.
(2) N° 714.
(3) N° 718.
(4) N° 721.
(5) N° 732.
(6) N° 736.
(7) N°s 739, 740, 741, 742.

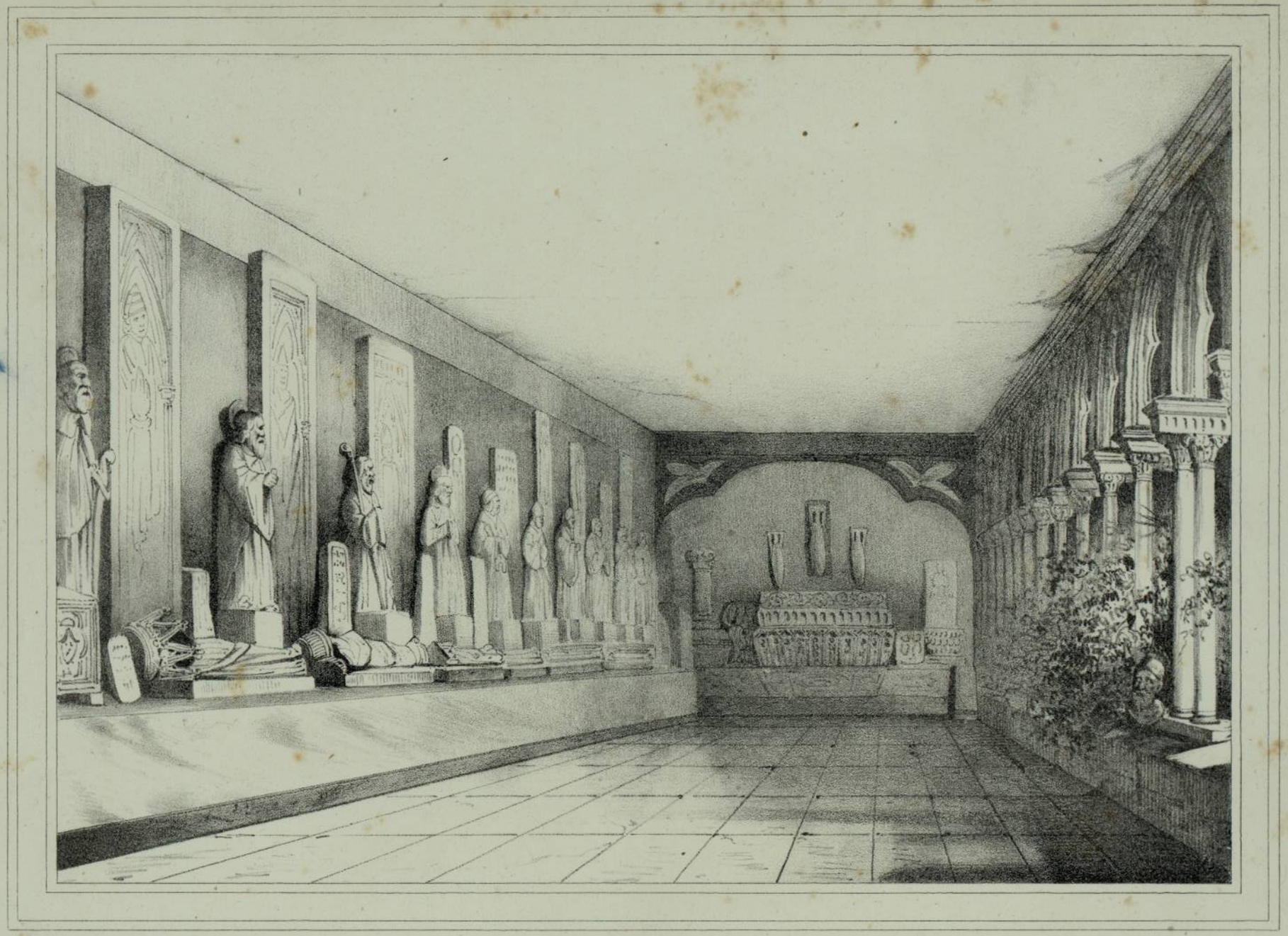

Perrin del. Julia & Abeillon. Lith. Delor, Toulouse.

GALERIE MOYEN ÂGE.

Grand Cloître du Musée.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

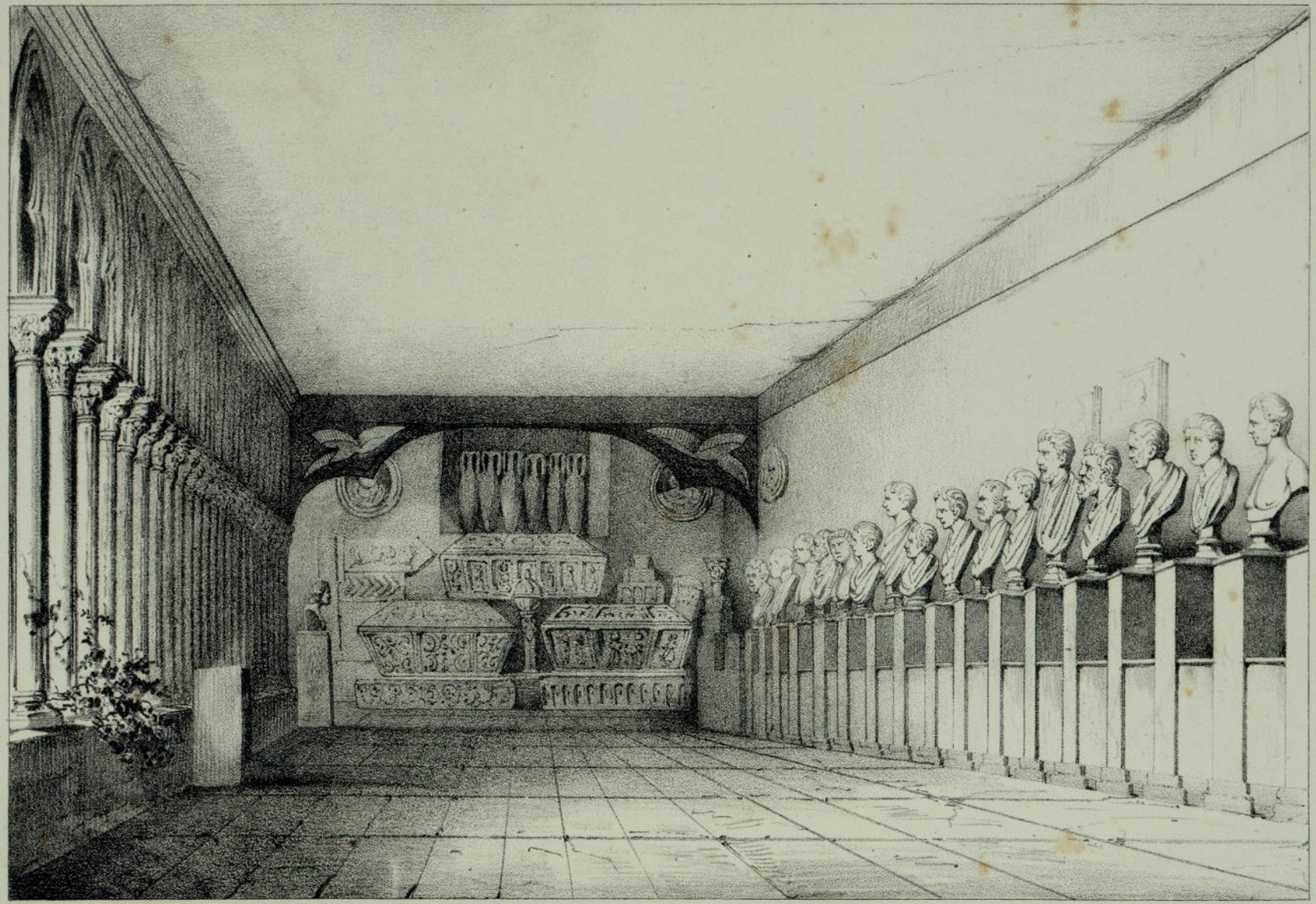

Perrin del. Julia & Abeillon. Lith. Delor. Toulouse.

GALERIE DES EMPEREURS.

Grand Cloitre du Musée.

A quelques pas de ce bénitier, on lit une autre inscription, seule chose qui nous reste du bas-relief le Saint-Sépulchre, fait par Bachelier pour l'église de la Dalbade, et dont nous avons donné la description d'après les documents de Dupuy Dugrez :

Ici dedans est le sépulchre en la forme et manière qu'il est en Hiérusalem, où Jésus-Christ Notre-Sauveur fut mis.

1545.

Les pierres tumulaires de plusieurs archevêques de Toulouse, les monuments funéraires de quelques familles de Toulouse occupent une partie des galeries, où le recueillement dans lequel vous plonge la vue de tant de monuments divers est seulement interrompu par l'eau cristalline qui tombe du bassin d'une petite fontaine.

Grand cloître ou galerie des Empereurs :

Une porte élégante, dans le style de la Renaissance, conduit du petit cloître à la galerie des Empereurs. En entrant dans le grand cloître, on est saisi d'une subite admiration ; ses longues galeries, ornées de colonnes jumelles en ogives tréflées, le petit jardin où reposent les ossements des derniers ermites de l'ordre de Saint-Augustin, la verdure à côté des tombeaux plongent l'ame dans une indicible rêverie ; et puis, cette longue rangée de têtes d'empereurs, têtes de marbre, exhumées après avoir été enfouies dans la terre pendant plus de quinze cents ans ; les statues sépulchrales des archevêques et des chevaliers couchés sur leurs tombes, les uns avec la crosse et la mitre, les autres avec leurs vêtements de fer et leurs épées ; les groupes à la fois sublimes et grotesques, enfants bizarres de l'imagination exaltée des artistes du moyen-âge ; la *Galerie de Vénus*, la belle collection de monuments égyptiens, sont autant de chefs-d'œuvre divers qui retracent l'histoire de plusieurs siècles, de plusieurs peuples, et ce magnifique assemblage, on ne peut le contempler sans se sentir pénétré de reconnaissance pour les savants dont le zèle infatigable a si richement orné notre Musée des Antiques. Les bustes des empereurs romains trouvés dans les fouilles faites sur l'emplacement de *Calagorris*, occupent la galerie qui se termine à l'escalier du petit cloître ; nous croyons qu'il serait difficile de trouver en France une collection de portraits des Césars plus complète et mieux conservée. Puis vient la galerie des tombeaux, bas-reliefs, portraits inconnus et inscriptions.

Dans la galerie des monuments religieux du moyen-âge, attenant à la *Salle des plâtres*, on remarque parmi les débris de nos vieilles basiliques le portail du chapître de la Daurade, orné de plusieurs statues de prophètes, de saints ;

les archétypes de divers monuments de Toulouse, de Marseille et de Moissac ; le portail de la chapelle du chapître Saint-Etienne ; des statues, des bas-reliefs, des chapiteaux, des pierres sépulchrales qui ont renfermé les restes de quelques archevêques de Toulouse ; de nombreuses inscriptions, qui seront d'une grande utilité pour ceux qui voudront écrire l'histoire de nos provinces méridionales.

Les bornes qui nous sont prescrites par le plan de notre ouvrage, ne nous permettent pas d'entrer dans de trop longs détails sur la galerie des monuments égyptiens; nos lecteurs en trouveront une appréciation très longue et très savante dans la description du Musée des Antiques par le chevalier Alexandre Du Mège.

Galerie des plâtres.

On quitte à regret les quatre galeries du grand cloître ; le silence religieux qui règne dans cette enceinte, où se trouvent réunis les monuments de tant de siècles, est propre aux méditations artistiques ; la verdure, les blocs de marbre et de pierre, les inscriptions gravées sur les murailles et sur les tombeaux, pages mystérieuses, écrites par les générations passées dans l'espoir de se soustraire à l'oubli de la mort, font battre les cœurs et exaltent les imaginations. Mais il est temps de saluer ces augustes débris ; arrêtons-nous un moment devant la porte qui conduit aux *plâtres* : c'est l'ancien portail du chapître de Saint-Etienne, tel qu'on a pu le rétablir après les mutilations des Vandales modernes.

« Les figures qui décorent ce portail, dit M. Du Mège, ne sont point détachées de la masse des blocs qui les forment : ce sont des bas-reliefs qui représentent les apôtres, soit groupés deux à deux, soit isolés. Comme monument de l'art, ces sculptures doivent être étudiées : la multiplicité des plis, des broderies, les détails des vêtements, tout annonce dans l'auteur le désir de faire un ouvrage remarquable ; et cet auteur, sans doute architecte et statuaire, qualités que l'on réunissait presque toujours durant le moyen-âge, a eu le soin de nous apprendre qu'il était satisfait de son travail, qu'il a signé, et qui, échappant à tant de dévastations, est parvenu jusqu'à nous : cet artiste se nommait Gilabert. Sur la plinthe de la figure de saint Thomas, on lit encore :

VIR NON INCERTUS ME CELAVIT GILABERTUS.

La salle des plâtres occupe l'emplacement de l'ancienne chapelle de Notre-Dame-de-la-Pitié ; c'est une admirable construction à deux nefs, que séparent des colonnes élégantes et de forme octogone, et qui supportent de

légères voûtes en ogives. « Ce crypte immense, dit M. Du Mège, réclame, au lieu de tant de plâtres rares ou vulgaires, qui y sont seulement placés pour l'étude, et qui seraient si bien dans l'Ecole des Arts, les inscriptions, les statues sépulchrales qui gisent oubliées, recouvertes par de grandes herbes dans les cloîtres en ruines. »

On remarque dans cette salle : le *Groupe de Laocoon*, l'*Apollon pythien* ou l'*Apollon du Belvédère*, *Bacchus en repos*, *Achille*, l'*Hermaphrodite*, le *Tireur d'épines*, la *Vénus de Milo*, la *Vénus de Médicis*, *Diane en habit de chasseresse*, la *Minerve colossale*, la *Vénus d'Arles*, la statue de *Cérès*, plusieurs bas-reliefs du Parthénon, la *Joueuse aux osselets*, *Vénus sortant du bain*, le buste de *Démosthène*, et plusieurs autres copies de la statuaire antique ; on a réuni avec beaucoup de goût et de savoir des copies des principaux chefs-d'œuvre des sculpteurs de la Grèce.

Un escalier précédé d'une magnifique décoration architecturale conduit au salon des tableaux, dont l'élévation au-dessus de la salle des plâtres ajoute encore à son apparence monumentale.

Salle des tableaux. L'escalier qui conduit de la *Salle des plâtres* à celle des tableaux est d'une construction hardie, et se termine par une magnifique décoration architecturale qui se fait remarquer par ses colonnes en marbre rouge. En entrant dans le Musée de peinture, on est frappé de la hardiesse de la voûte à la Philibert Delorme, qui a remplacé les ogives de l'ancienne église des Augustins. Aux deux extrémités de la salle, on voit deux colonnades en marbre de Languedoc, suivies de deux escaliers qui conduisent, l'un à la *Galerie de la Renaissance*, l'autre à la grande porte d'entrée qui s'ouvre dans la rue des Arts. Le jour est abondant et admirablement distribué; il est à regretter seulement que les nombreux tableaux n'aient pu être placés convenablement dans l'enceinte du Musée de peinture qui fut ouvert en 1794, époque où le ministre de l'intérieur donna des ordres pour son établissement définitif.

La voûte de l'église des Augustins était une des plus belles de Toulouse ; elle rappelait le beau temps de l'architecture gothique au moment où elle commença a marcher presque de pair avec les jeunes inspirations de la Renaissance; mais le jour était mal disposé et peu favorable à la peinture. L'humidité du sol, imprégné de salpètre, détériorait rapidement les tableaux. Plusieurs artistes demandèrent la restauration de l'église des Augustins ; mais ni sous l'empire, ni sous la restauratfon, les magistrats municipaux n'osèrent prendre sur eux des réparations si importantes. Enfin, en 1830, le conseil municipal de Toulouse vota les fonds nécessaires, et les travaux confiés à M. Urbain Vitry, architecte de la ville, furent en peu de temps conduits à

bonne fin. La mnnicipalité vota aussi des fonds pour la restauration des tableaux, qui étaient dépourvus de cadres, et détériorés par l'humidité de l'ancienne salle.

Notre Musée de peinture, tel qu'il est aujourd'hui, n'a rien de grandiose ni de monumental : la grace et l'élégance en constituent le principal mérite ; l'architecte a suivi les inspirations de l'époque, à la fois si brillante et si poétique, connue sous le nom de *Renaissance*, époque où les artistes Toulousains, suivant les pas de Nicolas Bachelier, allèrent étudier et apprendre sous le beau ciel de l'Italie. Sous le règne de François Ier, Boulvène de Moissac cultiva la peinture avec distinction; Trassabot, ami et contemporain de Bachelier, exécuta plusieurs fresques ; on lui attribue celle qui décore la coupole de Saint-Sernin. Ambroise Frédeau, religieux Augustin, fonda le premier un cours gratuit de dessin. Chalette, peintre de l'hôtel-de-ville, saisit et imita la manière de Caravage et de Valentin. La plume de Raymond Lafage, élève de Rivaltz, égala le crayon de Jules Romain; les frères Rivalz se placèrent au premier rang des peintres Français ; Subleyras ne devint pas moins célèbre, Crozet fut son émule : enfin, pendant plusieurs années, l'école de Toulouse a joui d'une brillante prospérité ; de nos jours elle est en voie de résurrection : MM. Soulié et Villemsens ont déjà prouvé par leurs ouvrages qu'ils soutiendront dignement la gloire et la réputation de leurs devanciers.

Dans une ville si richement dotée du côté des arts, un Musée de peinture était indispensable ; aussi n'a-t-on rien négligé pour l'enrichir et l'embellir. On y voit les principaux ouvrages ou copies des écoles Italiennes, Flamandes, Allemandes et Françaises : l'énumération de ces nombreux tableaux serait longue et fastidieuse ; d'ailleurs, il existe d'excellentes notices sur la salle des tableaux, et notamment celle qui a été publiée en 1836.

LES FONTAINES.

Sous prétexte qu'un épais nuage couvre leur origine, les chroniqueurs du moyen-âge ont presque tous passé sous silence les aqueducs et les fontaines de Toulouse, et c'est à peine si Lafaille mentionne une des plus anciennes, l'obélisque de Saint-Etienne. Cette tâche nous restait donc à nous autres modernes; nous venons la remplir, aidés par des mémoires, fruit des consciencieuses recherches et du patriotisme de quelques savants; nous irons aussi loin que puisse remonter le souvenir des hommes; nous abandonnerons le chemin battu par nos devanciers pour dérouler le temps que les siècles enveloppent, et avec cette marche, nous avons la certitude de remplir la lacune et quelques pages vides sur l'histoire de nos fontaines.

Les peuples qui habitèrent Toulouse pendant tant de siècles, n'attendirent pas, selon nous, la *civilisation romaine*, pour amener dans l'enceinte de cette ville des eaux pures et limpides.

Placée sur un terrain à l'abri des inondations, Toulouse fut réduite, pendant plusieurs siècles, à supporter les caprices d'un fleuve qui roule des eaux sales pendant plus de la moitié de l'année, et ses habitants ne trouvèrent d'abord des eaux potables qu'au moyen des puits : mais comme l'eau clarifiée est une des premières nécessités de l'économie domestique, ils recueillirent dans des fossés les filtrations du côteau de Guilheméry, et plus tard des canaux, en traversant dans tout sens ce même côteau, apportèrent dans un aqueduc souterrain, construit au pied de ce monticule, les eaux qui s'infiltraient dans une surface de terrain de 6400 mètres de longueur sur 1100 de largeur.

A peu de distance de la ville, se trouvaient des sources nombreuses, et le plateau des Ardennes aurait dû attirer l'attention de nos pères ; cependant, tels furent, seulement, les premiers moyens employés pour fournir aux besoins de la grande famille.

Cette quantité d'eau, quoique fort petite, fut conduite sur la place Saint-Etienne par un aqueduc de 1800 mètres de longueur. L'époque où ce grand travail fut commencé est ignoré sans doute, mais vers le XIIIe siècle les eaux jaillirent sur la place Saint-Etienne.

Après une longue interruption dans son écoulement, et l'an 1433, le prévôt du chapitre de Saint-Etienne, Bernard du Roziers, fit découvrir une partie de cet aqueduc pour en extraire la vase que la nature du terrain, à travers duquel l'eau s'infiltrait, y avait déposée en grande quantité ; on s'aperçut alors que cet aqueduc n'était qu'un fossé taillé dans un terrain appelé *balme* en langage ordinaire, et recouvert seulement en maçonnerie. L'acte suivant, trouvé dans les archives de la ville, et publié dans les mémoires de l'Académie (1), nous apprend que tous les habitants allèrent le voir, et qu'il fut l'objet de leur admiration.

« L'an de la Natibitat de Nostre-Seignor mille quatre cents trente-trés, et le » segond jour de Genier, le révérent païré en Dius, mousun Bernard de » Rouerga, et mousun Jouan Deltil, fegon far la réparacion del griffoul de » Sant-Estienné, en la forma que sieg.

» Premierement, feron curar las vadas et potzés devre St.-Salvador, et » feron remendar et sendar les canals, ço queron necessarias : — Troberen » una premiera peira debers en Guilhem, que curbissia un solemne potz, en » qual feron intrar trés hommés d'amb' entorchés.....

» Item, ledit lavari se continuet, traversan tounjoun ; may per la grande » frajor et la grande espaven que homés abian dedins lesdits potzés, non » auseguen anar plus aban ; et sapias que en tal maniera foc fait ; que tota la » cieutat, las festas et las autrés jors venian vezé ladito reparacion, tant era » de grande admiracion. »

S'il est certain, comme le prouve la pièce que nous venons de transcrire, que cette fontaine fut réparée par les soins du clergé, l'an 1433, nous ne risquons pas de tomber dans une forte erreur de chronologie, en plaçant, comme nous l'avons fait plus haut, l'époque de l'achèvement de cette construction vers le XIIIe siècle.

Les recherches que l'on avait faites à diverses époques des aqueducs ne les avaient pas tous mis à découvert, on en trouve encore un autre, dit Catel :

(1) Tome III, pag. 360.

« Bien près de Saint-Sauveur au faubourg Saint-Etienne, en cavant la terre pour fournir aux tuileries qui étaient en ce lieu là : car aussi appelle-t-on cet endroit la *Terre-Cavade*. Doncques en ce jardin, au champ qui est aujourd'hui en le chemin allant à Montaudran, on a descouvert un ancien aqueduc qui estait dans la terre, lequel n'estait point porté par aucunes arcades ny piliers, et n'avait point de fondements, mais estait basti sur la terre comme un simple canal en forme d'une caysse. Il pouvait avoir quatre pieds de largeur, et trois de hauteur, et était maçonné de brique, et de cailloux brisés jettés dans le mortier ; et au dedans, au lieu où l'eau passait, c'était aussi de petits échantillons de briques brisées avec des cailloux bien brisés, si bien unis et joints ensemble avec du mortier et du bitume qu'il semblait que ce fust du marbre rouge bien poli ; comme l'on peut voir par les ruines qui subsistent encore, sans qu'on puisse remarquer d'où il venait, ny où il allait. Il est bien vrai qu'il me semble que l'eau n'estait pas portée à Tolose, parce qu'il me souvient d'avoir veu ce canal qui montait fort droit allant vers Tolose, et par ainsi il fallait qu'il print sa descente ailleurs. »

Ces aqueducs ont toujours été pris pour une merveille de l'antiquité la plus reculée, et dont il n'est fait mention dans aucun monument historique jusqu'à l'an 1523, époque à laquelle, dit l'historien Catel, il survint à leur sujet une discussion entre le chapître et la ville. Le prévôt de Saint-Etienne, en sa qualité de seigneur du quartier, avait détourné la plus grande partie des eaux de cette fontaine, et l'avait conduite à la prévôté ; mais un arrêt du parlement ordonna que les eaux *du fossé de Guilhemery* seraient conduites sur la place de Saint-Etienne, aux frais de la ville, pour y établir un *griffoul* (1), dont l'usage serait commun aux habitants et au chapître.

L'an 1545, les Capitouls firent élever l'obélisque tel qu'il existe aujourd'hui : placé dans un bassin, il repose sur un socle qui, sur chaque face, présente, dans une niche, un enfant qui *verse de l'eau*.

L'entretien de cette fontaine, qui donnait peu d'eau et de mauvaise qualité, fut toujours extrêmement onéreux, et le but de cette fondation ne fut jamais atteint. On fit de grands travaux en 1649, et la petite quantité d'eau qu'on recueillit se perdit encore en 1719 ; on visita alors les aqueducs dans toute leur étendue, et les Capitouls, nous apprend du Rosoi, en firent lever un plan que l'on exposa en public. Les ingénieurs chargés de ce travail ayant visité les aqueducs, déclarèrent qu'ils étaient fort anciens : ils allèrent jusqu'à dire que ces travaux avaient coûté une somme de quatre cent mille écus. Au reste, ce chiffre ne nous paraît pas exagéré, car les sommes employées à cette

(1) *Griffoul*, en idiome patois, signifie un jet d'eau.

réparation s'élévèrent cette fois à 35,000 francs. Il arriva qu'en ouvrant l'aqueduc, pour y pénétrer, on enleva une large pierre, sur laquelle était gravé en gros caractères le mot THOLUS. Ce mot mit tous les savants, tous les antiquaires de la ville en émoi : Que signifie ce mot ? Et voilà nos gens dont l'imagination galope, galope, pour lui trouver un sens historique. On discuta long-temps sans s'entendre ; enfin, un de ces savants qui passent leur vie à rechercher comment on embaumait un courti d'Egypte, ou le sens qu'un habitant des bords du Nil attachait jadis à la représentation d'un escarbot, et qui ignorent comment se cuit aujourd'hui le pain, et comment se coud un soulier, s'étant rappelé qu'il y avait eu un capitaine Troyen du nom de Tholus, décida que Tholus était le nom du fondateur de Toulouse, et que la pierre sur laquelle il était gravé, était une preuve évidente de l'origine troyenne de cette ancienne capitale des Tectosages. On admira la beauté de la découverte, on le crut, et l'origine passa pour certaine, jusqu'à ce qu'un pauvre moine eut, dans un discours académique, démontré aux bons antiquaires qu'ils s'étaient complètement fourvoyés ; que la pierre qui formait la clé d'une voûte s'appelait en latin *tholus*, et que celle qui avait été trouvée, portant cette inscription, étant la clé de l'entrée de la voûte de l'aqueduc, ceux qui l'avaient construit, voulant en reconnaître l'entrée, avaient fait graver l'inscription sur la clé (1). Les archéologues étant fort sujets à faire de telles bévues, nous ne citons celle-ci que pour prouver combien on doit se méfier de cette espèce d'histoire que l'on compose avec des pierres, et combien sont préférables, pour arriver à la vérité, les lettres écrites toutes au long et sans ambiguité sur des peaux de vélin, ou sur du papier. Si *tholus* n'eût eu aucune signification connue, ou que c'eût été le nom d'un ouvrier ou de l'architecte qui construisit l'aqueduc, *Tholus*, capitaine troyen, serait aujourd'hui aussi vénéré à Toulouse par les savants et par les plus grands ignorants, que la divine Isaure l'est par tout ce qui s'avise de placer une rime au bout d'un vers.

En 1508, les Capitouls firent élever une fontaine près la porte Montgaillard ; elle était alimentée par les sources de la *Béarnaise* et de la *Barraquette* (2). On découvrit encore un nouvel aqueduc en 1780, et l'on en utilisa les eaux pour une nouvelle fontaine, qui fut alors établie au faubourg Saint-Etienne, sur la place Riquet (3). En 1600, on établit aussi une fontaine près la porte Matabiau ; mais cinquante ans après, on n'en voyait plus les traces, et l'on a peine à concevoir d'où venait l'eau qui l'alimentait (4).

(1) J.-B-A. d'Aldéguier, *Histoire de Toulouse.*
(2) Ces sources coulent au pied du côteau de Guilleméry, vers le sud.
(3) Du Rosoi, tom. V.
(4) Lafaille, tom. II, pag. 528.



Perrin del. Lith Delor à Toulouse.

PORT DU CANAL DES DEUX MERS.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

De nombreux massifs d'ancienne maçonnerie, trouvés sur le vieux chemin de Cugnaux, sont les restes d'un pont-aqueduc construit par les Romains ; ce pont, qui existait, dit-on, encore dans le moyen-âge, était appelé le pont *de la régine Pédauque* (1). Antoine Soulier de Saint-Ander (2), dans un écrit publié en 1703, rapporte qu'il avait deux mille toises de long, qu'il était supporté par huit cents arcades, et que la petite quantité d'eau qu'il conduisait à la ville venait de *la Cipière* (3).

« Il me souvient, dit Catel, qu'autres fois, durant que j'étais escolier, ce grand et incomparable hommc monsieur Roaldés, me fist remarquer dans une vigne qui est dans le clos de la Cypière, une cave, ou voûte, en laquelle toutes les eaux s'assemblent, que les architectes appellent *Castellum*, d'où elles étaient conduites dans l'aqueduc, qui estait continué sur le grand chemin par de grand piliers, et arcs qui paraissent encore ; à cause de quoi ce chemin est appellé dans les anciennes reconnaissances, que j'ai vu dans les archives de Saint-Etienne de Tolose, *Iter arcium*, et en langage du pays, *le cami des Arcs*. Ces arcs quittant le grand chemin estaient continués, comme se vérifie par les fondements, jusques à la porte de Taillefer, qui est un ancien portal qui demeure encore entier, bien près du lieu où maintenant les religieuses des Feuillans ont basti leur chapelle dans Saint-Cyprien. »

Non loin de cette porte, on apercevait encore, dans le moyen-âge, les restes d'un château de construction romaine, que l'on appelait la Cavalerie (4). C'est dans ce lieu, appelé aussi *à las Peyriolas*, ou *Peyrolade*, où les chevaliers des Ardennes fesaient leurs exercices de cavalerie : « Lesquels, dit Catel, comme nous l'avons vu dans des anciens mémoires, firent de grandes joûtes et combats, lorsque la reine Constance fit son entrée dans Toulouse, et je ne doute pas que l'aqueduc ne se rendit audit château et lieu appelé la Cavalerie, pour rendre ce lieu plus agréable. Et bien que l'aqueduc y passât, il ne laissait pas toute l'eau, car il était continué jusques dans la rivière de Garonne, dans laquelle se trouvent encore les fondements des piliers de brique qui portaient ledit aqueduc. »

Les magistrats de cette ville, animés du désir du bien public, cherchèrent à diverses époques à doter Toulouse des fontaines ; mais les différents moyens qu'ils ont employés jusqu'au XVIe siècle, pour conduire les eaux des sources voisines, n'ont procuré aux habitants de cette ville que de très faibles avan-

(1) Ainsi appelé, dit Catel, c'est-à-dire pied d'oye, d'autant qu'il était si estroit, qu'un homme, ou autre animal, n'y pouvait passer si commodément qu'une oye.

(2) Extrait d'un mémoire de M. Laupies.

(3) On voit encore, au pied de ce côteau, des débris d'anciens bains, qu'on appelait les bains de *la Régine*.

(4) Le jardin où étaient les débris de ce grand édifice appartenait aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

(Catel, *Histoire de Languedoc*, t. 2, p. 127).

tages, et un des premiers besoins, si généralement senti, celui de voir couler au milieu d'elle des eaux pures, limpides et abondantes, restait encore à satisfaire.

En 1677, on conçut, pour la troisième fois, le projet de conduire dans la ville les eaux des Ardennes; on alloua la somme de 45,000 fr. à l'entrepreneur, qui fut chargé de conduire ces eaux sur la place Rouaix et autres lieux; mais l'intendant de la province, qui se trouvait alors à Toulouse, après avoir vérifié les travaux commencés, en fit suspendre l'exécution, qui fut plus tard abandonnée (1).

On revint à ce projet en 1682, on promit une somme de 8,000 francs au nouvel entrepreneur, qui se chargea de conduire trois pouces d'eau au-delà de la rivière; il porta l'eau jusqu'au pont à l'aide d'un aqueduc, et la conduisit au-delà dans des tuyaux en poterie, placés sous les trottoirs du pont, où sont maintenant placés les tuyaux en fonte qui alimentent nos fontaines. Cette fois encore le succès ne répondit pas à l'attente; on réduisit la somme promise à celle de 3,000 francs; pour utiliser les eaux de cet aqueduc, les Capitouls de cette année firent construire une fontaine en forme de rotonde, dans l'angle compris entre le quai et la rampe du pont (2).

Du Rosoi rapporte, qu'un nommé Brossard, présenta, en 1750, le modèle d'une machine propre à élever les eaux de la Garonne à une hauteur suffisante pour être ensuite distribuée dans la ville (3). Placé dans une tour construite au dessus du moulin du Château, cet appareil aurait élevé cinquante pouces d'eau à quarante-deux pieds de hauteur. MM. de Garipuy et d'Arquier, membres de la commission chargée d'examiner les plans, estimèrent la dépense à 133,000 francs. Rien ne fut exécuté, et la ville accorda une gratification de 600 fr. à l'auteur du projet.

La province fit appeler, en 1761, un nommé Lefèvre, frère cordelier, qui venait d'établir à Narbonne une machine hydrauliqûe. Ce frère proposa plusieurs moyens; d'abord celui des pompes, à l'aide desquelles il élevait cent quarante-sept pouces d'eau à cinquante-sept pieds de hauteur : ensuite, et pour satisfaire l'administration, qui ne perdait jamais de vue les sources de l'Ardenne, Lefèvre se rendit sur les lieux, jaugea les eaux, les nivela, et les trouva insuffisantes pour Toulouse; enfin, les obstacles immenses qui avaient fait abandonner, plusieurs fois, cette entreprise, loin d'effrayer le frère Cordelier, lui inspirèrent le troisième projet, qui du reste n'était que la combi-

(1) Tous ces mécomptes ne découragèrent pas l'administration municipale, puisque en 1684 et 1687 on exécuta des travaux qui avaient pour but de conduire, au moyen d'un pont-aqueduc, les eaux de l'Ardène.

(2) Ce monument a été démoli en 1823, et remplacé par le Château-d'Eau actuel.

(3) Cette machine était une noria, mue par une roue à aubes, qui lui transmettait le mouvement par un double engrenage.

naison des deux premiers. Il conduisait, par un canal, les eaux de l'Ardenne jusqu'au pied des tours du pont, les élevait au moyen des pompes qu'il avait déjà proposées, et les distribuait à quarante-trois fontaines : il prenait une autre quantité d'eau directement dans la rivière, l'élevait par le même moyen dans des cuvettes particulières placées au haut des tours, et la dirigeait sur cinq de nos places particulières. Les calculs relatifs à la force des moteurs employés et à la quantité d'eau à élever, que Lefèvre a placés à la fin de ses devis, montrent qu'il était à la hauteur des connaissances hydrauliques de cette époque. La dépense, qui s'élevait à 400,000 francs, fut cause cette fois qu'on ne donna aucune suite à ce vaste projet, puisque les revenus de la ville n'atteignaient pas ce chiffre.

Si les nombreuses tentatives que l'on a faites depuis des siècles pour avoir des fontaines sont demeurées toujours sans succès, nous en trouvons la cause dans la forme de notre ancienne administration, car des magistrats en place pour un an ne pouvaient, selon nous, suivre l'exécution des projets qu'ils avaient conçus. Il est vraisemblable que nous aurions été privés, peut-être pour des siècles, des inappréciables avantages des fontaines, sans l'acte de patriotisme qui décida l'administration à les établir ; hâtons-nous de le citer pour honorer la mémoire de celui qui, prêt à descendre au tombeau, voulut être utile aux générations à venir, et contribuer à faire circuler dans cette grande ville des eaux pures qui y portent et la fraîcheur et la salubrité.

Par son testament du 10 août 1788, Charles de Lagane, ancien capitoul, légua à la ville de Toulouse une somme pour servir à l'établissement des fontaines. Nous allons transcrire un passage de l'acte où ce magistrat, doué d'un civisme et de vertus antiques, consigna ses dernières volontés : « Il régna » chez les Romains un usage aussi heureux qu'utile ; des citoyens, inspirés » par leur zèle, léguaient à leurs municipes des sommes qu'ils affectaient à » des objets d'utilité publiques. De même, lorsqu'il s'est agi d'accélérer la » construction de notre magnifique pont, des citoyens firent des libéralités à » la ville, entre autres M. d'Aufreri, un des parents de mon épouse : par son » testament de 1515, il affecta à cet objet une somme équivalante à soixante » mille francs d'a présent. Peut-être, qu'en suivant un tel exemple, on par- » viendra à obtenir plus facilement de l'administration qu'elle fasse entre- » prendre les travaux qui doivent procurer les eaux si désirées des citoyens... » En conséquence, je lègue à la ville une somme de cinquante mille livres, » pour y introduire des eaux de la Garonne, pures, claires, et agréables à » boire ; en un mot, dégagées de toutes saletés, afin que les habitants puissent » en boire toute l'année. Mais si cela ne se peut, la somme ci-dessus servira » à y conduire les eaux des fontaines voisines. Je ne répondrai pas à tous les

» mouvements de mon zèle, si je n'invitais mes concitoyens, au nom de la » patrie, à contribuer de même à la dépense d'une entreprise si essentielle..... » à un objet qui intéresse la commodité et la santé des habitants, et qui, » autant par sa grande importance que par son utilité et sa nécessité, mérite » d'être exécuté avant tout autre ouvrage.... Ce legs fait à la ville ne sera » exigible qu'après le décès de mon héritière (mon épouse).... Mais si, dix » ans après sa mort, les administrateurs n'ont pas entièrement terminé la » conduite des eaux dans la ville, je révoque le legs, que mon héritier pourra » rejeter s'il a été acquitté. »

Ceux qui savent combien la cité avait besoin de cet établissement apprécieront l'utilité du don fait par Lagane, et apprendront avec plaisir que l'administration, organe de la gratitude publique, a consacré, par un monument durable, le souvenir du bienfaiteur, en faisant graver sur le marbre, au dessus de l'entrée de la partie principale de l'établissement du Château-d'Eau, l'inscription suivante :

CHARLES LAGANE, ANCIEN CAPITOUL,
PAR UN LEGS DE 50,000 FR. FAIT A LA VILLE DE TOULOUSE,
A DÉTERMINÉ L'ÉTABLISSEMENT DES FONTAINES PUBLIQUES.
QUE CE MARBRE PERPÉTUE LE SOUVENIR
DU BIENFAIT ET DE LA RECONNAISSANCE.

Madame Lagane mourut en 1817 ; la ville eut alors le droit d'exiger le legs de cinquante mille francs, que le conseil municipal avait accepté dans sa séance du 10 janvier 1803 (20 nivose an XI) (1), et dont le gouvernement de la République avait sanctionné l'acceptation par un arrêté du 31 mars.

« A cette époque, dit M. d'Aubuisson (2), le maire, M. de Villèle, appela l'attention du conseil municipal sur cet état de choses, et la marche à suivre y fut mise en délibération. Il était évident que 50,000 fr. étaient insuffisans, même pour la seule fontaine à établir sur la place Bourbon, car les idées ne se portaient pas alors plus loin ; ainsi, le conseil avait à voter, de son côté, une somme trois ou quatre fois plus considérable, ou bien il fallait positivement renoncer à avoir des fontaines à Toulouse. Quelques membres hésitèrent; il leur répugnait de s'engager dans des dépenses considérables. Cependant, il n'était pas convenable de répudier un don si noblement fait à la ville, pour un bien qui n'était pas contesté, qui était appelé par le vœu de tous les hommes éclairés, qui devait tourner à l'avantage de tous, et, le 2 avril 1817, il fut

(1) Par suite d'un accord fait avec les héritiers de M. Lagane, le legs de 50,000 fr. a été réduit à 40,000.
(2) *Histoire des mémoires de l'Académie*, tom. 2, pag. 183.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

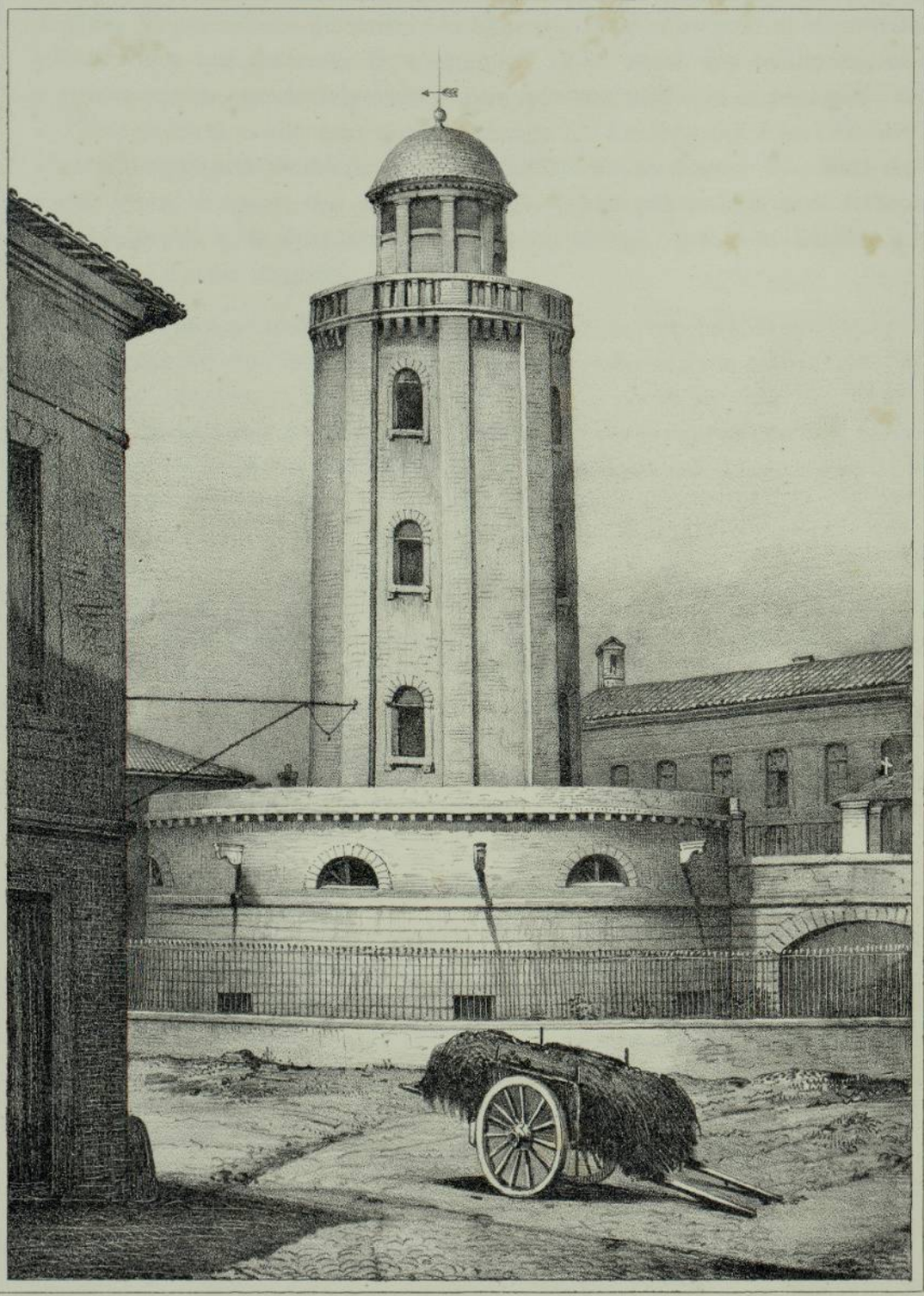

Perrin, del. Lith. Delor, Toulouse.

CHATEAU-D'EAU.

décidé qu'on s'occuperait sans délai de l'établissement d'une première fontaine, et que le conseil voterait les fonds nécessaires. Une commission, composée de M. le marquis de Castellane, de Marsac, de Rességuier, Amilhau, fut chargée d'examiner les moyens les plus convenables. Cette commission, appelée au conseil municipal *la commission des fontaines*, élut M. le marquis de Castellane pour son président; et, à diverses époques, MM. Le Blanc, Dessesarts et de Miégeville y furent successivement adjoints.

On s'occupa d'abord des moyens à prendre pour mener les eaux les plus voisines : la prise d'eau dans le Canal du Midi, la dérivation de la Garonne ou de l'Ariége, les sources de l'Ardène, et les cours d'eau de Lhers, du Girou, etc., furent au nombre des projets présentés et discutés dans une commission extraordinaire le 15 juillet 1817. On établissait la prise d'eau dans le Canal à Montgiscard, celle de la Garonne à Muret, et celle de l'Ariége au village de Clermont ou à Auterive. L'interruption forcée pour la mise à sec du Canal pendant deux mois, et la mauvaise qualité des eaux, ne permirent point d'accueillir le premier projet (1); la forte dépense qu'eût exigée la dérivation de la Garonne (2) ou de l'Ariége fit abandonner le second (3), et la petite quantité d'eau fournie par les sources de l'Ardène firent rejeter le troisième (4).

(1) On pourrait exécuter cette dérivation à l'écluse de Vic, élevée de 6 m. 33 c. au dessus de la place Rouaix, élévation suffisante pour la distance à parcourir, qui serait de 12,000 mètres; mais le sol sablonneux que les eaux devraient traverser exigerait qu'on les conduisît par un aqueduc en maçonnerie. Mais il existe deux fortes raisons qui s'opposent à l'adoption de ce projet : 1° les qualités insalubres que les eaux de la Montagne-Noire contractent dans le Canal; 2° la mise à sec du Canal dans le mois d'août et de septembre, pour le curage.

(*Histoire et mémoires de l'Académie*, tom. 1, pages 68 et 69).

(2) Une prise d'eau exécutée dans la Garonne à Muret, au dessous de l'embouchure de la Louge, pourrait être amenée à la Pate-d'Oie de la Régine, sur une longueur de 15,000 mètres; de là, par une conduite en fer de 3,500 mètres, on fournirait à Toulouse une quantité d'eau suffisante pour tous les besoins : M. Maguès pense que de toutes les manières d'amener l'eau à Toulouse celle-ci est la plus avantageuse.

(*Histoire et mémoires de l'Académie*, pag. 72).

(3) M. Laupies évalue la dépense totale, tant des aqueducs que des fontaines, à la somme totale de quatre millions, et le temps nécessaire à leur achèvement à près d'un siècle : espace de temps plus capable d'effrayer une génération, qui cherche à jouir promptement, que la dépense, quelque forte qu'elle soit.

(*Histoire et mémoires de l'Académie*, tom. 1, pag. 70).

(4) M. Laupies donnant à cette occasion le jaugeage de diverses sources, et leur hauteur au dessus du niveau ordinaire des eaux de la Garonne, nous avons cru ces éléments dignes d'être conservés.

	POUCES D'EAU.	ÉLÉVATION.
Perpan.	4	10 m. 70 c.
Colomés.	10	12 m. 02 c.
Dufas.	22	12 m. 02 c.
Fontettes.	24	13 m. 89 c.
La Régine.	2	13 m. 92 c.
Cipière.	8	14 m. 71 c.
Ader.	12	15 m. 22 c.
Monlon (cinq sources réunies). .	49	17 m. 80 c.
Total des pouces d'eau.	101	

Pendant que l'autorité ouvrait un concours pour le projet d'une machine à élever les eaux de la Garonne, une heureuse émulation porta MM. Laupies et Maguès (1) à présenter des mémoires ; les renseignements qu'ils contiennent sur les cours d'eau qui traversent le sol de Toulouse, à une assez grande profondeur, sont très importants; ils sont la réunion de tout ce qui a été dit ou projeté à l'égard des aqueducs et des fontaines, et ce n'est que dans le mémoire même de M. Laupies qu'il faut chercher les particularités importantes qu'il a pu y joindre d'après ses observations, car elles échappent à l'analyse.

M. Laupies (2), prévoyant à cette époque le cas où des obstacles empêcheront l'exécution du grand projet qui était alors élaboré, proposa, mais en vain, d'utiliser l'eau qui coule dans d'anciens aqueducs ; cette eau vive et abondante se jette dans la Garonne vers le milieu du port de la Daurade, et sous l'une des assises de pierre de taille qui termine le port.

Tous les plans de machines présentés au concours furent rejetés, et la commission se vit à regret forcée de déclarer qu'aux termes du programme aucun de ces projets ne pouvait être adopté (3). Cependant le conseil municipal, dans le but d'utiliser les fonds dont il pouvait disposer, et pour faire jouir plus promptement les habitants de Toulouse des avantages des fontaines, adopta la machine hydraulique présentée par M. Abadie.

« Le fond de cette machine, dit M. d'Aubuisson, était aussi des pompes, et des pompes d'une nouvelle espèce ; mais elles avaient reçu la sanction de l'expérience : importées depuis peu d'Angleterre, elles venaient d'être employées avec un plein succès dans quelques établissements de la capitale et

(1) MM. Laupies et Maguès ont parlé dans leurs mémoires de l'élévation de l'eau de la Garonne par des machines : tous les deux, en reconnaissant la possibilité de se procurer de cette manière l'eau demandée, ont donné la préférence à des aqueducs, en considérant que les machines les plus parfaites, n'étant pas exemptes de dérangement, sont par conséquent sujettes à de fréquentes réparations, pendant lesquelles l'eau peut manquer. Ils ont cependant indiqué les emplacements les plus favorables pour les établir, dans le cas où les fonds dont la commune pourrait disposer ne seraient pas suffisants pour subvenir à la dépense des grandes constructions qu'ils ont proposées.

(*Histoire et mémoires de l'Académie*, tom. 1, pag. 73).

(2) Le nom de M. Laupies se lie à toutes les constructions exécutées, à tous les projets formés dans cette contrée pendant un demi-siècle; ainsi il avait concouru à la construction des quais, du cours Dillon, etc.

Parmi les vastes projets que son imagination, toujours ardente pour le bien public, lui avait fait enfanter, il avait démontré la possibilité de mettre Toulouse et Bayonne en communication par un canal, dont il avait fixé le point de partage sur le plateau de Lannemezan, où une dérivation de la Neste lui aurait fourni l'eau nécessaire aux deux branches de son canal; celle qui eût été dirigée vers la Garonne aurait rejoint ce fleuve à Muret en descendant le cours de la Louge.

(3) Au nombre des projets et des plans présentés au concours, on s'étonne de ne pas trouver une machine à vapeur, car c'est à cet agent, qui semble devenir l'agent universel, que l'Angleterre doit son étonnante industrie et les fabriques du Nord leurs richesses ; en employant ce moyen on aurait économisé les frais des canaux d'amenée et de fuite, mais on grevait à jamais la ville d'une dépense énorme de combustibles : félicitons-nous de ce que la nature a fait pour nous, en mettant à notre disposition un fleuve tombant de quinze pieds de haut, et qui nous livre sans cesse, et pour rien, une force motrice immense.

des environs, notamment à la nouvelle machine de Marly. M. Abadie les y vit, et de suite, sans en avoir même pu examiner les détails, il saisit le principe de leur construction, et ce qu'il proposa fut mieux encore : ses gros *cylindres pistons* en bronze, d'un poli éclatant, sont peut-être les plus beaux qu'il y ait encore en France. Les roues motrices, toutes en fer forgé ou fondu (sauf les aubes), étaient d'une rare élégance, et d'une forme particulière à l'auteur; ses manivelles et ses clopets étaient remarquables par leur bonne disposition, et les mouvements étaient en général bien liés. Les deux équipages, consistant chacun en une roue hydraulique, quatre pompes et un tuyau montant, étaient entièrement distincts, mais disposés de manière à pouvoir être renfermés très convenablement dans un même édifice. Ce projet avait été bien étudié; il avait été trois fois refait par l'auteur, et toujours avec de nouveaux perfectionnements; dans son ensemble, comme dans ses détails, il parut bon et convenable à l'objet auquel il était destiné : le devis des machines, qui y était annexé, en portait la dépense à 58,316 fr.

L'auteur, qui pouvait être dans le cas de les faire exécuter, présentait en outre des garanties. Il était de notre département; il habitait notre ville : ses moyens naturels et son expérience y étaient généralement connus. On l'y avait vu élève dans l'art de l'horlogerie, puis, et pendant quinze ans, contrôleur et machiniste à la fonderie des canons, donnant en toute occasion, comme mécanicien, des preuves d'une imagination féconde.

Trois ans s'écoulèrent avant que la commission adoptât l'emplacement sur lequel est bâti le Château-d'Eau : le canal d'amenée, le canal de fuite et la prise d'eau sont les premières constructions mises à l'adjudication; ces travaux furent commencés le 1er octobre 1821, sous la surveillance de M. Lafforgue, architecte de la préfecture, et terminés le 12 février 1824.

Le Château-d'Eau fut adjugé au sieur Maurel, qui exécuta avec une intelligence remarquable les plans de M. Raynaud, architecte. Cet édifice a été l'objet de beaucoup de critiques, qui nous paraissent injustes, car les proportions dans le soubassement, et dans la hauteur du monument, étaient fixées d'avance : la première, par l'espace que devaient occuper les machines; la seconde, par l'élévation à laquelle il fallait porter les eaux. L'intérieur est remarquable par la belle disposition des voûtes sphériques, des voûtes en berceau, et des voûtes d'arête, et l'extérieur nous paraît d'un très bon style et d'un effet monumental; aussi, nous le disons sans crainte, cette construction fait honneur au talent de M. Raynaud, architecte, et à l'habileté de l'entrepreneur Maurel.

Le tableau suivant indiquera à nos lecteurs le lieu où la bouche d'eau est placée, la quantité d'eau qu'elle verse, et son abaissement du point le plus culminant de la ville, la place Rouaix.

LIEU OU LA BOUCHE D'EAU SE TROUVE.	Sa nature.	Pouces d'eau versés.	Abaissement sous Rouaix.	LIEU OU LA BOUCHE D'EAU SE TROUVE.	Sa nature.	Pouces d'eau versés.	Abaissement sous Rouaix.
			mèt.				*mèt.*
Château-d'eau	....	3	9,72	R. Tolosane	B.	1	1,00
Hospices	....	3	10,84	R. Boulbonne	B.	2	1,12
Pl. du Chai-Redon	Ab.	1	9,47	R. d'Astorg	B.	1	0,19
Place Saint-Cyprien	B.	2	9,78	R. du Cheval-Blanc	B.	2	2,47
Rue des Couteliers	B.	1	2,26	Pl. Saint-George	F.	6	1,26
Idem	B.	1	2,30	R. des Pénitents-Noirs	B.	2	2,63
Rue de la Dalbade	B.	1	2,01	Pl. Saint-Etienne	F.	6	2,05
Tounis	B.	1	8,66	R. Saint-Aubin	B.	1	0,72
Rue de la Fonderie	B.	1	0,96	Faub. Saint-Etienne	B.	2	0,04
R. Peyrolières	B.	1	3,00	Pl. Riquet	F.	4	0,85
Idem	B.	1	1,82	R. Malcousinat	B.	1	0,38
Collége royal	B.	2	2,39	R. des Changes	B.	1	0,55
Pl. d'Assezat	F.	2	3,00	R. Gourmande	B.	1	0,27
R. des Paradoux	B.	1	1,27	R. Tripières	B.	1	0,66
Idem	B.	1	1,87	R. Peyras	B.	1	0,76
R. de la Bourse	B.	1	0,99	R. du Musée	B.	1	0,94
Pl. de la Bourse	B.	2	1,22	R. Saint-Rome	B.	2	0,62
Pl. de la Trinité	F.	6	0,31	Petite R. Saint-Rome	B.	1	1,42
R. des Filatiers	B.	2	0,99	R. des Gestes	B.	1	1,91
R. des Quatre-Billards	B.	1	0,69	Place Royale	F.	2	3,02
R. des Polinaires	B.	1	1,26	*Idem*	F.	2	3,47
Pl. Bourbon	F.	8	0,21	*Idem*	F.	2	3,94
R. Pharaon	B.	2	1,50	*Idem*	F.	2	3,44
R. Saint-Remesi	B.	1	2,00	Capitole	B.	0,5	3,86
Pl. de la Monnaie	B.	2	1,50	R. Poids-de-l'Huile	B.	2	3,08
Pl. des Prisons	F.	1	0,97	R. de la Pomme	B.	1	2,65
R. Montaudran	B.	1	3,02	*Idem*	B.	2	1,13
Pl. Saint-Michel	Ab.	2	0,76	R. du Fourbastard	B.	1	1,52
R. du Vieux-Raisin	B.	1	0,72	Pl. Lafayette	F.	4	3,05
Idem	B.	1	0,50	R. Matabiau	B.	1	4,05
Pl. Saint-Barthelemi	F.	3	1,45	*Idem*	B.	2	5,24
R. d'Arquier	B.	1	0,78	R. des Cordeliers	B.	1	3,71
R. Nazareth	B.	2	0,78	R. Pargaminières	B.	2	3,45
R. Perche-Pinte	B.	2	1,37	R. Saint-Pierre	B.	1	3,98
R. Saintes-Carbes	B.	1	1,80	R. des Pénitents-Gris	B.	1	3,39
Pl. Saintes-Carbes	B.	2	2,55	R. du Taur	B.	1	2,70
R. du Canard	B.	1	0,52	*Idem*	B.	1	2,41
Pl. Mage	B.	2	1,03	R. des Trois-Renards	B.	1	3,38
R. Merlane	B.	1	0,93	Pl. Saint Sernin	B.	2	2,72
R. des Nobles	B.	1	1,53	Pl. Saint-Raymond	B.	1	5,80
R. Ninau	B.	1	1,77	R. Saint-Charles	B.	1	5,64
R. Montoulieu	B.	1	1,95	Pl. d'Arnaud-Bernard	B.	1	6,23
Boulingrin	Ger.	30	2,50	*Idem*	Ab.	1	6,60
Pl. Rouaix	F.	3	0,00	Casernes (concession)	....	1,5	
R. Bouquières	B.	1	0,02	Réserve pour concession aux particuliers	....	15	
R. des Tourneurs	B.	1	0,01				
Idem	B.	1	0,19	Total		200	
R. de la Colombe	B.	1	0,07				
R. des Arts	B.	2	0,89				

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

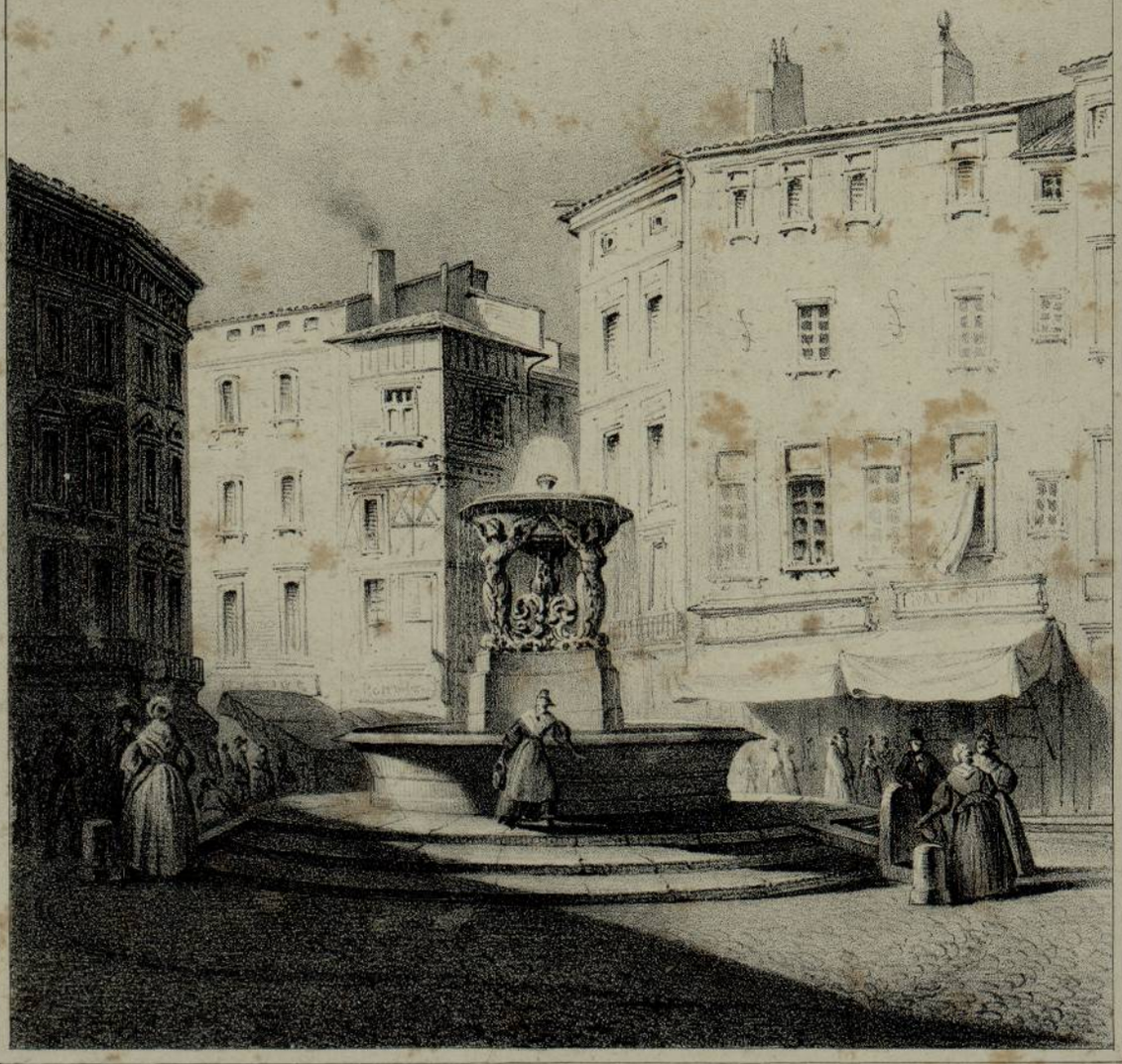

Perrin del. Lith. Delar. Toulouse.

FONTAINE & PLACE DE LA TRINITÉ.

Le 25 mai 1825, une des deux machines hydrauliques qui sont placées dans le Château fut mise en jeu pour satisfaire l'impatience de quelques hommes, et l'incrédulité de beaucoup d'autres ; mais comme les tuyaux destinés à conduire les eaux dans la ville n'étaient pas encore à leur place, on fit verser l'eau du haut des fenêtres du Château.

La distribution des deux cents pouces d'eau qu'on était parvenu à élever occupa long-temps la sollicitude de nos magistrats et des membres de la commission ; cette répartition, que l'intelligence la plus rare ait pu trouver, est due au zèle infatigable de M. d'Aubuisson. Plus des trois-quarts de la superficie de la ville, et toute la partie centrale, se trouvent lavés ; ces eaux vont se perdre dans les égoûts, qui à leur tour, lavés sans cesse, ne répandent plus des odeurs infectes dans les quartiers où leur bouche est placée. Le grand nombre de bornes-fontaines (1) n'a pas empêché M. d'Aubuisson de réserver un volume d'eau assez considérable pour décorer nos principales places, où l'on trouve un des spectacles les plus agréables que puissent désirer les habitants d'une ville, celui de l'eau en mouvement. Ces belles gerbes qui embellissent nos places publiques contribuent encore à la salubrité de l'air, car elles chassent par la fraîcheur qu'elles répandent l'air chaud des vents brûlants auxquels notre climat est exposé.

La première fontaine monumentale dont on s'occupa fut celle de la place de la Trinité. Il fut ouvert un concours en 1823 qui excita au plus haut point le talent et l'émulation des artistes, car un grand nombre répondit à l'appel. Dans le premier examen qui eut lieu, le jury distingua particulièrement trois sujets : deux appartenaient à M. Vitry et un à M. Raynaud ; celui qui fut plus tard adopté, et dont nous allons faire la description, est dû au crayon de M. Vitry.

Construite sur une place triangulaire, cette jolie fontaine est remarquable par les proportions et l'harmonie qui règnent dans sa forme et sa grandeur. On y arrive par trois marches circulaires en pierre commune, qui supportent un bassin de quinze pieds de diamètre, au milieu duquel s'élève un socle triangulaire en marbre blanc; sur ce socle, trois syrènes en bronze, et un balustre du même métal, supportent, à douze pieds au dessus du sol de la place, une coupe en marbre blanc de six pieds et demi de diamètre. Les syrènes portant des ailes déployées représentent, dans le haut, de jeunes femmes, dont les têtes sont le type de la beauté grecque, et leurs bustes légèrement voilés se terminent dans la partie inférieure par des enroulements

(1) Le dessin de ces fontaines est dû à M. Raynaud, architecte; elles sont d'une élégance et d'une simplicité peu commune.

recouverts de feuillages riches et élégants qui s'étendent sur le balustre (1).

Nous avons vu l'eau qui jaillit du milieu de la coupe s'élever à douze pieds au dessus d'elle ; la plus grande partie de cette eau, en retombant, s'échappe de la coupe, et se deverse en forme de nappe dans le bassin inférieur ; et tandis qu'une portion, en traversant le corps des syrènes, va couler par trois têtes de lion qui décorent les pans coupés du socle triangulaire, une autre, destinée aux besoins domestiques, se rend dans trois bornes-fontaines établies au pied du monument (2).

Fontaine de Rouaix, sur la place de ce nom ; elle est composée d'un piédestal surmonté d'une corniche et terminé par un toit, le tout en un bloc de marbre blanc : l'eau qui jaillit de deux masques en bronze est reçue dans un bassin circulaire. Cette fontaine, dont M. Raynaud est l'architecte, a été construite à la demande des habitants de ce quartier, qui ont payé une partie des frais.

Fontaine de Saint-Etienne. Ici, rien n'était à construire, il n'y manquait que de l'eau ; nous en avons donné plus haut la description.

Fontaine monumentale de Dupuy, située au centre de la place de ce nom. Au milieu d'un bassin circulaire de vingt-cinq pieds de diamètre, établi sur une marche en pierre commune, s'élève un piédestal en marbre blanc qui porte une colonne en fonte, d'ordre dorique, cannelée, de trente pieds de hanteur et de quatre pieds de diamètre (3) ; au dessus du chapiteau de la colonne, on voit une portion sphérique en fonte, d'où s'élance une figure en bronze (4) : c'est celle de la Victoire, aux ailes déployées, élevant et tenant de chaque main une couronne. Aux quatre angles du piédestal, assis sur un socle, sont quatre griffons ailés qui lancent de l'eau dans le bassin. La face du piédestal qui regarde Saint-Etienne est décorée d'un trophée de guerre, au milieu duquel, et dans une niche, est placé le buste de Dupuy, et la face opposée contient la dédicace :

(1) Cet ouvrage est du célèbre sculpteur Romagnesi ; les marbres, extraits des carrières de Saint-Beat, ont été travaillés dans les ateliers de M. Layerle Capel.

(2) La dépense pour ce monument est de :

Maçonnerie.	5,454 fr.
Bronze.	4,195 fr.
Marbres.	3,000 fr.
Tuyaux.	426 fr.
Total.	13,055 fr.

(3) Cette pièce, coulée dans les fonderies de Terre-Noire, près Saint-Etienne, est une des plus belles pièces sorties des fonderies du royaume.

(4) Cette statue est celle qui surmontait l'ancien donjon du Capitole ; elle est de Bachelier.



Perrin del. Lith. Delor, Toulouse.

PLACE & COLONNE DUPUY.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

A DUPUY ET AUX BRAVES
DE LA 32me DEMI-BRIGADE
MORTS POUR LA PATRIE.

Sur les deux autres faces du piédestal sont les inscriptions suivantes :

ARMÉE D'ORIENT
SOUMISSION DU CAIRE
J'AI PERDU UN AMI ET LA FRANCE
UN DE SES PLUS GÉNÉREUX DÉFENSEURS

ARMÉE D'ITALIE
COMBAT DE LONATO
J'ÉTAIS TRANQUILLE
LA 32me ÉTAIT LA

Douze bornes enchaînées entourent le monument, et quatre d'entr'elles fournissent l'eau nécessaire aux besoins de ce quartier.

M. Vitry est l'auteur de cette fontaine monumentale, où l'harmonie, la grace et le bon goût se font remarquer.

Fontaine de Saint-George ; l'eau sort par quatre tuyaux, des faces latérales d'un piédestal plaqué en marbre, qui la versent dans quatre coquilles en marbre blanc, d'où elle se répand par sept mascarons et tombe dans un grand bassin : ce monument inachevé ne présente rien de remarquable.

Gerbe d'eau du Grand-Rond. Au centre du Boulingrin s'élève une gerbe d'eau : dix-sept orifices lancent à vingt-quatre pieds de hauteur quatre-vingts pouces d'eau, qui retombent dans un bassin de quarante-huit pieds de diamètre.

Candelabres de la place Royale. Quatre socles ou piédestaux, en marbre des carrières de la *Penne-Saint-Martin*, près Saint-Béat, de neufs pieds de hauteur, supportent chacun un candelabre en fer fondu de douze pieds de hauteur : l'eau s'échappe par un masque qui décore une face de chaque piédestal.

Le piédestal, exécuté sur les plans de M. Reynaud, est d'un dessin très correct.

Fontaine de la place des Carmes. Une somme de 50,000 francs fut allouée pour une fontaine monumentale. La mort de M. Tierri, auteur du projet adopté par le conseil des bâtiments, fut cause de l'ajournement de cette construction. Depuis, on a renoncé à l'exécution de ce projet, dont le grandiose avait d'abord séduit; car cet auteur, comme dans la plupart des fontaines de la capitale, au lieu de nous offrir de l'eau, ne nous offrait que de l'architecture. En attendant mieux, les habitants de ce quartier sont dédommagés par la vue et le produit d'une gerbe d'eau magnifique.

Telle est l'histoire des anciens aqueducs et de l'édification des nouvelles fontaines, que nous devons au légataire Lagane; mais comme l'impartialité dirige nos recherches, et que nous aimons à rendre hommage à ceux qui ont bien mérité de leur pays, nous devons avouer que les magistrats qui présidèrent à l'exécution de ce grand ouvrage ont aussi des droits réels à la reconnaissance publique, puisque par leurs soins, leur économie, et leur persévérance, ils sont parvenus à faire de notre cité une des villes les mieux arrosées de France.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

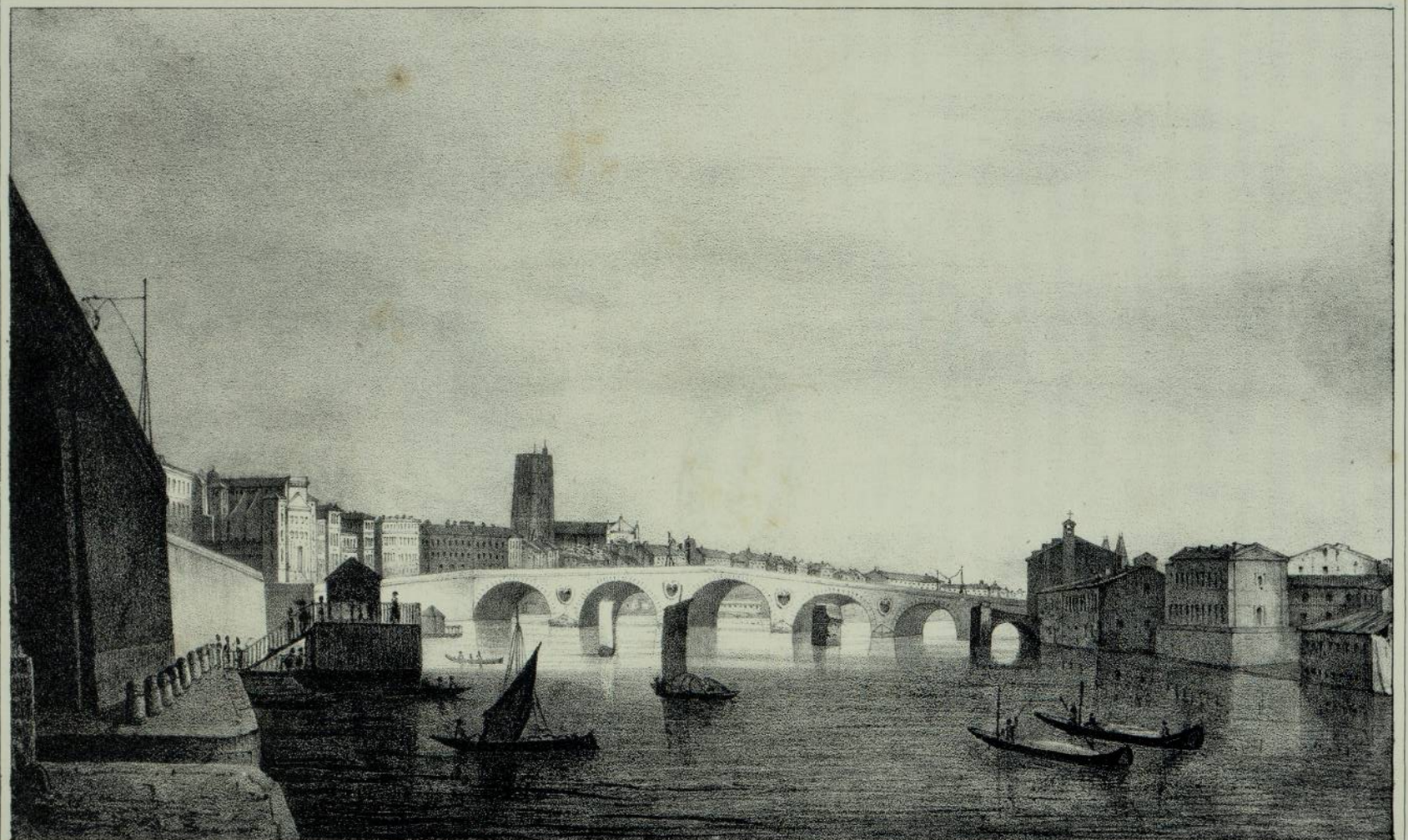

Perrin, del.

Lith. Delor, Toulouse.

PONT DE TOULOUSE.

LE PONT-NEUF.

Le pont de Toulouse, si remarquable par son architecture et sa masse monumentale, n'est pas fort ancien ; sa construction fut commencée en 1541. Les Toulousains, se lassant de réparer annuellement leurs ponts construits en bois, se réunirent souvent pour aviser aux moyens de construire sur la Garonne un pont qui, par sa masse et sa solidité, pût résister aux inondations. Ces délibérations restèrent long-temps sans résultats ; le sable et les cailloux qui couvrent encore le lit de la rivière opposaient des difficultés presque insurmontables aux architectes qui avaient plusieurs fois essayé de jeter les fondements ; il était à craindre que les délibérations de l'hôtel-de-ville ne fussent infructueuses comme par le passé. Jean de Cavaignes, capitoul en l'année 1540, fit comprendre à ses collègues la nécessité de se mettre à l'œuvre. On envoya des députés au roi ; on obtint des lettres-patentes portant confirmation de la délibération qui avait été prise par les Capitouls. « Il fut statué, dit l'annaliste Lafaille, que, jusqu'à la perfection de ce pont, il serait annuellement imposé pour sa construction, savoir :

Sur la ville et le diocèse de Toulouse, 6700 livres ;
Sur celle de Comminges, 1800 livres ;
Sur Lombez, 1500 livres ;
Sur Lectoure, 1500 livres ;
Sur Condom, 1500 livres ;
Sur Pamiers, 1500 livres ;
Sur Rieux, 1800 livres. »

Ces lettres furent vérifiées au parlement de Toulouse, suivant l'adresse qui lui en était faite ; mais cela ne dura point, et la ville fut contrainte de prendre sur elle seule toute la dépense de cette construction.

Le 7 janvier 1543, on jeta les fondements de la première pile. Cette cérémonie se fit avec beaucoup de pompe. Le révérend père Piati, religieux Jacobin, évêque de Tarse, et suffragant de l'archevêque de Toulouse, bénit la première pierre, qui fut posée par Mansencal, premier président au parlement. Toutes les paroisses et tous les couvents de la ville s'y rendirent processionnellement pour rendre des actions de grâces à Dieu.

En 1579, il fut délibéré, dans un conseil public, de construire la sixième et dernière pile du pont. L'annaliste de l'hôtel-de-ville a donné une chronologie de toutes les piles du Pont-Neuf. La voici en ses propres termes :

« La première fut faite en 1543.

» La deuxième, vers Saint-Cyprien, joignant la rive de Garonne, en 1544. » Elle fut fort difficile à faire, tant à cause des vieilles ruines et masures trou- » vées aux fondements, que pour les puits et vives sources d'eau de Saint- » Cyprien et de l'Ardenne.

» La troisième, en 1559. Elle fut deux fois recommencée.

» La quatrième, en 1560.

» La cinquième, en 1576. Elle fut bâtie sur des pilotis, à cause de la profondeur inépuisable.

» La sixième fut commencée en 1579.

» En 1626, il ne restait plus qu'une arcade à faire, tous les piliers étant fondés dans l'eau. »

Les plus habiles architectes de la province de Languedoc travaillèrent au Pont-Neuf, sous la direction du célèbre Nicolas Bachelier. Ce grand homme ne vit pas son œuvre achevée ; il en légua la continuation à Dominique Bachelier, son fils, qui s'adjoignit l'architecte Souffron. Leurs soins et leurs efforts réunis hâtèrent cette immense construction. Les débris des monuments romains, trouvés dans la Garonne, fournirent d'abondants matériaux. — Sous Louis XIV, l'architecte Mansard fut chargé de construire les trottoirs du Pont-Neuf et l'arc-de-triomphe qu'on voit du côté de Saint-Cyprien, et qui se fait remarquer par sa construction trop massive et peu en harmonie avec l'architecture majestueuse de notre beau pont. L'arc-de-triomphe porte, d'un côté, la statue de Louis XIII à cheval ; de l'autre, une inscription en vers latins, à la louange du duc de Verneuil, fils naturel de Louis XIV.

Cette inscription fut gravée sur le tympan de l'arc-de-triomphe, au revers de la statue de Louis XIII, en 1667. Le duc de Verneuil venait d'être nommé

gouverneur de la province et en avait déjà tenu les états-généraux ; les Capitouls voulurent perpétuer le souvenir de son entrée à Toulouse :

ILLUSTRISSIMO PRINCIPI HENRICO BORBONIO
DUCI VERNELIO
OCCITANIÆ PRO-REGI.
EST TUA, VERNELI PRINCEPS, REGUM INCLYTE SANGUIS,
ILLA TRIUMPHALI PALLAS QUÆ PRODIT AB ARCU ;
TEQUE SUAM POMPA CELEBRI DEDUCIT IN URBEM.
HAC INGENS PLACIDI MUNUS CUM VENIT OLYMPI,
INTEXTAM LAURO GESTANS LODOÏCUS OLIVAM,
PLENA TULIT SECUM RENOVATÆ GAUDIA PACIS.
NUNC EA TU RENOVANS, CUMULAS DUM VOTA MORATUS
PUBLICA PRÆMISSA DUDUM SUCCEDIS AMORI.

En 1668, les Capitouls, qui cherchaient toutes les occasions de flatter le pouvoir royal et commençaient à oublier la noble indépendance de leurs prédécesseurs, firent aussi placer une inscription sur la porte de l'arc-de-triomphe du Pont-Neuf, pour apprendre à la postérité le renouvellement du droit de commutation :

QUI DEDIT OCEANO DOCUIT TE DULCE GARUMNA
FERRE JUGUM, PRIMUSQUE TUAS COMPESCUIT UNDAS,
HACTENUS INVISO JUNGENS TUA LITTORA PONTE ;
HOC OPUS INCÆPTUM DESPERATUMQUE PEPENDIT,
DONEC LODOÏCUM FELICIA SÆCLA TULERUNT,
QUI TOTA SOLUS POSSET, MIRANTE TOLOSA,
TANTUM INDIGNANTI CERVICI IMPONERE MOLEM.

Le Pont-Neuf de Toulouse est extrêmement large et d'une belle construction ; sa masse inébranlable a déjà résisté aux fureurs de la Garonne, lorsque la fonte des neiges ou les pluies du printemps la font sortir de son lit. Le point de vue dont on jouit du haut du pont est magnifique ; si le temps est beau, les cimes neigeuses des monts Pyrénéens s'étendent au Midi comme un immense rideau blanc qui borne l'horizon. L'arc-de-triomphe, les hospices de la Grave et Saint-Jacques, le quai de la Daurade, le quai de Brienne et le moulin du Bazacle forment un gracieux tableau : de l'autre côté, l'île de Tounis avec ses maisons si pittoresques et si agglomérées, l'île de la poudrière, le moulin du Château, le village de *Vieille-Toulouse*, placé en amphithéâtre sur une des collines de Pech-David, complètent ce panorama, si riche et si varié.

L'ÉGLISE DU TAUR.

En entrant dans la longue rue du *Taur*, non loin de la place Royale, on remarque une façade dont l'architecture bizarre, surmontée de lourds clochetons, forme un avancement de quelques mètres hors des modestes maisons qui l'environnent à droite et à gauche. Les constructions extérieures de cette église paraissent fort anciennes ; elle est maintenant dédiée à la Vierge, et l'intérieur, décoré vers le commencement du XVIIe siècle, a été restauré à neuf depuis quelques années. La forme de son clocher n'est pas heureuse, et on la voit reproduite dans toutes les églises de village, surtout dans l'ancienne province de Languedoc.

Les premiers chroniqueurs qui ont écrit l'histoire de Toulouse font remonter l'origine de l'église du *Taur* au martyre de saint Sernin, premier évêque de Toulouse : « Elle a pris son commencement et son nom, dit l'historien Catel, de ce que le taureau qui traînait le corps de saint Sernin, ayant rompu les cordes auxquelles on l'avait attaché, laissa le corps du martyr à l'endroit où il fut depuis enseveli, et sur lequel fut ensuite bâtie l'église du Taur, laquelle a eu son commencement de la dévotion des habitants de Toulouse, qui allaient prier sur le tombeau du saint martyr : ce qui donna sujet à saint Hilaire, évêque de Toulouse, de faire bâtir un couvert de bois, en forme de chapelle, pour la commodité des chrétiens qui allaient prier Dieu en cet endroit. Longtemps après, Launebolde, duc de Toulouse, y fit construire une belle église, et Fortunat, ancien poète, parle de sa construction dans son poème intitulé *De Launebolde qui œdificavit ecclesiam sancti Saturnini Tolosæ ;* ce poème se



Julia et Abeillon. Lith. Delor. Toulouse.

ÉGLISE DU TAUR.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

rapporte à l'église du Taur, et non à celle de Saint-Sernin, qui était long-temps auparavant bâtie; car bien que cette église soit consacrée aujourd'hui à la sainte Vierge, elle a été au commencement bâtie sous l'invocation de saint Sernin. C'est pourquoi elle est appelée dans les anciens actes : *ecclesia sancti Saturnini de Tauro.* »

Après de longues et pénibles recherches, nous n'avons pu trouver des preuves bien convaincantes du récit de Catel et de ses devanciers. Nous avons déjà dit que l'origine des nations et des monuments disparaît ordinairement sous le brillant manteau du merveilleux ; il n'est pas étonnant que les auteurs des légendes toulousaines aient fait remonter la fondation de l'église du Taur au martyre du premier apôtre de Toulouse ; d'ailleurs, il est des croyances populaires qui passent avec le temps à l'état de vérité, et nous nous garderons bien de détruire de si pieuses traditions.

Les annalistes et les chroniqueurs parlent rarement de l'église du Taur. Il est dit seulement que, vers le commencement de l'an 1392, Bertrand du Moulin, abbé de Cadouin en Périgord, craignant que les Anglais, alors en guerre avec le roi de France, n'enlevassent de l'abbaye le Saint-Suaire de Notre-Seigneur, le fit apporter à Toulouse ; on le plaça d'abord dans l'église de Saint-Roch, nouvellement bâtie ; quelque temps après, il fut apporté en grand honneur et dévotion à l'église du Taur, par messire Pierre de Saint-Martial, archevêque de Toulouse, assisté de neuf autres prélats ; il y demeura fort long-temps gardé par ledit abbé et ses religieux, qu'on appelait les religieux du Saint-Suaire ; en même temps les Capitouls achetèrent une maison, non loin de l'église, pour y loger les religieux et l'abbé. Plus tard, l'abbé de Cîteaux voulut retirer de Toulouse la sainte relique ; il y eut grand procès entre lui et les Capitouls, qui désiraient retenir le Saint-Suaire ; mais le roi de France ordonna qu'il fût rendu à l'abbé de Cadouin : l'ordonnance est rapportée avec détail dans les archives du Capitole, et Nicolas Bertrand en fait mention dans ses *Gestes toulousains.*

Long-temps avant la révolution de 1789, l'église du Taur était une paroisse dépendante de l'abbaye de Saint-Sernin, et l'abbé nommait ordinairement le curé. Plusieurs reliques, en vénération dans la ville et les contrées voisines, y attiraient chaque année une affluence extraordinaire. La paroisse du Taur fesait aussi partie du capitoulat de Saint-Sernin. Le curé avait sous sa dépendance spirituelle : les *religieuses de sainte Catherine de Sienne*, dont le couvent fut fondé en 1603 par Mlle de Costa, qui, de concert avec M. Bourret, son mari, et conseiller en la cour, acheta la maison et le jardin d'un procureur, situés dans la rue de *Villeneuve ;* les colléges de *Périgord* et de *Maguelonne*, dont nous avons déjà parlé.

Nous ne pouvons fixer d'une manière bien certaine l'époque de la construction de cette église, telle qu'elle est aujourd'hui ; mais son genre d'architecture nous porte à croire qu'elle ne remonte pas au-delà du XIIIe siècle.

L'intérieur est orné de plusieurs tableaux dont les sujets sont tirés de la Bible et du Nouveau-Testament ; l'autel est d'une forme très élégante et bien placé : des ouvertures pratiquées dans la voûte des deux chapelles adjacentes donnent un demi-jour très propre à la prière et au recueillement.

L'église du Taur n'est pas très spacieuse ; il ne faut pas s'attendre à trouver dans son enceinte la majesté grandiose de la basilique de Saint-Sernin, les riches ornements et les beaux vitraux de la cathédrale Saint-Etienne ; cette église se fait principalement remarquer par les souvenirs traditionnels qui se rattachent à sa fondation : le nom du premier évêque de Toulouse, l'histoire du taureau furieux qui le traîna du Capitole à cet endroit, les pieuses croyances et les saints pélerinages de nos pères doivent nous inspirer une sorte de vénération ; les saintes traditions, les pieuses légendes impressionnent plus fortement que l'aspect extraordinaire de nos basiliques monumentales. D'ailleurs, on dirait que la rue du *Taur* est destinée à perpétuer les anciennes coutumes : tous les ans, au mois de mai, on tient dans cette rue la foire aux fleurs, souvenir emblématique des jeux poétiques fondés par Clémence-Isaure, la muse toulousaine.

LE FAUBOURG SAINT-CYPRIEN.

La ville de Toulouse était primitivement divisée en deux parties presque égales, le *bourg* et la *cité*.

La cité était séparée du bourg par ses murailles; chaque quartier avait ses magistrats, ses officiers, et son revenu entièrement séparés. Il est dit dans les archives de la maison de ville, que jadis il y avait douze Capitouls de la ville et douze du bourg, deux assesseurs de la ville et deux du bourg, six notaires de la ville et six du bourg; le péage des marchandises qui se vendaient dans la ville était moindre que celui du bourg, et pour preuve nous citons ces quelques lignes d'un ancien registre du gardiage écrit en langue du pays :

« Item le drap d'este ville, s'es per ciutat un denier tolsa, et s'es per borc » un denier tolsa et maille. Item, le drap de Carcassez, Montolieu et de Fan- » jaux s'es per ciutat un denié, et s'es per borc deux deniés tolsas. »

On appelait *cité* le lieu où se trouvait la cathédrale ou église métropolitaine; la ville et le bourg formaient deux parties si distinctes, qu'il s'élevait souvent des querelles entre leurs habitants. Guillaume de Puylaurens, dans son histoire de la croisade contre les Albigeois (1), fait mention d'une rixe violente *inter cives* et *burgenses*. Le bourg était clos et fermé; néanmoins on ne commença à l'enfermer dans la ville que vers l'an 1346.

Les historiens ne sont pas d'accord sur la destination de ces bourgs ou

(1) Chapitre XV.

forteresses, mais tout nous porte à croire qu'ils furent bâtis, plutôt pour maintenir les habitants des villes dans le devoir, et les forcer d'obéir aux ordonnances royales, que pour les défendre : par le moyen de ces bourgs, les villes se trouvaient constamment assiégées. Nous savons d'ailleurs, à ne pas en douter, que les soldats se tenaient ordinairement dans le bourg de Toulouse ; voilà pourquoi les soldats sont appelés *bourgauts* dans le *Petit thalamus* de Montpellier. Les nobles logeaient aussi dans le bourg, et leurs maisons étaient hérissées de tours, dont on voit encore les débris en plusieurs endroits : elles étaient autrefois fort nombreuses, et un poète du moyen-âge donne à la capitale du Languedoc l'épithète de *Turrita Tolosa*. Le cimetière des nobles était à Saint-Sernin, qui fesait partie du bourg ; et il est dit dans une vieille charte de 1140 que, pour fêter l'entrée de la reine Constance, les chevaliers du *Bourg* et des *Ardennes* donnèrent des joûtes et des tournois qui durèrent plusieurs jours ; ces chevaliers jouissaient de grands priviléges et de nombreuses exemptions.

« Cette séparation du bourg et de la cité, dit Catel, fut ébréchée en 1269, d'autant qu'anciennement ceux de la ville et du bourg avaient leurs revenus et leurs trésoriers particuliers, ce qui causait une infinité de contestations et de procès : les habitants se détestaient, et en venaient souvent aux mains, ce qui donna sujet à la transaction passée en 1269, par laquelle il fut arrêté que, pour le bien de paix, ceux de la ville et du bourg vivraient à l'avenir sous le régime de communauté de charges et de revenus. Cette transaction fut obtenue par l'entremise des religieux de tous les ordres qui se trouvaient alors dans Toulouse ; le bourg et la cité furent alors divisés en douze quartiers, appelés *partitas* dans les anciens actes écrits en langue du pays.

QUARTIERS DE LA CITÉ.

La *Daurade*, le *Pont-Vieux*, *Sainte-Marie-de-la-Dalbade*, *Saint-Pierre* et *Saint-Géraud*, *Saint-Etienne*, *Saint-Rome*.

QUARTIERS DU BOURG.

Saint-Pierre-des-Cuisines, les *Croses*, *Arnaud-Bernard*, *Pousonville*, *Matabiau*, *Villeneuve*.

Chaque quartier nommait alors un capitoul, les magistrats municipaux étaient au nombre de douze ; la ville fut plus tard réduite à huit Capitoulats : la *Daurade*, *Saint-Etienne*, le *Pont-Vieil*, la *Pierre*, la *Dalbade*, *Saint-Pierre-des-Cuisines*, *Saint-Barthélemy*, *Saint-Sernin*.

On commettrait une grande erreur si l'on confondait le bourg avec ce que nous appelons aujourd'hui faubourg, car le faubourg commençait à l'endroit où le bourg se terminait; en langage toulousain, les faubourgs sont appelés *barris*, du mot latin *barrium*.

Les barris ou faux-bourgs étaient autrefois, comme aujourd'hui, hors de l'enceinte de la ville et du bourg; dans un acte de 1356, il est fait mention du barri de Pousonville : *de barrio Posonvilano*.

De tous les faubourgs de Toulouse, le plus important et le plus célèbre dans les annales de la ville est sans contredit celui de Saint-Cyprien. Néanmoins ce quartier ne remonte pas à une très haute antiquité, puisque le poète Ausonne dit en parlant de Toulouse :

« Perque latus pulchro prælabitur amne Garumna. »

Et la Garonne roule à côté ses eaux belles et limpides.

Le poète bordelais n'eût pas manqué de parler d'un quartier si populeux que l'ancien barri de San-Subran ; probablement on n'avait pas encore construit d'habitations sur la rive gauche de la Garonne.

« On peut, dit l'auteur des *Mémoires de l'histoire de Languedoc*, on peut douter avec raison pourquoi ce quartier de la ville qui se trouve au-delà de la Garonne est appelé *Sant-Subra* ou *Saint-Cyprien ;* il n'est fait mention d'aucune église qui y aict été bâtie sous l'invocation de ce saint; néanmoins on trouve dans des actes fort anciens des passages où il est question de *hospitalario hospitalis pontis de Sancto-Subrano*, et de sœur Agnès, hospitalière de l'hôpital *Sancti-Jacobi de Sancto-Subrano*. Dans un acte de 1177, ce faubourg est appelé *villa Sancti-Cypriani*. Dans cet acte, dit Catel, j'ai appris qu'anciennement, au dit faubourg, il y avoit une chapelle sous l'invocation de Saint-Cyprien ; un débordement de la rivière étant survenu (ce quartier étoit alors annuellement exposé aux inondations), les habitants firent vœu de bâtir une église sous l'invocation de saint Nicolas ; autrefois ce saint étoit le patron de ceux qui naviguoient et alloient par eau. C'est pourquoi la *chapelle Redonde* (1), qui appartenoit aux pécheurs, étoit régie par les bailles de Saint-Nicolas, de laquelle église dépendoit ladite chapelle. Ce qui peut confirmer cette assertion, c'est que l'on voit encore aujourd'hui au grand-autel les images en relief de saint Cyprien et de sainte Justine, dont on conserve les reliques dans un reliliquaire fort ancien qui est dans l'église Saint-Nicolas. »

D'après le témoignage de Catel, qu'on ne peut guère révoquer en doute,

(1) Elle occupait une partie de l'emplacement du marché à la volaille, près la rue *Malbec*.

parce qu'il vivait à une époque où les traditions populaires étaient encore fidèlement conservées, l'église Saint-Nicolas fut construite vers la fin du XIIIe siècle. Le clocher et les constructions extérieures n'offrent rien qui mérite d'être remarqué. Le portail est d'une assez belle architecture ; mais il est presque entièrement masqué par un porche d'une forme peu agréable. Sous ce porche, on voyait autrefois vingt cadavres très bien conservés, placés debout dans une tribune et rangés à la file. Ces momies donnèrent lieu à une anecdote que nous allons raconter succintement :

Le savant et célèbre Maupertuis, l'année qui précéda sa mort, fit un assez long séjour à Toulouse ; il allait souvent au faubourg Saint-Cyprien, s'asseyait sous le porche de l'église Saint-Nicolas et passait plusieurs heures à contempler ces momies. Un de ses amis, alarmé de le voir de jour en jour plus mélancolique, et craignant que ces longues et tristes rêvéries ne finissent par altérer sa santé, fit de vains efforts pour l'en détourner. Un jour il le trouva plus rêveur qu'à l'ordinaire ; il lui dit avec sa vivacité languedocienne :

— Mon cher Maupertuis, pourriez-vous me dire de quoi rient ces morts ?

(Les lèvres de ces momies étaient en effet si desséchées et si retirées par la contraction des muscles, qu'elles leur donnaient l'air de personnes qui cèdent au besoin de rire).

Maupertuis, faisant subitement trève à ses méditations, répondit d'une voix brusque :

— Mon ami, ces morts rient de ceux qui vivent.

Dans l'intérieur de l'église Saint-Nicolas, on remarque seulement le maître-autel, d'une forme assez élégante et orné de colonnes en marbre : on y voit aussi plusieurs tableaux peints par Despax ou ses élèves ; ils n'appartiennent pas à la bonne école.

Le faubourg Saint-Cyprien faisait autrefois partie des capitoulats de la *Daurade* et du *Pont-Vieil ;* il se composait de ving-huit maisons, dix-huit appartenant au capitoulat de la Daurade, dix au capitoulat du Pont-Vieil : on y voyait plusieurs églises, chapelles, monastères et hospices.

L'hôpital Saint-Jacques, dont nous avons déjà parlé.

L'hospice de la Grave, spécialement consacré aux enfants trouvés, aux personnes dont la raison est aliénée, et depuis plusieurs années aux personnes atteintes de maladies honteuses.

Le couvent des religieuses de Sainte-Claire de Saint-Cyprien.

L'église Saint-Benoit-des-Feuillants, qui fut donnée en 1599 aux religieuses de sainte Scolastique.

Le couvent des religieuses hospitalières de Saint-Jean-de-Jérusalem.



Perrin del. Lith. Delor a Toulouse.

PORTAIL DE L'ÉGLISE St NICOLAS.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

La place du Chay-Redon. — « Anciennement, dit Catel, il y avoit une foire le jour de saint Nicolas dans Saint-Cyprien, et un marché qui se tenoit tous les mardis de la semaine, ainsi qu'on le voit par les lettres patentes du roi François Ier, données à Saint-Germain-en-Laye le dernier jour de janvier 1530. Je ne doute point que le marché ne se tînt sur la place qu'on appelle Chay-Redon; car bien qu'il ne s'y tienne plus de marché, lorsque le samedi, qui est le jour du marché à la Daurade, se rencontre un jour de fête, l'on tient le marché dans Saint-Cyprien, à la place du Chay-Redon; on dit qu'elle tire son nom d'une maison appartenant autrefois à M. de Varez, magistrat présidial, où ceux qui tenoient le marché alloient boire dans une cave ronde, car en langage tolosain *chay redon* veut dire *cave ronde.*»

La Cavalerie, ancien bâtiment de construction romaine, vieilles masures dont on ne trouve plus de débris, et qui appartenaient aux chevaliers de Malte. On dit que le grand aqueduc qui venait de l'Ardenne aboutissait à un grand réservoir près de la *Cavalerie.*

Le faubourg Saint-Cyprien n'avait pas autrefois l'importance qu'il a aujourd'hui; nous lisons, il est vrai, dans les annales de l'hôtel-de-ville, qu'il était le centre du commerce de la Gascogne, des pays de Foix, de Comminges et des populations Pyrénéennes; mais le commerce était moins varié, moins étendu que de nos jours. Primitivement, et avant qu'on eût construit le quai magnifique qui le met désormais à l'abri des inondations de la Garonne, il était principalement habité par des pêcheurs. L'église Saint-Nicolas, dont le curé était nommé par le prieur de la Daurade, n'avait pas l'importance religieuse des anciennes basiliques de la ville; nous rapportons un phénomène assez étrange qui eut lieu dans cette église en 1787.

« Ce fut le 17 juin de l'année dernière, dit l'abbé *Martin* dans un mémoire prononcé devant l'Académie de Toulouse le 29 mai 1788, vers les cinq heures du soir, qu'arriva le fait dont il est question ici. L'orage se forma du côté de l'ouest, et s'annonça d'abord par de faibles éclats de tonnerre; mais bientôt après, et avant que la pluie commençât de tomber, une vive explosion se fit entendre, et les dégats de la foudre se manifestèrent sur le clocher et dans l'intérieur de l'église de Saint-Nicolas de cette ville. J'en fus averti le soir même un peu tard, et le lendemain de bon matin je me transportai sur les lieux pour observer et constater les faits.

» J'appris d'abord que le nommé *Bierre*, plâtrier, qui travaillait sur la voûte de la chapelle du Purgatoire, voisine de la porte de l'église, avait été maltraité par la foudre; j'allai chez lui, et le trouvai dans son lit, se ressentant encore des suites de son accident. Il me raconta que, forcé de quitter

son travail par l'obscurité qu'amenait l'orage, il allait descendre de dessus la voûte de la chapelle, lorsque, se présentant à l'ouverture, il fut repoussé au loin et étendu sans connaissance; que bientôt, des gens du dehors étant accourus, il reprit ses sens et ne sentit d'autre mal qu'un engourdissement à la main et au bras gauche, sur lequel il lui restait encore une tache livide qui s'étendait depuis le coude jusqu'au haut de l'épaule; il ajouta qu'en recouvrant ses sens il ne pouvait imaginer quelle avait été la cause de son accident, parce qu'il n'avait ni vu l'éclair, ni entendu le coup de tonnerre qui l'avait frappé. Un homme et une femme à qui je parlai m'assurèrent s'être trouvés dans le vestibule de l'église au moment de l'explosion, et avoir vu l'éclair passer à deux pas devant eux sans en être atteints; du reste, ces deux personnes crurent l'avoir vu entrer par la porte de l'église.

» L'intérieur du bâtiment ne me présenta d'abord aucun dégât notable; ni le sacristain, ni les prêtres qui desservent cette église ne s'étaient aperçus qu'aucune dorure eût été enlevée, ni qu'aucun dommage eût été causé, ou dans le chœur, ou dans les chapelles : tout l'effort de la foudre se dirigea vers le mur de face qui termine le fond de l'église. Une tringle en fer, placée à la hauteur de deux toises, la conduisit sur ce mur : elle en enleva le mortier dans une assez large traînée, qui du bout de la tringle s'élevait jusqu'à un trou du boulin placé dans le voisinage, et qu'elle mit à découvert.

» De là, on ne voyait plus de trace de la foudre jusqu'à la console sur laquelle repose l'orgue adossé à ce mur : cette console présentait dans sa partie inférieure une fente de quatre ou cinq pouces de long, et d'une médiocre largeur, de laquelle le plâtre avait été enlevé. Dans l'intérieur de l'orgue, un grand nombre de fils de cuivre étaient hors de place, de petites planches mobiles rejetées en dehors, quelques tuyaux bouchés, d'autres déplacés, et des jeux entiers totalement dérangés.

» A dix pieds au dessus du plancher de l'orgue, s'avance une grosse barre de fer par laquelle toute cette machine est assujettie au mur, et c'est sur cette barre que se porta surtout la matière de la foudre. Du point de son insertion jusqu'à la hauteur de trois pieds, le mortier était enlevé sur le mur dans une traînée profonde d'environ trois pouces de large; une des premières briques voisines de la barre était écornée; le fragment de près d'un pouce cube se voyait encore en place, et j'y observai, comme une circonstance essentielle, qu'il était adhérent au mur par sa partie supérieure, quoique entr'ouvert et séparé de deux lignes du reste de la brique dans sa partie inférieure. De là, on ne voyait d'autres traces de la foudre que celle qu'offrait du mortier enlevé sur la voûte, dans une bande de deux pieds et demi, auprès d'un de ses soupiraux. J'allai visiter le dessus de la voûte à cet endroit, et n'y aperçus

aucun effet de la matière fulminante. Le carrillonneur, qui m'accompagnait, me dit seulement qu'une brique mouvante qu'il me montra était auparavant sur le bord de ce soupirail, et qu'elle en avait été chassée par l'explosion à la distance de deux toises.

» De l'orgue, la foudre passa à une petite cloche placée au dessus, sur le mur latéral de l'église, et saillante d'environ un pied ; elle suivit un fil de cuivre qui partait de ladite cloche, entrait dans le clocher adossé à cette partie de l'église. Ce fil de cuivre était soutenu par une grosse cheville de fer fichée dans une pièce de bois qui traversait le clocher : la foudre abattit le fil en le fondant en deux endroits, elle détacha la cheville, en enlevant un gros éclat de la pièce de bois qui la soutenait, et lui communiqua une vertu magnétique assez forte et qui se conserve encore.

» Au dessus de cet endroit, il ne paraissait dans le clocher aucune trace de la foudre jusqu'à l'étage où sont placées les cloches, et auquel elle parvint sans doute le long d'une corde qui descend jusqu'au rez-de-chaussée ; et même à cet étage, il ne me parut ni aucun dégât, ni la plus légère marque de fusion sur les cloches ; seulement, une marche mobile d'un escalier en bois qui s'y trouve fut rejetée hors de sa place, et un gros éclat en fut enlevé. Il faut remarquer que cette marche, n'étant appuyée que par les extrémités et posée à plat sur deux liteaux cloués aux deux montants de l'escalier, ne put être déplacée que par une force dirigée de bas en haut.

» C'est surtout contre la flèche du clocher que s'exerça le plus grand éclat de la foudre. Cette flèche est une pyramide assez basse, construite en bois et recouverte de briques plates, sur lesquelles on a étendu une couche de ciment. La foudre, après avoir emporté ou fait éclater quelques-unes de ces briques et les avoir rejetées au loin, avait fait à la flèche une ouverture de trois pieds de long, sur dix pouces dans sa plus grande largeur ; elle avait ébranlé plusieurs autres faces de la pyramide, le ciment en avait été enlevé, et de longues lézardes paraissaient sur ses arêtes depuis le sommet jusqu'à la base. Une calotte en plomb qui termine la flèche, et sur laquelle s'élève une tringle de fer en forme d'équerre, avait été seulement ébranlée, sans qu'il y parût aucune marque de fusion, et même la longue ouverture dont nous venons de parler ne commençait qu'à deux pieds au dessous de cette calotte. »

La porte du faubourg Saint-Cyprien est la plus belle de toutes les avenues de Toulouse ; après avoir traversé une grande place environnée de maisons uniformes, et appelée la *Patte-d'Oie*, on aperçoit une belle grille en fer ; à droite et à gauche, et sur des socles d'une grande dimension, sont placées deux statues colossales, sculptées par François Lucas, dont le ciseau fut si fécond. L'une de ces deux statues représente la ville de Toulouse ; sa tête est

surmontée d'une couronne murale ; à ses pieds sont placés les attributs des sciences et des arts : son attitude presque gracieuse semble inviter les étrangers à entrer dans la cité consacrée à Pallas. L'autre statue représente la province de Languedoc ; sa tête est tournée du côté de la ville, et on dirait qu'elle contemple avec orgueil son ancienne capitale.

En 1814, le faubourg Saint-Cyprien fut vivement attaqué par les divisions Anglaises et Espagnoles commandées par le général Hill ; on voit encore à la grille de la porte de Muret les traces des boulets ennemis. Les beaux arbres qui formaient une magnifique allée et deux contre-allées sur la promenade extérieure furent abattus, et l'on établit une longue ligne retranchée : un bastion régulier couvrit la barrière de Muret, et un blokaus défendait la grande avenue. En 1815, on commença les nouvelles plantations d'arbres dont les puissants rameaux ombragent aujourd'hui cette belle promenade. La grande rue Saint-Cyprien est une des plus larges et des plus belles de la ville de Toulouse ; à l'extrémité, on aperçoit l'arc-de-triomphe du Pont-Neuf, qui termine majestueusement ce magnifique point de vue. Avant d'arriver au pont, on trouve à droite la promenade appelée *Cours Dillon*, et bordée d'un quai très élevée, et le Château-d'Eau, dont la masse ronde et blanchâtre se dessine d'une manière très pittoresque au milieu des arbres et des maisons qui l'environnent.

Le faubourg Saint-Cyprien devient de jour en jour plus considérable ; il forme en quelque sorte une petite ville sur la rive droite de la Garonne ; c'est une république, dont les membres ont des habitudes et des mœurs différentes de celles des autres habitants de la ville ; leurs vastes magasins sont les entrepôts des denrées importées des départements Pyréréens. La proximité des abattoirs, dont l'architecture est parfaitement adaptée à leur destination, y a fixé une population de bouchers, gens intrépides et d'une force herculéenne.

En un mot, de même que la ville de Lyon a son fameux faubourg de la Croix-Rousse, la ville de Toulouse a son faubourg Saint-Cyprien !

L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.

L'idée de la création des établissements vétérinaires a été inspirée par la crainte des épizooties qui a différentes époques ont ravagé les campagnes et dépeuplé de vastes royaumes des animaux les plus utiles à l homme.

A la vérité, les médecins les plus célèbres de tous les temps ne dédaignèrent pas de s'occuper des épizooties, et jamais, selon la remarque de Paulet, on ne fit tant d'honneur aux animaux ; mais ces hommes éminents, enlevés à leurs habitudes pour étudier sur une grande étendue de pays les maladies du bétail, ne pouvaient voir les choses que superficiellement ; et trompés par l'analogie, ils transportèrent trop souvent dans les étables les pratiques et les doctrines de la médecine humaine. Au milieu des cultivateurs, dont ils ne connaissaient ni le langage, ni les habitudes, et auxquels ils inspiraient sans doute peu de confiance ; découragés, d'un autre côté, parce qu'ils ne pouvaient faire tout le bien qu'ils désiraient, ils se hâtaient de revenir à leurs cliens ordinaires, qui les réclamaient, et rédiger à loisir dans leur cabinet une histoire plus théorique que pratique de la maladie.

On comprit qu'il fallait pour cela des hommes spéciaux, élevés eux-mêmes au milieu des campagnes, habitués à observer chaque jour les animaux, à comprendre pour ainsi dire le langage de leurs maladies ; ces hommes devaient voir plutôt dans les choses que dans les livres, et, rapprochés des cultivateurs par un contact de tous les jours, ils devaient avoir plus d'influence pour faire abandonner les préjugés, les routines, les mauvaises pratiques.

Ces hommes sont les vétérinaires de nos jours, qui exercent une profession modeste, mais éminemment utile.

Ce fut vers le milieu du XVIIIe siècle que le célèbre *Bourgelat* conçut la première idée de ces établissements, secondé par les encouragements du ministre Bertin. Il fonda l'école de Lyon en 1762, et en confia la direction à un de ses élèves, le respectable M. Bredin, qui, pendant les désastres du siége de Lyon, ne craignit pas d'engager sa fortune pour soutenir son établissement, et dont le fils, son successeur, après trente-six ans d'honorables services, vient d'être remplacé, emportant dans sa retraite l'estime de tous ceux qui le connaissent.

Quelques années plus tard, s'éleva l'école d'Alfort, dirigée par Chabert, autre élève de Bourgelat, où l'on entendit les leçons des premiers professeurr de la capitale : les Fourcroy, les Latreille, les Dulong, aujourd'hui remplacés la plupart par des professeurs vétérinaires.

Dans ces deux écoles, on étudia d'abord plus spécialement les maladies du cheval, car tout était à faire lors de leur fondation, et il fallait commencer par l'animal le plus intéressant; leur position n'était pas d'ailleurs très favorable à l'étude des autres animaux, et elles avaient de plus l'inconvénient d'être trop éloignées des contrées méridionales.

Une troisième école était donc nécessaire ; Bordeaux la réclamait : mais où trouver une position plus favorable que la ville de Toulouse, où étaient déjà réunis tant de moyens d'instruction, dans un pays essentiellement agricole. qui possède plusieurs belles races de bêtes à cornes et de nombreux troupeaux de moutons, *dont l'éducation s'accroît et s'améliore de jour en jour* avec l'introduction des nouvelles cultures.

Placée provisoirement, en 1828, dans le local de Benech, l'école vétérinaire est aujourd'hui définitivement installée dans le bel établissement qu'on voit à l'extrémité de l'allée Lafayette, au-delà des bords du canal.

C'est aux pieds de la colline sur laquelle le maréchal Soult établit, en 1814, les formidables redoutes, rendues immortelles par la mort de leurs braves défenseurs, que s'élèvent les immenses bâtiments de l'école vétérinaire de Toulouse. Jamais les prytanées antiques ne furent bâtis sur des lieux plus riches en souvenirs : la petite plaine qui environne fut le dernier théâtre où la valeur française opposa la dernière résistance aux envahissements de Vellington. En creusant les fondements, on trouva sans doute les ossements des soldats de l'avant-garde de l'armée étrangère qui passa sur la France au galop de ses coursiers.

Le soir, par un beau crépuscule de printemps, lorsque le soleil a disparu derrière les montagnes, au moment où les vapeurs de la nuit s'élèvent en nuages bleus au dessus de la capitale du Languedoc, les étrangers, les promeneurs oisifs vont s'asseoir au haut de la colline ; après avoir promené leurs regards sur le vaste et magnifique horizon qui s'étend devant eux, ils contem-

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE



Richard del

Lith Delsol Toulouse

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.

plent avec un plaisir mêlé d'admiration les murailles et les toits rougeâtres de l'école vétérinaire; plusieurs même ne rentrent pas dans la ville sans avoir visité l'intérieur du bâtiment : ils parcourent les longs corridors, les beaux arceaux qui entourent la grande cour; puis, quand ils ont passé le canal, et déposé dans la main du vieux batelier le sou du péage, ils s'arrêtent à l'extrémité de l'allée Lafayette, en entendant la cloche de l'école, et saluent d'un dernier regard un des plus beaux édifices du Midi.

Sous le rapport de la construction, l'école de Toulouse est la première de France : aucune n'est bâtie comme elle d'un seul jet, et sur un plan régulier, où chaque chose est placée en son lieu et dans la disposition la plus convenable.

Le bâtiment principal forme la caserne des élèves, qui est entièrement isolée, desservie par de beaux corridors bien aérés qui en rendent la surveillance facile. Les dortoirs, ou chambrées, sont distribués tout autour d'une cour carrée et bâtis sur un couloir à arcades qui sert de lieu de promenade et de récréation pendant le mauvais temps. Au fond de la cour se trouve l'amphithéâtre, qui peut contenir de quatre à cinq cents personnes.

Sur le premier plan se trouvent les logements des fonctionnaires et employés; les ailes de cette partie du bâtiment, séparées par une belle cour, sont réunies en avant par un mur, au milieu duquel se trouve la grande porte d'entrée : on désirerait voir ce mur remplacé par une belle grille, qui donnerait à ce bâtiment un aspect moins sévère. Tout autour du corps principal, on voit des constructions secondaires où sont disposées sur les côtés les écuries, et sur le derrière les différents services, tels que la dissection, les opérations chirurgicales, la maréchalerie, etc., etc. : par delà se trouve le jardin botanique.

Cette école est particulièrement destinée aux élèves du Midi, dont le nombre s'accroît chaque année; il s'élève déjà à près de 180, fournis par plus de 36 départements : on y compte plusieurs élèves étrangers, polonais, italiens, espagnols.

L'instruction est bien appropriée aux besoins du pays; quelques éléments de botanique, de chimie, de physique et d'économie rurale font l'objet du cours des deux premières années; les deux autres sont consacrées à l'étude théorique et pratique des maladies et opérations chirurgicales. Outre les soins que les élèves donnent eux-mêmes, sous la direction d'un professeur, aux animaux qui entrent à l'école en traitement, ils assistent à toutes les opérations et consultations gratuites qui ont lieu tous les jours, et sont envoyés pour soigner les animaux malades dans les campagnes : jamais ils ne sont abandonnés à eux-mêmes.

On sentira bientôt dans le Midi tous les avantages de cette institution, non

seulement par la guérison de quelques animaux, mais sous un point de vue plus général, par l'heureuse influence qu'elle doit exercer sur l'éducation et l'amélioration des animaux, et tout ce qui concerne l'économie rurale. C'est là ce qui doit conduire à modifier peu à peu les cultures, à prévenir les développements des maladies individuelles, et s'opposer à la reproduction des maladies épizootiques, ou à la reproduction de ces fléaux étrangers qui, à différentes époques, ont fait éprouver de si grandes pertes à l'agriculture : tout se tient, tout se lie dans le ménage des temps.

Aujourd'hui, cette institution n'a pas encore acquis toute la confiance qui lui est réservée ; cela tient à plusieurs circonstances : d'abord à l'époque toute récente de sa fondation, au milieu d'une ville où depuis long-temps un grand nombre de vétérinaires exercent leur état avec distinction ; aux habitudes des gens de la campagne qui, par un intérêt mal entendu, préfèrent ne pas se séparer de leurs animaux, et leur donner les soins qu'ils exigent, ou les faire administrer sous leurs yeux ; enfin, cela tient encore bien plus aux préjugés, qui d'ordinaire s'attachent à tout établissement nouveau, et se propagent avec tant de facilité.

Beaucoup de personnes croient encore qu'on se livre à des essais sur les animaux confiés à l'école : ce serait bien mal comprendre l'éducation de ces jeunes vétérinaires, et leurs intérêts, que de leur donner, en place des leçons d'une sage expérience, le goût des théories si souvent mensongères et toujours incertaines dans leurs premières applications.

Les animaux étrangers sont traités à l'école selon les pratiques les plus usitées, et par un professeur qui est chargé en même temps de toutes les opérations : les élèves ne font qu'exécuter ses ordres dans les soins secondaires à donner aux animaux malades.

Si, dans un but de progrès pour la science, l'on se livre à quelques expériences, à des essais, si les élèves s'exercent à la pratique des opérations, c'est toujours sur des animaux achetés à vil prix pour leur instruction, ou sur des animaux abandonnés comme incurables ; mais il suffit de signaler cette erreur, qui ne peut tenir devant la moindre réflexion, pour accorder à cet établissement la justice et la confiance dont il est digne.

Fondée sur les mêmes bases que l'école d'Alfort, et offrant aux élèves les mêmes avantages, il est à souhaiter que l'école vétérinaire de Toulouse obtienne du ministre les mêmes encouragements, puisque ses travaux et ses efforts ont déjà amené des résultats semblables.



Julia et Abeillon

Lith Delor. Toulouse.

MONUMENT DU 10 AVRIL 1814

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

L'HOPITAL DE LA GRAVE.

Nous avons déjà dit dans notre notice historique sur l'hospice Saint-Jacques et les autres établissements de bienfaisance, que de temps immémorial l'autorité municipale se fit remarquer par sa philantropie, ou pour mieux dire, par sa charité. Les Capitouls, de concert avec leurs concitoyens, fondèrent dans tous les quartiers de la ville de nombreux hôpitaux consacrés au soulagement des pauvres et des malades.

L'hôpital de la Grave est sans contredit un des plus anciens, puisqu'il en est fait mention dans une charte du temps du comte Raymond V, 1197, en ces termes : *versus ripam Garonæ, quæ est versus hospitale de Grava.* Plus tard, on fonda l'hôpital Saint-Sébastien, appelé dans les vieux actes *hôpital de la Peste,* ou *las Infirmaries,* 1508 : cet édifice ne fut entièrement meublé que vers l'an 1514. L'hospice de la *Grave* et l'hôpital Saint-Sébastien étaient primitivement indépendants l'un de l'autre ; on les réunit dans la suite pour n'en former qu'un seul, et cette détermination en augmenta beaucoup les ressources et l'importance.

Dès le commencement du XIVe siècle, l'hôpital de la Grave avait des rentes particulières, et était administré par un recteur.

« J'ai vu, dit Catel, un acte d'investiture fait en 1333, par le recteur du » cimetière de la Grave, d'une pièce de terre située sur le chemin des Arcs, » lequel étoit cotté de lettre fort ancienne en langage du pays et en ces termes : » *Venda de terra que es els camis dels Arcs de la porte de Taillefer, que le ritou* » *de la Grave lausec.* »

Les bienfaits de plusieurs habitants qui léguaient une partie de leurs biens à l'hôpital de la Grave, et la vigilance des Capitouls, mirent en peu d'années cet établissement dans un état prospère : les nombreux indigents qui accouraient des villes et campagnes voisines y étaient recueillis et nourris aux dépens de l'inépuisable charité des Toulousains.

Si l'on avait pu conserver les archives de l'ancien hôpital Saint-Sébastien, on y trouverait assurément des détails curieux sur son mode d'administration et sur ses revenus ; mais nos recherches ont été infructueuses, et pour trouver quelques faits épars, il nous a fallu recourir aux annales de l'hôtel-de-ville. Nous rapporterons ces faits tels que nous les avons extraits des pages de l'annaliste : « 1642. Les prisonniers faits aux batailles de Vals et de Villefranche sont envoyés à Toulouse, à Bordeaux, et dans d'autres villes. Il en arrive à Toulouse 194, et 36 sergents ou bas-officiers : par arrêté du conseil-de-ville, on les enferme à l'hôpital *Saint-Sébastien de la Grave*, destiné avant pour les pestiférés. On fait accommoder ce bâtiment exprès. Les Capitouls sont fort surchargés pour leur nourriture, que les commissaires-conducteurs n'avoient soldée que pour un mois : la ville y contribue toute l'année à ses frais.

» 1648. Vers le commencement de juillet on accorde, par prêt seulement, à l'hôpital de la Grave, le jardin contigu à cette maison : les Capitouls y établissent un garçon chirurgien.

» 1661. On statue que l'hôpital de la Grave sera consacré, à perpétuité, pour servir de retraite aux pauvres : que les Capitouls en auront la première police et l'administration absolue ; qu'ils seront chargés seulement de la reconstruction et de l'entretien de son enclos ; que du côté du Basacle il sera bâti un logement pour les pestiférés.

» 1668. Dans la cession de l'hôpital de la Grave précédemment faite aux directeurs, les Capitouls s'étoient réservé la police et l'intendance de cet hôpital. Le nombre de ces directeurs s'étant augmentés, quelques-uns, pour se soustraire à l'autorité des Capitouls, présentent requête au conseil d'état, pour que les Capitouls soient privés de ce droit : la ville se préparoit à se défendre, lorsque les directeurs firent désavouer leurs prétentions.

» 1680. Suivant un édit du roi, pour renfermer les pauvres dans les principales villes du royaume, l'hôpital de la Grave à Toulouse étant établi à ce sujet sous la police et direction des Capitouls les directeurs, jaloux de l'autorité municipale, et voulant profiter de l'édit, obtiennent un arrêt du conseil, pour que la ville fournisse 10,000 francs pour meubler et augmenter cette maison. Cet arrêt signifié est rempli : on y joint 8,000 francs de pension annuelle, pendant dix ans, pour aider à la nourriture et à l'entretien des pauvres, sauf à augmenter ou diminuer suivant les circonstances. Les men-

diants étrangers sont forcés à sortir de la ville, et on fait défense aux habitants de leur donner retraite.

» 1691. Les récoltes paroissant devoir manquer, et le pain devenant cher, on conclut de donner 2,000 francs au secours des pauvres, et de nommer des commissaires pour cette distribution ; d'employer les pauvres qui se portent bien à la réparation des chemins, et de faire du pain pour ceux qui sont hors d'état de travailler. Quant aux étrangers, on les met à l'hôpital de la Grave, à condition de l'indemniser.

» 1698. Le conseil de ville permet aux directeurs de l'hôpital de la Grave de construire un moulin à farine, et un autre à foulon, dans le fond de la ville, vis-à-vis le quartier de *Force*, à charge de ne prendre l'eau que depuis la fontaine des *Trois-Canettes*, et de démolir en cas de nécessité.

» 1705. Contestations entre les Capitouls et les directeurs de l'hôpital de la Grave et de l'Hôtel-Dieu-Saint-Jacques. Ceux de la Grave prétendent ne devoir point recevoir une femme de mauvaise vie, et condamnée pour ce fait à un renfermement : les Capitouls les y forcent.

» 1713. Le blé acheté par la ville ne suffit pas ; le nombre des étrangers réfugiés dans Toulouse hâtent la consommation. Une partie des pauvres est renfermée dans l'hôpital de la Grave, une autre dans le moulin du Basacle, vacant par la destruction de la chaussée occasionnée par les glaces en 1709. »

Les contestations qui s'élevaient presque tous les ans entre les directeurs et les Capitouls cessèrent lorsque l'hôpital de la Grave fut confié aux sœurs grises de saint Vincent de Paul. Tout le monde sait que, sous l'administration de ces saintes filles, qui par un dévouement sublime se consacrent au soulagement des misères humaines, toutes les maisons de charité ont bientôt acquis une plus grande importance. L'hospice de la Grave a tellement prospéré depuis la révolution de 1789, que ses immenses constructions occupent aujourd'hui une grande partie du faubourg Saint-Cyprien ; ses revenus sont très considérables, et les dons des personnes charitables les augmentent chaque année. Le nombre des malades est presque toujours le même ; voici un état de la population de l'hospice de la Grave au commencement de 1842 :

Sœurs de charité.	30
Hommes atteints de diverses maladies. . .	340
Femmes.	360
Hommes aliénés.	160
Femmes aliénées.	200
Orphelins.	130
	1210

Les frais de l'entretien annuel de l'hospice s'élèvent de 34 à 35,000 francs.

ÉGLISE ET DOME DE L'HOPITAL DE LA GRAVE.

L'hospice de la Grave, tel qu'on le voit aujourd'hui, se fait principalement remarquer par le nombre et la régularité de ses cours, par ses jardins spacieux et le dôme qui s'élève du milieu de l'édifice. Ce dôme est encore inachevé; les fondateurs et les bienfaiteurs de cet hôpital se contentèrent long-temps de l'ancienne chapelle. Ce ne fut qu'en 1750 que les administrateurs mirent au concours le plan de l'église; plusieurs architectes répondirent à cet appel; leurs travaux furent envoyés à Rome pour être jugés par les sommités artistiques de la capitale du monde chrétien : le plan de l'architecte Nelle obtint la préférence et reçut un commencement d'exécution à partir de l'année 1755 jusqu'en 1792; peut-être eût-il été terminé, si une mort prématurée n'eut ravi aux arts et à ses amis le jeune architecte Maillon, chargé des constructions.

Les travaux restèrent suspendus pendant trente ans, on se demandait pourquoi on laissait ce monument inachevé, lorsque l'autorité municipale fit, en 1827, un nouvel appel aux artistes de Toulouse; tous s'empressèrent de *présenter leurs plans de restauration : celui de M. Delor, architecte des hospices*, fut unanimement adopté, et on se mit à l'œuvre.

Avant d'entreprendre des travaux très longs et très dispendieux, l'autorité ordonna des fouilles sur la partie intérieure et extérieure du monument pour s'assurer de la solidité des fondement; on sonda les murailles avec une exactitude scrupuleuse, on fit quelques réparations, et les travaux furent ensuite continués par M. Delor avec le plus grand succès.

La forme de cet édifice est circulaire et comprend dans l'intérieur un dôme ayant à l'extérieur des murs de vingt-quatre mètres de diamètre, avec des bas-côtés d'une large dimension, et au-dessous desquels on a creusé des caveaux assez spacieux, dans lesquels reposent depuis 1770 les restes mortels de plusieurs bienfaiteurs de l'hospice.

La façade principale se compose de six pilastres, avec entablement et frontispices doriques : l'intérieur du dôme est percé de huit grandes arcades décorées dans leurs intervalles de pilastres et entablements d'ordre ionique.

Le dôme en maçonnerie qui surmonte les constructions primitivement faites est percé de huit grandes croisées de forme demi-circulaire, entre lesquelles sont des pilastres accouplés d'ordre ionique à l'extérieur et d'ordre corinthien à l'intérieur : ces huit grandes croisées sont ornées de beaux vitraux coloriés montés sur chassis en fer.

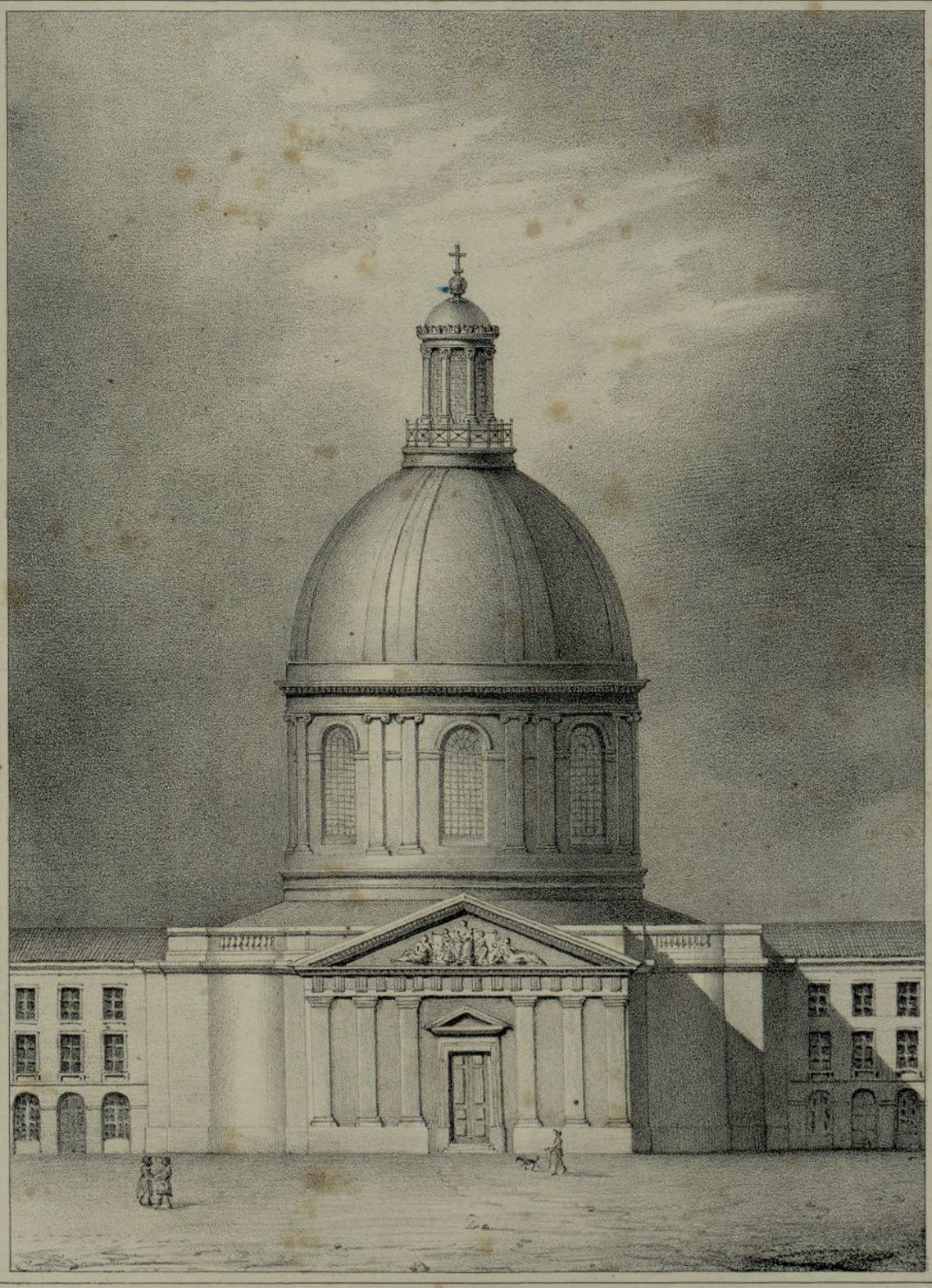

Perrin del. Lith. Delor à Toulouse.

ÉGLISE DE L'HOSPICE DE LA GRAVE.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

Le dôme en maçonnerie est recouvert d'une coupole en charpente, et surmonté d'un belvédère à huit colonnes d'ordre corinthien, supportant la boule avec ses ornements et la croix en fer et cuivre doré. Le système de charpente qui recouvre cet édifice est très remarquable par sa solidité et sa simplicité grandiose; il se compose de fortes pièces de bois de chêne et d'hémicycles par intervalles formant la voûte intérieure : la calotte extérieure sera couverte en cuivre rouge.

Ce dôme, qui est presque terminé, a déjà coûté plus de 600,000 francs à la ville de Toulouse; il est majestueux et imposant; il domine presque tous les clochers, et on l'aperçoit de fort loin. S'il n'était malheureusement construit presque au niveau de la rivière, il dépasserait tous les édifices de Toulouse : sa hauteur, à partir du sol jusqu'au dessus de la croix, est de 67 mètres (1).

Après avoir admiré ce magnifique dôme qui sera bientôt un des ornements de la capitale du Midi de la France, on ne peut s'empêcher de blâmer les anciens administrateurs et leurs successeurs d'avoir dépensé une si forte somme pour embellir un établissement uniquement consacré au soulagement des plus grandes infortunes; on se demande si ces immenses constructions qui dominent des salles habitées par des fiévreux, des orphelins ou des aliénés, ne sont pas un outrage éternel fait aux misères humaines! La pompe et la magnificence à côté de la pauvreté et du dénuement! Quel étrange contraste!

(1) Nous sommes redevables de ces documents à la bienveillance de M. Delor, architecte de l'hôpital de la Grave.

LE JARDIN DES PLANTES.

En parcourant la grande allée qui conduit du *Grand-Rond* au faubourg Saint-Michel, on remarque, au milieu de plusieurs maisons de pépiniéristes, un beau portail orné de huit colonnes en marbre des Pyrénées : c'est l'entrée du Jardin des Plantes, établi et enrichi par le célèbre botaniste Picot de Lapeyrouse. Ce jardin occupe l'ancien enclos des Carmes Déchaussés ; il est d'une assez vaste étendue.

Picot de Lapeyrouse, pendant qu'il était maire de la ville, ne négligea rien pour embellir ce jardin, où il voyait une jeunesse studieuse se rendre avec empressement pour assister à son cours de botanique. Les botanistes trouveront dans ce jardin toutes les plantes qui croissent sur la chaînes des monts Pyrénéens, recueillis vers le commencement de ce siècle par l'infatigable Lapeyrouse.

Au fond du jardin est un tertre fort élevé et environné d'eaux fournies par une dérivation du canal ; sur ce tertre on établit, en 1814, une batterie de grosses pièces qui occasionna beaucoup de dégâts : mais on se hâta de faire les réparations nécessaires pour effacer les traces sanglantes de la guerre contre l'étranger.

Le Jardin des Plantes est une propriété communale ; dans la belle saison, il offre une promenade agréable et pittoresque.

Les végétaux sont rangés et étiquetés dans les plates-bandes selon le système de Jussieu.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE



Perrin, del. Lith. Delor à Toulouse.

ÉCOLE DE MÉDECINE & JARDIN DES PLANTES.

Le Jardin des Plantes est actuellement sous la direction de M. Moquin-Tandon, auteur de plusieurs ouvrages et mémoires qui lui ont mérité une grande réputation dans le monde savant.

L'École de Médecine. L'ancienne Ecole de Médecine était dans la rue des Loix, près de l'église des Cordeliers. La vieille salle fut primitivement établie pour les professeurs des *institutes*, et la rue est appelée rue des Loix dans les plus anciens cadastres : « Mais depuis, dit Catel, les études ayant été bâties, je crois que l'on destina cette salle pour les professeurs de médecine, laquelle se trouvant quasi ruinée de vieillesse, fut réparée par les Capitouls en 1600, comme témoigne une inscription gravée en lettres d'or sur une pierre à la porte desdites écoles :

S. V.

ANNO QUO FELICITER NATUS DELPHINUS
HENR. IIII. FRANC. ET NAVAR. REG. FILIUS, NOBILES OCTUMVIRI
CAPITOL J. DELEGNE. A. DU MAY. A. DE GARROCHE. G. D'AGRET.
M. DE SALUSTE. P. D'ABANSIT. J. DUFOUR. P. DE GRANDELLE
HAS SCHOLAS PROFESSIONIS MEDICÆ VETUSTATE CONSUMPTAS
INSTAURARI CURAVERUNT.

1600

Les salles de l'école de médecine n'ont pas subi de grandes modifications depuis cette époque. Après 1830, l'autorité municipale, persuadée que l'amphithéâtre consacré aux études anatomiques pourrait engendrer des maladies dans un quartier très populeux, chercha un nouvel emplacement; on acheta quelques maisons situées entre le Jardin des Plantes et l'église Saint-Exupère pour y construire la nouvelle école. Cet édifice, lourd et mesquin, se fait à peine remarquer à sa partie extérieure; mais l'intérieur est, dit-on, très bien disposé. D'ailleurs, la ville de Toulouse est assez riche pour élever un monument, s'il plaît au gouvernement d'ériger son école secondaire en faculté. On a déjà fait plusieurs requêtes qui ont été impitoyablement rejetées par les ministres, et pourtant Toulouse est la capitale du Midi de la France, un centre où se réunissent les intelligences de vingt départements.

Eglise Saint-Michel. Cette église fut bâtie dans le faubourg du Château-Narbonnais, le 30 juillet 1301, avec le consentement de certains parroissiens de l'église de la Dalbade. Anciennement, l'église Saint-Michel était une annexe de la paroisse Saint-Etienne.

En 1622, on la céda aux carmes déchaussés, qui achetèrent une maison

et un jardin près de la porte Montgaillard (1), pour y construire un couvent ; ils en prirent aussitôt possession, et l'évêque de Rieux y célébra la première messe le 3 mars 1623.

Le portail de l'église de Saint-Michel est parallèle à celui du Jardin des Plantes. Au dessus, et dans une niche, on remarque les statues de Jésus-Christ et de saint Joseph. L'intérieur a été restauré avec soin depuis quelques années : au dessus du maître-autel, et dans une tribune soutenue par des colonnes en marbre, on a placé un autre autel qui se trouve élevé de neuf mètres au dessus du sol. Le clocher, qui pendant l'été se cache au milieu des grands arbres du Jardin des Plantes, est gracieux et pittoresque ; on dirait une jolie église de campagne.

(1) Je ne sais, dit Catel, d'où peut avoir pris son nom cette porte, si non que ce soit que par icelle on va à Montgaillard, qui est une ville du Languedoc.
Cette porte, entièrement restaurée, est aujourd'hui une des plus belles de la ville de Toulouse.





Perrin, del. Lith. Delor, Toulouse.

PORTE MONTCAILLARD.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

ÉGLISE DE LA DAURADE.

L'obscurité dont les premières années de notre histoire sont enveloppées a donné lieu à de nombreuses conjectures sur l'origine de l'ancienne église de *Notre-Dame de la Daurade*, que quelques auteurs pensent avoir été élevée sur les ruines d'un temple de *Jupiter* (1), *d'Apollon* (2) ou de *Pallas* (3).

Cette opinion, que nous ne partageons pas, est la cause de beaucoup de controverses ; et si parmi les auteurs qui ont répété ces erreurs, ou qui ont

(1) Chabanel rapporte (pag. 55) que le temple de Jupiter était au Capitole, suivant ce que Sidonins nous en a laissé par écrit en vers saphiques qu'il a insérés dans la dernière de ses épîtres, où il dit, parlant de la mort des martyrs, que le bienheureux saint Sernin, ayant refusé d'adorer les idoles de Jupiter, fut précipité du haut des degrès du Capitole.

E quibus primum mihi psallat hymnum
Qui Tolosatum tenuit cathedrum,
De gradu summo capitoliarum
Præcipitatum.

Quem negatorem Jovis et Minervæ,
Et crucis Christi bona confitentem,
Vinxit ad tauri latus injugati,
Plebs furibunda.

Ut per abruptum bove comitate
Spargeret cursus lacerum cadaver
Cantibus tinctis calida soliti
Pulte cerebri.

(2) Le même auteur, pag. 53, en parlant du temple d'Apollon, s'exprime ainsi : « Il est manifeste que ce temple était hors la ville, ainsi que l'on peut colliger de ce que l'historien Justin rapporte au 32e livre de son histoire, où il dit que les tolosains, et autres gaulois de la province de Languedoc, nommés Tectosages, qui avoient suivi Brennus en Asie, estant de retour, et se voyant affligés d'une griesve peste, à raison des sacriléges par eux perpétrés à la guerre, jetèrent tout l'or et l'argent qu'ils avoient acquis par telles guerres et sacriléges dans cer-

cru à la transformation de l'un de ces temples, on trouve Jehan Chabanel, dom Martin et Raynal, nous opposons le silence de Catel et l'incertitude de Lafaille; et comme les bornes que nous nous sommes prescrites dans cet ouvrage nous empêchent de discuter ces différentes conjectures, nos recherches n'ont eu pour but que l'époque à laquelle fut construite l'ancienne église de *Notre-Dame de la Daurade*.

Bâtie, comme la plupart des premiers temples chrétiens, avec les débris des monuments du polithéisme, nous ne devons pas nous étonner du système fabuleux qu'ont adopté quelques chroniqueurs qui, comme dom Martin et Chabanel, écrivaient sans doute d'après des notes peu exactes; cependant, comme dom Martin est le seul qui ait donné le plan descriptif de cette ancienne église, nous allons rapporter ce qu'en a dit ce savant bénédictin (1) :

« Le temple n'avait ni la forme, ni l'étendue de l'église de la Daurade, telle qu'elle est actuellement (2) ; ce qui faisait le temple, y sert à présent de sanctuaire, et ce sanctuaire, avec ce qui a été abattu pour faire la nef de l'église, formait un décagone complet. Ce sanctuaire est exhaussé ; tout au tour règnent, l'un sur l'autre, trois rangs de niches qui ont été ménagées dans le mur : tout le massif du mur est incrusté d'une mosaïque admirable, principalement les niches, dans chacune desquelles est représenté un saint de l'ancien et du nouveau testament. Chaque niche est séparée par une petite colonne de marbre, que la mosaïque rend d'ordre *gothique*, quoiqu'elle n'en soit pas. Tout l'espace vide du paroi que les niches n'occupent pas, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au cordon et à l'entablement recourbé où finit la mosaïque, est rempli de médailles, d'écussons, de figures. Au reste, les chapiteaux et les socles des colonnes n'ont point de mosaïque ; la mosaïque consiste en de petits morceaux de verre diversifié de couleurs, taillés carrément, artistement rangés et mastiqués sur un fonds de stuc : la couleur jaunâtre, qui l'emporte sur toutes les autres, a pu faire naître les noms latin et français *Deaurata*, Daurade.

» Cette mosaïque est l'ouvrage des Visigoths, qui firent de Toulouse la capitale de leur royaume ; ils voulaient par cet ornement étranger effacer la

tain lac de Tolose, dont Cepio le fit retirer environ cent quatre-vingts ans après. Or est-il évident que ce lac et marécage bourbeux ne pouvait être dans la ville, pour ce qu'il n'y eut servi qu'à l'infecter, etc.... Il fallait donc que le temple qui fut basti contre ce lac et palus sacré, comme l'appelle Strabon, fut pareillement hors la ville.»

(3) Nous avons dit ci-dessus, rapporte Catel, que quelques modernes ont escrit que le temple de Pallas estait à la Daurade; mais je pense qu'il y a plus de raison de dire qu'il était tout contre le moulin du Bazacle, entre l'hôpital de la Grave et ledit moulin, car il y a quelques années, etc.... (*Voir la 2e livraison, pag.* 12).

(1) *Religion des Gaules*, tom. 1, pag. 146.

(2) 1727.

première beauté du temple, lequel en lui-même était un péristile, orné en son pourtour intérieur de trois rangs de colonnes saillantes, isolées et cannelées en creux de cannelures torses. Les bases et les chapiteaux des colonnes sont de marbre blanc. Les colonnes sont d'ordre ionique; les chapiteaux sont composites, partie corinthien, et quelques-uns ioniques : le corps de la colonne à cinq pieds dix pouces de hauteur, compris le chapiteau et la base.

» Ce beau décagone était couvert d'une coupe, dont la partie qui couvrait tout l'émicycle qui subsiste encore a duré jusqu'en 1703, qu'on la mit bas, parce qu'on s'aperçut que son poids énorme faisait surplomber le mur de tous côtés. Après avoir tiré quelques assises, on découvrit une ouverture d'environ cinq pieds dont on n'avait aucune connaissance, parce qu'on avait eu la précaution d'en boucher les deux extrêmités : c'était un canal pour recevoir le jour comme au Panthéon, à Rome. »

L'aversion des premiers chrétiens pour tout ce qui avait quelque rapport au paganisme était trop grande pour laisser exister des monuments consacrés au culte des faux dieux; en conséquence, la loi des empereurs Arcadius et Honorius, de l'année 399, fit crouler sous leurs coups les temples de Jupiter, d'Apollon et de Pallas, que saint Hilaire, évêque de Toulouse, avait fait fermer par ordre de Constantin, vers l'an 326. Déjà saint Silvius, successeur de saint Hilaire, avait jeté, comme nous l'avons dit ailleurs, les fondements de la basilique de Saint-Sernin; et vers l'an 400, saint Exupère, dont le zèle apostolique venait de déchirer à jamais le voile de l'idolâtrie, bâtit, sous l'invocation de la Vierge, l'église appelée plus tard *Notre-Dame de la Daurade*.

L'agrandissement de cet édifice est dû aux libéralités des rois Goths qui s'emparèrent de Toulouse vers l'an 412, et y régnèrent pendant 90 ans. Ataulphe, Sigéric et Wallia contribuèrent sans doute à l'embellissement de cette église, et cependant tous les historiens se sont accordés pour en attribuer toute la gloire à Théodoric II (1), car sous son règne Toulouse devint l'Athènes de la Gaule : les beaux-arts trouvèrent en lui un puissant protecteur; quoique arien, il ne persécuta jamais les évêques catholiques, et, dans un temps où le glaive écrasait tout sous son poids, où la victoire était le seul droit reconnu par les nations barbares, Théodoric II comprit la sublime mission de la tolérance religieuse; les chroniques et les légendes l'ont dépeint comme le prince le plus accompli, et Sidoine Apollinaire, évêque de Cler-

(1) Nos premiers historiens lui donnent pour épouse la reine Ragnachilde, si connue dans l'histoire de Toulouse sous le nom de la *reine Pédauque*, la *reino Pé d'Aouquo*, la reine aux pieds d'oie. Il est constant qu'une ancienne tradition a conservé dans Toulouse le souvenir d'une reine qui aimait avec passion le plaisir des bains, et qui, à cause de cette particularité, fut surnommée *la reine aux pieds d'oie*. Plusieurs savants se sont vainement efforcés de découvrir l'origine de cette tradition populaire; l'histoire de la reine Pédauque, que nous croyons avoir été la femme d'un des rois visigoths, restera toujours enveloppée du voile mystérieux de la fable.

mont, l'homme le plus savant de son siècle, nous en a laissé le portrait le plus flatteur dans une épître adressée à son ami Agricola.

En 584, la princesse Rigonthe, fille de Chilpéric, et la femme de Raynaould, gouverneur de Périgueux, se réfugièrent en même temps dans l'église de la Daurade, comme dans un asile inviolable, pour se soustraire à la fureur de Didier, duc de Toulouse (1).

L'église de la Daurade souffrit long-temps des vicissitudes et des fréquentes mutations qui eurent lieu après l'extinction du royaume de Toulouse; célèbre cependant dès le VIe siècle, on avait joint un monastère à cette église au commencement du IXe, sous Louis-le-Débonnaire; et Samuel, évêque de Toulouse, avait obtenu de Charles-le-Chauve une charte qui confirmait ce monastère dans la possession de ses biens (2).

Izarn, évêque de Toulouse, affligé de la décadence de cette ancienne église, car le service divin y était entièrement négligé (3), l'unit, en 1077, à l'ordre de Cluni, entre les mains de Hugues, abbé de ce célèbre monastère. Ce prélat, si zélé pour le maintien de la discipline éclésiastique, obtint le consentement (4) de Guillaume, comte de Toulouse, à la condition que l'église de la Daurade serait toujours desservie par des moines.

Débarrassé des sollicitudes du gouvernement, Guillaume se livra tout entier à son penchant pour la vie religieuse; il obtint du pape Urbain II la permission de faire bâtir, près de l'église de Sainte-Marie de la Daurade, un cimetière, pour y être enterré lui et les siens. Le souverain pontife, traitant le vieux comte en enfant chéri de l'église, la lui donna par une bulle expresse où il est dit qu'il accorde indulgence de tous péchés en faveur de ceux qui y seront enterrés (5). M. de Montégut (6) a laissé la description suivante du tombeau de Guillaume IV :

« Ce tombeau était adossé au mur extérieur de l'église, et placé au dessus » d'une porte latérale, sous les orgues, du côté de la place de la Daurade. » Il était posé sur quatre colonnes; en démolissant le mur, on a détruit ces » colonnes, ainsi que la pierre qui couvrait le tombeau; on n'a conservé que » le cercueil, qui a été placé dans le cloître tenant l'église. Ce cercueil est » de forme carrée, d'une seule pierre blanchâtre et molle; il a six pieds de » longueur, sur trois de largeur, et environ quatre de profondeur; le devant

(1) Saint Grégoire de Tours, liv. 7, chap. 10, et liv. 6, chap. 21.

(2) Hugues, évêque de Toulouse, lègue ses biens au monastère de la Daurade, 960.

(3) Le clergé faisait gloire d'estre mieux duit à l'exercice des armes et à manier des chevaux ou lancer des javelots, qu'à ce qui concernait le culte de Dieu, comme est le chant et la psalmodie, qu'ils négligeaient de tout point. Chabanel, pag. 20, *De l'estat et police de la Daurade.*

(4) *Histoire de Languedoc*, t. 2, p. 226.

(5) Catel, *Histoire des comtes*, pag. 125.

(6) Mémoire sur un tombeau qui était dans l'église de la Daurade, et sur une épitaphe gravée sur un marbre attaché au mur de l'église.

» est orné d'une sculpture assez grossière. On y voit dans le milieu un écus-
» son de forme ronde, orné d'une bordure en petits feuillages; le milieu
» de l'écusson est occupé par un agneau passant de gauche à droite, dont la
» tête est environnée d'un cercle; derrière le corps de l'agneau, on voit une
» longue croix pâtée : le champ est semé d'étoiles; à droite et à gauche, on
» voit deux écus de forme triangulaire : ils sont remplis chacun d'un château
» crenelé à deux tours; au bas paraissent des faces ondées. Ces écus sont
» surmontés d'un couronnement de feuillages; tout le fond de la pierre est
» couvert d'une vigne sauvage : le haut du cercueil est orné d'une bordure
» en petites feuilles. Du reste, on ne trouve sur cette pierre aucune inscrip-
» tion qui annonce le nom de celui pour qui ce cercueil a été fait, ni la date
» de sa mort. »

L'épitaphe d'un fils d'Alphonse Jourdain, et qui selon Catel était adossée au mur de l'église, fesait sans doute partie d'un tombeau que l'on n'a pas retrouvé. Ce marbre fut transporté dans une des chapelles du cloître, dit M. de Montégut; la pierre était fendue vers le milieu, par le peu de soin qu'on avait pris de conserver ce monument en le détachant du lieu où il était placé.

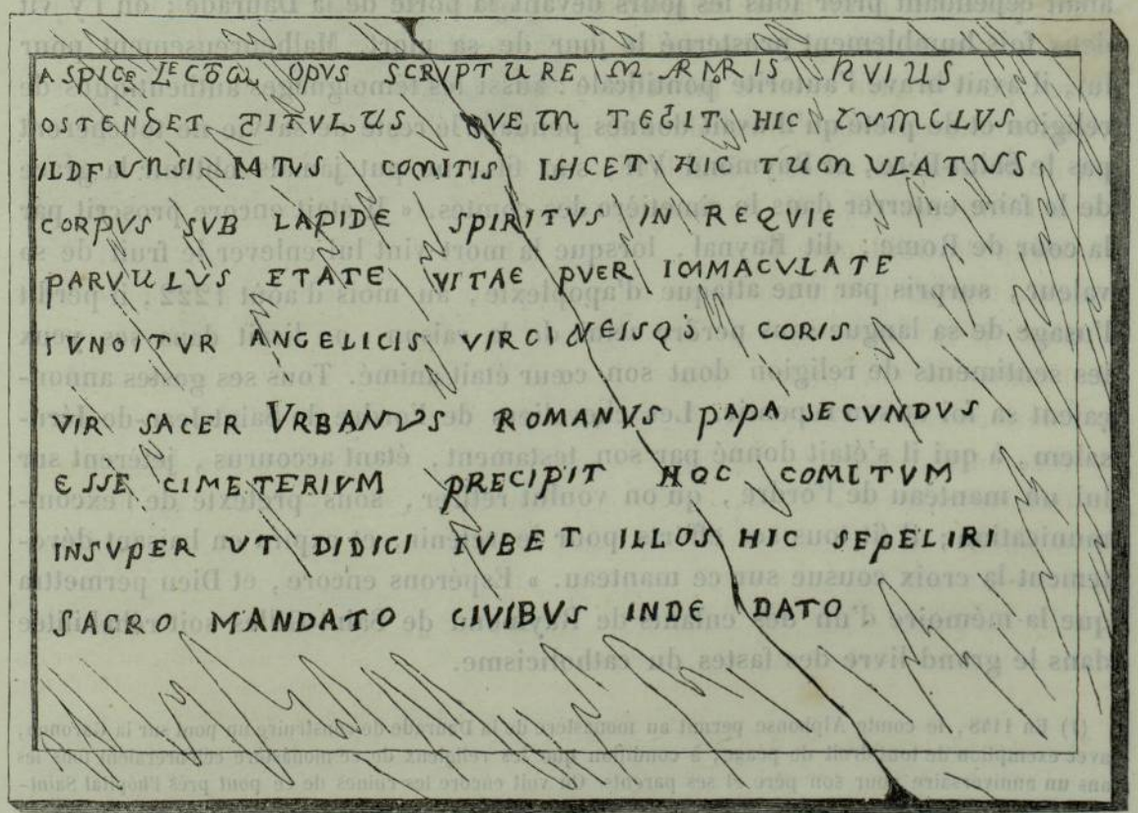

L'inscription gravée sur ce marbre était écrite en caractères moitié gothiques, moitié romains ; l'orthographe se ressent de la barbarie du siècle : elle est en vers élégiaques, rimés selon le goût du temps.

Cette inscription peut être traduite ainsi :

Lecteur, l'écriture gravée sur ce marbre
T'apprendra quel est celui qui est renfermé dans ce tombeau :
Ici est inhumé un fils du comte Alphonse (1) ;
Son corps est sous cette pierre, son ame est dans le repos;
Cet enfant, d'un âge tendre, et d'une vie pure,
Est réuni aux chœurs des anges et des vierges.
Le saint père de Rome, Urbain II,
A voulu que ce fut ici le cimetière des comtes ;
J'ai appris qu'il l'avait ordonné ainsi
Par un décret sacré adressé aux citoyens.

Les auteurs de l'*Histoire de Languedoc* assurent que, depuis la bulle d'Urbain II, les successeurs de Guillaume, et tous ceux de sa famille qui moururent à Toulouse, furent inhumés dans le cimetière de la Daurade, excepté Raymond VI, comte de Toulouse, qui, excommunié par les légats, allait cependant prier tous les jours devant la porte de la Daurade ; on l'y vit deux fois humblement prosterné le jour de sa mort. Malheureusement pour lui, il avait bravé l'autorité pontificale : aussi les témoignages authentiques de religion et de piété qu'il avait donnés pendant le reste de sa vie ne touchèrent pas le Saint-Père, et Raymond VII, son fils, ne put jamais obtenir la grace de le faire enterrer dans le cimetière des comtes. « Il était encore proscrit par la cour de Rome, dit Raynal, lorsque la mort vint lui enlever le fruit de sa valeur ; surpris par une attaque d'apoplexie, au mois d'août 1222, il perdit l'usage de sa langue sans perdre celui de la raison : on lisait dans ses yeux les sentiments de religion dont son cœur était animé. Tous ses gestes annonçaient sa foi et son repentir. Les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, à qui il s'était donné par son testament, étant accourus, jetèrent sur lui un manteau de l'ordre, qu'on voulut retirer, sous prétexte de l'excommunication ; il fit tous ses efforts pour le retenir, et expira en baisant dévotement la croix cousue sur ce manteau. » Espérons encore, et Dieu permettra que la mémoire d'un des enfants de Raymond de Saint-Gilles soit réhabilitée dans le grand livre des fastes du catholicisme.

(1) En 1148, le comte Alphonse permit au monastère de la Daurade de construire un pont sur la Garonne, avec exemption de tout droit de péage, à condition que les religieux de ce monastère célébreraient tous les ans un anniversaire pour son père et ses parents. On voit encore les ruines de ce pont près l'hôpital Saint-Jacques.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

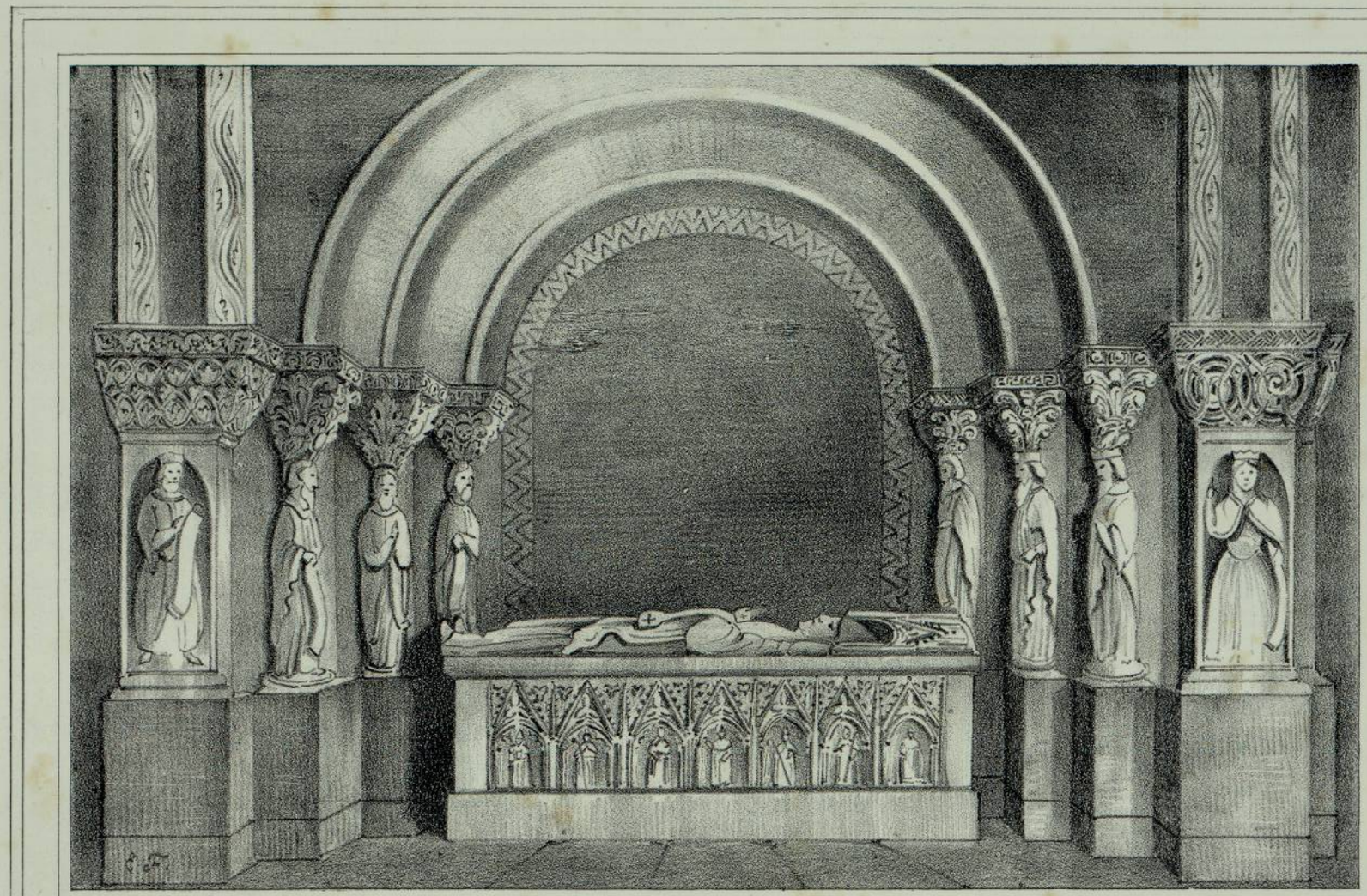

E. Fâle, del.

Lith. Delor à Toulouse.

PORTE DE L'ANCIEN CLOITRE DE LA DAURADE.

(Musée des Antiques.)

MONASTERE ET CLOITRE DE LA DAURADE.

Les écrivains du xve et xvie siècles ont tous consacré quelques pages à l'église de la Daurade, sans s'occuper du monastère qui communiquait à ce temple chrétien, et dont l'origine remonte cependant vers la fin du vi^e^ siècle. M. le chevalier du Mège, un des fondateurs de la société archéologique, a publié un mémoire sur le cloître de ce monastère, où l'on trouve, comme dans tous les écrits de ce savant archéologue, une érudition vaste et instructive, qu'il sait toujours varier et embellir des charmes de son esprit et des des formes élégantes de son style.

Ecoutons-le : « Irrégulier dans son plan, le cloître n'en offrait pas moins l'aspect le plus monumental, le plus pittoresque. La colonnade qui l'environnait du côté du préau, ou de la cour, était en marbre blanc des Pyrénées, et supportait des chapiteaux chargés de bas-reliefs, parmi lesquels il en est quelques-uns du travail le plus précieux et de la conservation la plus parfaite. Citerai-je celui où les quatre fleuves qui arrosaient le paradis terrestre sont représentés, tenant chacun une corne recourbée d'où s'échappent les eaux ? Au dessus on lit les noms de ces fleuves : *Phison*, *Géon*, *Tigris*, *Eufrates*.

» Un artiste, d'une haute habilité, sans doute, pour le temps où il florissait, a représenté sur un autre chapiteau les scènes principales de la vie du patriarche, dont l'ouvrage, compté parmi les livres saints, est, sans aucun doute, l'un des plus sublimes monuments des anciens jours. Sur l'un des quatre bas-reliefs de ce monument, Job est environné, pressé par une foule qui semble lui rendre des hommages, comme on en rendait dans Rome antique aux sénateurs et aux consuls, qu'accompagnait, par honneur, une longue suite de cliens et d'affranchis. Là, Job est puissant, mais Dieu va éprouver son serviteur : le mauvais génie renverse la demeure du juste, ses fils sont écrasés sous les pierres des murs qui s'écroulent, sous les combles qui tombent en larges éclats; les troupeaux, les pasteurs périssent aussi, et Job, presque nu, couvert de plaies, entend les conseils importuns, les reproches même de ses prétendus amis : ils l'abandonnent enfin, et Job est seul; mais un ange du Seigneur vient toucher ses plaies, les guérir et le consoler. Cet admirable poème qui, dans la langue d'Israël, est si sublime, et qui l'est même encore dans nos imitations timides et décolorées, a été traduit avec bonheur par le sculpteur toulousain, et ce chapiteau est bien l'un des plus curieux que nous ait légué le moyen-âge. »

Il eut été très heureux que dans tous les temps il se fut trouvé des hommes comme M. du Mège, qui, jaloux de la gloire de leur pays, eussent apprécié

le mérite des anciens monuments. C'est aux soins de ce savant archéologue que nous devons les restes du cloître de la Daurade, précieux débris échappés au naufrage des siècles, qui embellissent notre Musée, et y disputent d'intérêt avec les sculptures retrouvées dans les temples de l'Egypte et de la Grèce.

Le monastère de la Daurade fut toujours l'asile où le pauvre et l'opprimé étaient reçus par la charité, et consolés par la religion.

Les Bénédictins, qui se livrèrent particulièrement à l'étude des lettres, ne furent pas moins artistes que d'autres corps religieux ; on vit s'élever, d'après leurs dessins, de magnifiques monastères, dont les débris frappent encore d'étonnement et de respect. Ces monuments ont fixé particulièrement l'attention de ce savant académicien que nous avons déjà cité, et qui, après les avoir décrit en artiste dans le *Monasticum* du département de la Haute-Garonne, s'écrie :

« Salut, augustes ruines des monastères élevés par les disciples de saint Benoit! Je n'ai pu vous voir sans verser des larmes. Dans ces cloîtres déserts, dans ces temples profanés, j'ai cru voir errer les ombres de vos antiques habitants ; j'ai cru les voir encore, comme aux jours de leurs travaux, instruire et consoler les peuples, et déposer les trophées des arts, de l'érudition et de la science au pied de l'arbre de la croix. »

Ils possédaient sans doute de profondes connaissances, ces religieux qui construisirent les vastes cloîtres aux fines colonnilles, aux chapiteaux chargés des plantes de l'Asie et de la Grèce, qui élevèrent ces voûtes où l'*art chrétien* déployait toute sa grandeur et toute sa majesté ; mais les connaissances des Bénédictins n'étaient pas bornées aux arts qui dépendent du dessin et de la géométrie : la littérature ancienne occupa ces pieux solitaires, ils conservèrent les écrits des poètes, ainsi que les traditions et la pratique des sciences et des arts ; ils écrivirent aussi l'histoire des vieux temps. L'état monastique, envisagé comme institution sociale et politique, a été le grand instrument du perfectionnement de la civilisation, et cependant la colère insensée de quelques écrivains, et l'esprit du commencement de ce siècle firent détruire ces pieuses retraites (1), où l'homme, détrompé des prestiges de la grandeur et des biens de la terre, trouvait un port assuré contre les tempêtes de la vie.

La façade de l'église de la Daurade (2), qui faisait partie du couvent des Bénédictins, devait être richement décorée, mais les événemens politiques ont empêché l'exécution de ce projet.

(1) Ces bâtiments servent aujourd'hui d'entrepôt à la manufacture royale des tabacs !
(2) Cette église fut élevée sur les dessins de M. Hardi.

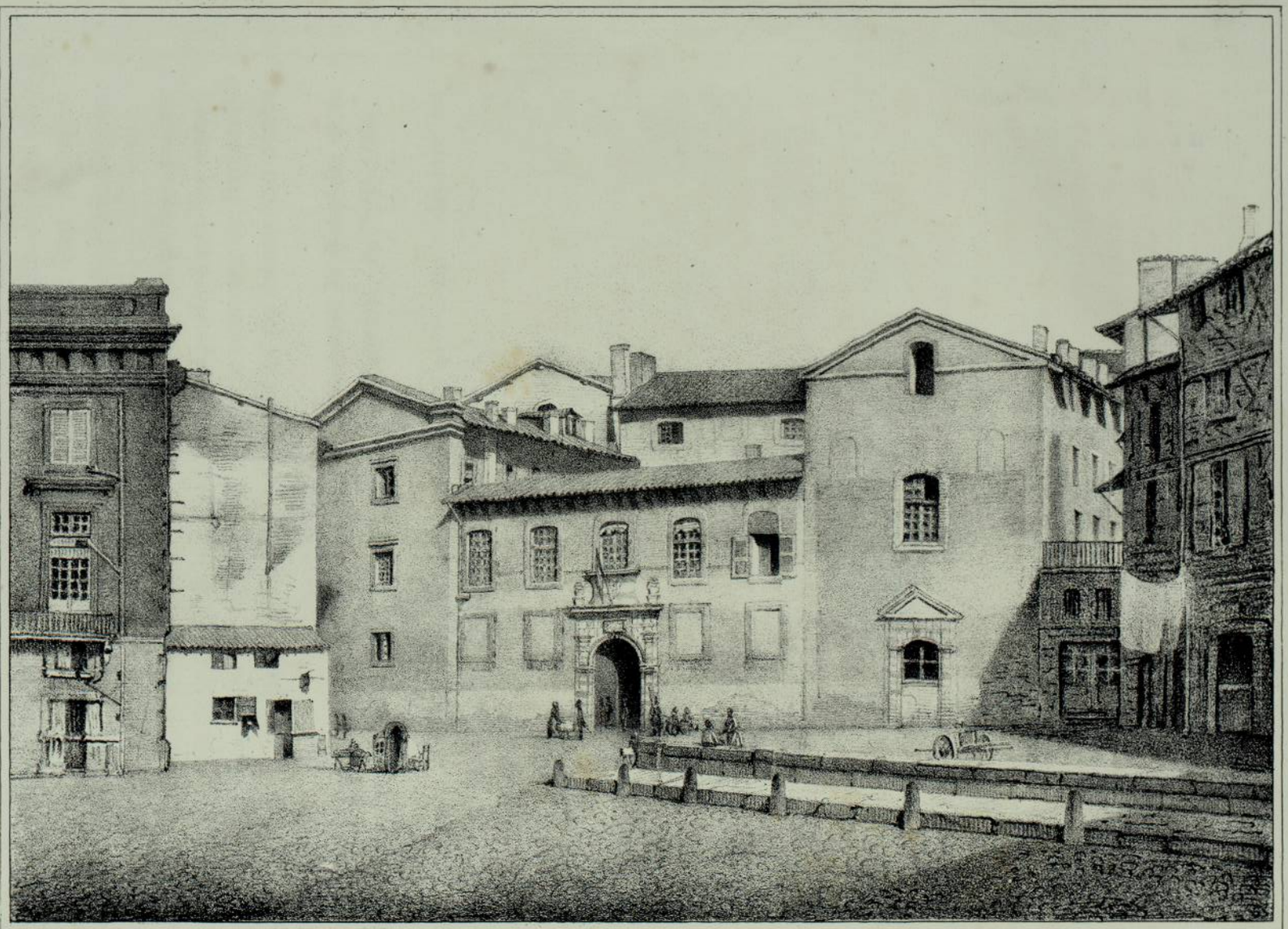

Perrin del. — pris au Daguerreotype. — Ed Constantin, Toulouse.

CASERNE DE LA DAURADE.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

L'intérieur de cette église, majestueux sans doute, laisse néanmoins à désirer ; inondée par des flots de lumière, l'aspect pittoresque et architectural y perd beaucoup, et l'ame ne s'y trouve pas frappée par les effets fantastiques des vitraux coloriés qui affaiblissent les jours, et souvent sont très favorables à l'impression religieuse : les bas côtés, trop resserrés, produisent un effet peu agréable.

En 1808, les cendres du poète *Godolin* furent solennellement transportées du cloître des Grands-Carmes dans la *chapelle* de l'ange Gardien. Le monument qui lui a été consacré fait face à celui élevé à la mémoire de Raymond-Augustin Dastarat, savant médecin que ses vertus et ses talents ont rendu recommandable.

Le chœur est orné de plusieurs tableaux qui représentent *la Naissance de la Vierge, l'Immaculée Conception, l'Annonciation, la Visitation, la Présentation, la Circoncision et l'Assomption.*

Ces tableaux sont dus au pinceau de M. Roques père, qui a déployé un rare talent dans ces grandes compositions.

TOULOUSE A VOL D'OISEAU.

SEIZIÈME SIÈCLE.

Toulouse, comme toutes les villes de la France méridionnale, a beaucoup perdu de son ancienne splendeur; tant que ses habitants vécurent sous le régime des franchises municipales, on vit les beaux-arts et le commerce fleurir dans la capitale du Languedoc. Au xvie siècle, elle était un centre commun où se réunissaient les intelligences, les influences politiques et nobilières de la moitié de la France. De savants professeurs attiraient dans ses écoles l'élite de la jeunesse des provinces voisines; on se souvenait encore que Toulouse avait été trois fois capitale, et que par sa position, autant que par son importance, elle avait beaucoup influé sur les destinées du midi de la France. Ses monuments, ses églises, ses monastères ne s'étaient pas écroulés sous le marteau des démolisseurs. Nicolas Bachelier, l'élève chéri de Michel-Ange, inspiré par le brillant génie de la *Renaissance*, dotait sa patrie des chefs-d'œuvre d'une architecture nouvelle. Toulouse s'était promptement réveillée du sommeil létargique du moyen-âge; elle avait recouvré, en peu de temps, l'énergie de sa première jeunesse, et on eut dit que les grandes ombres des Raymonds, ses comtes bien-aimés, sortaient du tombeau pour conduire une seconde fois ses habitants à la conquête de Jérusalem.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

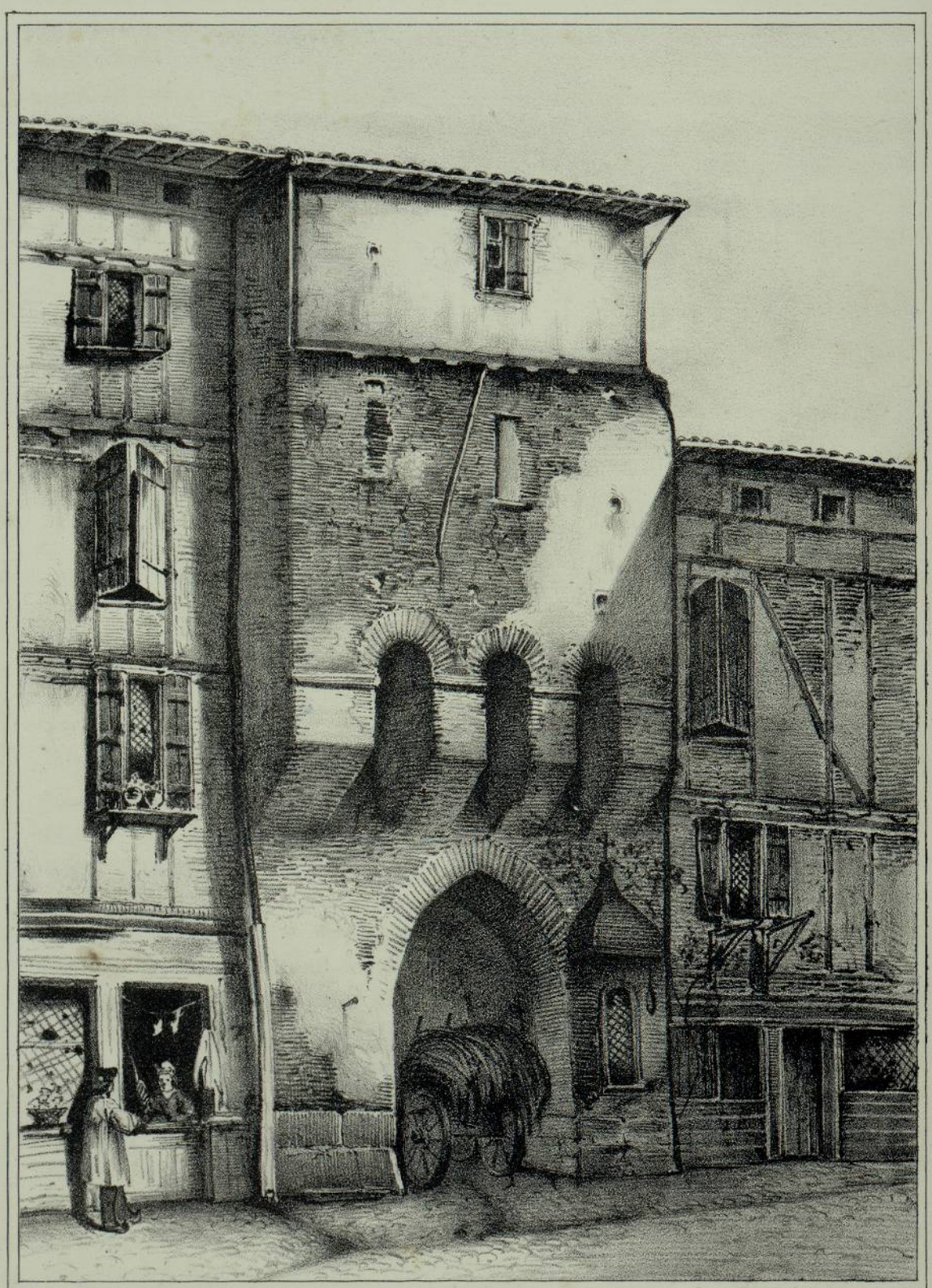

Perrin, del. Lith. Delor, Toulouse.

PORTE DE L'INQUISITION.

Cette époque de transition, de résurrection intellectuelle est la plus brillante, la plus poétique, la plus belle que nous ayons trouvée dans l'histoire de Toulouse, aussi nous l'avons choisie comme point de départ pour parcourir avec nos lecteurs les rues et les places publiques de la capitale du Languedoc :

Venez avec nous, vous tous qui connaissez déjà l'histoire partielle de nos monuments; allons nous asseoir sur la plate-forme du clocher de la Dalbade, dont la tour gigantesque domine la vieille cité. Le beau soleil du mois de mai paraît à peine à l'horizon; le brouillard du matin tombe en gouttes de rosée, et nous aurons le temps de terminer notre voyage artistique et imaginaire avant que le couvre-feu sonne pour avertir gentilshommes, étudiants, bazochiens, bourgeois et manants de se tenir clos dans leurs logis.

Nous avons déjà compté toutes les marches du grand escalier de la tour; nous voici sur la plate-forme : la ville des Raymonds s'étend autour de nous avec ses hauts clochers et ses innombrables tourelles. Les manouvriers ont commencé le travail quotidien; les étudiants, armés de longs bâtons ferrés, se dirigent vers les écoles de droit civil et de droit canon; les moines ont psalmodié Matines; les cloches appellent les fidelles à la prière; les juges, les avocats et les plaideurs se rendent au parlement, où l'on entend déjà les cris aigres et perçants de la chicane infatigable. Tout s'éveille, tout reprend son mouvement habituel; le moment est propice, partons, car nous aurons le temps de parcourir la ville dans toute son étendue : tournons-nous vers l'orient, qui resplendit déjà des premiers feux de l'astre du jour.

A notre gauche, la Garonne, grossie par les torrents Pyrénéens, lutte contre les quais encore inachevés de l'île de Tounis. Voyez-vous cette agglomération étrange et bizarre de maisons gothiques? Aucune tour, ni aucun palais ne les dominent de leurs vieux créneaux; l'île de Tounis est une petite république, peuplée de teinturiers, de bouchers et de pêcheurs, qui ne connaît et n'a jamais voulu adopter d'autre protecteur que le capitoul du quartier. A la pointe de l'île, s'élèvent les bâtiments du moulin du Château-Narbonnais, nouvellement reconstruit par ordre du roi de France : aux dernières murailles du moulin sont adossés les débris de l'antique forteresse de Toulouse, dont la magnificence fabuleuse sera pour les historiens un sujet de discussions interminables. Nous sommes dans la rue de l'Inquisition, dont le nom rappelle le redoutable tribunal qui voulait, comme Dieu, sonder les reins et les cœurs. L'église se fait remarquer par son architecture simple et sévère : dans cette cellule que vous pouvez voir vis-à-vis la grande porte d'entrée, pria, dit-on, le fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs : que le souvenir de l'inquisition nous inspire une crainte salutaire; approchons-nous de ce vieux bénitier scellé

en fer dans la muraille, et fesons le signe de la croix, pour que le Seigneur nous préserve du poison de l'hérésie (1). Eloignons-nous des petites masures construites comme des nids d'hirondelles au dessus du bras de la Garonne qui enclave l'île de Tounis ; plus tard, sur cet emplacement, on fabriquera ces instruments de mort qui lancent sur les champs de bataille la terreur et la foudre (2). Laissons derrière nous la grande tour de l'hôtel du Temple et les somptueuses maisons que Bachelier construit dans la longue rue de la Dalbade. Nous voici devant le Palais : quelle agitation en dehors des portes ; la foule se presse avec anxiété, elle attend l'arrêt du parlement qui doit condamner ou absoudre un grand coupable ; entrons, car la partie extérieure des constructions n'offre à nos yeux rien de bien remarquable. A l'extrémité de ce corridor, voyez l'inscription qui rappelle l'époque de la fondation de l'édifice :

Régnant le roi de grand renom
Charles huitième de ce nom,
Ce lieu fut fait et mis à fin,
Lors fut né le noble dauphin
Veille saint Denis glorieux
Mille quatre cent nonante deux.

Admirons la magnificence de la *Chambre dorée*, les siéges gothiques disséminés dans la grande salle, et hâtons-nous de sortir pour contempler les derniers débris du Château-Narbonnais. Voyez-vous ce jeune architecte entouré de nombreux ouvriers ? C'est Nicolas Bachelier qui préside à la démolition des épaisses murailles qui formaient l'enceinte de l'ancienne forteresse de Toulouse. La tour de l'*Aigle*, si célèbre dans notre histoire poétique, s'écroule sous le marteau de quelques maçons, et l'élève de Michel-Ange voit avec douleur disparaître ces précieux vestiges, qui nous auraient peut-être initiés aux secrets de nos annales.

Jetons les yeux sur la table de marbre où le grand-maître des eaux et forêts de France rend encore la justice : entrons dans la Conciergerie, qui servait de prison du temps des comtes, et dans les cachots des Hauts-Murats, où on détenait autrefois les personnes accusées du crime d'hérésie.

La Trésorerie, l'Hôtel de la Monnaie, la Maison des lépreux du Château-Narbonnais méritent à peine notre attention. Nous sommes sur la place du

(1) Sous le règne de François Ier, le calvinisme avait déjà fait quelques progrès à Toulouse.

(2) La fonderie de Toulouse est une des plus importantes de France ; on y fond chaque année un très grand nombre de canons pour notre armée d'Afrique : l'ordre et l'activité règnent dans ce vaste établissement.

Salin; sous ces arceaux gothiques, les imprimeurs et les libraires ont étalé les produits intellectuels de l'Europe savante : entrons chez Boudeville, achetons une des riches Bibles imprimées à Genève, mais ne négligeons rien pour nous soustraire à la vigilance des inquisiteurs. Hélas ! dans quelques années on entendra sur cette place les cris du philosophe Vanini, torturé avec du fer rouge, et martyr de l'indépendance de ses opinions religieuses.

Pénétrons dans la région ou capitoulat de Saint-Barthélemy : l'église est un édifice mesquin, dont l'architecture date des premiers temps des constructions gothiques.

L'église Nazareth, bâtie depuis quelques années, offre un heureux assemblage des beautés de l'art ancien, et de l'élégance si variée, si riche de la Renaissance. Vous savez sans doute que le 16 juillet 1527, en nétoyant les fossés de la porte Montgaillard, on trouva une statue de la Vierge, le front couronné d'un soleil : les voisins s'assemblèrent pour délibérer où l'on placerait cette image. Une riche dame offrit sa maison pour y construire une église qui fut appelée Notre-Dame de Nazareth.

Allons demander l'*hospitalité* aux religieux du Mont-Carmel : leur monastère est immense ; nous pourrions, sous les longues galeries de leur cloître, écouter les vieux moines, qui nous parleraient de la mort, du ciel et de l'éternité. Mais le temps presse ; nous avons encore à parcourir une grande partie de la ville : agenouillons-nous un instant dans la magnifique chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel, admirons l'architecture majestueuse de la grande porte de l'église, et arrivons au couvent des Trinitaires, qui, chassés du faubourg Saint-Michel, à cause des guerres incessantes, achetèrent en 1362 au chapitre de Saint-Etienne, et pour la somme de huit cent florins d'or, la maison qui avait appartenu à la famille de Roaix. Dans cette maison, se réfugia l'infortuné Raymond VI, lorsque les croisés, commandés par Simon de Montfort, lui enlevèrent momentanément les domaines de ses pères, et saccagèrent sa bonne, sa fidèle ville de Toulouse. De la place qui porte le nom de cette noble famille, si célèbre par son généreux dévouement à la cause de ses maîtres et suzerains, nous n'avons que quelques pas à faire pour arriver à l'église Saint-Etienne. Nous n'avons pas besoin d'entrer dans l'antique cathédrale dont nous connaissons déjà la magnificence. Arrêtons-nous un instant sur la place; nous pouvons nous désaltérer à cette fontaine gothique, dont les griffons bizarres laissent couler continuellement une eau pure, importée, dit-on, à l'aide d'un aqueduc romain. Au milieu de la place, on voit encore quelques estrades destinées aux grands dignitaires de l'église qui assistaient aux autos-da-fé, lorsque l'inquisition frappait les hérétiques de sa vengeance impitoyable. Çà et là quelques débris de tombeaux rappellent que

tel endroit fut jadis destiné à la sépulture des fidèles. Derrière l'église, plusieurs chanoines se promènent sous les sombres voûtes du cloître ; les uns récitent leurs prières, les autres s'entretiennent sur la lutte incessante de François Ier et de Charles-Quint. Les murailles sont couvertes de pompeuses inscriptions ; nous trouvons à chaque pas des cercueils en marbre, avec des statues colossales : ici dorment les aïeux des plus nobles et des plus puissantes familles de Toulouse, et les moines passent plusieurs fois le jour près de leurs tombeaux sans chercher à connaître leurs noms, ni l'éclat de leur origine ; tout est triste et silencieux dans ce cloître, où l'on n'entend que les prières des religieux et le bruit monotone d'un mince filet d'eau qui coule d'une vieille fontaine (1). Entrons dans la bibliothèque ; les archevêques, les prieurs, les archidiacres et les abbés l'ont enrichie de précieux manuscrits et des premiers antiphonaires imprimés en Allemagne. Ouvrons cette porte surchargée de sculptures gothiques : nous sommes dans la grande salle de la chancellerie ; un jeune docteur y subit un long examen pour prendre ses degrès.

La cloche du monastère appelle les chanoines et les religieux ; c'est l'heure du repas : voyez ces barbes blanches, ces têtes vénérables se ranger silencieusement autour de la grande table. Quelle frugalité évangélique ! Les chanoines ne se sont pas encore affranchis des règlements imposés par leur réformateur : leurs successeurs feront-ils aussi abnégation des douceurs de la vie et des voluptés terrestres ?

Derrière la colonnade du cloître est l'antique église construite sous l'invocation de saint Jacques : s'il faut en croire une tradition populaire, cette église fut bâtie par Charlemagne. A côté s'étend un immense jardin où Simon de Montfort réunit ses hommes de guerre pendant qu'il assiégeait la ville de Toulouse.

Suivez-nous jusqu'à la porte Saint-Etienne ; venez prier pour les morts dans la chapelle de San-Salvador : le cimetière de Saint-Sauveur est spécialement consacré aux parroissiens de la métropole, et de magnifiques tombeaux dominent de loin en loin les petites croix de pierre qui servent à indiquer la place qu'occupent les bourgeois et les gens du peuple ! La vanité humaine lutte même contre la mort, et se construit des monuments périssables sur les ossements amoncelés dans les cimetières. Fuyons ce triste asile, car nous ne trouverions, en nous éloignant des murailles de la ville, que de misérables masures habitées par des jardiniers. Plus tard, sur cet emplacement on creusera le canal des deux mers, tant de fois projetté, tant de fois abandonné ;

(1) Il y eut par le passé, dit Catel, dans le cloître de Saint-Etienne, une fontaine appuyée sur huit colonnes de marbre, lesquelles semblent être antiques et avoir été transportées d'ailleurs en ce lieu, car les corniches sont d'ouvrage différent.

nos descendants élèveront une colonne à un brave mort (1) au champ d'honneur !

Rentrons dans la ville par cette petite porte, dont l'architecture rappelle la magnificence des Raymonds ; laissons à notre droite le cimetière de Saint-Aubin, où l'on enterre les pestiférés et les criminels condamnés à mort : nous pouvons voir à notre gauche le petit jardin où se réunirent les sept troubadours de Toulouse, fondateurs de la société poétique du Gai-Savoir.

Les rues sont encombrées de pénitents blancs, noirs et bleus, qui marchent processionnellement, et se rendent à leurs chapelles respectives décorées avec magnificence. Les écoliers de la maison collégiale de Bolbonne n'osent pas sortir, craignant de troubler le saint recueillement de ces nombreuses confréries.

Arrêtons-nous un instant sur la place Saint-George ; au milieu l'on voyait autrefois une petite chapelle fort ancienne, qui a été transférée depuis à l'angle de la rue de la Pomme : un échafaud en pierre occupe l'emplacement de la petite église ; à ces potences pendent encore les cadavres de quelques voleurs condamnés à mort par les Capitouls : dans quelques années, à ces mêmes potences, des fanatiques attacheront les restes mutilés du président Duranti (2).

Mais écartons des prévisions si tristes, et ne soulevons pas le voile de l'avenir qui nous cache les horreurs de la guerre civile. N'entendez-vous pas à l'extrémité de cette rue des cris de joie et des chansons languedociennes? Ce sont des étudiants qui poursuivent des jouvencelles, et jouent à la paume sur la verte pelouse du Pré-Montardy. Quelques-uns sortent du *Château-Vert*, maison construite en 1521 aux frais de la ville pour y loger les femmes publiques (3) ; les armes de France décorent la porte principale de cet étrange édifice, qui est sous la protection royale et la sauve-garde immédiate des Capitouls.

Traversons rapidement la petite rue de la Fumée pour arriver au magnifique couvent des religieuses de Saint-Pantaléon, dominé par la haute tour du collége Saint-Martial : le pape Innocent VI, limousin d'origine, fonda ce collége

(1) La colonne Dupuy est remarquable par ses bas-reliefs ; elle est surmontée d'une petite statue de la Renommée, un des chefs-d'œuvre de Bachelier.

(2) L'échafaud de la place Saint-Georges fut abattu en 1622.

(3) Les femmes publiques, dit Catel, étaient anciennement logées à la rue de Comminges, d'où elles furent chassées par sentence des Capitouls en 1201 ; de là elles se retirèrent à Saint-Cyprien, d'où on les chassa pareillement pour les loger dans le bourg, près de la porte des *Croses*, dans une maison que la ville leur fit bâtir. De cette maison le syndic de la ville retirait plusieurs commodités qui s'employaient aux réparations, et partie à l'entretien des hôpitaux. Plus tard, les femmes publiques furent logées au Château-Vert ; il leur était défendu de se promener par les rues, ni porter robes ou garnitures en soie, moins de converser avec les autres femmes ou filles.

Catel, p. 188 et 189.

en 1359, en souvenir de son séjour à Toulouse, où il avait étudié pendant plusieurs années.

Le Capitole est devant nous; les magistrats municipaux vont se réunir dans le grand et le petit consistoire : dans le grand se tiennent les conseils-généraux, et l'audience pour les affaires criminelles et de police; dans le petit, le conseil des seize : « Dans ces mêmes salles sont célébrées, dit Catel, notre guide, ces beaux et non jamais asséz prisés Jeux-Floraux, institués, comme l'on dit, par dame Clémence, qui rendent la ville de Toulouse par toute la France recommandable. »

Les Capitouls de Toulouse n'ont pas seulement la garde de leur Capitole, mais encore les clefs de la ville; la police est entre leurs mains; ils ont juridiction criminelle pour tous les excès et délits qui se commettent, même de nuit; le capitaine du guet et ses soldats sont sous leur dépendance. Dans le même enclos est le poids de la ville, où toutes les marchandises sont apportées, lequel poids fut établi en 1499, et fut affermé la même année au profit de la ville 1200 livres.

Dans le susdit enclos est le logis de l'*Ecu de France*, où l'on apporte tous les cuirs, lièges, lins, chanvres et plusieurs autres denrées, pour être après départies par les bailes des métiers entre les artisans qui s'en servent.

L'on voit aussi dans la même clôture, l'arsenal, où est l'artillerie et autres armes, avec les munitions, chariots et mantelets qui servent pour la défense du pays, le tout bien rangé et en fort bel ordre (1).

Le Capitole a été et sera long-temps encore la citadelle des franchises municipales, et les habitants de Toulouse seront jugés par les magistrats élus par le peuple jusqu'au moment où les rois de France aboliront les priviléges de nos vieilles cités.

La façade de la *Maïsou coumuno* n'a rien de remarquable; la porte principale est étroite; quelques croisées gothiques laissent à peine pénétrer une faible clarté dans les vastes salles. Mais la partie intérieure a déjà subi une brillante métamorphose : Nicolas Bachelier travaille à la magnifique porte de la première cour, et des peintres habiles couvrent de fresques les murailles des deux consistoires et les longs contours des escaliers. Dans les bâtiments de la Commutation sont entassées de nombreuses balles de pastel que le riche négociant Bernui envoie dans toutes les villes de l'Europe.

N'entendez-vous pas les cris d'une femme? C'est la recluse de la Porte-Neuve qui, de ses mains amaigries, agite les barreaux de sa triste cellule. Plus loin est une *Maladrerie*, où on tient enfermés les lépreux, qui ne sor-

(1) Catel, p. 184.

tent que pendant la nuit, en agitant de petits morceaux de bois, pour avertir les passants de se tenir à l'écart.

Entrons dans la rue *Mirabel* (1), où nous pourrons visiter la grande salle où le sénéchal rend la justice, et les prisons, où sont entassés les hommes *repris par les lois*. Anciennement, le sénéchal et le viguier tenaient leurs audiences dans le Château-Narbonnais; mais le parlement ayant été établi dans ledit château, et la chambre de messieurs tenant les requêtes érigées, le sénéchal fut transféré à la rue *Mirabel;* il est dit dans un mémoire écrit à la main : « Que le 18 juillet 1554, fit la cour du sénéchal son entrée au nouveau » consistoire, à la paroisse du Taur, dans la rue *Mirabel*, dans la tour de » Monlaur, vis-à-vis les chanoinesses de Saint-Sernin, et y célébra la messe » monsieur maître de Cazeneuve, dit la *Royasse*, chanoine de ladite église. »

Nous apercevons à l'extrémité de la rue, la porte *Matabiau*, flanquée de vieilles tours et d'épaisses murailles qui lui donnent l'apparence d'une forteresse. Une famille célèbre dans les annales de Toulouse a donné son nom à cette porte, près de laquelle on remarque la cellule d'une récluse, et une maladrerie dont il est parlé dans une quittance des Capitouls de l'an 1306.

La place d'*Arnaud-Bernard*, si large et presque inhabitée, était anciennement un vaste pré qui appartenait à un bourgeois nommé Arnaud-Bernard; les Capitouls l'achetèrent pour agrandir la ville de ce côté.

La porte de Pousonville, avec sa tour carrée et ses vieilles murailles lézardées en plusieurs endroits, nous rappelle les divers sièges que Toulouse eut à soutenir, et surtout l'attaque si terrible d'Henri II, roi d'Angleterre : ici nous trouvons encore une maladrerie et une recluse. La porte Pousonville est appelée, dans les anciens titres, porte de Puymilan.

Mais n'allons pas nous égarer dans les rues tortueuses du Bourg, nous n'y rencontrerions que des manouvriers fainéants qui font métier de détrousser les bourgeois, ou quelques étudiants qui ont passé la matinée à boire dans les cabarets établis sur l'avenue de Montauban. La flèche de Saint-Sernin est au dessus de nos têtes, et nous sommes près du cimetière des nobles : entrons pour compter les pierres sépulchrales couvertes de fastueuses inscriptions. Ici dorment comtes et barons, chevaliers et pauvres gentilshommes; ils n'ont pas voulu dans leur vanité ridicule que leurs cadavres fussent déposés dans le champ de la mort à côté des ossements des gens du peuple et des pauvres : laissons-les dormir dans l'orgueil de leur néant; leurs tombes ne seront pas toujours respectées, on profanera leurs ossements, et leurs cendres

(1) Aujourd'hui rue du Sénéchal.

seront jetées au vent par un peuple fanatique et irrité. Pénétrons dans l'église, dans cette maison consacrée à la prière, dans cet asile où le noble et le manant, où le riche et le pauvre doivent également s'humilier sous la main de Dieu. Nous connaissons déjà les merveilles et les richesses de la vieille basilique ; ici tout est beau et grandiose : ici l'architecture romane a déployé sa majestueuse simplicité.

Nous ne pouvons sortir par la grande porte sans remarquer le collége Saint-Raymond, avec ses quatre tours en brique et ses vastes salles ; vis-à-vis est le couvert de la place du *Peyrou*, sous lequel on a placé une statue de saint Laurent ; quelques étudiants qui reviennent des écoles se sont arrêtés sous ce couvert, où ils écoutent un poète provençal qui leur raconte la délivrance miraculeuse de Marseille, assiégée par Charles-Quint et le connétable de Bourbon ; laissons ces joyeux enfants de la bazoche discourir en attendant l'heure solennelle du dîner, et parcourons la rue du *Taur*. A notre gauche est la maison de Pierre Mauran, un des plus riches bourgeois de Toulouse, qui fut si maltraité par les inquisiteurs au temps de la guerre contre les Albigeois ; le collége Saint-Bernard, fondé par Pons de Capdenier, le collége de Périgord, fondé par le cardinal Taleyrand ; plus loin le collége de Maguelonne, servant d'asile à de pauvres écoliers qui sont élevés dans l'étude des belles-lettres et de la science ecclésiastique. La maison des chanoinesses de Saint-Sernin, le couvent des religieuses de Sainte-Catherine de Sienne, le monastère des Carmélites se font remarquer par la simplicité de leur architecture. Les lourdes tourelles de l'église du Taur, sa façade massive et bizarre, nous rappellent la décadence de l'architecture gothique. D'ailleurs, les joyeux enfants de l'université de Toulouse, les étudiants en droit civil et en droit canon, les clercs et les bazochiens sortent des écoles et parcourent en chantant la longue rue des Lois : dirigeons-nous vers les études pour visiter les vaste salles où les professeurs du roi interprètent l'ancienne et la nouvelle législation.

L'université de Toulouse est la seconde de France et l'une des plus célèbres du royaume. Le comte Raymond VII donna, en 1228, quatre mille marcs d'argent, pour fournir à l'entretien de quatre maîtres en théologie, deux en droit canonique, six maîtres ès-arts, et deux régents de grammaire qui devaient professer les sciences ; le nombre des maîtres a été successivement augmenté. Notre université a donné dans tous les genres plusieurs hommes célèbres, tels que Jean XXII, Benoit XII, Innocent VI et Urbain V, douze cardinaux et plusieurs profonds jurisconsultes.

Les professeurs acquièrent le titre de *comte-ès-lois* après avoir enseigné 20

ans. Blaise Auriol, docteur-régent en droit canonique, est le premier chevalier-ès-lois. La cérémonie a été faite le 1er septembre 1553, par Pierre Daffis, recteur, qui lui a donné l'épée, la ceinture, le baudrier, les éperons dorés, le collier et l'anneau où sont le cachet et les armes du récipiendaire (1).

Les annalistes nous ont laissé peu de documents sur l'école de droit : Catel est le seul qui ait recueilli (2) quelques faits disséminés dans nos archives. Après avoir rapporté le traité conclu en 1228, entre saint Louis et Raymond-le-Jeune, il dit que les maîtres en théologie avaient chacun tous les ans cinquante marcs ;

Chaque maître en décret trente marcs ;

Chaque maître-ès-arts vingt marcs, et cela pendant l'espace de dix ans.

Dans ce traité, il n'est point fait mention des docteurs-régents en droit civil, bien que les colléges se trouvent fondés pour l'entretien de tous les écoliers. Les dix ans expirés, ils ne recevaient plus de gages du public, ils avaient seulement quelques droits sur les écoliers, qui étaient anciennement si nombreux que, quand ils n'eussent donné que fort peu à leurs docteurs, ils avaient de quoi s'entretenir honorablement avec les rétributions qu'ils percevaient à l'époque des examens (3).

On ne trouve plus vestige des anciennes salles ; François Ier, le père des lettres, a fait reconstruire les études ; Nicolas Bachelier et son ami Trassabot ont dirigé les travaux, et les murailles sont couvertes de belles fresques représentant diverses allégories (4). Maître Forcadel, l'heureux rival de Cujas, y avait déjà réuni de nombreux écoliers qui sont venus de lointains pays pour assister à ses leçons.

Non loin des études s'élève le clocher du magnifique couvent de la Grande-Observance. Entrons par cette petite porte, qui nous conduira dans le grand

(1) M. Jamme, mort doyen et recteur honoraire de l'académie de Toulouse, ferma la liste des chevaliees-ès-lois. *Indicateur toulousain.*

(2) Gabriel de Minut, qui écrivait vers le milieu du XVIe siècle, dit que :

« La troisième des choses dignes d'être remarquées en Tholose, étaient les études où on ensegne la loi civile » et pontificale, où il y a trois salles aussi belles, grandes et spacieuses, et aussi bien bâties, compassées et com- » modes qu'il y ait en quelque part que l'on sache aller. Et là aussi l'on a vu autrefois (comme de ce étant té- » témoin, j'en peux faire foi) *dix mille* écoliers, tant de ceux du pays que d'autres plusieurs et divers lieux, et » fort lointaines, étudiants en la jurisprudence, sous la doctrine de six docteurs aussi doctes et résolus juriscon- » sultes qu'il y en eut dans toute l'Europe. »

(3) Catel, *Mémoires du Languedoc*, p. 231.

(4) La Faculté de Droit a été rétablie depuis peu d'années; les bâtiments, construits sous le règne de François Ier, tombaient en ruine; ils ont été restaurés. Une vaste cour offre une promenade ombragée d'arbres plantés par compartiments, et une longue galerie couverte ; l'extérieur n'a rien de remarquable : le portail est lourd et peu en harmonie avec le reste de l'édifice.

cloître des Cordeliers : quelle richesse ! quelle variété d'architecture ! Sous les longs arceaux, plusieurs religieux se promènent en psalmodiant des prières ; gardons-nous de troubler leurs pieuses méditations. Visitons la bibliothèque, une des plus riches de tous les monastères de Toulouse ; quelques étudiants et des jeunes moines y viennent puiser la science et de saines doctrines dans de vieux livres manuscrits, dont la rareté augmente le prix, car le grand art de l'imprimerie est encore presque inconnu dans la capitale du Languedoc.

L'église des religieux de saint François ne doit pas rester inaperçue au milieu des monuments divers que nous avons déjà admirés dans notre pélerinage artistique; franchissons le seuil : bâtie pendant le XIVe siècle, cette église a été successivement embellie ; l'architecture, les fresques, les vitraux rappellent l'état des arts à l'époque de sa construction : les bas-reliefs, sculptés par Nicolas Bachelier, résument le siècle de Léon X et de François Ier.

Suivons ce religieux qui, d'une main tenant une torche et de l'autre un petit crucifix, dévance et conduit deux conseillers au parlement. Nous verrons avec eux la petite chapelle souterraine où on a entassé quelques momies, dont la charpente osseuse et la peau qui les recouvre sont parfaitement conservées. Quel effrayant tableau ! Salut tristes débris de la faiblesse humaine ! Dormez du sommeil de la mort, lugubres habitants de caveau sépulcral ! Que les personnes qui viendront vous visiter ne sortent point sans avoir sérieusement médité sur les futilités d'ici-bas.

Interrogeons ces squelettes ; ils nous raconteront peut-être les circonstances de leur vie et de leur mort.

— Toi, dont le visage pâle porte encore l'empreinte de l'adolescence, dis-nous qui te fit cette large blessure au côté gauche ?

— Je vins du pays de Foix à Toulouse pour étudier le droit civil et le droit canon; pendant trois ans on me cita comme le modèle du parfait étudiant ; mes maîtres me chérissaient, et un bel avenir m'était réservé. J'étais heureux, lorsque je remarquai dans l'église de Saint-Saturnin une demoiselle de grande maison : je me sentis tout-à-coup épris d'un amour violent; mes vœux ne furent pas rejetés, je vis plusieurs fois la demoiselle, j'étais au comble du bonheur. Un gentilhomme albigeois devint mon rival ; il me provoqua au combat singulier, et je tombai en prononçant le nom de Raymonde, l'ange de mes pensées et de mon cœur.

— Et toi, grand squelette, dont l'attitude encore majestueuse commande le respect ?

— J'étais président au parlement ; je possédais de grandes richesses : les jeunes magistrats me consultaient comme leur oracle ; je comptais sur de longs

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE



Perrin, del. Lith. Delor à Toulouse.

PORTE DE L'HOTEL PALAMINY.

et heureux jours, lorsqu'une mort prématurée me ravit subitement à mes nombreux amis. Il ne me reste rien de ma splendeur passée! L'hermine ne couvre plus mes épaules, et le fossoyeur, en retirant mon cadavre de la tombe, s'est emparé du dernier lambeau de mon linceuil !

— Et toi, momie qu'on a presque enfouie sous ce tas d'ossements?

— Pourquoi les vivants viennent-ils troubler le repos des morts ! Tu veux donc que je te réponde..... J'eus pour père un noble et puissant seigneur : à l'âge de dix-huit ans, un comte provençal me demanda en mariage, mon père lui promit ma main, et un secret pressentiment me disait que le jeune Arthur me rendrait heureuse. La veille du jour où devait se célébrer mon hyménée, mon père expira subitement, et mes frères, pour jouir de ma part d'héritage, me firent enlever pendant la nuit; on m'enferma dans un couvent, je fus jetée dans une cellule, on m'imposa les cruelles privations de la plus rude pénitence : je ne tardai pas à succomber..... Si Arthur avait pu découvrir le lieu de ma retraite, il aurait brisé les portes de ma prison....

— Et toi, femme, dont les longs cheveux ne se sont pas encore détachés du crâne?

— Je fus une misérable fille de joie.

— Et toi, jeune fille, dis-nous pourquoi le sourire est encore sur tes lèvres?

— Héritière et fille unique d'un capitoul, je pouvais prétendre à une illustre alliance; le monde m'offrait toutes ses pompes, toutes ses séductions : j'en connus la vanité, je donnai mes richesses aux pauvres, j'entrai dans un monastère, et le seigneur a daigné récompenser mon dévouement et l'abnégation que j'ai faite des choses terrestres.

— Et toi, squelette difforme et bossu?

— Ménétrier par profession, j'ai parcouru tout le pays de la Languedoc; jouvencelles dansèrent bien souvent aux accords peu harmonieux de ma cornemuse; j'ai vécu pauvre, mais toujours joyeux, et deux jours avant ma mort je fis rire aux éclats les convives d'un riche baron qui m'avait fait appeler avec plusieurs autres ménétriers. Jamais ma gaîté ne fut troublée par le remords, aussi Dieu a fait miséricorde au pauvre ménétrier....

Vous avez entendu ces squelettes qui vous racontaient les principales circonstances de leur vie; leurs paroles ont plongé vos âmes dans une amère tristesse. Terminons ici cet interrogatoire funèbre; pourquoi ravir à la tombe ses secrets et ses mystères : agenouillons-nous sur ces ossements presque réduits en poussière, et prions pour les trépassés.

Maintenant, squelettes entassés dans cette chapelle souterraine, adieu! Que toutes les personnes qui viendront vous visiter dans votre asile funèbre prient avec ferveur pour le repos de vos âmes !

Sortons de ce souterrain, où nous respirons avec tant de peine ; franchissons le seuil de l'église : le soleil est si beau lorsque l'on quitte un lieu de ténèbres. — Nous sommes dans la rue du collége de philosophie ; quelques pauvres clercs vont et viennent, fesant de leur existence deux parts égales, l'une consacrée à l'étude, l'autre à la prière.

A notre droite, et non loin des vieux remparts de la ville, s'élève une vieille tour, construite, dit-on, sous la monarchie des rois Visigoths. Cette tour est aujourd'hui la demeure du bourreau ; les gens du peuple ne passent jamais devant sans faire le signe de la croix, et pourtant on dit que le bourreau a une fille belle comme un ange, et que les jeunes étudiants se pressent sur ses pas lorsqu'elle va faire sa prière à Saint-Sernin.

Nous voici arrivés au port de Vidou, qui était autrefois fréquenté par tous les bateliers de la Garonne. En face, nous apercevons l'antique église de Saint-Pierre-des-Cuisines. Dans ce temple, dont l'apparence extérieure est si simple et si modeste, se réunissaient autrefois les habitants de Toulouse, lorsque les Raymonds, leurs comtes bien-aimés, y venaient entendre la messe, et jurer sur les saints évangiles de maintenir la ville dans toutes ses franchises et tous ses priviléges. Cet heureux temps est passé, et désormais les libertés provinciales ne seront plus respectées par les rois de France.

En suivant le cours de la Garonne, nous rencontrerons l'ancienne porte du Bazacle défendue par deux tours gothiques ; plus loin, nous apercevons le moulin, provisoirement construit en bois : derrière est le pré des Sept-Deniers, où on dresse des tentes pour les pestiférés toutes les fois que la contagion porte la terreur et la mort dans les vieux quartiers de Toulouse. Mais aujourd'hui, nos yeux ne seront pas affligés par ce triste spectacle ; nous n'y verrons que de joyeux étudiants qui s'exerçent au jeu de paume, ou devisent amour et science assis sur le gazon émaillé de fleurs.

Ne nous éloignons pas trop de la ville ; hâtons-nous de revenir sur nos pas : entendez-vous des cris perçants, des supplications et des blasphèmes ? C'est une femme de mauvaise vie, que les Capitouls ont condamnée à être enfermée dans la cage de fer, et à être plongée quatre fois dans la rivière. La cage est hissée à l'aide d'une poulie ; elle retombe de tout son poids : la malheureuse suppliciée s'est évanouie, on l'emporte, et deux blasphémateurs vont subir le même supplice.

A l'extrémité de la rue des *Blanchers*, peuplée de corroyeurs, nous aper-

cevons une multitude de pêcheurs en habit de fête ; leur grande confrérie se réunit aujourd'hui dans la *chapelle Redonde*, sous la présidence de quatre bailes qui dépendent du curé de Saint-Nicolas, à Saint-Cyprien. Cette chapelle fut construite sur l'emplacement d'une belle maison qui appartenait à un riche bourgeois nommé Hugues Claveris.

Aujourd'hui, samedi, il y a grand marché sur la place de la Daurade ; nous y verrons les costumes si variés, si pittoresques des habitants des provinces voisines. Catel nous a laissé quelques détails historiques sur cette place :

« Anciennement, dit-il, c'était un pré ou jardin qui appartenait au prieur de la Daurade, lequel pré il baille à fief en 1263, à certains nommés Barrau et à ceux qui descendraient de cette famille, à la charge qu'on ne pourrait point y bâtir des maisons, mais qu'il resterait pré ou jardin ; d'où nous pouvons remarquer combien les choses se changent, puisque ce qui était anciennement pré est aujourd'hui place publique très fréquentée. Dans ladite place, il y a un pilier de pierre, ou pilori, auquel sont attachés des carcans de fer, où l'on a accoutumé d'exposer, les jours de marché, ceux qui ont dérobé et qui sont condamnés par justice à demeurer attachés audit pilori, afin qu'on se garde d'eux, et qu'on les reconnaisse pour larrons. »

Dirigeons-nous vers l'intérieur de la ville : nous avons encore à visiter plusieurs églises, monastères, riches maisons et places publiques.

La place Peyrolières termine la rue ainsi nommée, parce que de tout temps elle fut habitée par les chaudronniers. A quelques pas d'ici, l'opulent Bernui, le plus riche des négociants de la Langue d'Oc, fait construire un magnifique palais ; Nicolas Bachelier et son ami Trassabot l'ont déjà décoré de belles sculptures, de gracieux bas-reliefs, de statuettes et de colonnilles. Cet hôtel est presque adossé au monastère des Jacobins et à leur belle église, dont la haute tour domine tous les édifices voisins. Gardons-nous d'entrer dans le redoutable asile des religieux de l'ordre fondé par saint Dominique ; les Pères de l'inquisition s'arment déja de leur influence pour lutter contre l'hérésie, dont les progrès ont effrayé le chef de l'univers catholique : fuyons, ne troublons pas les délibérations des inquisiteurs ; imprudents papillons, n'allons pas nous brûler inconsidérément au feu qui s'allume !

Mais nous pouvons sans danger visiter le collége de Mirepoix, fondé en 1417 dans la rue de l'Isle, par l'évêque de Mirepoix, messire Guillaume : huit pauvres écoliers collégiats y sont nourris et élevés gratuitement. Nous pouvons aussi entrer dans la petite chapelle de Saint-Martin, qui dépend du prieur de la Daurade ; tous les ans, les chanoines de la Daurade y viennent

dire complies la veille de la fête de Saint-Martin ; et le lendemain, ils assistent à la grande messe (1).

Nous n'avons qu'à traverser ce moulon et quelques pas à faire pour arriver à l'église Saint-Rome, prieuré qui dépendait anciennement de Saint-Etienne, et fut cédé plus tard à saint Dominique, qui y fit construire un cloître, seize cellules et un dortoir : l'église et le couvent de Saint-Rome appartiennent aujourd'hui aux religieuses de l'ordre de saint Benoît.

Ces petites rues tortueuses et sombres nous conduiront au monastère des Augustins. L'église est à peine achevée ; on travaille encore aux fresques de la voûte : deux conseillers au parlement se promènent sous les magnifiques arceaux du cloître en compagnie de quatre religieux ; ils parlent d'un jugement de la cour souveraine, qui a condamné à une forte amende et à un an de prison le libraire Dondet, accusé d'avoir vendu des Bibles imprimées à Genève. Dans trois siècles, l'église des Augustins sera changée en Musée de peinture, et sous le cloître on réunira les débris de la sculpture ancienne et moderne. Cette petite chapelle a une issue sur la rue de la *Véronique* (2) : sortons ; hâtons-nous d'arriver au terme de notre voyage artistique.

Arrêtons-nous quelques instants sur la place de *la Pierre :* — « Sur cette place, dit Catel, se tenaient la pluspart des marchés de la ville. Cette région, ou partie de la ville, était anciennement appelée *partita sancti Petri, sancti que Geraldi.* Je crois que cette place, halle ou marché, fut ainsi appelée parce que les mesures dudit marché sont faites de pierre ; les mesures dudit pour mesurer le blé, tant à Saint-Etienne qu'à Saint-Sernin, étaient anciennement de cuivre, comme nous apprenons par le réglement fait par le comte Raymond IV, en l'an 1097, dans lequel il est dit que : *Lapides mensurarii sancti Geraldi debent esse de ratione carteriarum cupri, de quibus una est apud sanctum Stephanum, et alia ad sanctum Saturninum.*

» Le couvert de la place se brûla en 1408 ; pour le rétablir, les Capitouls envoyèrent vers le roi Charles, à ce qu'il lui plut octroyer des lettres au sénéchal de Toulouse, pour faire un emprunt sur les habitants de la somme de 2,500 livres, pour la réparation de cette ruine ; le paiement de cette somme fut assigné aux créanciers sur le droit appelé le *soquet,* ou quart de vin appartenant à la ville. »

La petite église construite vis-à-vis le couvert de la place était, autrefois, un prieuré régulier qui dépendait de l'abbaye de Saint-Géraud d'Aurillac :

(1) L'église Saint-Martin fut cédée aux religieuses de sainte Ursule. L'emplacement est aujourd'hui occupé par l'hôtel de la Poste.

(2) Rue des Tourneurs.

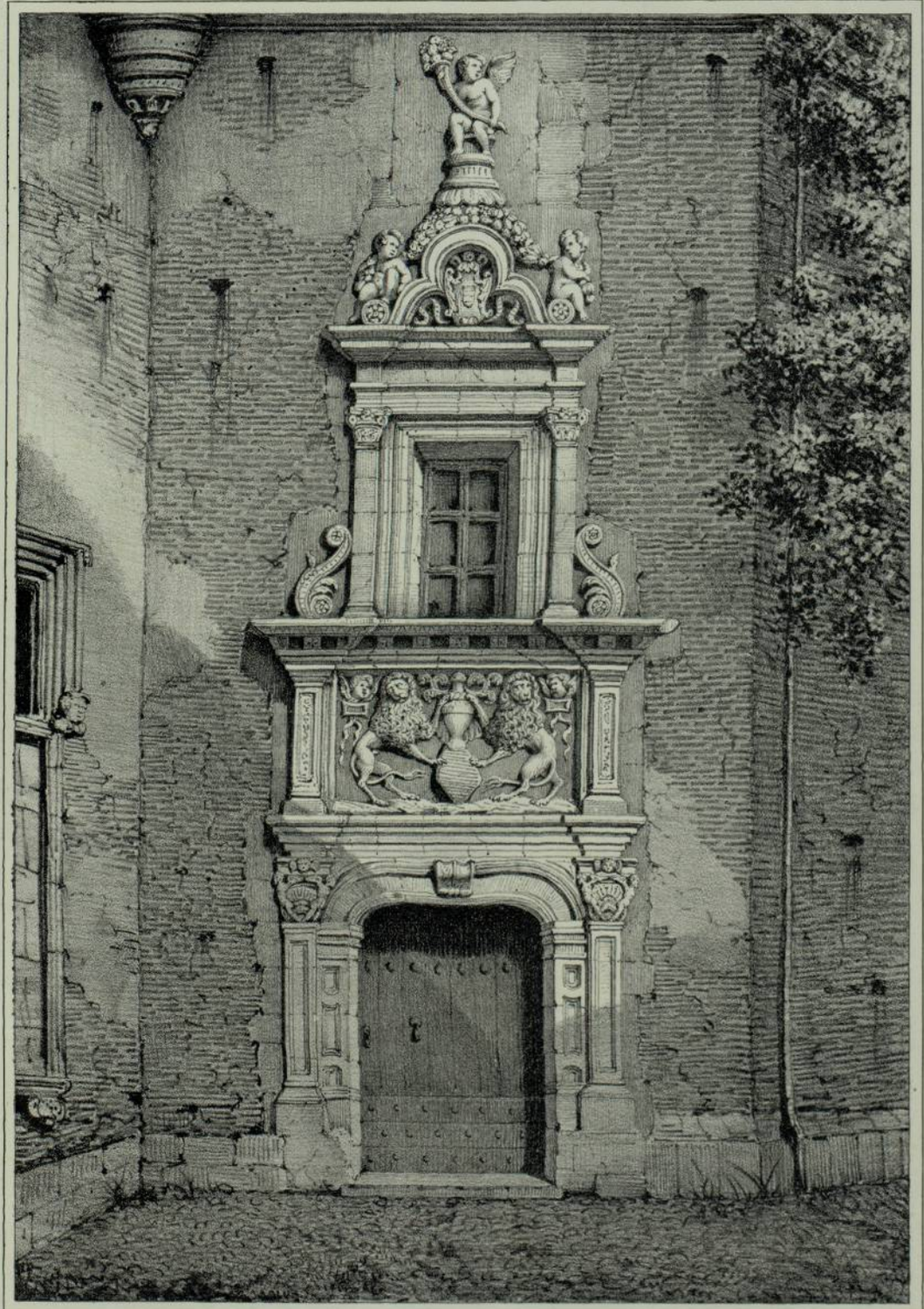

Perrin, del. Lith. Delor, Toulouse.

PORTE DE L'HÔTEL D'AUSSARGUES.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

elle est sous l'invocation de saint Pierre et de saint Géraud, et on voit encore les images de ces deux saints peints au-dessus du maître-autel.

Ces deux arceaux gothiques qui supportent une petite maison, décorée depuis peu par un élève de Bachelier, nous conduiront à la place de la Trinité, et puis, en suivant deux rues étroites, nous reviendrons à la place de la Daurade, non sans avoir admiré en passant le magnifique hôtel construit, dit-on, d'après les dessins du Primatice, et qui appartient à la riche famille d'Assézat.

Nous ne trouvons rien de remarquable dans l'église de la Daurade; les débris du temple primitif construit sous les premiers rois Visigoths ont été disséminés, et les années ont effacé les riches dorures de la voûte dont il est si souvent fait mention par nos anciens chroniqueurs.

Traversons la rivière sur ce pont de bois qui menace ruine et suffit à peine à la multitude des piétons. La charité chrétienne nous fait un devoir d'entrer dans les deux hôpitaux de *Saint-Jacques et de la Grave*, pour déposer dans le tronc du pauvre le denier de la veuve et l'aumône de la pitié. Nous aurons bientôt parcouru le faubourg Saint-Cyprien; ici, point de riches palais, point de magnifiques cathédrales : la seule église de Saint-Nicolas suffit à la foi ardente des pauvres habitants du faubourg.

De nombreux chariots stationnent sur la place du *Chay-Redon;* c'est jour de foire, et les marchands de Gascogne, du pays de Foix et de Carcassonne sont venus pour vendre leurs vins, leurs toiles, leur fer et leurs draps. Le Pont-Neuf, construit en pierre, est déjà terminé : quittons le faubourg de San-Subra, repassons la rivière, hâtons le pas, car la grande cloche de l'hôtel-de-ville a déjà sonné le couvre-feu. La nuit est belle, la lune éclaire de ses rayons la ville que nous avons parcourue; néanmoins, les clochers et les tourelles des maisons disparaissent sous le brouillard du soir, qui les couvre d'un voile presque transparent. Descendons de cette tour et regagnons nos logis, contents d'avoir appris quelque chose, d'avoir éprouvé quelques émotions dans notre voyage imaginaire et poétique.

Et maintenant salut, noble patrie des Raymonds, fille bien-aimée des rois de France, dernier asile des franchises municipales. Salut, cité des beaux-arts, berceau de la poésie méridionale : dors paisiblement sous ton ciel pur! Si le ciel te préserve de la fureur des guerres civiles, tu seras long-temps la capitale du Midi. Mais nous entendons déjà le tocsin de la Ligue : catholiques et huguenots s'entregorgent dans les églises, dans les rues, sur les places publiques! Le soleil de ta gloire s'est éclipsé pour toujours; les rois ne viendront plus dans tes murs pour y ceindre le diadème de l'Occitanie. On

t'enlèvera même tes Capitouls, ces magistrats populaires qui, sentinelles infatigables, ont veillé pendant tant de siècles au maintien de tes franchises et priviléges. Trois fois centre de vastes royaumes, tu ne seras dans quelques siècles que le chef-lieu d'un département. Mais il te restera une consolation; reine tombée de son trône, tu pourras te montrer fièrement aux grandes cités, tes rivales, le front rayonnant de ta splendeur passée. D'ailleurs, les beaux-arts et la poésie ont tressé pour toi une couronne de fleurs que les hommes ni le temps ne peuvent faner, parce que la gloire est éternelle comme Dieu, qui la donne.



TABLE DES MATIÈRES.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

PRÉFACE

Notre-Dame de la Dalbade. . . . . pag. 1.
La maison d'Assézat. . . . . 6.
La Maison de pierre. . . . . 11.
Eglise des Jacobins. . . . . 15.
Le Capitole. . . . . 21.
Eglise Saint-Sernin. . . . . 39.
Le Bazacle. . . . . 65.
Le couvent des Minimes. . . . . 79.
Hôtel-Dieu Saint-Jacques. . . . . 83.
Le Collége Royal. . . . . 89.
L'hôtel Catelan. . . . . 98.
La cathédrale Saint-Etienne. . . . . 104.
Ancien hôtel Lasbordes. . . . . 128.
Eglise Saint-Pierre-des-Cuisines. . . . . 132.
L'île de Tounis. . . . . 141.
Le Moulin du Château. . . . . 149.
Eglise des Cordeliers. . . . . 151.
Eglise et couvent des Augustins. . . . . 163.
Le Musée (cloître et galerie des Antiques). . . . . 177.
Les Fontaines. . . . . 185.

Le Pont-Neuf. . . . . pag. 201.
L'église du Taur. . . . . 205.
Le faubourg Saint-Cyprien. . . . . 207.
L'Ecole Vétérinaire. . . . . 215.
L'Hôpital de la Grave. . . . . 219.
Le jardin des Plantes. . . . . 224.
L'Eglise de la Daurade. . . . . 226.
Toulouse à vol d'oiseau (XVIe siècle). . . . . 236.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

FIN DE LA TABLE DES MATIERES.

TABLE DES GRAVURES.

FRONTISPICE. — Armoiries de la municipalité de Toulouse.

Porte de la Dalbade. . . . . pag. 2.
La maison d'Assézat. . . . . 8.
La Maison de pierre. . . . . 10.
Clocher des Jacobins. . . . . 16.
Le Capitole. . . . . 26.
Statue de Cujas. . . . . 23.
La Commutation. . . . . 31.
Ancienne tour du Donjon. . . . . 34.
Clocher Saint-Sernin. . . . . 60.
Intérieur de Saint-Sernin. . . . . 43.
La porte des Innocents. . . . . 46.
La porte des sept péchés capitaux. . . . . 49.
La porte du Peyrou (Saint-Sernin). . . . . 53.
Le Bazacle. . . . . 65.
Bas-reliefs des Ponts - Jumeaux. . . . . 77.
Le couvent des Minimes. . . . . 78.
L'avenue des Minimes. . . . . 82.
Hôtel-Dieu Saint-Jacques. . . . . 84.
Intérieur du Collége. . . . . 94.
Petite porte du Collége (rue des Balances). . . . . 96.

L'hôtel Catelan. . . . . pag. 100.
Façade de l'église Saint-Etienne. . . . . 108.
Le chœur de Saint-Etienne. . . . . 116.
Le jubé de Saint-Etienne. . . . . 118.
Le cloître de Saint-Etienne. . . . . 124.
Vue de Saint-Etienne (extérieur). . . . . 126.
Ancien hôtel Lasbordes (côté droit). . . . . 129.
Ancien hôtel Lasbordes (côté gauche). . . . . 131.
Portail de l'église Saint-Pierre-des-Cuisines. . . . . 137.
Intérieur et autel de Saint-Pierre. . . . . 139.
Tombeau bizantin. . . . . 134.
Vue des usines de Tounis. . . . . 144.
Le moulin du Château-Narbonnais. . . . . 149.
Ancien pont de Tounis. . . . . 148.
Portail de l'église des Cordeliers. . . . . 151.
Clocher des Augustins. . . . . 164.
Porte du cloître des Antiques. . . . . 174.
Galerie des Antiques (première vue). . . . . 179.
Galerie du cloître des Antiques (deuxième vue). . . . . 181.
Le Château-d'Eau. . . . . 192.
Fontaine de la place de la Trinité. . . . . 197.
Fontaine et colonne Dupuy. . . . . 198.
Le Pont-Neuf. . . . . 202.
L'église du Taur. . . . . 205.
Eglise Saint-Nicolas (faubourg Saint-Cyprien). . . . . 210.
L'Ecole Vétérinaire. . . . . 215.
La colonne du 10 avril 1814. . . . . 216.
Dôme de l'Hôpital de la Grave. . . . . 222.
Entrée du jardin des Plantes et de l'école de Médecine. . . . . 225.
Portail de l'ancien cloître de la Daurade (musée des Antiques). . . . 231.
Caserne de la Daurade. . . . . 229.

FIN DE LA TABLE DES GRAVURES.

TOULOUSE

MONUMENTALE ET PITTORESQUE,

PAR

MM. J.-M. Cayla et Cléobule Paul.

---

livraison.



TOULOUSE,
TYPOGRAPHIE DE J.-B. PAYA
HÔTEL CASTELLANE.

TOULOUSE MONUMENTALE ET PITTORESQUE paraît régulièrement de dix en dix jours, par livraison, composée d'une feuille de texte et ornée de deux dessins.

L'ouvrage entier contiendra trente livraisons, *trente feuilles de texte et* soixante dessins, avec une belle couverture imprimée.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement complet est fixé à 22 fr. 50 c.

Le prix de chaque livraison est fixé à 75 centimes.

Les abonnés seront libres d'adopter les deux modes de paiement.

1° Payer livraison par livraison 75 centimes ;

2° Faire un bon de 22 fr. 50 cent. payable après la réception de la moitié de l'ouvrage.

BUREAUX D'ABONNEMENT :

Chez BON et PRIVAT, hôtel Castellane, rue Croix-Baragnon, à Toulouse ; et chez les principaux libraires.

NOTA. *Tous les dessins de* TOULOUSE MONUMENTALE ET PITTORESQUE *seront désormais pris au Daguerréotype.*